301.24 S713i c.1
Sorel, Georges, 1847 1922
Les illusions du progres
R.W.B. JACKSON LIBRARY OISE CIR
3 0005 02021 8353

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

15,00

8

Les illusions du progrès

LIBRARY

NOV 8 1968

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Chez Marcel Rivière, éditeur à Paris :

Réflexions sur la violence, in-16..... 5 »
Introduction à l'économie moderne, in-18. 5 »
La décomposition du marxisme in-16 ..... 0 60
La révolution dreyfusienne, in-16..... 0 60
Le système historique de Renan, in-8..... 11 »

Aux « Cahiers de la Quinzaine », à Paris :

Les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes, avant-propos de Julien Benda, in-18..... 2 »

Librairie du Parti Socialiste, à Paris :

La ruine du monde antique, in-18 ..... 3 50

Chez Paul Delesalle, à Paris :

Essai sur l'Église et l'État, in-8..... 2 »

Chez Sandron, éditeur à Palerme :

Saggi di critica del marxismo, traduction et préface de Vittorio Racca, in-8..... 3 50
Insegnamenti sociali della economia contemporanea, traduction et préface de Vittorio Racca, in-8 ..... 3 50

Chez Laterza, éditeur à Bari :

Considerazioni sulla violenza, traduction d'Antonio Sarno et introduction de Benedetto Croce, in-8..... 3 50

ÉTUDES SUR LE DEVENIR SOCIAL

I

Georges SOREL

Etienne VERNIES
- 421 -
PARIS Ve

Les illusions du progrès

DEUXIÈME ÉDITION

revue et augmentée

PARIS
LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
MARCEL RIVIÈRE ET Cie
31, rue Jacob et rue Saint-Benoît, 1

1911

AVANT-PROPOS

En décrivant les illusions du progrès, je me suis efforcé de suivre les conseils que Marx avait donnés aux hommes qui voudraient remonter, dans l'histoire des idées, jusqu'aux racines les plus profondes qu'une connaissance raisonnée puisse atteindre.

L'indifférence que les professionnels de l'histoire ont si généralement manifestée au sujet des méthodes historiques de Marx, doit s'expliquer, en bonne partie, par les goûts du public dont le suffrage assure l'illustration, les honneurs académiques et la fortune. Ce public, plus éclairé que studieux, ne déteste rien tant que des travaux capables de déranger sa quiétude habituelle. Il aime à lire et à s'instruire, mais à la condition que cela ne cause pas une grande fatigue ; il demande à ses auteurs de lui apporter des distinctions précises, des formules d'une application facile, des exposés d'une clarté au moins apparente ; peu lui importe que ces qualités cartésiennes ne se rencontrent que dans des travaux historiques tout à fait superficiels ; il se contentera de cette superficialité en raison de ces qualités cartésiennes.

Lorsqu'on procède à une investigation un peu approfondie de l'histoire, on s'aperçoit que les choses

présentent une complexité inextricable ; que l'entendement ne saurait les analyser et les décrire sans y faire apparaître des contradictions insolubles ; que la réalité demeure protégée par une obscurité que la philosophie respectera, si elle ne veut pas tomber dans le charlatanisme, le mensonge ou le roman. Un des grands avantages que présente la méthode marxiste (quand on l'entend bien) est de permettre le respect de ce mystère fondamental qu'une science frivole prétend écarter.

Les méthodes de Marx sont malheureusement plus célèbres que connues ; elles ont été définies, presque toujours, en formules d'une intelligence difficile ; on connaît un bien petit nombre d'exemples de leur application. Il y a une dizaine d'années, un professeur italien qui a fait de très louables efforts pour introduire les conceptions marxistes dans la culture universitaire de sa patrie, Antonio Labriola, avait annoncé qu'il ne tarderait pas à publier des études historiques conduites suivant les principes qu'il recommandait ; car il ne voulait pas « imiter, disait-il, ce maître qui du rivage enseignait la natation par la définition de la nage (1) » ; il est mort sans avoir tenu sa promesse.

Les commentateurs de Marx ne me semblent pas avoir eu la main heureuse quand ils ont cru trouver l'expression classique de la doctrine de leur maître dans la préface que celui-ci avait écrite en 1859 pour

---

(1) Antonio Labriola, *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*, trad. franç., première édition, p. 272.

la *Critique de l'Economie politique*. Ce texte fameux n'a point pour objet de fournir des règles propres à étudier une époque déterminée ; il y est surtout question des successions des civilisations ; c'est ainsi que le mot *classe* ne s'y rencontre même pas. Les formules qui servent à signaler le rôle de l'économie sont extrêmement concentrées, en partie symboliques et, par suite, d'une interprétation fort malaisée. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on s'est donné beaucoup de libertés avec cette préface, que tant de gens citent sans l'avoir jamais sérieusement examinée.

Enrico Ferri, qui n'est pas seulement le chef du parti socialiste italien, mais qui a la prétention d'être un philosophe et un savant, nous a appris que Marx résume et complète par son *déterminisme économique* les deux « explications unilatérales et partant incomplètes, bien que positives et scientifiques » que l'on avait données de l'histoire : Montesquieu, Buckle, Metschnikoff avaient proposé un *déterminisme tellurique ;* les ethnologues avaient proposé un *déterminisme anthropologique*. Voici la formule que Ferri présente de la doctrine nouvelle : « Les conditions économiques — qui sont la résultante des énergies et des aptitudes ethniques agissant dans un milieu tellurique donné — sont la *base déterminante* de toutes les manifestations morales, juridiques, politiques de la vie humaine, *individuelle* et sociale » (1). Ce remarquable arlequin, composé de niaiseries, d'ab-

(1) E. Ferri, *Socialisme et science positive*, trad. franç., p. 152.

surdités et de contresens (1), constitue un des chefs-d'œuvre de cette science que les politiciens italiens nomment : science positive. L'auteur a été si content de son exposé du marxisme qu'il a éprouvé, quelques années plus tard, le besoin de se vanter d'avoir trouvé tout seul ces belles choses, alors que l'on ne connaissait pas encore les lettres dans lesquelles Engels donnait du matérialisme historique une interprétation plus large que celle qu'on lui avait longtemps donnée (2).

Je ne voudrais pas avoir l'air de comparer Enrico Ferri et Antonio Labriola; mais il ne me semble pas que ce dernier soit cependant parvenu à extraire de l'œuvre de Marx des règles capables de diriger les historiens. Il a pu seulement donner une idée générale des conceptions marxistes, en combinant quelques paraphrases de la préface de 1859 avec quelques indications tirées d'autres écrits. A l'époque où il publiait ses *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire,* on n'avait pas encore observé qu'il faut prendre de grandes précautions quand il s'agit de rapprocher des thèses éparses de Marx : suivant les

---

(1) Il est quelque peu absurde de dire que la vie individuelle est *déterminée* par les causes qui sont énoncées ici et qui ne sont nullement individuelles. Lorsque Marx a eu à parler de l'économie comme d'une base sur laquelle reposent les idéologies, il a employé des termes (*Basis, Grundlage*) propres à écarter l'idée que cette base fût active.

(2) E. Ferri, *Evolution économique et évolution sociale,* p. 27. Conférence faite à Paris le 19 janvier 1900.

questions qu'il avait à traiter, celui-ci considérait l'histoire sous des aspects bien divers, en sorte qu'il y a plusieurs systèmes historiques de Marx; et on ne saurait davantage trahir la philosophie marxiste qu'en prétendant combiner des affirmations qui n'ont de valeur que placées dans le système où elles figurent.

C'est au *Manifeste communiste* que j'emprunterai le texte qui me paraît s'appliquer le mieux à l'ordre des recherches entreprises ici : « Faut-il une perspicacité profonde pour comprendre que les idées des hommes, leurs aperçus concrets, comme leurs notions abstraites (*Vorstellungen, Anschauungen und Begriffe*) et en un mot leur conscience (*Bewusstsein*) se modifient (*sich ændert*) avec leurs conditions d'existence, avec leurs relations sociales, avec leur vie sociale (*Lebensverhæltnissen, gesellschaftlichen Beziehungen, gesellschaftlichen Dasein*) ? L'histoire des idées (*Ideen*), que prouve-t-elle sinon que la production intellectuelle se métamorphose (*sich ungestaltet*) avec la production matérielle ? Les idées dominantes (*herrschenden Ideen*) d'un temps n'ont jamais été que les idées de la classe dominante (1). »

La théorie du progrès a été reçue comme un dogme à l'époque où la bourgeoisie était la classe

---

(1) *Manifeste communiste*, trad. ANDLER, p. 51. — Quel que soit le mérite de cette traduction, il est cependant nécessaire de rappeler souvent les termes allemands qui ont un sens technique (provenant de l'école hégélienne) que ne peut exactement rendre le français.

conquérante; on devra donc la regarder comme étant une doctrine bourgeoise; l'historien marxiste devra donc rechercher comment elle dépend des conditions au milieu desquelles on observe la formation, l'ascension et le triomphe de la bourgeoisie. C'est seulement en embrassant toute cette grande aventure sociale qu'on pourra se rendre vraiment compte de la place que le progrès occupe dans la philosophie de l'histoire.

Cette manière de concevoir l'histoire des classes est très opposée aux conceptions que nous trouvons presque universellement répandues autour de nous. Tout le monde admet sans peine qu'il y a dans nos sociétés une très grande hétérogénéité, que les professions, les situations de fortune et les traditions familiales produisent d'énormes différences dans les manières de penser des contemporains; beaucoup d'observateurs le montrent avec minutie. Proudhon a même pu écrire, sans accepter cependant les conceptions marxistes des classes (1), qu'une grande nation

---

(1) Il résulte de là de très grandes difficultés dans l'interprétation de Proudhon ; le lecteur s'attend, à chaque instant, à voir apparaître la doctrine marxiste des classes et il est déçu. Je crois que Proudhon a été amené à ne pas entrer dans la voie où Marx s'est engagé, en raison de ses préoccupations morales: il regardait la fidélité conjugale comme étant l'élément le plus important de l'éthique; il ne voyait point que cette fidélité fût, d'une manière générale, sous la dépendance des conditions de classe ; comme il était avant tout un grand moraliste, il devait conclure de

moderne fournit une « représentation de tous les âges de l'humanité », que les temps primitifs y sont figurés par « une multitude pauvre et ignorante que sa misère sollicite sans cesse au crime », qu'un deuxième étage de civilisation s'observe dans une « classe moyenne composée de laboureurs, d'artisans, de marchands » et qu'une « élite, formée de magistrats, de fonctionnaires, de professeurs, d'écrivains, d'artistes, marque le degré le plus avancé de l'espèce ». Et cependant, après avoir si fortement accusé les contradictions qui existent dans le monde, il ne peut abandonner l'idée qu'il y ait une volonté générale. « Demandez, dit-il, à ces intérêts divers, à ces instincts demi-barbares, à ces habitudes tenaces, à ces aspirations si hautes, leur pensée intime; classez tous les vœux suivant la progression naturelle des groupes; puis vous en dégagerez une formule d'ensemble, qui, embrassant les termes contraires, exprimant la tendance générale et n'étant la volonté de personne, sera le contrat social, sera la loi. »

Il me semble qu'en posant ainsi, sous une forme parfaitement claire, le problème de la volonté générale, Proudhon réduit à l'absurde le dogme unitaire que la démocratie oppose constamment à la doctrine de la lutte de classe. En effet, il serait de toute impossibilité de procéder au travail de synthèse qu'il demande. Lorsque l'historien parle d'une *tendance*

---

cette indépendance que toutes les idéologies sont des formations de l'esprit sur lesquelles la vie des classes n'exerce qu'une influence secondaire.

générale, il ne la déduit pas de ses éléments constituants, mais il la construit au moyen des résultats qui se sont traduits sur le cours de l'histoire. Proudhon lui-même paraît bien convenir que les choses se passent de cette manière, car il écrit, immédiatement après le passage cité plus haut: « C'est ainsi qu'a marché la civilisation générale, *à l'insu des législateurs et des hommes d'Etat*, sous le couvert des oppositions, des révolutions et des guerres (1) ». La synthèse s'est donc opérée en dehors de la pensée raisonnante.

On peut facilement se rendre compte que les mouvements sociaux supposent un nombre énorme de combinaisons; les récits des contemporains permettent de reconnaître beaucoup de calculs de prudence, beaucoup de compromis, beaucoup d'arbitrages imposés aux partis par des groupes capables d'exercer une action prépondérante; l'historien ne saurait prétendre suivre dans tous leurs détails ces échanges; à plus forte raison le philosophe ou l'homme d'Etat ne saurait les trouver avant qu'ils ne se soient manifestés dans leurs résultats.

Ce que l'historien s'efforce surtout de connaître et ce qui d'ailleurs est le plus facile à connaître, c'est l'idéologie des vainqueurs. Elle dépend de toutes les aventures historiques dont il vient d'être question. Elle tient, de diverses manières, aux instincts, aux

---

(1) PROUDHON, *Philosophie du progrès*, p. 99.

habitudes, aux aspirations de la classe dominante. Elle a aussi des relations multiples avec les conditions sociales des autres classes. Les liens qu'on peut signaler entre l'idéologie dominante et tous ses points d'attache, ne sauraient être définis complètement, en sorte qu'il y a du charlatanisme et de la puérilité, tout à la fois, à parler d'un *déterminisme historique;* tout ce qu'on peut espérer faire, c'est de projeter une certaine lumière sur les chemins que doit suivre l'historien pour se diriger vers les sources des choses.

La démocratie a horreur des conceptions marxistes, parce qu'elle recherche toujours l'unité; ayant hérité de l'admiration que l'Ancien Régime avait pour l'Etat, elle estime que le rôle de l'historien se borne à expliquer l'action gouvernementale au moyen des idées qui triomphent dans le milieu des maîtres.

On peut même dire que la démocratie a perfectionné la théorie unitaire. Jadis, on supposait que, dans une monarchie parfaitement réglée, aucune voix discordante n'avait le droit de s'élever contre le prince; maintenant, on affirme que chaque citoyen a voulu (au moins d'une manière indirecte) tout ce qui lui est commandé; c'est ainsi que les actes du gouvernement reflètent la volonté générale à laquelle chacun de nous est censé participer. Cette volonté générale est possible parce que les pensées des hommes sont, à chaque époque, subordonnées à certaines idées que l'on rencontre à l'état pur chez les personnages parfaitement éclairés, libres de notions traditionnelles et assez désintéressés pour obéir à la

voix de la raison. Devant ces idées — que personne n'a et que tout le monde est supposé partager — s'effacent les causes réelles des actes humains, causes que l'on peut, au moins, saisir en gros dans les classes. Les idées dominantes considérées en dehors des classes constituent quelque chose d'aussi chimérique qu'était l'homme abstrait dont Joseph de Maistre déclarait n'avoir jamais rencontré de spécimen, et pour lequel cependant les législateurs de la Révolution prétendaient avoir fait leurs lois. Nous savons aujourd'hui que cet homme abstrait n'était pas complètement fantaisiste; il avait été inventé pour remplacer, dans les théories du droit naturel, l'homme du Tiers-Etat; de même que la critique historique a rétabli les personnages réels, elle doit rétablir les idées réelles, c'est-à-dire revenir à la considération des classes.

La démocratie parvient à jeter le trouble dans les esprits, empêchant beaucoup de gens intelligents de voir les choses comme elles sont, parce qu'elle est servie par des avocatshabiles dans l'art d'embrouiller les questions, grâce à un langage captieux, à une souple sophistique, à une énorme appareil de déclamations scientifiques. C'est surtout pour les temps démocratiques que l'on peut dire que l'humanité est gouvernée par le pouvoir magique de grands mots plutôt que par des idées, par des formules plutôt que par des raisons, par des dogmes dont nul ne songe à rechercher l'origine, plutôt que par des doctrines fondées sur l'observation.

J'ai pensé qu'il ne serait pas mauvais de soumettre

un de ces dogmes charlatanesques à une critique conduite suivant la seule méthode qui puisse nous garantir contre toute duperie, c'est-à-dire à une critique fondée sur une investigation historique des rapports des classes. Ayant trouvé à formuler ainsi quelques remarques qui m'ont paru intéressantes sur l'idéologie bourgeoise, je me suis permis de les soumettre au public. Plus d'une fois, j'ai fait l'école buissonnière; lorsque j'ai rencontré l'occasion d'éclairer l'origine, le sens ou la valeur d'une idée moderne, j'ai cru pouvoir m'y arrêter; plusieurs de ces digressions me seront certainement pardonnées sans difficulté, parce qu'elles peuvent inciter plus d'un esprit doué de curiosité à faire de nouvelles et plus profondes applications des méthodes marxistes. Je me propose bien moins d'enseigner que de montrer comment il est possible de travailler en vue d'une plus grande vérité.

J'ai d'abord publié ces études sur le progrès dans le *Mouvement socialiste* (août-décembre 1906); j'ai pu alors constater que mon manque de respect pour les grands hommes que l'Université nous vante était de nature à blesser beaucoup de lecteurs. Revoyant de près mon texte et le remaniant parfois complètement, j'aurais modifié l'allure de ma discussion si j'avais tenu à plaire au public frivole. J'ai conservé le ton que j'avais adopté, non point pour imiter Marx qui se montra toujours si acerbe dans la polémique, non plus que pour attirer l'attention par une outrance de langage, mais parce que j'ai trouvé, à la réflexion, que de toutes les illusions que la bourgeoisie cherche

à propager, la plus absurde est le culte qu'elle prétend nous imposer pour des saints laïques infiniment peu respectables.

Parmi les écrivains qui se donnent pour les représentants officiels de la démocratie française, on rencontre pas mal d'admirateurs d'A. Comte; ce qu'ils admirent surtout en lui, c'est l'homme qui prétendait restaurer en France le respect par sa religion *néo-fétichiste*. Aujourd'hui, peu de personnes sont assez naïves pour supposer que les prières, les sacrements et les sermons positivistes puissent avoir grande influence sur le peuple; mais on met tout en œuvre pour développer la vénération envers les hommes plus ou moins illustres que la démocratie a adoptés pour héros. Beaucoup de gens espèrent que si les masses en viennent à accepter ce culte de ces prétendus représentants de l'humanité, elles auront peut-être aussi quelque respect pour les orateurs qui font profession de propager ce culte; — d'autant plus qu'il n'y a pas une si grande distance entre les nouveaux saints et leurs prêtres. Ce sont donc leurs propres intérêts que soignent nos démocrates, en soignant, avec tant de soin, les gloires du XVIIIe siècle. Rétablir la vérité historique n'est donc pas seulement une question de science; c'est aussi une question d'un intérêt pratique immédiat.

Janvier 1908.

AVERTISSEMENT

POUR LA DEUXIÈME ÉDITION

J'ai fait, dans cette deuxième édition, beaucoup d'améliorations de détail; j'espère être parvenu à rendre parfaitement claires des thèses qui avaient paru, à quelques personnes, présenter des difficultés. J'ai ajouté au livre un appendice sur les notions de grandeur et de décadence, qui me semblent avoir été trop négligées par nos contemporains.

Juillet 1910.

CHAPITRE PREMIER

Premières idéologies du progrès

I. — Querelle des anciens et des modernes. — Question des bons modèles en religion et en littérature. — Les gens du monde contre Boileau. — Triomphe des bons ouvriers du langage.

II. — Mœurs de la fin du XVIIe siècle. — Philosophie de Fontenelle. — Origine politique des idées sur la nature. — Pascal contre le rationalisme superficiel. — Le cartésianisme et les gens du monde.

III. — Idée d'une pédagogie de l'humanité. — Les vulgarisateurs. — Condorcet conçoit l'instruction populaire sur un modèle aristocratique ; ses illusions relatives aux résultats de l'instruction.

I

Les historiens font remonter les origines de la doctrine du progrès à la querelle des anciens et des modernes, qui fit tant de tapage durant les dernières années du XVIIe siècle. Il peut sembler singulier à plus d'un homme de notre temps qu'une querelle purement littéraire ait pu engendrer une telle conséquence, car nous ne serions guère disposés aujourd'hui à admettre qu'il puisse exister un progrès artistique.

Rien ne nous paraît plus étrange que le mauvais goût de Perrault mettant systématiquement ses contemporains au-dessus des grands hommes de l'antiquité ou de la Renaissance, et, par exemple, préférant Lebrun à Raphaël. On aurait pu croire, tout d'abord, qu'il s'agissait seulement d'une niaiserie de fonctionnaire des Beaux-Arts; le premier manifeste de Perrault, lu à l'Académie en 1687, s'appelait, en effet, le *Siècle de Louis le Grand;* Brunetière en dit fort justement : « Il faut convenir que Boileau, quand il louait le prince, usait d'un autre style; et qu'à défaut d'une indépendance d'esprit dont personne alors ne se piquait, un goût plus sûr, inspiré peut-être de celui des anciens, l'avait du moins préservé de cette platitude dans l'adulation (1). » Mais la discussion prit bientôt une allure plus générale par suite de l'intervention de Fontenelle; et Perrault, après avoir exposé ses idées en vers, développa en trois volumes

---

(1) BRUNETIÈRE, *Evolution des genres dans l'histoire de la littérature*, 3e édition, p. 116. — Je ferai un très grand usage des livres de Brunetière, qui me semble être le guide le plus sûr pour la connaissance des siècles classiques. Quelques personnes m'ont reproché d'avoir accepté avec trop de confiance les témoignages d'un clérical militant ; je dois faire observer que jusqu'à la fin de 1894 Brunetière ne se montra guère favorable à l'Eglise : « Sous l'action combinée de Schopenhauer, de Darwin et de Comte, dit Victor Giraud, il croyait fermement alors qu'une morale strictement positiviste pouvait désormais se suffire à elle-même et même ne remplacerait pas sans avantages les religions disparues ou périmées. » (*Ferdinand Brunetière*, pp. 26-27.) Je n'ai utilisé que les travaux que Brunetière avait exécutés avant sa visite au Vatican.

de prose les raisons qui devaient faire préférer les modernes aux anciens (1688-1692-1697).

Pour bien comprendre cette affaire, il faut se persuader que les hommes du XVIIe siècle étaient loin d'avoir pour leurs grands contemporains l'admiration pieuse que la postérité leur a vouée; Bossuet lui-même, que l'on aime tant à se représenter comme ayant été le véritable type de l'époque, n'était nullement apprécié à sa juste valeur, même par le roi; ses auditeurs estimaient qu'il ne faisait pas assez parade de beau langage, de fine rhétorique et de préciosité (comme Fléchier), ou encore qu'il ne savait pas éveiller suffisamment la curiosité (comme Bourdaloue) par ces portraits que recherche toute société aristocratique, affolée de médisance (1).

On pourrait croire que Boileau a été un maître universellement respecté, si l'on se bornait à examiner son influence sur les œuvres de premier ordre; La Fontaine, Molière et Racine lui doivent beaucoup, suivant l'opinion de Brunetière (2); mais il ne faut pas juger un siècle par les personnages qui seuls ont survécu; ils sont, bien souvent, en contradiction avec les tendances les plus communes, et ils sont devenus immortels surtout à cause de cette contradiction.

Nous nous figurons assez volontiers que les contemporains de Boileau auraient été heureux d'être

(1) BRUNETIÈRE. *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 6e série, pp. 205-206.
(2) BRUNETIÈRE. *loc. cit.*, pp. 164-165.

affranchis par lui du joug de Chapelain : « Jusqu'aux *Satires* de Boileau, qui ne parurent pour la première fois qu'en 1665, on bâilla sur *la Pucelle,* mais on se cacha de bâiller; et tout en bâillant, on déclara que l'ouvrage était d'ailleurs parfaitement beau (1). » Chapelain avait été si longtemps regardé comme étant le maître incontesté des lettres françaises que beaucoup de gens bien élevés étaient froissés de le voir vilipender par un petit parvenu et qu'ils attendaient une occasion favorable pour prendre part à une guerre contre le critique. Elle est très importante, en effet, l'observation de Brunetière, qui regarde Boileau comme un représentant de l'esprit bourgeois s'opposant « à l'esprit des salons et des ruelles (2). » Ce ne fut pas d'ailleurs sans peine que Boileau entra à l'Académie, qui était la citadelle des amis de Chapelain (3).

Le goût français est demeuré fidèle aux principes de Boileau : nous estimons avant tout, comme lui, le bon sens, la clarté, le naturel du langage; nous redoutons les excès de l'imagination; nous apprécions une manière de se tenir à mi-chemin entre la recherche et le parler populaire. Les peuples étrangers furent frappés d'une si grande admiration pour cette littérature qu'ils s'efforcèrent, durant longtemps, de plier leur génie aux règles françaises (4).

---

(1) Brunetière, *Evolution des genres,* p. 79.
(2) Brunetière, *op. cit.,* p. 92.
(3) H. Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes,* p. 151.
(4) Brunetière, *Etudes critiques,* 6e série, pp. 189-190.

Pour se rendre un compte parfaitement exact des raisons qui provoquaient le respect, un peu superstitieux, de Boileau pour les anciens, il faut se reporter à la méthode que Le Play conseillait de suivre pour constituer une science qui permît d'éclairer les hommes s'occupant de réformer nos sociétés contemporaines.

Le Play avait le plus profond mépris pour toutes les discussions abstraites relatives aux principes des gouvernements ; il voulait que l'on procédât à des enquêtes en vue de déterminer : quelles sont les nations prospères, et, pour chacune de ces nations, quels sont les principes qui, au cours de l'histoire, ont assuré sa grandeur ; il aurait voulu que les Français introduisissent chez eux « les modèles excellents » que l'on parvenait ainsi à découvrir pour la constitution de la famille, l'organisation du travail et la hierarchie politique. Notre esprit est ainsi fait que nous raisonnons beaucoup plus par analogies que par syllogismes ; nous ne comprenons parfaitement un principe qu'après avoir pu évoquer une représentation très claire du système dont il prétend donner une définition scolaire ; et nous sommes toujours disposés à admettre qu'il y aurait bénéfice à reproduire chez nous des choses qui existent dans un pays ayant obtenu récemment un grand prestige dans le monde, pour une cause quelconque : c'est ainsi que tant d'institutions nous sont venues d'Angleterre, d'Amérique et, plus récemment, d'Allemagne.

Les hommes de la Renaissance et de la Réforme avaient déjà procédé de cette manière; ils avaient

acquis une si grande familiarité avec les antiques littératures qu'ils pouvaient croire posséder une connaissance expérimentale : les premiers des mœurs grecques, les seconds des mœurs apostoliques. Ils avaient demandé à leurs contemporains de les suivre dans cette restauration du passé; Ronsard n'estimait pas plus difficile de faire revivre le génie hellénique que Calvin ne jugeait difficile de devenir un disciple de saint Paul (1). L'échec de ces deux tentatives ne prouvait nullement contre le principe, car on pouvait se demander si cet échec ne provenait point d'une exagération des réformateurs. Des modèles, pour excellents qu'ils soient, ne sont jamais que des modèles, dont il faut apprendre à se servir avec art.

Les jansénistes acquirent une grande popularité, qui n'est pas sans étonner plus d'un auteur moderne, mais qui s'explique très facilement quand on se reporte aux indications précédentes. Ils croyaient possible de remonter jusqu'à saint Augustin, en refoulant toutes les sottises et les impuretés qu'avaient introduites, suivant leur sévère jugement, soit les docteurs des temps d'ignorance, soit les casuistes courtisans; saint Augustin, tout nourri des traditions classiques, semblait plus facile à atteindre que les premiers disciples du Christ. L'immense succès obtenu par les *Provinciales* (1656-1657) sembla prouver que le public était disposé à recevoir

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 4e série, 3e édition, p. 170.

une telle direction augustinienne. Suivant Brunetière, La Fontaine et Molière furent les seuls écrivains notables qui échappèrent complètement à cette influence; elle se fit sentir sur le jésuite Bourdaloue, dont les sermons auraient pu être signés plus d'une fois par Port-Royal (1).

Pourquoi une réforme intelligente de la littérature ne pourrait-elle pas réussir comme avait réussi, semblait-il, celle de la morale ? Dans les deux cas, il s'agissait de combattre les infiltrations italiennes et espagnoles ; les écrivains français avaient beaucoup trop admiré le cavalier Marin, qui avait excellé dans le bavardage précieux, « l'auteur de cet *Adone* que Chapelain lui-même avait débuté par louanger dans une préface mémorable », et Gongora « dont le nom est devenu synonyme d'emphase et de galimatias (2).» Boileau, voulant imposer à ses contemporains, hallucinés par de tels modèles, le naturel et le bon sens, leur proposait « les modèles excellents » que présentait la littérature ancienne. On peut soutenir que Boileau reprenait une conception de Ronsard et qu'il a

---

(1) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, pp. 164-165. — Sainte-Beuve dit que Bourdaloue usait fort dans la pratique « des maximes de la pénitence restaurée par Port-Royal » et que ses sermons satisfaisaient pleinement les amis des solitaires (*Port-Royal*, tome II, pp. 155-156) ; et ailleurs, parlant du sermon sur le petit nombre des élus, il écrit : « Je le demande, que disait autre chose M. de Saint-Cyran à saint Vincent-de-Paul, qui pourtant, à ce qu'il paraît, s'en choquait comme d'un échec porté à l'efficace des sacrements ? » (p. 190).

(2) BRUNETIÈRE, *Evolution des genres*, p. 88.

abondé dans le sens des « réformateurs » de la Pléiade qu'il a cependant cruellement jugés (1); mais il reprenait l'œuvre de ses prédécesseurs, comme Port-Royal reprenait celle de Calvin, en croyant faire quelque chose de tout à fait différent et en rendant la réforme acceptable aux Français.

Tous les grands écrivains du XVIIe siècle furent avec Boileau, quand éclata la querelle des anciens et des modernes, tandis que Perrault était un infatigable défenseur des mauvais auteurs que Boileau a tués : Chapelain, Cotin, Saint-Amant. L'esthétique de Boileau gênait trop les médiocres pour qu'elle pût être acceptée par des gens habitués à une grande liberté d'allures (2). On est quelque peu étonné, au premier abord, de rencontrer parmi les partisans des modernes un homme aussi savant que Bayle; mais il ne faut pas oublier que Bayle manquait de goût, qu'il avait conservé tous les défauts du siècle précédent et qu'il était fort indifférent à la valeur littéraire des livres qu'il lisait (3) ; on a eu tort d'expliquer son attitude par un sentiment d'hostilité pour une esthétique protégée par Louis XIV (4).

Les gens du monde tenaient naturellement pour

---

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, pp. 45-46 et p. 104.

(2) BRUNETIÈRE, *Etudes critiques*, 5e série, p. 190.

(3) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, pp. 121-132. Il est particulièrement curieux que Bayle n'ait pas compris combien l'ancienne obscénité était devenue déplaisante pour ses contemporains.

(4) H. RIGAULT, *op. cit.*, p. 233.

les modernes en raison de causes qui se rencontrent encore aujourd'hui à la base de toutes les déterminations de ces personnages : «Ces juges mondains ont l'horreur instinctive de tout ce qui est grave et sérieux. L'art n'est qu'un amusement ou un passe-temps pour eux (1). » Les femmes prirent, presque toutes, le parti de Perrault ; la dixième satire de Boileau fut peut-être provoquée par la mauvaise humeur que lui occasionnait leur opposition ; son ennemi, au contraire, célébra avec enthousiasme des juges aussi indulgents ; Brunetière estime que la femme a eu une influence très fâcheuse sur notre littérature, en l'éloignant de traiter avec le sérieux qu'elles comportent, les questions vraiment graves de la vie (2).

Perrault, en distribuant avec largesse des brevets d'immortalité, ne pouvait faire autrement que d'augmenter beaucoup le nombre de ses amis; voici un exemple de ses décisions littéraires (3) :

> Combien seront chéris par les races futures,
> Les galants Sarrazins et les tendres Voitures,
> Les *Molières naïfs*, les Rotrous, les Tristans,
> Et cent autres encor, délices de leur temps !

Il n'est donc pas étonnant que Perrault eût pour lui les gazettes littéraires et la très grande masse des gens

---

(1) BRUNETIÈRE, *Evolution des genres*, p. 127.

(2) (BRUNETIÈRE, *op. cit.*, p. 128. — Madame de Sévigné, l'abbesse de Fontevrault, madame de Longueville, la princesse de Conti furent parmi les défenseurs des anciens (H. RIGAULT, *op. cit.*, pp. 242-243, p. 248 et p. 259).

(3) H. RIGAULT, *op. cit.*, p. 146.

qui se piquaient de lettres. Le *Journal de Trévoux* nous fournit les renseignements les plus précieux sur les tendances du temps; les jésuites n'avaient aucune raison d'être agréables à Perrault dont le frère, docteur en Sorbonne, avait soutenu Arnauld ; Boileau fit de grands efforts pour obtenir les bonnes grâces de jésuites influents, mais il ne put les gagner à sa cause (1). On aurait pu supposer cependant que des gens faisant profession d'humanisme auraient été pour les anciens ; mais toutes les fois que les jésuites ont eu à prendre position en France, ils ont toujours soutenu le parti de la médiocrité, parce qu'ils sont ainsi assurés d'avoir de leur côté le plus grand nombre des gens du monde. Ils avaient défendu la médiocrité morale contre les jansénistes; on leur a souvent reproché d'avoir popularisé la médiocrité en dévotion ; leur éducation si vantée semble avoir eu pour résultat de développer la médiocrité de caractère chez leurs élèves ; leurs collèges qui ont été célèbres comme *boîtes à examens,* recherchent la médiocrité scientifique; — ils voulourent défendre la médiocrité littéraire contre Boileau.

La défaite de Boileau devait donc être complète. « Il put voir tout autour de lui la *préciosité* renaître, et, dans les ruelles transformées en salons, les Fontenelle et les Lamotte reprendre la tradition des Balzac et des Voiture. Ce sera bien autre chose encore, quelques années plus tard, quand la marquise de Lambert

(1) H. Rigault, *op. cit.*, p. 229, p. 231.

et après elle Mme de Tencin seront devenues des puissances. Les premières années du XVIIIe siècle rappelleront à cet égard les premières années du XVIIe (1) ». Suivant Fontenelle, Mme de Tencin et l'abbé Trublet, Lamotte était l'un des plus beaux génies que la France eût possédés, et voici un exemple de la poésie philosophico-scientifique de Lamotte admirée par Fontenelle (2) :

La substance de ce vide
Entre ce corps supposé
Se répand comme un fluide ;
Ce n'est qu'un plein déguisé.

La revanche de Boileau a été complète — mais de nos jours seulement; et ce ne fut pas d'ailleurs sans peine, car les romantiques l'avaient attaqué avec violence et avaient même prétendu réhabiliter quelques-unes de ses victimes. Proudhon, par contre, ne lui ménage pas son admiration, séduit qu'il est « par l'intégrité de sa raison » (3). Je crois que cette revanche doit être expliquée par des causes qui tiennent bien plutôt à la matière de la littérature qu'au contenu de la pensée.

Une révolution moderne a établi une scission fon-

---

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, pp. 109-110.

(2) H. RIGAULT, *op. cit.*, p. 366 et p. 161.

(3) PROUDHON, *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, tome III, p. 390. Proudhon dit que la gloire de Boileau reparaît « à mesure que la nouvelle génération se débarrasse de la scrofule romantique » (tome VI, p. 125).

damentale entre deux groupes d'écrivains : les uns se vantent d'être devenus de *bons ouvriers des lettres;* ils se sont formés par un long apprentissage et ils travaillent extraordinairement leur langue; — les autres ont continué à écrire rapidement selon le goût du jour. Brunetière définit fort heureusement le style d'un auteur « l'espèce de maîtrise que le génie exerce sur la matière de l'art d'écrire » et il ajoute : « Toutes les grandes révolutions littéraires sont des révolutions de la langue. Chez nous, en France, a bien regarder l'histoire de notre littérature, c'est la langue d'abord et en définitive, que tous les novateurs ont révolutionnée dans son fonds : Ronsard, Malherbe, Boileau, Jean-Jacques, Chateaubriand, Victor-Hugo (1). » La langue contemporaine est devenue d'autant plus difficile à manier qu'elle a abandonné les expressions vagues pour faire appel à des images bien déterminées.

Nos artistes contemporains de style sont les vrais successeurs de ce Boileau si longtemps méprisé : « Dans ce bourgeois, dit Brunetière, il y a un artiste, je veux dire un *remarquable ouvrier* et un *théoricien scrupuleux* de son art... Si quelqu'un a senti le prix de

---

(1) BRUNETIÈRE, *Etudes critiques*, 2e série, 5e édition, p. 269. Il estime que l'on peut raisonner de la même manière pour la peinture et qu'en général « les grandes révolutions de l'histoire de l'art sont des révolutions dans le matériel même de l'art » et que notamment « c'est la technique proprement dite et peut-être uniquement que Raphaël a modifiée » au cours de sa carrière, en passant d'une manière à une autre.

la forme en poésie, c'est Boileau... C'est ce qui peut servir à rendre raison de l'estime singulière que Boileau... a toujours professée pour Voiture. Il attendit qu'il fût mort pour en déclarer les jeux de mots insipides, dans sa *Satire sur l'Equivoque;* et, en attendant, il lui savait gré d'avoir extrêmement travaillé ses ouvrages (1). »

Les hommes qui travaillent avec un patient labeur leurs écrits s'adressent volontairement à un public restreint; les autres écrivent pour les cafés-concerts et pour les journaux; il y a maintenant deux clientèles bien séparées et deux genres de littératures qui ne se mêlent guère. Aujourd'hui, on a peine à comprendre la grande valeur que nos pères attribuaient à Béranger. Béranger fut un intermédiaire entre Parny et les chansonniers de cafés-concerts; la position moyenne qu'il occupait ne correspond plus du tout à nos habitudes littéraires actuelles (2); nous

---

(1) BRUNETIÈRE. *Evolution des genres,* pp. 105-108. On sait que la *Satire sur l'Equivoque* a été imprimée seulement après la mort de Boileau.

(2) « Pour le style et pour les mœurs, je parle ici des mœurs poétiques, c'est simplement un disciple de Voltaire et de Parny ; aucune qualité propre ne le distingue, si ce n'est peut-être la fatigue et l'obscurité de ses vers. Ses plaisanteries et ses gaudrioles sont, en général puisées à deux sources suspectes, l'impiété et l'obscénité... Béranger est sérieux, point naïf, souvent tendre et forcé, jamais aviné. » (PROUDHON, *op. cit.*, tome IV, p. 171). — Suivant Renan, les poésies de Béranger ne seraient, le plus souvent, que des amplifications d'écolier, qui demeurent dans les « limbes de la vulgarité » (*Questions contemporaines,* p. 465 et p. 473).

voulons que l'on soit un poète préoccupé de son art ou un arrangeur de refrains vulgaires pour l'*Eldorado;* ses maîtres du XVIIIe siècle sont oubliés comme lui, parce que ce furent, eux aussi, de médiocres ouvriers.

Les conséquences de cette transformation furent très considérables sur la pensée moderne. Les petits pamphlets que Voltaire lançait contre le christianisme sont passés de mode; peu à peu, on est descendu des encyclopédistes à M. Homais et aux rédacteurs de la *Lanterne,* tandis que la littérature consacrée aux questions d'histoire religieuse devenait très grave et presque austère. L'immense succès obtenu par les premiers ouvrages de Renan tint à ce que celui-ci sut trouver rapidement le ton sérieux qui convenait au sujet d'après nos idées contemporaines (1). On a cru souvent que l'esprit voltairien avait disparu le jour où la bourgeoisie avait cru nécessaire à ses intérêts de se mettre à la remorque de l'Eglise; c'est là une explication idéologique et souverainement superficielle : l'esprit voltairien a disparu quand une révolution littéraire a rendu ridicule l'outillage qu'employait Voltaire. On trouverait peu d'exemples aussi remarquables pour montrer l'influence que la matière exerce sur la pensée.

---

(1) On pourrait se demander si Renan ne s'est pas beaucoup inspiré de Rousseau, qui parle du christianisme d'une manière si différente de celle de ses contemporains et dont le style est si prodigieusement travaillé.

II

La querelle des anciens et des modernes a eu des conséquences qui dépassèrent infiniment le domaine de l'art. La société française — fière de ses conditions nouvelles d'existence et maintenant persuadée qu'elle avait atteint ou même dépassé les plus fameux temps célébrés par les historiens — estima qu'elle n'avait plus de modèles à aller chercher dans d'autres pays. C'était elle qui devait désormais servir de modèle à tous les peuples policés; c'était son goût qui déciderait seul de la valeur des ouvrages de l'esprit; elle entendait jouir, en toutes choses, des fruits de sa civilisation propre, sans être censurée par personne.

A la fin du XVIIe siècle, les questions religieuses qui avaient passionné le pays, laissaient tout le monde indifférent, à ce point que Bossuet et Fénelon gardèrent dans leurs papiers des ouvrages importants de controverse; les sermons de Massillon ne roulent que sur la morale (1). On a supposé souvent que les persécutions exercées contre les jansénistes et les querelles assez vaines du quiétisme avaient eu une influence sur cette décadence des idées religieuses (2); je ne crois pas que cette explication soit satisfaisante.

---

(1) BRUNETIÈRE, *Etudes critiques* 5e série, pp. 162-163. Brunetière appelle même cette morale une *morale toute laïque*.

(2) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, pp. 217-224.

Durant les quinze dernières années du XVIIe siècle, tout le monde était à la joie de vivre; jadis le jansénisme avait fourni un moyen de soulever les problèmes de la destinée chrétienne, de combattre les solutions apportées par les casuistes prônant la religion facile et de justifier une discipline austère (1); maintenant on voulait largement profiter du bonheur que permettait l'ère nouvelle, le jansénisme fut dès lors trouvé fort ennuyeux; le nombre de ses protecteurs diminuant dans la haute société, Port-Royal fut abandonné à la fureur de ses ennemis. Je ne crois donc pas qu'il faille attribuer aux persécutions contre les jansénistes l'abaissement du niveau moral; je comprends la relation tout à rebours. Il demeura cependant quelques familles qui conservèrent les vieilles mœurs et affectèrent une moralité archaïque avec d'autant plus de morgue qu'elles étaient plus isolées; dans ces familles, le jansénisme demeura comme une protestation souvent fanatique.

Tout le monde fut alors scandalisé, non seulement de la dissolution des mœurs féminines, mais encore de l'indulgence avec laquelle la haute société traitait les émancipées. « Mademoiselle de la Force [qui s'était affichée comme la maîtresse du comédien

---

(1) En un mot la réforme morale du jansénisme n'aurait pas été la conséquence de sa théologie; ce serait le rapport inverse qui serait vrai. Telle me paraît avoir été l'opinion de Renan (*Saint-Paul*, p. 486 et *Nouvelles études d'histoire religieuse*, pp. 472-473). On comprend quelle importance a cette transposition au point de vue du matérialisme historique.

Baron] tout autant qu'avec les Vendôme, était familière avec les princesses de Conti (1). » Dans une lettre du 19 novembre 1696, Dubos dit à Bayle que les dames veulent avoir pour laquais non plus des enfants, mais « les plus grands garçons et les mieux faits », qu'elles n'ont plus de suivantes, mais des valets de chambre (2).

Boileau eut le courage d'attaquer les femmes; mais sa satire causa un scandale énorme; Arnauld, qui était en Belgique et vivait sur d'anciennes idées, approuva la rigueur du poète; mais ses amis le prévinrent que son approbation produisait le plus mauvais effet (3). Je suppose que Bossuet se prononça contre Boileau, parce qu'il sentit le danger de braver ouvertement l'opinion de la bonne société; on sait que Bossuet a été, plus d'une fois, accusé de complaisance pour les mœurs des grands; ces complaisances tenaient, suivant Brunetière, à ce que Bossuet avait seulement « traversé ou cotoyé le monde » et n'y avait pas vécu comme Pascal : « Des choses du monde et de la cour, Bossuet n'a jamais vu que ce qu'on lui en a laissé voir ou fait voir (4). »

---

(1) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 210. Le roi la contraignit cependant à s'enfermer dans un couvent de 1702 à 1713 : elle mourut en 1724.

(2) Dubos signale que le changement des mœurs s'est produit depuis environ dix ans; la consommation d'eau-de-vie a quadruplé et la passion du jeu est devenue extraordinaire (BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, pp. 210-211).

(3) RIGAULT, *op. cit.*, pp. 259-260.

(4) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 6e série, pp. 202-203. — Il estime que « Bossuet a gardé toute sa vie de son édu-

Il est très remarquable que Bayle eût conservé du christianisme une conception pessimiste de l'homme, en sorte que Brunetière a pu dire qu'il avait maintenu la morale religieuse en la déchristianisant; suivant Bayle, l'homme doit résister aux instincts, ce qui paraîtra scandaleux plus tard; avec Fénélon, l'idée de la bonté de l'homme entre dans la haute littérature (1) et elle correspondait si bien aux tendances profondes des contemporains que l'optimisme ne devait pas tarder à dominer partout. On peut dire qu'à la fin du XVIIe siècle la terreur du péché, le respect de la chasteté et le pessimisme disparaissaient à peu près en même temps ; le christianisme s'évanouissait donc (2).

Cette société ne pouvait se passer d'une philosophie, parce qu'elle avait reçu des générations précédentes l'habitude de beaucoup raisonner, et, particulièrement, celle d'appliquer, en toutes questions, des raisonnements juridiques : c'est ainsi que les discussions sur la grâce, sur la prédestination, sur les sacrements, avaient pu occuper pendant un demi-siècle une place si prépondérante dans l'histoire de la France. Une telle société n'aurait pu s'abandonner à son bonheur sans chercher à justifier sa conduite;

---

cation de lévite un fond de timidité, d'inexpérience et de gaucherie même. »

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 5e série, pp. 157-158 et pp. 180-181.

(2) Sur le rôle de ces trois éléments, cf. ce que j'ai dit dans *Le système historique de Renan*, pp. 57-61.

elle était donc obligée de prouver qu'elle avait le droit de ne pas suivre les anciennes maximes; car si elle n'avait pu donner cette preuve, n'aurait-on pas dû la comparer à un fils de famille qui, trop pressé de jouir de l'héritage paternel, dévore les ressources du lendemain ? On fut donc très heureux de trouver des avocats habiles qui établirent doctoralement qu'on avait raison de s'amuser sans souci des conséquences (1). Ce fut l'origine de la doctrine du progrès; — Fontenelle eut le mérite de révéler à ses contemporains la possibilité d'une telle philosophie.

Nul ne songeait à contester que sous Louis XIV les conditions de la vie ne fussent devenues bien plus douces pour les hautes classes qu'elles ne l'avaient été sous le roi précédent. Dès lors on avait le droit de se poser les questions suivantes : pourquoi les forces qui avaient produit cette amélioration, ne seraient-elles pas des forces résultant de la nouvelle constitution des sociétés, par suite aussi naturelles que celles du monde physique ? pourquoi, si elles continuaient à agir, ne donneraient-elles pas un mouvement accéléré dans le monde social comme la pesanteur en produit un dans le monde matériel ?

---

(1) Il n'est pas inutile d'observer que le besoin d'une apologie était d'autant plus indiqué que des signes de décadence économique se faisaient sentir à l'époque où Perrault écrivait ses *Parallèles*. Le prix des terres commençait à être en baisse et cette baisse devait continuer bien au delà encore du règne de Louis XIV. (D'Avenel, *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*, tome I, pp. 387-388.

pourquoi, s'il en est ainsi, se préoccuper du sort de nouvelles générations qui sont destinées à posséder automatiquement un sort bien supérieur à celui dont on jouit aujourd'hui? Brunetière a très bien observé que l'idée de la stabilité des lois de la nature est un élément de la théorie du progrès (1); mais il faudrait encore savoir si cette idée est venue de la physique ou bien si elle ne doit pas s'expliquer uniquement par des raisons historiques; c'est cette deuxième hypothèse qui me semble être la plus vraisemblable.

Les contemporains de Fontenelle (qui popularisa cette idée de la stabilité des lois naturelles) étaient surtout frappés de voir à quel point la majesté royale avait pu s'élever au-dessus des accidents, d'une manière qui semblait définitive; ils étaient assez disposés à rapporter tous les mouvements sociaux aux impulsions que la société recevait de l'autorité royale; ils devraient donc regarder les institutions royales comme étant une force constante qui ajoutait chaque jour quelque nouvelle amélioration aux améliorations déjà acquises. La conception d'une accélération devait donc s'imposer à eux d'une manière à peu près évidente et nécessaire. On peut même se demander si la loi de l'accélération des graves ne s'était présentée à Galilée par suite d'analogies politiques; déjà de son temps la puissance des monarques était devenue assez absolue pour qu'on pût y voir un type de force constante (2).

---

(1) Brunetière, *loc. cit.*, pp. 139-240.

(2) Il se peut que l'idée d'accélération, après être des-

Suivant Brunetière, l'idée du progrès dépendrait beaucoup de deux importantes thèses cartésiennes relatives à la science : la science ne se sépare point de la pratique et la science va toujours en croissant (1). Il semble, en effet, que de telles prémisses on doive conclure immédiatement à un progrès indéfini; mais je pense qu'on se trompe lorsqu'on attribue à ces thèses la portée scientifique que pourrait leur donner un écrivain moderne; elles n'avaient, au XVIIe siècle, que la valeur qui résultait des raisons politiques sur lesquelles l'esprit les pouvait fonder, en sorte que leur importance historique doit se mesurer en partant de l'observation des phénomènes politiques.

Dès le temps de Descartes, on voyait bien que les gouvernements de nouveau modèle, avec leur pouvoir concentré et leur administration régulière, étaient en mesure d'exécuter leurs plans d'une manière à peu près exacte et qu'ils pouvaient ainsi réaliser l'union de la théorie et de la pratique. D'autre part, la puissance royale semblait infinie; on avait vu, depuis la Renaissance, tant de changements extraordinaires se produire suivant le caprice du souverain — notam-

---

cendue de la politique à la physique, ait ensuite parcouru le chemin inverse, en sorte que la théorie de la chute accélérée des graves, due à Galilée, ait contribué à préciser l'idée de progrès. On peut observer un phénomène analogue à propos des hypothèses évolutionnistes : elles sont nées dans la philosophie de l'histoire, mais elles ne se sont imposées aux historiens d'une manière impérieuse qu'après une excursion à travers la biologie.

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 4e série, p. 122.

ment en matière religieuse — qu'on devait croire que rien n'était impossible à la royauté; la science ne pouvait jamais manquer à des princes qui avaient ainsi affirmé la plénitude de leur droit divin; la science devait donc croître toujours en même temps que le pouvoir de ceux qui en avaient besoin pour régner. Après la révocation de l'édit de Nantes, ces considérations étaient encore bien plus fortes qu'au temps de Descartes; la querelle des anciens et des modernes éclata deux ans après ce grand événement qui manifestait, d'une manière si éclatante, l'omnipotence royale.

Je ne conçois pas non plus l'influence de la vulgarisation, dans cette histoire, tout à fait comme Brunetière ; d'après celui-ci, les hommes du XVIIe siècle finissant auraient été émerveillés de savoir tant de choses ; au lieu de s'occuper, comme leurs pères, du soin de leur conscience, ils auraient préféré la science à la religion (1) et abandonné les points de vue de Bossuet pour ceux de Fontenelle. J'estime que la vulgarisation scientifique a une très grande place dans la formation de la philosophie nouvelle ; mais elle n'a pas eu une influence directe : le goût pour la vulgarisation a surtout contribué à établir un lien étroit entre la pensée des gens du monde et le cartésianisme. Il résulta de ce fait que la querelle littéraire sur les anciens et les modernes prit une portée qu'on n'aurait pu, tout d'abord, lui soupçonner ; elle

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 5e série, p. 225.

devint un moment de l'histoire de la philosophie. Fontenelle, qui était à la fois un bel esprit partisan des modernes, un très habile vulgarisateur et un cartésien fanatique, put ainsi exercer sur la marche des idées une action qui est en singulière contradiction avec sa médiocrité.

Pour bien comprendre cette question, il faut nous arrêter un instant et jeter un coup d'œil rapide sur le cartésianisme, en recherchant les raisons qui ont pu le faire devenir une philosophie des gens du monde. Nous avons là un exemple fort remarquable de l'adoption d'une idéologie par une classe qui y trouve des formules capables d'exprimer ses tendances. Il y a peu de phénomènes plus importants que de telles adoptions, pour le vrai philosophe qui étudie les doctrines au point de vue du matérialisme historique. Le créateur d'un système opère comme un artiste qui interprète avec une extrême liberté ce qu'il observe autour de lui ; si ce système a des points d'attache suffisamment nombreux avec les idées courantes, il peut durer et devenir la doctrine favorite d'une génération ultérieure, qui y trouvera peut-être tout autre chose que ce qui avait plu aux contemporains. C'est sur cette adoption que se constitue le jugement définitif de l'histoire; ce jugement bouleverse, très souvent, l'ordre des valeurs que les premiers disciples avaient attribuées aux diverses parties de la doctrine ; il peut mettre au premier plan ce que ceux-ci avaient regardé comme secondaire.

Le règne de Descartes commença assez tard, et

Brunetière dit même que « l'influence du cartésianisme au XVIIe siècle est l'une des inventions, l'une des erreurs dont Victor Cousin a jadis infesté l'histoire de la littérature française (1)». Pendant longtemps les grands théologiens ne semblent même pas avoir compris quel rôle devait jouer la philosophie cartésienne. Ils voyaient que les gens du monde incrédules (que l'on nommait *libertins*) n'étaient nullement sensibles aux arguments employés par la scolastique pour prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; ils pensaient que les raisons cartésiennes auraient plus de succès ; c'est à ce point de vue que s'est placé Bossuet dans sa lettre du 21 mai 1687 à un disciple de Malebranche et dans celle du 18 mai 1689 à Huet (2). Une fois les principes fondamentaux acceptés, les théologiens estimaient que l'ensemble de la religion ne présentait plus de très grandes difficultés.

Il est très probable que Pascal a écrit les *Pensées* contre les cartésiens (3). Il n'était pas professionnel en théologie et n'avait, par suite, nulle confiance dans les démonstrations scolastiques ; mais il n'appréciait pas les théories de Descartes plus que celles de la Sorbonne; c'est qu'il se plaçait sur le terrain de l'ex-

---

(1) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 46.

(2) SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, tome V, p. 367. BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 47. Bossuet dans cette deuxième lettre, paraît regarder Descartes comme ayant suivi les Pères de l'Eglise sur beaucoup de points ; Brunetière estime que c'est un jugement assez exact (p. 49).

(3) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 4e série, pp. 144-149.

périence religieuse ; celle-ci exige qu'il y ait un *Dieu toujours présent* et il voyait que le cartésianisme ne connaissait qu'un *Dieu absent*. Les raisons que Bossuet croyait suffisantes pour vaincre l'athéisme paraissaient très faibles à Pascal; c'est que l'évêque jugeait de tous les hommes comme de lui-même et ne voyait pas l'extrême différence qui existe entre le prêtre vivant au milieu des sacrements et le laïc.

Le prêtre pieux, réalisant journellement une expérience religieuse, est porté à trouver convaincantes des raisons qui paraissent faibles à l'homme qui, vivant dans le monde, est placé loin de cette expérience. Pascal écrit pour des gens qui ont gardé une bonne partie des mœurs du XVIe siècle ; ces *nouveaux païens*, violents, impérieux, capricieux, n'étaient pas cependant complètement fermés à toute possibilité de retour au christianisme, parce qu'ils regardaient le miracle comme étant une chose très possible ; or, le miracle est une expérience matérielle de la présence divine dans le monde. Le miracle séduit fort l'esprit de Pascal, mais il ne peut trouver place dans le cartésianisme, qui prétend tout soumettre à une mathématique universelle.

Descartes semblait encourager ceux qui regardent cette expérience comme impossible et de là vient la phrase souvent citée : « Je ne puis pardonner à Descartes ; il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie (1), pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu

(1) *Philosophie* veut dire *physique ;* ce sens existe encore en Angleterre.

s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement ; après cela il n'a plus que faire de Dieu » (fragment 77 dans l'édition Brunschvicg).

Sainte-Beuve a très bien compris que c'est en éloignant l'homme de Dieu que la philosophie du XVIIIe siècle combattra Pascal ; à ces yeux, c'est Buffon qui, en créant une science de la nature, a le plus complètement réfuté Pascal (1). Nous savons que Diderot a étudié avec passion l'histoire naturelle dans l'espoir de rendre Dieu tout à fait inutile (2). On saura gré alors à Descartes d'avoir préparé la voie aux encyclopédistes, en réduisant Dieu à fort peu de chose, tandis qu'on cherchera à abaisser Pascal. Condorcet excellera dans l'art de rendre un grand génie ridicule, tout en le couvrant de fleurs : « Pascal, dit Sainte-Beuve, est présenté comme victime d'une superstition sordide ; sa piété vive et tendre disparaît sous l'étalage des bizarreries ; l'*amulette* tant répétée date de là (3). »

Il ne me paraît point que les admirateurs contemporains de Pascal soient toujours fort heureux dans leur manière de l'interpréter ; ainsi, Brunetière veut que Pascal ait cherché à abaisser la raison (4). Il ne

---

(1) SAINTE-BEUVE, *op. cit.*, tome III, p. 414.
(2) J. REINACH, *Diderot*, p. 170.
(3) SAINTE-BEUVE, *loc. cit.*, p. 412.
(4) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 147.

faut pas confondre l'emploi scientifique de la raison avec ce qu'on nomme généralement le *rationalisme;* c'est cette pratique frustratoire que Pascal attaque sans merci, non seulement parce qu'il est chrétien, mais aussi parce que son esprit ne peut admettre l'emploi mal entendu de méthodes imitées des mathématiques dans les questions morales : « J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites ; et le peu de communication qu'on en peut avoir m'en avait dégoûté. Quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que ces sciences abstraites ne sont pas propres à l'homme, et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant » (fragment 144). Il faut entendre par là qu'aux yeux de Pascal les sciences mathématiques forment un îlot fort restreint dans l'ensemble des connaissances et qu'on s'expose à une infinité d'erreurs en essayant d'imiter les raisonnements mathématiques dans les études morales.

L'esprit éminemment rigoureux de Pascal était froissé par les procédés fantaisistes et parfois charlatanesques employés par les cartésiens pour se donner l'air d'expliquer le monde. Il parle avec un souverain mépris des *Principes de la philosophie* qu'il rapproche des thèses de Pic de la Mirandole *de omni re scibili* (fragment 72); — il écrit cette ligne méprisante : « Descartes inutile et incertain » (fragment 78) ; — et encore : « Il faut dire en gros : Cela se fait par figure et mouvement, car cela est vrai. Mais de dire quels et *composer la machine,* cela est ridicule. Car cela est inutile et incertain et pénible. Et quand

cela serait vrai, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine » (fragment 79).

C'est au nom de la véritable science que Pascal proteste contre une prétendue physique qui était seulement propre à satisfaire la curiosité des gens du monde. Plus tard, Newton se placera au même point de vue que Pascal et il invitera les géomètres à ne point faire d'hypothèses pour expliquer la gravitation. Nous savons que cette réforme newtonienne souleva beaucoup d'objections ; et il ne manque pas même aujourd'hui de *gens éclairés* pour déplorer notre ignorance sur les *causes des lois* de la mécanique céleste. Pascal n'avait point encore la ressource de dire à ses contemporains : La preuve que toute votre prétendue philosophie est vaine et ne vaut pas une heure de peine, c'est que je résous sans elle tous les problèmes astronomiques (1). Il ne pouvait opposer aux illusions, qu'il voyait si répandues autour de lui, que la protes-

---

(1) Newton a exprimé au moins deux fois l'incompétence de la science en présence des mécanismes cartésiens : « Virium causas et sedes physicas jam non expendo » ; — « Rationem harum gravitatis proprietarum nondum potui deducere et hypotheses non fingo. » Cependant il n'osait pas nier complètement l'intérêt que présentent des considérations sur de telles causes ; on en trouve la preuve dans une lettre à Boyle et dans une autre à Bentley (Stallo, *La matière et la physique moderne*, p. 31 et pp. 34-35). Ce sont les successeurs qui, pourvus d'un instrument excellent et ne voyant plus l'intérêt de la *philosophie cartésienne*, s'émancipèrent complètement ; Côtes fit le premier une déclaration radicale ; dans sa lettre du 18 octobre 1760 (*à une princesse d'Allemagne*), Euler proteste encore contre cette simplification.

tation de l'homme de génie. Comme il écrivait pour lui seul, il ne se privait pas d'exprimer crûment toute la mauvaise humeur qu'il éprouvait en constatant l'enthousiasme provoqué par les belles et décevantes machines cartésiennes.

Il est souvent difficile de savoir à quelles formules Pascal serait arrivé, s'il avait pu conduire son travail à bonne fin; sa pensée demeure plus d'une fois obscure, ce qui a permis aux commentateurs de lui attribuer des opinions qui, très probablement, ne sont pas les siennes. Je ne trouve pas de grands mystères dans le fameux passage du fragment 233 que l'on a si souvent regardé comme un désaveu de la raison : « Suivez, dit-il aux *libertins* qui disent ne pas savoir comment ils pourraient parvenir à la foi, la manière par où [les croyants] ont commencé; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement, même, cela vous fera croire et vous *abêtira.* » Pascal oppose les pratiques de piété au bel esprit. Il est très probable qu'il emploie ici à dessein, en vue de renforcer cette opposition, une de ses expressions péjoratives que les libres-penseurs ont employées, à toutes les époques, pour discréditer la dévotion. Le *libertin* lui répond : « Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi ? dit Pascal. Qu'avez-vous à perdre ? Mais pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminuera les passions qui sont vos grands obstacles. » Il ne s'agit évidemment pas de rendre le *libertin* stupide, mais de l'amener à réfléchir avec sang-froid ; en effet Pascal a supposé, un peu plus haut, que le *libertin* se décide-

rait en faveur de la religion s'il pouvait librement apprécier les avantages du choix qui lui est proposé, mais que les passions le retiennent prisonnier de mauvaises habitudes. A la fin du fragment, il est question de la *bassesse* de la vie chrétienne, et je vois là une synonyme de l'*abêtissement :* « Vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices. » La question serait de savoir dans quelle mesure cette pratique dévote peut produire les effets qu'en attend Pascal ; peut-être était-elle vraiment efficace pour des hommes habitués à vivre dans une société où l'on faisait fanfaronnade d'incrédulité ; il s'agissait surtout de changer leurs fréquentations. En tout cas, cela ne comporte aucun mépris pour la raison.

Je ne puis découvrir dans le fragment 218 la moindre marque de l'indifférence avec laquelle Pascal aurait considéré les travaux faits par ses contemporains pour renouveler la théorie du mouvement planétaire. « Je trouve bon, dit-il, qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic, mais ceci...! Il importe à toute la vie de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle. » Pascal estime que les gens du monde auraient mieux employé leur temps à réfléchir sur les destinées d'outre-tombe qu'à disserter sur des problèmes astronomiques qui dépassaient leur compétence.

Si l'on prend les choses en gros, on voit clairement que Pascal était choqué du caractère superficiel des conceptions cartésiennes, qui sont infiniment mieux appropriées à la conversation qu'à la véritable science.

Mais pourquoi ce besoin de conversation scientifique ? C'est que les hommes du XVIIe siècle, ainsi que je l'ai dit plus haut, avaient été fort habitués à raisonner sur les causes. La science cartésienne n'était pas assez embarrassée de technique mathématique pour que des gens du monde, ayant reçu une bonne éducation libérale, ne pussent discuter avec les professionnels. Descartes était admirable pour improviser des explications soit des faits naturels connus, soit des expériences nouvelles qu'on lui soumettait; un homme d'esprit, familier avec les raisonnements cartésiens, pouvait trouver réponse à tout : c'est là ce qui constitue le caractère essentiel d'une bonne philosophie pour les habitués des salons.

Il me semble qu'on devrait établir un rapprochement étroit entre la physique cartésienne et les sophismes des casuistes. Dans un cas comme dans l'autre, on intercale entre l'homme et la réalité de grandes machines qui empêchent notre intelligence d'exercer ses fonctions propres; on invente des chimères très ingénieuses, qui ont un aspect plausible; on ruine la véritable raison au profit de la légèreté des *rationalistes* de bonne société.

En formulant sa fameuse règle du doute méthodique, Descartes n'avait fait qu'introduire dans la philosophie les habitudes de l'esprit aristocratique; Brunetière observe, très justement, que les écrivains d'origine noble ont fort peu de respect pour les traditions (1). Il semble bien que cette analogie du car-

(1) BRUNETIÈRE, *Evolution des genres*, p. 172.

tésianisme et du scepticisme cher aux gens de qualité n'ait pas été une des moindres raisons du succès de la nouvelle philosophie.

Les personnes étrangères aux procédés de la science expérimentale ne sont pleinement satisfaites que si l'on parvient à rattacher (d'une manière qui n'ait rien de choquant) les explications à quelques principes que leur bon sens accepte sans peine; elles ne s'aperçoivent pas qu'un tel procédé comporte une grande dose de tromperie. Taine cite comme caractéristique de l'esprit cartésien cette phrase de Malebranche : « Pour atteindre la vérité, il suffit de se rendre attentif aux *idées claires que chacun trouve en lui-même* (1). »

Ainsi les gens d'esprit ne manquèrent pas d'embrasser avec ardeur le cartésianisme quand il leur fut apporté; cette philosophie justifie, en effet, la prétention qu'ont eue toujours les hommes du monde de parler, avec une assurance imperturbable, de choses qu'ils n'ont pas étudiées — en raison de leurs *lumières naturelles.*

Environ trente ans après la rédaction des *Pensées,* Bossuet découvrit le danger que ce rationalisme bavard faisait courir à la religion : « Sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement (ce qui, réduit à certaines bornes, est très véritable), chacun se donne la liberté de dire : J'entends ceci et je n'entends pas cela... Sans égard à

(1) TAINE, *Ancien Régime,* p. 262. Cf. p. 242.

la tradition, on avance témérairement tout ce qu'on pense... Tant que le Père Malebranche n'écoutera que des flatteurs ou des gens qui, *faute d'avoir pénétré le fond* de la théologie, n'auront que des *adorations pour ses belles expressions,* il n'y aura point de remède au mal que je prévois (1). »

Cette lettre a une extrême importance pour nous, car elle nous montre l'évêque indigné par l'audace des gens qui traitent la théologie comme un sujet frivole ; ils s'attachent plus à la beauté du langage qu'aux raisons ; ils négligent d'approfondir les questions qu'ils veulent juger par le *bon sens.* Nous enregistrons donc ici une protestation contre la vulgarisation. Ainsi tout ce qui se rattache au cartésianisme, présente un même caractère, déjà reconnu par Pascal : c'est de la littérature qui ne conduit à rien d'utile ni de certain. L'élégance des expositions fait toute la valeur de cette philosophie.

Nous voyons encore, par les termes qu'emploie Bossuet, qu'il s'agit d'un fait tout nouveau ; l'auteur s'aperçoit qu'il se *prépare un grand combat* contre l'Eglise sous le nom de la philosophie cartésienne ; c'est en effet à cette époque que Fontenelle venait de publier son fameux livre sur la pluralité des mondes ; nous sommes au commencement du véritable règne de Descartes.

En y regardant de près, on reconnait sans peine que les conceptions fondamentales de la philosophie

(1) Lettre du 21 mai 1687, dans SAINTE-BEUVE, *op. cit.*, tome V, p. 368.

cartésienne correspondaient parfaitement à l'état d'esprit des gens de ce temps. Le cartésianisme était résolument optimiste (1); ce qui devait beaucoup plaire à une société désireuse de s'amuser librement et agacée par la rigueur du jansénisme. D'autre part, il n'y a point de morale cartésienne (2) ; Descartes a réduit l'éthique à une règle de convenance qui prescrit de respecter les usages établis : cela était fort commode depuis que les mœurs étaient devenues peu sévères. Descartes ne semble jamais avoir été préoccupé du sens de la vie (3) ; en sa qualité d'ancien élève des jésuites, il ne devait pas beaucoup réfléchir sur le péché, et ses disciples pouvaient faire comme Renan et le supprimer (4). Sainte-Beuve dit que Descartes avait relégué la foi « comme les dieux d'Epicure dans je ne sais quels intermondes de la pensée » (5) ; cela convenait à des gens qui aspiraient à être libérés du joug chrétien.

III

Désormais la philosophie française demeurera marquée de caractères rationalistes, tout à fait spéciaux, qui la rendront agréable aux gens du monde ; la

---

(1) Brunetière, *Etudes critiques*, 4e série, p. 129.
(2) Brunetière, *loc. cit.*, p. 125.
(3) Brunetière, *loc. cit.*, p. 131.
(4) Renan, *Feuilles détachées*, p. 370.
(5) Sainte-Beuve, *op. cit.*, tome III, p. 422.

physique cartésienne pourra être abandonnée et même déclarée ridicule par le siècle suivant, le cartésianisme restera toujours le type de la philosophie française parce qu'il était parfaitement adapté aux tendances d'une aristocratie pleine d'esprit, se piquant de raisonner et désireuse de trouver des moyens de justifier sa légèreté (1).

Le progrès sera toujours un élément essentiel du grand courant qui ira jusqu'à la démocratie moderne, parce que la doctrine du progrès permet de jouir en toute tranquillité des biens d'aujourd'hui, sans se soucier des difficultés de demain. Elle avait plu à l'ancienne société de nobles désœuvrés ; elle plaira toujours aux politiciens que la démocratie hisse au pouvoir et qui, menacés d'une chute prochaine, veulent faire profiter leurs amis de tous les avantages que procure l'Etat.

De nos jours, comme au temps de Fontenelle, la société dominante exige qu'on la mette en possession d'une *science complète du monde,* qui lui permette d'émettre des opinions sur toutes choses sans avoir besoin de traverser une instruction spéciale. Ce qu'elle appelle science est une manière d'inventer la nature à la manière de Descartes, et n'a aucun rapport avec l'approfondissement des problèmes que se

---

(1) Taine observe que les hommes du XVIIIe siècle « ont beau se dire sectateurs de Bacon, et rejeter les idées innées ; avec un autre point de départ que les cartésiens, ils marchent dans la même voie et, comme les cartésiens, après un léger emprunt, ils laissent là l'expérience » (*op. cit.* pp. 262-263).

pose la véritable science fondée sur la prosaïque réalité (1). Les hypothèses cosmologiques de Spencer ou de Hæckel amusent les personnes lettrées, comme des contes mythologiques ont amusé d'anciennes aristocraties ; mais les conséquences de l'enthousiasme provoqué par ces contes modernes sont considérables, parce que leurs lecteurs aiment à se figurer que leur esprit est capable de résoudre toutes les difficultés que présente la vie journalière, après avoir résolu toutes celles qui existent dans la cosmologie. De là provient la confiance insensée dans la décision des gens éclairés, qui est demeurée une des bases idéologiques de la superstition de l'Etat moderne.

De nos jours, l'idée que tout peut être soumis à une exposition parfaitement claire n'est guère moins forte que du temps de Descartes; si l'on s'avise de protester contre l'illusion du rationalisme, on passe immédiatement pour un ennemi de la démocratie. J'ai maintes fois entendu des personnes, qui se vantent de travailler au progrès, déplorer l'ensei-

---

(1) Renan a écrit à ce sujet quelques lignes bien significatives : « Il arriva, ce semble, à Babylone, ce qui arriverait de nos jours si les *charlatans scientifiques, soutenus par les gens du monde et les journaux,* envahissaient l'Institut, le Collège de France, les facultés. Chez nous, certains besoins supérieurs aux *caprices des gens du monde,* l'artillerie, la fabrication des substances explosives, l'*industrie appuyée sur la science,* maintiendront la science vraie. A Babylone, les farceurs l'emportèrent. » (*Histoire du peuple d'Israël,* tome III, pp. 179-180. Le XVIIe et le XVIIIe siècles n'avaient pas d'industrie scientifique.

gnement de Bergson et le signaler comme le plus grand danger que puisse avoir à combattre l'esprit moderne (1).

Pour nos démocrates, comme pour les beaux esprits cartésiens, le progrès ne consiste point dans l'accumulation de moyens techniques, ni même de connaissances scientifiques, mais dans l'ornement de l'esprit qui, débarrassé des préjugés, sûr de lui-même et confiant dans l'avenir, s'est fait une philosophie assurant le bonheur à tous les gens qui possèdent les moyens de vivre largement. L'histoire de l'humanité est une sorte de pédagogie qui amène à passer de l'état sauvage à la vie aristocratique. « Le genre humain, disait Turgot en 1750 (2), considéré depuis son origine, paraît aux yeux d'un philosophe un tout immense qui a, comme chaque individu, *son enfance et ses progrès.* » Condorcet, en reprenant l'œuvre inachevée de Turgot, entrera encore davantage dans cet ordre d'idées : c'est l'histoire de la pédagogie de l'humanité qu'il va essayer de nous décrire.

Quand on se place à ce point de vue, la grande question est d'apprendre aux hommes à bien raisonner, et de là provient l'extraordinaire importance que l'on attribuait à la logique. Condorcet nous présente Locke comme un des bienfaiteurs de l'esprit

---

(1) Il y aurait plus d'un rapprochement à établir entre Bergson et Pascal.

(2) TURGOT (Collection Daire) tome II, p. 598.

humain : « Enfin Locke saisit le fil qui devait guider » la philosophie ; sa « méthode devint bientôt celle de tous les philosophes, et c'est en l'appliquant à la morale, à la politique, à l'économie politique, qu'ils sont parvenus à suivre dans ces sciences une marche presque aussi sûre que celle des sciences naturelles » (1). Parmi les projets que rêvait Condorcet pour une humanité régénérée par la Révolution, figure le perfectionnement de la langue, « si vague encore et si obscure » ; il estimait que les hommes avaient besoin d'une langue d'autant plus précise qu'ils avaient reçu une instruction moins complète (2), en sorte qu'il comptait sans doute réformer la langue populaire sur le modèle des langues appauvries dont se servait alors la bonne société. Il espérait aussi que l'on pourrait créer une langue scientifique universelle qui arriverait à rendre « la connaissance de la vérité facile et l'erreur presque impossible » (3).

---

(1) CONDORCET, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 9e époque.

(2) CONDORCET, *op. cit.*, 10e époque.

(3) CONDORCET, *loc. cit.* Taine pense que la langue française, en s'appauvrissant, était devenue très propre à dire clairement les choses qu'elle savait exprimer (*op. cit.*, p. 247). Ce français appauvri était devenu la langue universelle des classes polies d'Europe et c'est probablement cette universalité de ce parler si abstrait qui faisait penser à Condorcet qu'il serait facile de créer une langue scientifique cosmopolite. Il est évident qu'une langue est d'autant plus apte à être acceptée par des peuples plus divers qu'elle est moins près des choses de la vie commune. Contrairement à l'opinion de Taine, je crois que le français

Ces préoccupations étaient fort naturelles chez des hommes qui avaient pour but de mettre un résumé des connaissances à la portée des gens du monde et de tout transformer en agréables sujets de conversation. La vulgarisation apparaît à Condorcet comme étant une des œuvres qui honorent le plus le XVIIIe siècle ; la longueur du passage et le ton solennel qu'il affecte montrent bien toute l'importance que l'auteur attachait à la diffusion de la philosophie : « Il se forma en Europe une classe d'hommes moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité que de la répandre ; qui... mirent leur gloire à détruire les erreurs populaires plutôt qu'à reculer les limites des connaissances humaines, manière indirecte de servir à leurs progrès, qui n'était ni la moins périlleuse, ni la moins utile. En Angleterre, Collins et Bolingbroke, en France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montesquieu, et les écoles formées par ces hommes célèbres, combattirent en faveur de la vérité..., employant toutes les formes, depuis la plaisanterie jusqu'au pathétique..., poursuivant dans la religion, dans l'administration, dans les mœurs, dans les lois, tout ce qui portait le caractère de l'oppression, de la dureté, de la barbarie..., prenant enfin pour cri de guerre : Raison, tolérance, humanité (1).»

---

du XVIIIe siècle manque de clarté ; ce n'est qu'avec des termes particuliers, les seuls qui évoquent des images, que l'on peut exprimer vraiment la pensée, sans tromper son lecteur et sans se tromper soi-même.

(1) CONDORCET. 9e époque. On remarquera la rancune de Condorcet contre Buffon, qu'il omet de nommer ici.

On ne saurait célébrer en termes plus enthousiastes, le passage de la littérature au journalisme, de la science au rationalisme des salons ou des assemblées parlantes, de la recherche originale à la déclamation.

Lorsque Condorcet devint un homme considérable dans le gouvernement, il jugea que le moment était venu de faire participer le peuple à ce progrès des lumières. Ses idées sur l'instruction publique ont pour nous une importance considérable, parce que nous pouvons, en les étudiant, nous rendre un compte exact de ce qu'était la notion du progrès pour les hommes du XVIIIe siècle ; nous saisissons cette notion dans ses applications sociales, c'est-à-dire dans toute sa réalité complexe et vivante. Un examen sommaire des projets de Condorcet est donc nécessaire ici.

Condorcet regardait comme évident que si l'on mettait le peuple à même de raisonner suivant les modes qui avaient été reçues dans les salons de l'Ancien Régime, le bonheur du monde serait assuré. Le plan qu'il traça, en conséquence, pour l'instruction secondaire n'a pas été regardé comme fort heureux par les spécialistes contemporains ; Compayré, qui admire cependant beaucoup les idées de l'auteur, estime que la Convention fut mal inspirée en suivant trop les indications de Condorcet sur ce point ; les *écoles centrales* échouèrent, parce que c'étaient « des établissements mal définis, où l'enseignement était trop vaste, les programmes trop touffus, où

l'élève devait, semble-t-il, s'instruire à discuter *de omni re scibili* » (1). Compayré ne me paraît point bien comprendre la pensée de Condorcet.

Celui-ci ne se proposait point de former des agriculteurs, des industriels, des ingénieurs, des géomètres, des savants; il voulait « former des hommes éclairés » (2); et il exposait, dans son rapport, qu'il s'était inspiré, pour choisir les objets d'étude, de la philosophie du XVIIIe siècle « libre de toutes les chaînes, affranchie de toute autorité, de toute habitude ancienne ». Cette philosophie, « en éclairant la génération contemporaine, présage, prépare et devance déjà la raison supérieure à laquelle les progrès nécessaires du genre humain appellent les générations futures » (3).

S'inspirer de la philosophie du XVIIIe siècle, former des esprits éclairés, nous savons ce que cela signifie : c'est vulgariser les connaissances de manière à mettre les jeunes républicains en état de tenir une place honorable dans une société constituée suivant les conceptions de l'Ancien Régime; c'est vouloir que la démocratie se modèle sur la noblesse disparue; c'est placer les nouveaux maîtres au rang mondain qu'occupaient leurs prédécesseurs. Il fallait, pour obtenir ce résultat, donner aux hommes une teinture

---

(1) CONDORCET, *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*. préface par Compayré, p. XVIII.

(2) CONDORCET, *op. cit.*, p. 25.

(3) CODORCET. *op. cit.*, p. 29.

de toutes sortes de savoirs, et c'est dans ce but que les *écoles centrales* étaient conçues. Condorcet parle avec un grand mépris des langues anciennes; c'est que le grec et le latin ne doivent pas plus servir aux gens qui tiennent à briller dans une société démocratique, qu'ils n'ont servi à ceux qui avaient brillé dans les salons (1); nous avons ici le dernier écho de la querelle des anciens et des modernes; ce sont ces derniers qui avaient triomphé dans le monde fréquenté par Condorcet, et notre réformateur prend ses idées dans le passé

Condorcet pensait qu'il serait très facile d'obtenir, dans les nouvelles écoles, des résultats beaucoup plus satisfaisants que ceux qu'on obtenait dans les anciens collèges, grâce à l'emploi de tableaux synoptiques (2) dont il nous entretient en ces termes : « Nous exposerons comment, à l'aide d'un petit nombre de ces

---

(1) Les raisons que donne Condorcet ne sont point pour nous arrêter ; il est fort rare, en effet, que dans des questions de ce genre on fasse valoir les vrais motifs ; il prétend que les livres des anciens sont remplis d'erreurs et qu'une éloquence, excellente pour un peuple qui se gouvernait lui-même dans ses assemblées générales, est dangereuse pour un peuple soumis à un régime parlementaire ; il ne faut pas que les représentants se laissent entraîner par leurs sentiments personnels ; ils doivent obéir à la seule raison, sinon ils trahiraient leurs devoirs. (*op. cit.*, pp. 27-28).

(2) Dupont de Nemours nous a laissé un tableau de ce genre sous le titre : *Abrégé des principes de l'économie politique* (PHYSIOCRATES, collection Daire, pp. 367-385). Cet exemple ne donne pas une haute idée de ce qu'on peut apprendre par le procédé que Condorcet admire si naïvement.

tableaux, dont il serait facile d'apprendre l'usage, les hommes qui n'ont pu s'élever assez au-dessus de l'instruction la plus élémentaire, pour se rendre propres les connaissances de détails utiles dans la vie commune, pourront les retrouver à volonté lorsqu'ils en éprouveront le besoin ; comment enfin l'usage de ces mêmes méthodes peut faciliter l'instruction élémentaire, dans tous les genres où cette instruction se fonde soit sur un ordre systématique de vérité, soit sur une suite d'observations ou de faits (1). » Il est possible, en effet, par une telle méthode, de faire parcourir aux élèves une encyclopédie; et si on les a exercés à parler à tort et à travers *de omni re scibili,* on peut mettre des hommes à même de faire un article de journal ou un discours au parlement sur des matières qu'ils connaissent mal.

Nous arriverons ainsi au dernier terme de la vulgarisation; les moyens qu'indique Condorcet sont aussi ceux qu'emploient les cancres pour préparer les examens : voilà un bel idéal démocratique.

Notre auteur nous a appris quel but il espérait pouvoir atteindre par l'enseignement populaire; cela mérite un court exposé : « On peut instruire, dit-il, la *masse entière* d'une peuple, de tout ce que chaque homme a besoin de savoir pour l'économie domestique, pour l'administration de ses affaires, pour le

(1) CONDORCET, *Tableau historique,* 10e époque.

libre développement de son industrie et de ses facultés; pour connaître ses droits, les défendre et les exercer; pour être instruit de ses devoirs, pour pouvoir les bien remplir; pour juger ses actions et celles des autres d'après ses propres lumières et n'être *étranger à aucun des sentiments élevés ou délicats qui honorent la nature humaine.* » Arrêtons-nous ici provisoirement. Taine était choqué de voir quelle uniformité le XVIIIe siècle supposait dans l'humanité : « Les personnages ne sont que des mannequins bien appris, et le plus souvent des trompettes par lesquels l'auteur lance au public ses déclamations. Grecs, Romains, chevaliers du Moyen Age, Turcs, Arabes, Péruviens, Guébres, Byzantins, ils sont tous la même mécanique à tirades. Et le public... fait un succès à tous les paysans, manœuvres, nègres, Brésiliens, Parsis, Malabares, qui viennent lui débiter leurs amplifications (1). » — « Il semble que pour [la littérature] il n'y ait que *des salons et des gens de lettres* (2). » Il s'agit de vulgariser tellement la manière d'exprimer les « sentiments élevés ou délicats qui honorent la nature humaine », que dans la moindre réunion de village on trouve une succursale du salon de Mme Geoffrin ; et alors le monde sera transformé suivant le modèle que les romans et les tragédies ont construit aux applaudissements d'un public frivole et lettré.

Reprenons maintenant la suite des bienfaits de

(1) TAINE, *op. cit.*, pp. 258-259.
(2) TAINE, *op. cit.*, p. 261.

l'instruction élémentaire : « Ne point dépendre aveuglément de ceux à qui il est obligé de confier le soin de ses affaires ou l'exercice de ses droits; être en état de les choisir et de les surveiller. » L'expérience contemporaine a montré que la vulgarisation des connaissances ne rend point le peuple capable de choisir et de surveiller ses prétendus représentants; ce résultat n'offre rien de bien paradoxal; on peut même présumer que plus on marchera dans la voie démocratique, moins ce contrôle sera efficace.

L'opinion politique se fabrique au moyen des journaux, comme se fabrique une mode quelconque, une réputation littéraire ou la valeur commerciale d'un produit pharmaceutique; la démocratie a systématisé des procédés qui existaient avant elle et n'a rien inventé; elle est ici, comme en toutes choses, l'héritière idéologique du XVIIIe siècle. L'identité de la presse actuelle et du monde des anciens salons ne frappe pas les yeux parce que nous sommes choqués de la grossièreté de nos journaux contemporains et que nous voyons un peu trop le passé à travers la légende. Il n'y a pas, au fond, une si grande différence de talent entre nos grands journalistes actuels et les encyclopédistes; quant à leurs mœurs, elles se ressemblent d'une manière malheureusement étonnante. Dans un temps comme dans l'autre, on se contente de raisons frivoles, on fait un grand étalage de nobles sentiments et on admire la Science (1). Il n'y a aucune raison pour que l'opinion

(1) Pour juger Diderot d'une manière équitable, il ne

faite par la presse soit de meilleure qualité que celle qui était jadis fabriquée par les salons philosophiques.

Nous ne nous exposerons pas beaucoup en disant que toute éducation ayant pour objet de faire participer le peuple aux manières de raisonner empruntées par la bourgeoisie à l'ancienne noblesse, ne saurait être utile au prolétariat. Je suppose que nos grands pédagogues pensent là-dessus exactement comme moi, et que c'est pour cette raison qu'ils empoisonnent l'école primaire de tant de vieilles idées.

Condorcet espérait que l'instruction ferait disparaître toutes les illusions ayant un caractère magique : « N'être plus dupe, dit-il, de ces erreurs populaires qui tourmentent la vie de craintes superstitieuses ou d'espérances chimériques; se défendre contre les préjugés avec les seules forces de la raison; enfin échapper aux prestiges du charlatanisme qui tendrait des pièges à sa fortune, à sa santé, à la liberté de ses opinions et de sa conscience, sous prétexte de l'enrichir, de le guérir et de le sauver. »

Dans ces dernières paroles, l'auteur fait évidemment allusion à Cagliostro, à Mesmer et aux Illuminés qui eurent un si grand succès à la fin du XVIIIe siècle. Jusqu'ici les charlatanismes de ce genre n'ont pas eu une notable influence sur le peuple;

---

faut pas le comparer à Montesquieu, Buffon ou Rousseau, mais aux grands brasseurs d'articles modernes : « Il écrit sur toutes choses indifféremment, avec le même aplomb, sans règle et sans choix, sans ordre ni mesure, à bride abattue », dit Brunetière (*Evolution des genres*, p. 153).

mais il se peut que ce soit surtout parce qu'il ne les connaît guère; il est, en effet, très douteux que le genre d'enseignement qu'on lui donne soit de nature à le préserver de ces folies. Les savants les plus authentiques de notre époque ont été dupes des spirites, et on ne saurait cependant contester que Crookes et Richet connaissent la méthode scientifique ! Nous ne saurions prévoir ce que pourrait produire une vulgarisation habile de l'occultisme faite par la grande presse (1). Il ne faut pas oublier que Benoît Malon était un adepte de ces extravagances; et il n'était pas éloigné de les annexer au « socialisme intégral » qui n'eût pas perdu grand' chose à ce mélange (2). La facilité avec laquelle tous les inventeurs des remèdes nouveaux trouvent une large clientèle dans la petite bourgeoisie, montre que les croyances les plus absurdes peuvent obtenir du crédit, pour peu qu'elles se donnent une apparence scientifique.

---

(1) « Il n'est pas ridicule de supposer que nous approchons en ces matières de découvertes capitales », lit-on dans le *Petit Parisien* du 22 mars 1910.

(2) Il n'est pas inutile de rappeler ici un jugement parfaitement justifié porté sur « le grand homme » par Gabriel Deville en 1896 : « Il fit un sort à tous les termes pédants, aux mots rébarbatifs qu'avec beaucoup de chance on rencontre normalement une fois tous les dix ans, découvrit plusieurs fois l'Amérique avec une satisfaction d'orgueil toujours nouvelle, et saupoudra le tout d'un extraordinaire latin. Le résultat a été la confection d'un socialisme bon tout au plus pour les francs-maçons et les spirites. » (*Principes socialistes*, p. XXV).

Il semblerait que Condorcet eût été meilleur prophète en ce qui touche le catholicisme; c'est bien à lui qu'il fait allusion dans les premières lignes du dernier fragment. On admet généralement que le développement de l'école primaire est très dangereux pour l'Eglise; Renan écrivait, il y a vingt-cinq ans : « Le rationalisme populaire, conséquence inévitable des progrès de l'instruction publique et des institutions démocratiques, rend les temples déserts, multiplie les mariages et les funérailles purement civils (1). »

La politique scolaire suivie par la troisième République a mis chaque jour en conflit le clergé et les représentants officiels de la démocratie. L'Eglise a pris, tout entière, fait et cause pour les congrégations enseignantes dont les intérêts étaient lésés par l'enseignement laïque; elle a conduit des campagnes violentes dans l'espoir d'obtenir l'abrogation de lois que les républicains regardent comme intangibles; aucune défaite ne l'a découragée et elle espère encore triompher. C'est ainsi que le cléricalisme demeure toujours l'ennemi pour la démocratie, et que celle-ci s'efforce de lui enlever sa clientèle. Les républicains ont été dénoncés comme étant les *ennemis de Dieu*, en sorte que la concurrence scolaire a engendré une lutte sur les croyances; l'incrédulité est devenue un élément essentiel du programme républicain depuis que les institutions scolaires de la République n'ont

(1) RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 641.

pu être utilement défendues que par une propagande anticatholique.

L'Eglise a rendu cette propagande facile parce qu'elle a confié sa défense à des Homais de sacristie, qui ont cru habile de donner au peuple un enseignement que les chrétiens instruits trouveraient révoltant s'il s'adressait à leurs fils : la doctrine de la Providence est descendue au niveau de l'intelligence de sauvages; leur conception de la nature est celle des fétichistes; le miracle a été déshonoré par un charlatanisme digne de marchands de drogues. L'instruction primaire a permis de mettre entre les mains du peuple des livres et des journaux qui lui ont montré que les gens de la *Croix* et du *Pèlerin* se moquent de lui. La presse cléricale, dans son aveuglement, a donné à ses adversaires des moyens faciles de montrer la stupidité, la mauvaise foi et l'ignorance crasse des écrivains qui se donnent le titre d'*amis de Dieu.*

La vulgarisation des connaissances scientifiques crée, certainement, de sérieuses difficultés au christianisme, qui a beaucoup trop parfois lié sa théologie à des conceptions médiévales de la nature; mais ces difficultés ont été rendues particulièrement graves chez nous par suite des conditions de la lutte engagée par l'Eglise pour la défense de ses congrégations enseignantes. La partie de la bourgeoisie qui possède une culture un peu élevée, est beaucoup moins hostile à l'Eglise que le peuple, parce qu'elle n'a pas été mise en demeure d'identifier l'Evangile et

le *Pèlerin* (1) ; les prêtres qui s'adressent à elle, prennent presque toujours la précaution de se déclarer les adversaires des Homais de sacristie qui conduisent la campagne politique dans les classes pauvres.

---

(1) Les catholiques instruits ne connaissent de théologie que ce qu'ils peuvent rencontrer dans les œuvres littéraires du XVIIe siècle et elle ne leur semble nullement indigne de l'homme moderne.

CHAPITRE II

La Bourgeoisie conquérante

I. — Création des administrations royales. — Croissance d'une classe de commis. — Importance de la bonne administration. — Besoin de tranquillité. — Contrôle fiscal des Parlements.

II. — Caractères de l'idéologie d'une classe de commis. — — Grande liberté laissée aux théoriciens. — Passage à la pratique en trois grands courants.

III. — Théories contractuelles. — Obscurité du livre de Rousseau. — Raisons du succès d'une doctrine abstraite. — Origines des idées contractuelles et le système de Locke. — Entente des associés. — La volonté générale. — Interprétations contradictoires du Contrat social.

IV. — Les physiocrates. — Leurs conceptions administratives. — Leur théorie de la propriété et des fondations. — Succès de leur système juridique après la Révolution.

V. — Les gens de lettres. — Leur influence vient de la place que leur fait la noblesse. — Leur véritable rôle dans l'aristocratie. — Absence d'esprit critique.

I

Pour bien comprendre les idées que le XVIIIe siècle se formait, il faut partir de ce fait que la France était, peu à peu, conquise par une oligarchie bourgeoise

que la royauté avait créée pour son service et qui devait la mener à la ruine.

Cournot, qui fut si souvent un philosophe de l'histoire très perspicace, a signalé la folie qui poussa les Bourbons à faire disparaître tout ce qui gênait leur pouvoir absolu de manière que, « le prestige de la royauté une fois détruit, toutes les autres institutions vraiment gouvernementales fussent aussi frappées de mort et qu'il ne restât plus qu'une machine administrative à l'usage de tous les gouvernements. En voulant diviniser la royauté ou la modeler sur un type plus asiatique qu'européen [Louis XIV] en a fait une idole exposée au mépris des peuples dès qu'elle cesserait d'être l'objet d'un culte sincère (1). Il a fondé en France, peut-être pour toujours, la monarchie administrative, dont il n'entendait faire qu'un instrument, et il a perdu la royauté qui pour lui était le but. En ce sens, le règne de Louis XIV est gros de la Révolution française » (2).

Généralement, nos démocrates raisonnent tout autrement que Cournot et ils admirent ce qu'il déplore, parce qu'ils n'aperçoivent dans l'histoire de France qu'une longue préparation au règne de leur classe;

---

(1) Je pense que Cournot pensait, en écrivant cela, à de curieuses réflexions que Tocqueville a faites sur le caractère spécial que présentait, suivant lui, la soumission des Français à leur roi ; ils obéissaient plutôt par amour que par contrainte. (*L'Ancien Régime et la Révolution*, édition des œuvres complètes, p. 176).

(2) Cournot, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, tome I, p. 414.

ils sont impatients de voir demeurer trop longtemps debout des institutions qui leur seraient désagréables s'il leur fallait les subir aujourd'hui; ils jugent le passé en avocats du régime bourgeois. En conséquence, ils distribuent l'éloge ou le blâme aux hommes politiques suivant que ceux-ci leur semblent avoir été favorables ou défavorables aux intérêts futurs de la bourgeoisie; plus un souverain ou un ministre aura été aveuglé par les intérêts du moment et aura compromis l'avenir de la royauté, plus il sera grand aux yeux de nos bourgeois.

C'est ainsi que Richelieu continue à recevoir les hommages enthousiastes de nos écrivains contemporains. « Grand niveleur et *précurseur de l'œuvre démocratique,* il abolirait les pouvoirs intermédiaires qui obstruaient, de leur dangereuse inutilité, les relations entre le Roi et les peuples. » C'est en ces termes que résume son programme Gabriel Hanotaux, que l'on peut compter parmi les cuistres les plus distingués de la littérature contemporaine (1).

---

(1) G. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu,* tome II, p. 483. — L'auteur est très monté contre les protestants qu'il doit sacrifier à la gloire du grand précurseur de l'œuvre démocratique. — Brunetière s'explique par les préjugés nobiliaires de Montesquieu la critique que celui-ci fait de Richelieu et de Louvois. (*Etudes critiques,* 4e série, p. 246). Dira-t-on aussi que Mably a été égaré par des idées aristocratiques ? Il a cependant écrit que « Richelieu n'avait aucune des vertus ni même des lumières qu'on doit désirer dans ceux qui sont à la tête des affaires d'un grand royaume. » (*Observations sur l'histoire de France,* livre VIII, chap. 6.)

Les créateurs de la monarchie administrative n'avaient eu aucun pressentiment des conséquences que devait produire le système qu'ils imposaient à la France féodale avec tant de violence; dans aucun cas l'historien ne pourrait appliquer plus exactement cette parole de Renan : « On ne sait jamais ce que l'on fonde (1). » Les premiers rois qui voulurent rendre leur pouvoir absolu, crurent qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de copier les institutions ecclésiastiques; ils avaient sous les yeux un absolutisme qui était consacré par l'expérience : « Ils s'attachèrent à honorer le mérite plutôt que le rang et la naissance; ils développèrent l'instruction; ils invitèrent à leur cour tous les hommes de talent, de quelque condition qu'ils fussent; ils relevèrent la justice et les tribunaux; ils accordèrent les plus hautes places, jusqu'ici réservées à la noblesse guerrière, aux hommes de loi et aux ecclésiastiques. Les princes qui jouèrent ce rôle avec le plus d'adresse furent Henri VII d'Angleterre, Louis XI de France, et Ferdinand le Catholique. De ces *trois mages,* comme Bacon les appelle, Ferdinand fut le maître en habileté; il paraît à Machiavel le type vivant d'un de ces *princes de la nouvelle école,* que sa perspicacité l'amenait à reconnaître comme le remède nécessaire de ces temps (2). »

La politique royale ne produisit point partout les

---

(1) RENAN, *Histoire du peuple d'Israël,* tome IV, p. 147.
(2) GERVINUS, *Introduction à l'histoire du XIXe siècle,* trad. franç., pp. 26-27.

mêmes conséquences; en France, elles furent tout à fait extraordinaires, parce que le pouvoir eut plus d'esprit de suite et surtout parce que le nombre des commis devint assez grand pour former le noyau d'une classe administrative.

L'Eglise, en choisissant des dignitaires parmi de petites gens, n'avait point modifié la structure sociale des pays catholiques, pas plus que les souverains orientaux n'ébranlent l'esclavage en transformant leurs serviteurs en vizirs tout puissants; certains individus acquièrent ainsi une certaine importance, en profitant de hasards heureux, mais ils demeurent isolés et les classes ne s'altèrent point.

Il ne faut pas oublier que le grand but poursuivi par l'Eglise, d'une manière plus ou moins consciente et presque toujours uniforme, a été, depuis Grégoire VII, d'infuser quelque chose de l'esprit monastique au clergé séculier; elle empêchait ainsi ses forces de se diffuser dans les groupes sociaux qui vivaient à côté d'elle (pour la servir et l'exploiter au besoin). On pourrait dire que la politique royale en France aurait eu une tendance opposée et qu'elle aurait cherché à provoquer cette diffusion : alors même que les fonctions ne furent pas transformées en privilèges transmissibles comme des patrimoines, elles furent réservées, pour une très grande partie, aux hommes d'une classe qui élevait ses enfants en vue des services de l'Etat et qui trouvait des protecteurs pour eux parmi les dignitaires actuels. Les commis royaux engendraient des familles et des clans de fonctionnaires; plus leur nombre devenait

considérable, plus la solidité de ces groupes devenait grande; ce phénomène se reproduit, d'ailleurs, sous nos yeux, dans les compagnies de chemins de fer, qui tendent à recruter leur personnel dans les familles de leurs employés (1).

Lorsque l'autorité royale fut parfaitement assise et qu'ainsi les fonctionnaires furent assurés d'avoir une existence plus tranquille, toute cette organisation apparut comme aussi stable que si une constitution avait partagé les avenues du pouvoir entre un certain nombre de familles. Celles qui fournissaient des commis à l'Etat se trouvaient posséder une sorte de droit au travail; elles se regardèrent comme nécessaires; et elles acquirent des manières de penser en rapport avec leur rôle. Les fondateurs du régime avaient cru créer seulement une hiérarchie de commis habiles, indépendants des traditions féodales et destinés à être soumis, avec le plus grand dévouement, au roi qui les avait tirés du néant; ils espéraient pouvoir se débarrasser facilement des entraves que la noblesse et les villes privilégiées opposaient à leur absolutisme; — mais peu à peu s'élevait devant eux une force nouvelle qui les gêna plus que les anciennes forces. D'une manière presque mécanique, les commis du roi en arrivaient à acquérir la richesse, la puissance et les honneurs d'une classe souveraine. Le pouvoir royal était, à tout instant, arrêté par la résistance de gens que la cour voulait s'obstiner à

(1) P. Leroy-Beaulieu dans les *Débats* du 28 novembre 1905.

traiter comme de simples serviteurs, mais qui se trouvaient être en mesure d'imposer leurs volontés à leur maître.

Les paroles de Louis XV étaient, au moins, aussi impérieuses que celles de son aïeul, mais, en fait, il ne se résolvait que rarement à mettre ses actes en rapport avec ses hautaines déclarations. Par exemple, au lit de justice de 1766, le roi dit aux membres du Parlement : « Les magistrats sont mes officiers chargés de m'acquitter du devoir vraiment royal de rendre la justice à mes sujets, fonction qui les attache à ma personne et qui les rendra toujours recommandables à mes yeux... C'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison; c'est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité; la plénitude de cette autorité, qu'elles n'exercent qu'en mon nom, demeure toujours en moi; c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage... Mon peuple n'est qu'un avec moi, et les droits et les intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains. » On ne pouvait guère présenter une théorie plus complète du pouvoir autocratique; le gouvernement, pour donner plus de solennité encore à ses déclarations, envoya la harangue royale à tous les Parlements (1);

(1) Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, p. 257. Déjà en 1759, il y avait eu une affirmation très

mais l'année suivante, tout était oublié et c'était le Parlement qui avait gain de cause dans l'affaire de Bretagne, origine de tout ce tapage.

Il n'est pas très difficile de se rendre compte des raisons qui donnaient une force si grande et si paradoxale à ces cours de justice, noyau de l'oligarchie bourgeoise.

a) L'administration de l'Ancien Régime avait eu pour base le besoin que tout le monde avait éprouvé de faire pénétrer dans les diverses branches de l'activité nationale des procédés judiciaires. En face des caprices des grands seigneurs et de l'arbitraire du contentieux ecclésiastique, s'était dressée une puissance se donnant pour mission de corriger les abus et empiétant sur les anciennes autorités, chaque fois que celles-ci commettaient des excès capables de révolter la conscience des hommes instruits; le prestige des fonctionnaires royaux tenait surtout à ce

---

analogue du pouvoir absolu (p. 217). Le comte de Tocqueville estime que « jamais le Parlement n'avait vu sortir de la bouche du roi des paroles aussi fermes » que celles de 1766. « La redoutable opposition des Parlements, semence des révolutions futures, allait être domptée par l'autorité absolue si le monarque eût persévéré dans un système de fermeté » (*Histoire philosophique du règne de Louis XV*, tome II, pp. 445-446). Le comte de Tocqueville (père de l'auteur de la *Démocratie en Amérique*) avait été préfet sous la Restauration et pair de France ; les préfectures n'étaient pas confiées, à cette époque, à des gens semblables à ceux qui les occupent aujourd'hui ! Il m'a semblé que ses opinions avaient une importance considérable.

qu'ils représentaient une justice relativement éclairée, impartiale et préoccupée des intérêts généraux. Il était résulté de cette situation de très grosses complications dans la pratique; le mélange continuel des attributions administratives et judiciaires choque nos habitudes modernes; ce mélange fut un des éléments fondamentaux de cette histoire; les employés actuels de l'Etat n'ont plus l'autorité que tiraient leurs prédécesseurs de leurs caractères de juges.

Dans un pays qui n'a point de lois politiques, tout repose sur la régularité des services administratifs; l'indépendance des fonctionnaires peut seule donner une garantie aux citoyens. Bien qu'aujourd'hui cette indépendance ait beaucoup diminué et que nous *jouissions des bienfaits* du régime parlementaire, la relative indépendance du fonctionnaire est encore un élément fort important de notre vie nationale. On comprend donc l'immense désarroi qu'apportaient dans les esprits de nos pères les mesures prises par le gouvernement contre les premiers dignitaires de l'administration, contre les membres du Parlement de Paris. Il était assez facile de faire peur à Louis XV; mais il n'est pas douteux qu'on ne le trompait point quand on lui disait que le mécontentement provoqué par de telles mesures troublait toute la France.

Il me semble qu'on ne tient pas toujours assez compte, dans cette histoire, d'un fait fort singulier : jusqu'aux derniers jours de l'Ancien Régime, on continua à se croire obligé de suivre certaines traditions qui nous semblent souvent quelque peu ab-

surdes (1). Choiseul s'attira beaucoup d'ennemis pour avoir abandonné les principes de Richelieu et de Louis XIV et avoir voulu rapprocher la France de l'Autriche; Marie-Antoinette fut l'objet de haines tenant aux préjugés antiautrichiens de la cour. — Pour respecter les principes posés au XVIIe siècle, on crut qu'il était nécessaire de persécuter les protestants et les jansénites, encore que les ministres fussent devenus incrédules. — Tocqueville observe que la royauté, à la veille de la Révolution, continuait à craindre de voir la noblesse recommencer les troubles de la Fronde, chacun raisonnant d'après de très anciennes situations sociales (2). On comprend donc que la royauté ait eu peur de trop ébranler un édifice administratif qui lui avait rendu tant de services et qui pouvait encore l'aider à vaincre des forces particulières.

b) Les hommes du XVIIIe siècle aimaient avant tout la tranquillité; Louis XV n'était pas une exception à ce point de vue. Nous voyons aujourd'hui les très hautes classes sacrifier, elles aussi, tout à leur tran-

---

(1) Turgot est très frappé de l'espèce de loi d'inertie qui entraîne les peuples et les gouvernements bien au delà du but qui correspond à leurs vrais intérêts ; il estime, par exemple, que la haine de l'Europe contre Louis XIV faillit être funeste à nos ennemis eux-mêmes et que la reine Anne, en faisant la paix, sauva l'Europe entière encore plus que la France » ; et cependant, observe-t-il, « son peuple l'accusa de faiblesse et de trahison. » (TURGOT, tome II, p. 673.)

(2) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 210.

quillité et uniquement occupées à s'assurer un repos de quelques jours. Ce fut seulement à l'époque de Maupeou que le roi eut assez d'énergie pour tenir tête à l'orage; après deux ans d'une opposition très violente, la lassitude se produisit dans l'opinion et on ne songea plus au coup d'Etat de 1771, qui avait supprimé l'ancienne magistrature; on trouva que ces disputes ne valaient pas le trouble qu'elles apportaient dans la vie joyeuse (1); antérieurement, c'était le roi qui s'était lassé le premier.

En 1753, la Grand'Chambre ayant été exilée, on avait créé une chambre des vacations pour la remplacer; mais le Châtelet refusait de lui obéir et de faire exécuter ses arrêts; « la royauté se sent vaincue par cette force d'inertie qu'on lui oppose de tous côtés; il faut traiter avec le Parlement » (2); on profita de la naissance d'un petit-fils du roi pour rappeler les magistrats; on alla jusqu'à abandonner les évêques que la cour avait jusque-là soutenus; c'était, en effet, la querelle religieuse qui avait amené le conflit. En

---

(1) Rocquain, *op. cit.*, p. 309. — Rousseau prétend qu'en 1753 les disputes soulevées par l'introduction des opéras italiens détournèrent l'attention du conflit qui existait alors entre le Parlement et le clergé : sa *lettre sur la musique française* aurait été un grand événement politique ; toute la nation se souleva contre le contempteur des opéras nationaux. « Quand on lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'Etat, on croira rêver » (*Confessions*, livre VIII). Sous l'exagération habituelle de Rousseau, il y a cependant une observation exacte des mœurs contemporaines.

(2) Comte de Tocqueville, *loc. cit.*, pp. 121-123.

1756, le roi revient à son ancienne politique; nouvelles difficultés; démission des parlementaires; l'année suivante, a lieu l'attentat de Damiens et on oublie les luttes, pour quelque temps. Cependant elles recommencent en 1759; les malheurs de la guerre amènent le gouvernement à agir avec prudence et les jésuites furent les victimes de la réconciliation (arrêts de 1761 et 1762; édit de 1764). J'ai déjà dit que le lit de justice de 1766 ne produisit pas de résultats durables.

Durant tous ces conflits, l'autorité perdait d'autant plus de prestige qu'elle affectait de prendre des allures plus hautaines; le cérémonial des lits de justice était profondément humiliant pour des magistrats d'un ordre si élevé, que l'opinion générale entourait d'un si grand respect. Le roi les traitait presque comme des gamins recevant une réprimande d'un maître d'école; plus l'humiliation avait été considérable, plus le public applaudissait aux hardies protestations qui suivaient d'ordinaire ces cérémonies. « Il y a danger pour un gouvernement faible, dit le comte de Tocqueville, à déployer une force qu'il ne saura pas soutenir (1) »; il y a peut-être encore plus de danger à vouloir humilier des gens que la nation honore, et qui sortent grandis des épreuves qu'on leur fait subir.

On pourrait dire que l'article fondamental des lois françaises était alors que le gouvernement devait

(1) Comte de Tocqueville, *loc. cit.*, p. 446.

s'arrêter devant la moindre résistance que lui opposait l'oligarchie bourgeoise, — car telle était la pratique courante.

c) Les familles qui fournissaient des dignitaires aux grands Parlements devenaient riches et elles pouvaient supporter des pertes assez importantes quand leur orgueil était en jeu; les exils des parlementaires étaient gênants et onéreux, mais ils étaient subis par point d'honneur; on vit plusieurs fois des groupes de magistrats menacer de donner leur démission et même la donner. Ce sont là des mœurs que nous ne comprenons plus facilement. Sans doute, on pourrait relever chez ces hommes de loi bien des faiblesses et même certaines lâchetés; l'indépendance absolue ne pouvait être qu'une exception; mais c'est sur des faits rares et frappants que se forment, d'ordinaire, les idéologies — et non sur des faits moyens.

Dans un très grand nombre de cas, l'opposition du Parlement se rapportait à des mesures fiscales; les auteurs modernes se demandent souvent en vertu de quel mandat cette opposition pouvait se justifier; il me semble que personne n'était mieux placé que les hommes les plus notables du Tiers-Etat pour défendre les intérêts généraux des contribuables; il n'y avait nul besoin de mandat explicite pour cela; le titre économique justifiait pleinement leurs protestations.

Il arrivait cependant quelquefois que les intérêts des magistrats se trouvaient en opposition avec ceux

de l'ensemble du pays; cela se manifesta surtout sous le règne de Louis XVI quand Turgot voulut appliquer les idées des physiocrates et faire des réformes favorables à la production; à ce moment apparut clairement l'insuffisance du contrôle des corps de justice qui représentaient les intérêts d'une oligarchie urbaine, très peu disposée à subir des réductions dans ses privilèges.

Turgot avait conseillé au roi de ne pas restaurer les Parlements supprimés par Louis XV; mais il fut seul de son avis dans le conseil avec le maréchal de Muy. Il proposa de constituer une assemblée élue qui aurait discuté la répartition de l'impôt entre les provinces, aurait décidé les grands travaux publics à entreprendre et aurait accordé des subventions aux autorités locales, soit en raison de calamités, soit en raison d'œuvres d'intérêt général trop lourdes pour leurs budgets.

Turgot désirait que les diverses assemblées électives représentassent une oligarchie bourgeoise très restreinte; l'assemblée royale eût été formée de délégués des assemblées provinciales et celles-ci de délégués des assemblées de district, qui auraient été nommées par les municipalités. Ces dernières n'auraient compris que peu de personnes : dans les campagnes les chefs de famille ayant un revenu net en terres de 600 livres, et dans les villes ceux qui possédaient un terrain valant au moins 15.000 livres (1).

---

(1) Cette différence était fondée sur l'économie ; les maisons ne sont pas des forces productives ; leurs pro-

Plusieurs voix eussent été accordées aux citoyens possédant plusieurs fois le minimum, et ceux qui possédaient moins auraient pu se grouper pour nommer des délégués au prorata des droits du groupe. Dans nos syndicats d'amélioration agricole, constitués depuis la loi du 21 juin 1865, fonctionne un système de représentation des intérêts tout à fait analogue à celui que Turgot avait imaginé. Le délégué d'une municipalité locale à l'assemblée de district aurait eu un vote proportionnel à l'importance de sa commune. On n'aurait plus tenu compte de la distinction historique en ordres; cependant les nobles n'auraient pas participé aux délibérations portant sur la répartition de taxes dont ils auraient été exempts. « Le premier principe, disait Turgot, ... c'est que personne ne se mêle que de ce qui l'intéresse et de l'administration de sa propriété (1). »

On voit que cette administration était conçue suivant le plan d'une société industrielle. C'était vraiment l'aboutissant de toutes les idées que pouvaient se faire des hommes d'Etat éclairés, désireux de faire aboutir la conquête de l'Etat par la bourgeoisie productrice.

---

priétaires sont des *citadins* et non de vrais *citoyens* comme les propriétaires ruraux : une famille urbaine n'est pas « fondée dans l'Etat ». Turgot estimait qu'il n'y avait pas plus de cent personnes à Paris ayant le minimum fixé par lui (*loc. cit.*, pp. 528-530). On verra plus loin, à la fin du § 2, ce que signifie exactement le terme *citoyen* pour Turgot.

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 527.

II

L'idéologie du XVIIIe siècle est celle qui convient aux conditions de la vie d'une classe d'auxiliaires de la royauté. Je me sépare donc complètement de Taine qui prend pour base de cette idéologie la vie d'une « aristocratie désœuvrée par la monarchie envahissante, des gens bien nés, bien élevés, qui, écartés de l'action, se rejettent sur la conversation et occupent leur loisir à goûter tous les plaisirs sérieux ou délicats de l'esprit » (1). Il oppose l'aristocratie anglaise, si fort engagée dans l'administration de grands intérêts, qui ne se laisse point duper par des théoriciens, à l'aristocratie française, qui « légèrement, hardiment, marche sur les pas [des] philosophes », parce qu'elle est étrangère à la réalité (2). Il est frappé de ce que les doctrines les plus téméraires du XVIIIe siècle ont été importées d'Angleterre, qu'elles n'avaient pu prendre un grand développement dans leur pays d'origine et qu'elles devinrent, au contraire, dominantes en France dans le pays du beau langage (3).

Une *classe de commis* ne peut pas construire son idéologie sur le même type que celui qu'adopterait une *classe de maîtres;* car elle ne raisonne point tant sur ses propres affaires que sur celles des autres. Son idéologie tend à prendre le caractère de *consultations*

---

(1) TAINE, *Ancien Régime*, p. 241.
(2) TAINE, *op. cit.*, pp. 363-365.
(3) TAINE, *op. cit.*, pp. 330-331.

données par des juristes, des historiens ou des savants sur des problèmes qui leur sont proposés. Pour procéder facilement à ce travail, il faut soumettre toutes choses à des procédés scolaires; c'est ainsi qu'en France se créa l'habitude de faire dépendre toute opinion de formules abstraites, de théories générales, de doctrines philosophiques. Ces manières de raisonner ne conviennent guère aux gens qui font leurs propres affaires par eux-mêmes, et qui sont, en conséquence, habitués à subordonner leur conduite aux conditions de prudence que leur expérience personnelle leur a appris à découvrir. Il me paraît vraisemblable que c'est surtout à cette cause qu'il faut rapporter un fait qui avait tant frappé Sumner Maine : la langue vulgaire entre beaucoup plus dans la législation anglaise que dans toute autre (1). Depuis que chez nous les assemblées parlementaires rédigent elles-mêmes la loi, sans grand secours de juristes professionnels, la rédaction devient beaucoup plus populaire et de là résultent de nombreux malentendus entre les Chambres et les tribunaux, qui ne parlent pas la même langue (2).

Lorsqu'on réfléchit aux conditions spéciales qui

---

(1) SUMNER MAINE, *Etudes sur l'histoire du droit*, trad. franç., p. 386. Il résulte de là qu'il y a beaucoup de prolixité dans les lois anglaises (p. 385) et que la langue philosophique n'a point, en Angleterre, la même précision que sur le continent (p. 383).

(2) La langue parlementaire en France est un galimatias formé d'expressions communes et de termes juridiques employées à tort et à travers.

s'imposèrent si longtemps à la littérature française, on comprend facilement le mode d'exposition que Montesquieu a adopté dans l'*Esprit des lois :* « Il parlait comme un oracle, dit Taine, par sentences et en énigmes; il courait, comme sur des charbons ardents, toutes les fois qu'il touchait aux choses de son pays et de son temps (1). » Ce n'est pas que Montesquieu n'eût pu être plus hardi sans danger, mais je crois que cette manière lui paraissait plus digne de son caractère et de son public. Son genre a été imité par des écrivains, comme Benjamin Constant et Tocqueville, qui, au XIXe siècle, n'avaient rien à redouter, mais qui croyaient devoir paraître étrangers aux préoccupations communes (2).

Les commis craignent toujours d'éveiller la susceptibilité de leurs maîtres et ils sont, en conséquence, toujours portés à traiter des sujets assez éloignés de la réalité, pour ne point paraître empiéter sur le domaine que les chefs se sont réservé. Nous savons que l'Eglise a généralement montré une grande tolérance pour les thèses scolastiques, rhétoriques et poétiques, dont le fond ne lui paraissait point avoir de rapport direct avec les questions qui

---

(1) TAINE, *op. cit.*, p. 278.

(2) C'est ce qu'observe Laboulaye dans son édition des œuvres de MONTESQUIEU, tome III, pp. XIX-XX. — Si ce n'était pas une question de discipline littéraire, on ne comprendrait point pourquoi, dans le chapitre 27 du livre XIX sur les mœurs anglaises, l'Angleterre n'est pas nommée par Montesquieu ; cela surprend Laboulaye.

la préoccupaient. G. Boissier nous montre les professeurs du VIe siècle donnant à leurs élèves des sujets de composition purement païens, et semblant ignorer que depuis deux cents ans le christianisme était la religion de l'Etat (1). Les apologistes actuels de la papauté sont souvent embarrassés pour expliquer la protection que le Saint-Siège accorda aux humanistes de la Renaissance (2); ces favoris de la cour de Rome furent parfois bien impies; mais les modernes découvrent parfois des doctrines philosophiques d'une haute portée là où les gens du XVIe siècle ne voyaient que de la littérature.

La royauté suivit, à peu près, les traces de l'Eglise; elle ne s'effrayait point de voir ses commis fabriquer des théories sur le droit naturel, faire un éloge enthousiaste des vertus républicaines, ou proposer à leurs contemporains d'abandonner toutes les institutions traditionnelles pour aller vivre dans une cité utopique. Des livres, que nos contemporains regardent comme de hardis manifestes socialistes, paraissaient autrefois d'autant plus inoffensifs qu'ils étaient plus éloignés de toute réalité; il aurait pu être dangereux de critiquer les abus de la ferme du sel; mais il l'était fort peu de vanter le communisme.

On a souvent fait observer que les théories abstraites du *Contrat social* ne provoquèrent point les

---

(1) G. Boissier, *La fin du paganisme*, tome I, p. 216.
(2) Baudrillart, *L'Eglise catholique, la Renaissance, le protestantisme*, pp. 67-102.

rigueurs du Parlement, qui condamna l'*Emile,* à cause des conséquences d'ordre pratique qu'on lui attribua au point de vue religieux. L'oligarchie génevoise regarda le *Contrat social* comme un libelle séditieux (1), ayant pour objet de réveiller les protestations de la masse des électeurs contre le Petit Conseil; c'est pourquoi ce livre fut condamné au feu, comme l'*Emile,* par les magistrats génevois.

Les évêques du XVIIIe siècle dénonçaient, de temps à autre, l'audace des novateurs; mais la répression était toujours assez molle et le plus souvent plus apparente que réelle (2) ; on interdisait un livre, mais on le laissait vendre; l'*Encyclopédie* s'imprima à Paris après sa suppression légale : l'administration demanda seulement qu'on n'en distribuât point avec trop de fracas les dix volumes qui parurent en 1765. Tous les auteurs qui composaient des déclamations contre la société, trouvaient des protecteurs parmi les magistats chargés de les surveiller; de 1750 à 1763, Malesherbes fut constamment occupé à veiller sur le sort des « précurseurs de la Révolution » pour les empêcher de commettre des imprudences et pour atténuer l'application des mesures ordonnées contre eux (3).

---

(1) *Correspondance inédite de* CONDORCET et *de* TURGOT, éditée par Ch. Henry, p. 146.

(2) La répression devenait souvent dure quand des personnes influentes croyaient avoir à se plaindre des écrivains.

(3) Il faut lire dans les *Etudes critiques* de Brunetière (deuxième série), tout le chapitre sur *la librairie sous Malesherbes.*

Des historiens modernes ont été scandalisés de voir que Fréron, l'ennemi des philosophes, était beaucoup bien moins traité que ceux-ci : Malesherbes lui donnait comme censeurs des amis des encyclopédistes; il supprima en 1754 son journal parce que celui-ci avait critiqué le discours de réception de d'Alembert à l'Académie; il permettait les injures contre Fréron, mais lui défendait de nommer ses adversaires quand il leur répondait (1). La conduite de Malesherbes s'explique aisément, lorsqu'on se place au point de vue qui devait être le sien, quand on considère la philosophie du XVIIIe siècle comme un simple exercice de rhétorique destiné à l'amusement des gens du monde.

Jusqu'à la veille de la Révolution, cette singulière manière d'écrire continua à être pratiquée ; la deuxième édition de l'*Histoire philosophique des deux Indes,* qui parut en 1780, valut quelques persécutions à Raynal; mais il faut ajouter que cela se produisit après la chute de Necker et qu'on soupçonnait Raynal d'avoir collaboré au mémoire du ministre disgracié sur les assemblées provinciales (2). Pendant la Révolution, Raynal manifesta des senti-

---

(1) Fréron n'appartenait pas à la bonne société et n'avait, par suite, droit à aucune tolérance. Il fut enfermé à Vincennes pour « avoir laissé dire d'un peintre et par un autre peintre que ses terrains semblaient peints au caramel. » Grimm approuvait fort cette rigueur de l'autorité. (BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 304.)

(2) ROCQUAIN, *op. cit.*, p. 389.

ments si peu révolutionnaires qu'il me semble impossible d'admettre qu'il eût attaché un sens réaliste aux déclamations que Diderot avait introduites dans cette édition : il y était question, par exemple, d'une loi de Ceylan punissant de mort le roi qui viole la constitution; on y lisait cette ânerie : « La loi n'est rien si ce n'est un glaive qui se promène indistinctement sur toutes les têtes et qui abat ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal sur lequel il se meut. »

Pendant la Révolution, cette littérature changea de sens; on prit alors souvent au sérieux de simples paradoxes d'école, on donna une valeur réaliste à des contes (1) et on effaça la différence que l'ancienne société avait établie entre la théorie et la pratique. C'est que la littérature avait passé d'une classe à une autre et était descendue d'une oligarchie dans les masses populaires. En général, le peuple ne comprend rien à toutes les finasseries littéraires : quand on lui parle de fabriquer avec « les entrailles du prêtre un cordon pour le dernier des rois », il comprend que Diderot a voulu apprendre aux gens éclairés la nécessité d'étriper les curés et d'étrangler les souverains, pour pouvoir assurer le bonheur des hommes.

Depuis que nous vivons dans un pays soumis aux institutions parlementaires, il nous semble tout à fait singulier qu'on puisse faire des propositions qui ne soient pas destinées à devenir un programme de

---

(1) Cf. André Lichtenberger. *Le socialisme et la Révolution française*, p. 221.

parti, et qui, par suite, ne soient pas réalisables; il nous faut souvent un effort pour comprendre le sens de la littérature irréelle qui plaisait tant à nos pères. Il s'en faut cependant de beaucoup que leurs habitudes aient complètement disparu, car le socialisme parlementaire ne recruterait pas autant d'adhérents dans les classes riches de la société, si les harangues révolutionnaires de Jaurès étaient prises au sérieux dans les salons bourgeois — qui cherchent à se modeler sur les niaiseries de l'ancienne noblesse.

Cette grande débauche d'abstractions avait succédé à des querelles retentissantes sur les dogmes et elle prépara une période toute préoccupée de solutions pratiques. Les positivistes ne manqueraient pas de trouver ici une application de leur fameuse loi des trois états; à leurs yeux la plus haute science est la sociologie et, avant la Révolution, les Français ne raisonnèrent que là-dessus; on pourrait donc dire qu'on était arrivé à une ère positive, après avoir passé de la théologie à la métaphysique. Cette évolution s'explique très simplement sans faire appel à de hautes considérations; lorsque la décadence de la royauté permit au Tiers-Etat de s'enhardir et de considérer les réformes comme possibles, il ne s'enferma plus exclusivement dans le domaine des dissertations scolaires.

Le continuateur de Bachaumont dit que les encyclopédistes perfectionnèrent la métaphysique, dissipèrent les ténèbres dont la théologie l'avait enveloppée, détruisirent le fanatisme et la superstition;

que les économistes s'occupèrent ensuite de morale et de politique pratique en vue de rendre les hommes heureux ; que « les temps de trouble et d'oppression ont enfanté les *patriotes* qui, remontant à la source des lois et de la constitution des gouvernements, ont démontré les obligations réciproques des sujets et des souverains et fixé les grands principes de l'administration » (1). Ce furent les réformes de Maupeou qui furent l'occasion de cette dernière transformation; le gouvernement était alors fort discrédité et on pouvait s'attendre à un bouleversement prochain de l'Etat. Quelques années plus tard, sous le ministère Turgot, des espérances plus grandes encore devenant possibles, apparaît une littérature destinée à faire comprendre aux masses la science sociale telle que la philosophie du temps l'avait constituée. Le *catéchisme du citoyen,* en 1775, vulgarise les doctrines de Montesquieu et de Rousseau qui, d'après le même chroniqueur, « avaient été noyées dans une métaphysique fort difficile à entendre » (2). On voit par là comment l'évolution idéologique fut la conséquence de l'histoire de la royauté française.

---

(1) Rocquain, *op. cit.,* p. 298. Les témoignages du XVIIIe siècle ont besoin d'être contrôlés ; c'est pourquoi j'emprunterai beaucoup au livre de Rocquain qui a déjà fait ce travail avec talent ; j'ai trouvé cette méthode plus sûre que le recours direct aux mémoires ; j'ai pensé que mes lecteurs auraient plus de confiance dans une sélection faite par un membre de l'Institut que dans celle qui aurait été mon œuvre propre.

(2) Rocquain, *op. cit.*, p. 332.

Nous allons maintenant examiner, dans le détail, l'idéologie de la classe qui nous occupe et nous distinguerons plusieurs sources :

1° Un premier courant dépend des conditions d'existence de l'ensemble du Tiers-Etat, qui est le réservoir fournissant des hommes à l'oligarchie pensante, auxiliaire de la royauté et destinée à supplanter celle-ci. Il est en étroites relations avec l'économie qui produit la richesse dans une société de marchands et de manufacturiers; c'est grâce aux idées de cette catégorie que prennent une importance majeure les théories hostiles aux corporations, au régime féodal, à l'arbitraire administratif. Beaucoup d'importations anglaises obtinrent, à cette époque, un énorme succès, parce qu'elles se rattachaient à ces idées de production marchande; elles contribuèrent notamment à introduire des principes de liberté.

2° Le second courant dépend des fonctions administratives et judiciaires confiées à l'oligarchie bourgeoise. Ici nous ne trouverons pas beaucoup de tendances libérales; il s'agit de renforcer, de régulariser et d'étendre la puissance de l'Etat que cette oligarchie regarde, de plus en plus, comme sa propriété, depuis que le prestige de la noblesse guerrière diminue. Plus cette puissance sera grande, plus les fonctionnaires seront gens considérables.

3° Le troisième courant est dominé par le besoin d'imitation qui portait les parvenus à singer l'aristocratie ; le Tiers-Etat n'est pas satisfait de la *richesse* et de la *puissance*, il lui faut des *honneurs*. Taine a été si frappé de l'importance de ce phénomène qu'il

a cru que toute l'idéologie du XVIIIe siècle dérivait des mœurs des gens de plus haute classe; il n'a pas vu qu'il faut chercher non pas ce que pensaient les nobles, mais ce que pensaient les bourgeois désireux d'avoir l'élégance des nobles ; il est clair qu'il y a plus qu'une nuance entre ces deux problèmes.

Si Taine avait davantage recherché les conditions dans lesquelles se formaient les idées au XVIIIe siècle, il n'aurait pas trouvé aussi paradoxale la situation qu'il définit ainsi: « Une aristocratie imbue de maximes humanitaires et radicales, des courtisans hostiles à la cour, des privilégiés qui contribuent à saper les privilèges, il faut voir dans les témoignages du temps cet étrange spectacle... Au plus haut, au plus bas, dans les assemblées, dans les lieux publics, on ne rencontre parmi les privilégiés que des opposants et les réformateurs (1). » C'est que la noblesse n'a plus, à cette époque, d'idéologie qui lui soit propre ; elle emprunte au Tiers-Etat les sujets de dissertation et s'amuse des projets de rénovation sociale, qu'elle assimile à des récits de voyages merveilleux faits dans des pays de Cocagne.

Deux néologismes ont frappé vivement Taine et auraient dû le mettre sur la voie de la solution. Le mot *énergie,* « jadis ridicule, devient à la mode et se place à tout propos ». L'origine roturière de ce terme ne peut guère être douteuse. — « Un mot redoutable, celui de *citoyen,* importé par Rousseau, est entré

(1) TAINE, *op. cit.*, pp. 388-389.

dans le langage ordinaire et, ce qui est décisif, les femmes s'en parent comme d'une cocarde » (1). En signant ses livres du titre de « citoyen de Genève », Rousseau avait probablement voulu faire remarquer à ses lecteurs français qu'il appartenait à la première classe des Genevois et qu'étant ainsi apte à exercer les premières magistratures (2), il marchait, dans son pays, de pair avec la noblesse ; mais il était artisan comme le plus grand nombre des citoyens de Genève et il a célébré, avec beaucoup de conviction passionnée, l'éminente dignité des artisans. Je crois qu'il faut, en conséquence, traduire le mot *citoyen* par : homme ayant droit au respect de tous en raison du travail productif dont il fait bénéficier son pays.

Il n'est pas inutile à ce propos de se référer au mémoire de Turgot sur les municipalités; l'auteur appelle « un citoyen entier : un franc tenancier, un homme à qui l'on peut donner, ou plutôt chez qui l'on doit reconnaître le droit éminent de cité, celui qui posséderait une propriété foncière dont le revenu

---

(1) TAINE, *op. cit.*, p. 386. Le mot *énergie* est dans une lettre de 1779 et le mot *citoyenne* dans une lettre de 1762.

(2) Il y avait cinq classes à Genève : les *citoyens* électeurs éligibles ; les *bourgeois* non éligibles, mais dont les enfants nés à Genève devenaient citoyens ; les *habitants*, les *natifs* et les *sujets*. D'après la septième *lettre écrite de la Montagne*, l'Assemblée générale n'avait jamais compris plus de 1.500 citoyens et bourgeois, pour une population de 20.000 âmes. — On a remarqué que Rousseau a fait preuve de sentiments passablement aristocratiques, en ne demandant pas l'égalité des droits entre tous les Génevois (J. VUY, *Origine des idées politiques de Rousseau*, pp. 145-146.)

suffirait à l'entretien d'une famille ; car celui-là est ou pourra être chef de famille quand il lui plaira. Il est de droit ce que les Romains nommaient *paterfamilias*. Il a feu et lieu déterminé ; *il tient au sol* et il y tient la place d'une famille. » Un peu plus loin il parle de la « famille citoyenne » de ce propriétaire (1). Il y avait donc dans ce mot un sens économique, qui correspond bien aux conditions d'existence du Tiers-Etat.

Dans la première catégorie de ces idéologies se placent les théories qui fondent la société sur des contrats, théories qui exercèrent autrefois une si grande influence et qui semblent aujourd'hui si difficiles à comprendre. Il nous faudra nous y arrêter assez longuement parce que nous aurons ainsi l'occasion d'approfondir des questions qui semblent être demeurées assez obcures.

III

Les raisons qui nous rendent peu intelligibles des doctrines qui semblaient si simples à nos pères, sont multiples et assez évidentes. On a fait, de notre temps, beaucoup de recherches sur les sociétés primitives et on n'a rien trouvé qui permît de supposer qu'elles aient commencé par des contrats (2) ; tout

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 513 et p. 528.

(2) SUMNER MAINE, *Essais sur le gouvernement populaire*, trad. franç., pp. 225-226.

au contraire, on trouve partout que la magie a joué un grand rôle et il n'y a rien de moins semblable aux libres accords que les servitudes magiques. Les études faites sur le Moyen Age ont montré que nos idées, nos mœurs, nos institutions dépendent énormément de l'ancien gouvernement de l'Eglise ; le contrat social ne tient nul compte de cette tradition. Enfin, nous sentons très bien aujourd'hui que l'économie nous enchaîne, d'une manière étroite, à la nation dont le hasard de la naissance nous a fait membres : nous trouvons donc assez risible l'idée des physiocrates d'après lesquels chaque fois qu'on acquiert une terre, on « forme librement et volontairement une société avec le souverain » (1).

Mais même en nous reportant aux cours d'idées du XVIIIe siècle, nous avons quelque peine à comprendre que des contemporains de Montesquieu aient pu se laisser entraîner à réduire la société à quelque chose d'aussi simple que le fait Rousseau ; on pourrait expliquer leur attitude en disant que nous n'entendons peut-être pas bien l'*Esprit des lois* (2), que nous le lisons avec des préoccupations qui proviennent d'écoles historiques qui étaient encore à naître (3).

---

(1) MERCIER DE LA RIVIÈRE, *Ordre naturel des sociétés politiques* dans les PHYSIOCRATES (collection Daire) p. 453.

(2) Brunetière dit que plus il a lu l'*Esprit des lois*, moins il a pu en discerner le véritable objet (*op. cit.*, 4e série, p. 254.)

(3) On pourrait se demander notamment si Montesquieu a vraiment créé l'histoire du droit et la science de la légis-

Il y a quelque chose de plus grave : les hommes du XVIIIe siècle avaient sous leurs yeux la monarchie prussienne et ils célébraient dans Frédéric II le type du souverain philosophe ; leur admiration pour le conquérant de la Silésie aurait dû les bien préparer à entendre les conditions d'une politique pratique. On en vient parfois à se demander si les admirateurs de la théorie contractuelle n'auraient pas voulu procéder par *grand écart,* comme dira plus tard Fourier, se plaçant d'emblée en dehors de toute hypothèse permettant de raisonner sur des réformes successives; — mais cet état d'esprit s'est formé assez tardivement et Taine observe que Rousseau ne repoussait pas toute considération historique (1).

a) Pour comprendre ce paradoxe, il faut se rappeler que la doctrine du contrat social a été apportée toute faite en France, sous le patronage du grand nom de Locke. Une idéologie d'importation peut fort bien exister en même temps que des faits qui auraient pu l'empêcher de naître spontanément dans le pays qui l'adopte. Rousseau lui donna son relief définitif en la condensant dans un opuscule qui est un chef-d'œuvre d'exposition littéraire, et qui est merveilleusement obscur (2). — L'expérience de la

---

lation comparée, comme le croit Laboulaye. (MONTESQUIEU, *loc. cit.*, p. IX.)

(1) TAINE. *op. cit.*, p. 306.

(2) « L'auteur, écrivait Bachaumont, s'est enveloppé dans une obscurité scientifique qui rend [le livre] impénétrable au commun des lecteurs. » (ROCQUAIN, *op. cit*,, p. 235.)

théorie marxiste de la valeur nous montre de quelle importance peut être l'obscurité pour donner de la force à une doctrine ; les gens éclairés n'osent pas avouer qu'ils ne comprennent pas les raisonnements qui sont présentés dans une langue très soignée, par un écrivain illustre.

L'obscurité du *Contrat social* est telle que Rousseau n'a pas dû s'apercevoir des incohérences qu'on lui a reprochées plus tard. Il y en a une dont l'importance devrait être grande et qui ne nous paraît pas avoir été beaucoup remarquée. Le principe fondamental du *Contrat social* est « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté » : c'est là un souvenir du régime féodal des Communes ; cette aliénation est la recommandation à la *Seigneurie collective* (1) de la ville. La société reçoit tous les biens des associés ; ceux-ci ne sont pas dépouillés en fait ; propriétaires d'alleux exposés à mille dangers, ils se transforment en feudataires d'une seigneurie puissante. « Le droit de souveraineté devient à la fois réel et personnel ; ce qui met les posseseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leur forces mêmes les garants de leur fidélité; avantage qui ne paraît pas avoir été bien senti par les anciens monarques qui ne s'appelant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder comme les *chefs des hommes* plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'ap-

(1) Sur le caractère féodal des anciennes institutions municipales, cf. LUCHAIRE, *Les Communes françaises*, p. 10.

pellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. Et tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitants » (1). Tandis que les physiocrates s'efforçaient de réduire le régime féodal à des mesures fiscales (2), Rousseau le renforçait et pouvait faire accepter sa thèse grâce à l'extrême obscurité de son exposé. Le jacobinisme devait tirer de là des conséquences effroyables qui auraient fait horreur à Rousseau.

Nos pères n'étaient nullement choqués en constatant que le sytème du *Contrat social* correspondait fort mal à la réalité, parce qu'ils étaient habitués à une science physique qui prenait les plus grandes libertés avec l'expérience. On n'était même pas loin d'admettre que pour raisonner sur les véritables principes de la nature, il faut ne pas trop s'arrêter aux données fournies par l'observation, l'intelligence aurait eu pour mission de découvrir des vérités supérieures aux expériences. C'est pourquoi Rousseau n'étonnait point ses contemporains quand, s'inspirant d'exemples mémorables donnés par les philosophes, il écrivait dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes :* « Commençons donc par écarter tous les faits; car ils ne touchent point à la question [de la loi naturelle]. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet, pour des vérités histo-

(1) *Contrat social*, I, 6 et 9.

(2) Le roi n'est plus pour eux qu'une « autorité tutélaire » qui a droit à une partie du revenu net.

riques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels, plus propres à éclairer la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la fomation du monde. »

Nos pères étaient fort disposés à faire les plus grands sacrifices pour introduire de la clarté dans les premières représentations qui servent à matérialiser les principes; c'est une des principales raisons du succès qu'obtinrent les théories atomistes. On peut simplifier les sociétés comme la physique et y trouver une clarté atomistique, en supprimant les traditions nationales, la genèse du droit et l'organisation de la production, pour ne plus considérer que des gens qui viennent, sur le marché, échanger leurs produits et qui, en dehors de ces rencontres accidentelles, conservent leur pleine liberté d'action. Ce sont bien là des *atomes sociaux* que l'on obtient en *idéalisant le droit commercial.* Au XVIIIe siècle, on avait une si haute idée du commerce que l'on était très porté à penser que le droit naturel, ainsi obtenu par une abstraction du droit commercial, doit l'emporter sur le droit réel, tout plein de traces d'influences historiques.

b) Nous allons maintenant chercher d'où peut provenir l'idéologie contractuelle.

Les compagnons et les petits bourgeois des villes industrielles étaient naturellement conduits à concevoir tous les groupes civils sur le modèle des sociétés qu'ils formaient entre eux pour leur plaisir, pour

leur sécurité ou pour la défense professionnelle. Ces sociétés, presque toujours assez mobiles, dépendaient d'autant moins des conditions historiques que les anciens artisans avaient des habitudes très nomades; Rousseau a pris soin de nous en prévenir et on n'a pas toujours assez tenu compte de ce fait dans l'interprétation de son *Contrat social.* « De toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail; il est libre, aussi libre que le laboureur est esclave : car celui-ci tient à son champ, dont la récolte est à la discrétion d'autrui. L'ennemi, le prince, un voisin puissant, un procès, lui peut enlever ce champ; par ce champ, on peut le vexer de mille manières; mais partout où l'on veut vexer l'artisan, son bagage est bientôt fait; *il emporte ses bras et s'en va* (1). » Un tel personnage ne diffère pas beaucoup de l'atome social ou du citoyen abstrait qui entre dans un si grand nombre d'anciennes théories.

Celles des sectes protestantes qui ne furent pas établies comme religions d'Etat (2), ont fourni un deuxième type de sociétés constituées sur l'accord fugitif des volontés. Ces sectes ressemblaient bien

---

(1) Rousseau, *Emile,* livre III. Turgot insiste sur le caractère nomade des ouvriers ruraux dans son mémoire sur les municipalités. Ils « n'appartiennent à aucun lieu » (Turgot, *loc. cit.*, p. 511).

(2) Une grande partie du personnel de ces sectes appartenait d'ailleurs au petit monde dont il a été question ci-dessus.

davantage aux ordres monastiques qu'à des Eglises, et elles cherchaient, comme les ordres monastiques, à former des petits Etats dans l'Etat. Les premières colonies d'Amérique furent constituées au moyen de pactes d'établissement : le 11 novembre 1620, les quarante et un chefs de famille venus sur la *Mayflower* s'engageaient à se soumettre aux lois que voterait la majorité et aux magistrats qui seraient élus. Ces colonies étaient si bien des couvents que pendant longtemps elles expulsèrent les personnes étrangères à leur confession. Les puritains anglais avaient songé déjà à fonder le gouvernement de leur patrie sur le contrat : en 1647, les *levellers* présentèrent à l'assemblée de l'armée un projet de déclaration qu'ils auraient voulu faire signer par tous les citoyens (1).

Les sociétés à but lucratif, par actions, fournissent un troisième type qui est venu se joindre aux deux précédents pour achever la fondation de la doctrine : ici encore nous avons l'accord fugitif des volontés, puisque chaque associé peut se retirer quand il lui convient, en vendant son titre à la Bourse. La colonie du Massachusetts avait été organisée le 4 mars 1629 par une charte, sous forme d'une corporation commerciale; lorsque, peu d'années après, le siège de l'administration fut transféré en Amérique, cette charte devint la loi de la colonie; on passait ainsi du contrat privé à l'Etat.

---

(1) JELLINEK, *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen,* trad. franç., pp. 64-66.

Ces pratiques expliquent suffisamment la théorie que Locke expose aux chapitres VII et VIII du *Gouvernement civil.* Les hommes qui sont naturellement libres, égaux et indépendants, forment des sociétés pour assurer leur sécurité et surtout celle de leurs biens. Les avantages recueillis sont considérables parce que, désormais, on a des lois positives, des juges et une force publique capable de faire régner l'ordre ; les contractants abandonnent la faculté qu'ils avaient d'agir à leur fantaisie dans la défense de leurs intérêts, et notamment le droit de punir ; la société qui prend à sa charge le service de sûreté, ne doit pas dépasser les limites de ce qu'il faut faire pour remédier aux défauts que présentait l'état de nature ; le gouvernement se proposera donc uniquement la tranquillité, la sûreté et le bien évident du peuple. La constitution sociale ne fait nul tort aux hommes qui ne l'acceptent pas et qui peuvent demeurer, si bon leur semble, dans l'état de nature.

La doctrine de Locke devait passer, presque complètement, dans l'enseignement des physiocrates, qui mettent peut-être mieux en relief, si c'est possible, que les sociétés politiques sont des syndicats de propriétaires fonciers et que le gouvernement est une « autorité tutélaire, qui veille pour tous, tandis que chacun vaque à ses affaires » (1). C'est ce que l'*Esprit des lois* ne permettait pas de conclure des analyses

---

(1) DUPONT DE NEMOURS, *Origine et progrès d'une science nouvelle* (PHYSIOCRATES, p. 347).

historiques faites par Montesquieu et c'est ce que désiraient voir devenir le principe de toute législation future les hommes marquants du Tiers-Etat (1).

Aujourd'hui, on serait fort porté à faire un grand mérite à Montesquieu de ne pas avoir raisonné sur l'origine des sociétés (2) ; mais ses contemporains avaient besoin d'un tel raisonnement pour justifier leurs vues sur les réformes à introduire dans le vieux monde ; la bourgeoisie n'entendait pas que ses titres de propriété fussent primés par des privilèges concédés par les anciens souverains ou par des survivances féodales qu'elle regardait comme étant en dehors du droit civil ; c'est dans cet esprit qu'elle allait, quelques années plus tard, liquider l'Ancien Régime, et cette liquidation se préparait depuis longtemps.

Rousseau, en raison de ses souvenirs d'artisan voyageur, considérait la société sous une forme beaucoup plus abstraite que les physiocrates, parce qu'il n'était pas préoccupé, comme eux, des forces productives ; il raisonnait sur des hommes qui ne sont pas fixés par des nécessités économiques ; aussi trouvait-il tout naturel que la société pût bannir les gens qui refusaient d'accepter la profession de foi de la

---

(1) Taine dit que Montesquieu « demeurait respecté, mais isolé, et sa célébrité n'était pas une influence » (*op. cit.*, p. 378). Cet isolement de Montesquieu me semble être demeuré mal expliqué jusqu'ici.

(2) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 263.

religion civile ; ce bannissement était une mesure peu rigoureuse à l'égard d'artisans nomades et il lui semblait nécessaire pour rendre facile l'entente entre les citoyens (1).

Cette question de l'entente est la grande pierre d'achoppement pour toutes les théories contractuelles (2). Il semble que Rousseau n'ait pas eu un très grand souci de cette difficulté, parce qu'il était grand admirateur des vieilles mœurs suisses et qu'il avait pu constater, souvent dans son pays, avec quelle facilité se fait l'accord entre voisins ou entre gens d'une profession en vue du bien commun. Pour comprendre la situation d'esprit de Rousseau, le mieux est de se reporter au livre de Paul Bureau sur la Norwège ; la région des fjords, étudiée par le savant Français, est demeurée fort archaïque et ressemble évidemment beaucoup aux vieux pays suisses que Rousseau affectionnait tant.

En Norwège des groupes se forment très facilement et la discipline est facilement acceptée, pourvu qu'elle paraisse raisonnable : « Dès que plusieurs hommes sont ensemble dans une barque, dans une entreprise quelconque de travail ou de plaisir, ils

---

(1) Chuquet pense que Rousseau ait été ici inspiré par les ordonnances ecclésiastiques de Genève qui punissent du bannissement ceux qui ne participent pas au culte (*J.-J. Rousseau,* pp. 145-146) ; mais il faut observer que Rousseau n'admet pas l'intervention de l'autorité en matière de culte.

(2) C'est ce qui préoccupe beaucoup Taine (*op. cit.,* pp. 306-318).

choisissent un chef et édictent un règlement ; seulement, il faut que le Norwégien ait édicté lui-même ce règlement, cette loi, autrement il ne l'accepte pas » (1) ; — « Très réfractaire à toute discipline imposée du dehors, le jeune Norwégien n'obéit que lorsqu'il a bien compris la raison et le sens de ce qu'on lui ordonne, qu'il a pu se répéter à soi-même une injonction semblable (2). »

Rousseau croit d'ailleurs que par l'entrée dans la Cité l'homme est tout transformé : « La voix du devoir succédant à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, l'homme qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé... de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants (3) ». Comme cela arrive journellement aux théoriciens de la politique, Rousseau a présenté les choses tout à rebours de ce qu'elles sont en réalité ; la nature humaine n'est pas changée par la solennité du contrat, mais la théorie contractuelle *suppose* des individus entièrement dominés par la réflexion calculatrice ; et cela est tout naturel, puisqu'elle est fondée sur l'hypothèse que les citoyens sont assimilables, pour les principaux actes de leur vie, à des marchands avisés.

c) Ce qui paraît particulièrement paradoxal dans la doctrine de Rousseau, c'est l'hypothèse d'une volonté générale toujours droite. Taine observe que l'on

---

(1) P. Bureau, *Le paysan des fjords de Norwège*, p. 84.
(2) P. Bureau, *op. cit.*, pp. 228-229.
(3) *Contrat social*, I. 8.

est ainsi facilement conduit au despotisme (1) et Sumner Maine estime que la Cité de Rousseau reproduit, dans une transposition démocratique, cet absolutisme que certains théoriciens de l'Ancien Régime avaient rêvé pour les rois de France, en sorte que le principal héritage légué par Rousseau aux temps modernes consiste dans l'idée d'un Etat démocratique omnipotent (2).

Ici encore l'obscurité du *Contrat social* a eu une grande influence pour faire accepter facilement par les contemporains une conception du droit public qui devait avoir des conséquences si effroyables.

On peut retrouver les sources de sa doctrine de la manière suivante. Les communautés protestantes ont cru, pendant fort longtemps, qu'elles étaient inspirées par le Saint-Esprit, en sorte qu'aucun doute ne pouvait surgir au sujet de la rectitude de leurs décisions. — Depuis la Renaissance, on avait une admiration superstitieuse pour les peuples de l'antiquité classique et pour leurs lois ; on devait donc admettre sans peine qu'à l'époque de leur splendeur les républiques anciennes avaient formulé la raison dans leurs assemblées populaires (3). — Enfin per-

---

(1) Taine, *op. cit.*, pp. 319-327.

(2) Sumner Maine, *op. cit.*, pp. 225-227. — Bossuet, dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte*, se montre bien éloigné de ces doctrines absolutistes.

(3) Je crois utile de citer un passage important de Vico que j'emprunte à l'adaptation de Michelet : « Le spectacle des citoyens d'Athènes s'unissant par l'acte de la législa-

sonne n'aurait alors sérieusement mis en doute que le consentement universel fût une preuve irréfutable en faveur des thèses que le genre humain avait acceptées. Tout le monde sait que pour former une moyenne définissant l'état normal d'un phénomène météorologique, on se contente souvent d'observations faites durant un temps assez borné. Pour connaître l'opinion du genre humain sur une question, il n'est nullement nécessaire d'interroger tous les hommes (1) ; la seule précaution à prendre est d'éviter que les hommes consultés ne répètent des mots d'ordre que leur auraient transmis des factions ; c'est pourquoi Rousseau est persuadé que « si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avaient aucune communication entre

---

tion, dans l'idée d'un intérêt égal qui fût commun à tous, aida Socrate à former les genres intelligibles ou universaux abstraits, au moyen de l'induction, opération de l'esprit qui recueille les particularités uniformes capables de composer un genre sous le rapport de leur uniformité. Ensuite Platon remarqua que, dans ces assemblées, les esprits des individus, passionnés chacun pour son intérêt, se réunissaient dans l'idée non passionnée de l'utilité commune... Ainsi fut préparée la définition vraiment divine qu'Aristote a laissée de la loi : *Volonté libre de passion.* » (MICHELET, *Œuvres choisies de Vico*, pp. 601-602.)

(1) Dans le *Commonitorium* (livre que Rousseau connaissait certainement parce qu'il avait été souvent invoqué dans les polémiques des protestants et des catholiques), Vincent de Lerins dit que pour connaître l'opinion universelle de l'Eglise (*quod ubique, quod semper, quod ob omnibus creditum est*) il suffit de procéder comme on fit au concile d'Ephèse et de se reporter aux opinions de *dix docteurs* pris dans les diverses parties du monde chrétien.

eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale et la délibération serait toujours bonne » (1).

Au moment où parut le *Contrat social*, on ne fut pas fort préoccupé des difficultés d'application ; elles nous semblent aujourd'hui si considérables que ce livre a fini par ne plus être regardé comme ayant une valeur doctrinale quelconque. En 1762, on demandait surtout aux écrivains de montrer que le régime existant était condamné à périr ; depuis vingt ans il y avait eu en France une agitation extraordinaire et on avait cru, plusieurs fois, qu'une révolution était imminente ; mais l'agitation demeurait toujours limitée à un petit monde de théoriciens. Ceux-ci n'avaient probablement retenu de l'*Esprit des lois* que la seule nécessité de mieux respecter la légalité (2) et c'était déjà une grave protestation pour un temps où tout était si capricieux ; le *Contrat social* plaisait parce qu'il exaltait le rôle de la raison identifiée à la volonté générale ; — chaque salon pensant posséder le secret de cette volonté (3).

Lorsque le cercle de lecteurs de Rousseau s'agrandit, le sens de ses doctrines changea; elles étaient fondées sur l'hypothèse d'une société d'artisans s'ad-

---

(1) *Contrat social*, II, 3.
(2) Rocquain, *op. cit.*, p. 124.
(3) Sumner Maine dit que le *Contrat social* a servi à soutenir que le gouvernement doit se subordonner à la volonté d'une opinion flottante (*op. cit.*, p. 224).

ministrant eux-mêmes; elles furent prises à la lettre par les petites gens lorsque ceux-ci furent appelés à occuper une grande place dans la formation de l'opinion. On n'a pas toujours assez observé, en discutant l'histoire du XVIIIe siècle, qu'une même thèse a pu avoir trois portées profondément différentes suivant la condition des personnes qui la soutenaient.

La doctrine contractuelle, conforme à des intérêts majeurs du Tiers-Etat, devait être reçue par la haute bourgeoisie comme étant un procédé scolastique propre à ramener la législation à des fins économiques conformes aux aspirations de la propriété foncière. — Transportée, grâce à Rousseau, dans le domaine de la bonne littérature, elle devint un paradoxe brillant, au moyen duquel des causeurs spirituels, amusants et hardis, purent dénoncer, dans les salons d'une aristocratie frivole, les folies du gouvernement royal. — Mais quand le livre de Rousseau tomba entre les mains de la petite bourgeoisie, elle se déforma pour devenir un programme d'action immédiate.

On a pu tirer du *Contrat social* les conclusions les plus opposées. Siéyès le copie quand il revendique un rôle plus grand pour le Tiers-Etat (1); la Constituante se nourrit de ses axiomes. « Chateaubriand assurait que Rousseau, plus que tout autre, condamnait les terroristes; Lally qu'il serait mort de douleur dès le second mois de la Révolution; Buzot qu'il

(1) SUMNER MAINE. *op. cit.*, p. 228.

aurait partagé le sort des Girondins; ... Duhem qu'il était aristocrate et homme à guillotiner ». Mais d'autre part, les Jacobins découvrirent dans le *Contrat social* la justification de toutes leurs émeutes; ils possédaient la volonté générale : « Le gouvernement, répétaient-ils avec Jean-Jacques, était l'ouvrage et la propriété du peuple; les fonctionnaires n'étaient que les commis du peuple; les députés n'étaient que les commissaires du peuple. Or le peuple, c'était le club... Au nom des doctrines de Rousseau, les Jacobins accusèrent l'Assemblée d'usurpations : elle leur manquait de respect, elle se jouait de la majesté nationale (1).» Les clubs jacobins raisonnaient ainsi comme les salons dans lesquels le *Contrat social* avait eu tant de succès; chaque club, comme précédemment chaque salon, prétendait exprimer la véritable *volonté générale,* qui est toujours excellente.

Toute formule scolastique de politique abstraite aura les mêmes destinées; et, après avoir amusé des lettrés, elle finira par fournir des justifications à des partis dont l'auteur n'avait pas soupçonné l'existence.

IV

Au milieu du XVIIIe siècle, apparut une littérature économique que Taine a tort de confondre avec l'ensemble de la littérature politique; les physiocrates

---

(1) CHUQUET, *op. cit.*, pp. 148-151.

sont beaucoup moins célèbres que les philosophes, — en partie peut-être, parce qu'ils s'occupèrent de questions d'ordre plus pratique. Il n'est pas certain que leur influence ait été très considérable; mais on ne saurait contester qu'ils représentent parfaitement le deuxième courant dont j'ai parlé plus haut : ils nous apprennent comment la partie de la bourgeoisie qui était étroitement mêlée aux affaires de l'Etat, entendait la puissance gouvernante. Dans une lettre écrite à J.-B. Say, en 1815, Dupont de Nemours raconte qu'au moment de la Révolution il demeurait seul, avec Abeille et Morellet, pour conserver la tradition de Quesnay, qu'à la Constituante on ne manquait jamais de se moquer des théories de l'école et que, malgré tout, on finissait souvent par décider conformément à leurs principes (1). Cette remarque a une grande importance pour nous; car elle permet de comprendre quel fut le rôle de ces écrivains; ils exprimaient si bien les opinions les plus répandues et les plus réfléchies de la classe administrative qu'ils devaient croire souvent que les réformes accomplies par la Révolution résultaient de leurs démonstrations, alors qu'elles étaient l'aboutissant d'un grand courant, auquel se rattachaient leurs systèmes comme un simple accessoire idéologique.

D'après Condorcet, ils ne purent « faire à l'ensemble de leur doctrine qu'un petit nombre de parti-

(1) PHYSIOCRATES, p. 410. — Tocqueville dit qu'on trouve chez eux la substance de la Révolution. (*L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 235).

sans; on a été effrayé de la généralité de leurs maximes, de l'inflexibilité de leurs principes; ils ont nui eux-mêmes à la bonté de leur cause en affectant un langage obscur et dogmatique, en paraissant trop oublier pour les intérêts de la liberté du commerce ceux de la liberté politique, en présentant d'une manière trop absolue et trop magistrale quelques parties de leur système qu'ils n'avaient point assez approfondies ». Leur principal succès serait dû aux condamnations qu'ils portaient sur le régime fiscal et sur la douane (1).

C'est là le témoignage d'un ennemi; mais il est vrai en gros. Les encyclopédistes détestaient les physiocrates; Grimm les accusait d'avoir « une pente à la dévotion et à la platitude bien contraire à l'esprit philosophique » (2). Le grand succès obtenu par les livres du marquis de Mirabeau put faire craindre un moment aux déclamateurs à la mode que la clientèle lettrée leur échappât; aussi firent-ils une grande réclame aux dialogues de Galiani sur le commerce des grains, pour faire pièce aux physiocrates partisans de la liberté du commerce. Morellet ayant écrit pour répondre au polichinelle napolitain par des arguments sérieux, Diderot mit tout en œuvre pour empêcher l'impression de sa réponse; il avait été chargé de lire ce livre comme censeur; « si la réfutation de l'abbé Morellet s'imprima, dit Brunetière,

---

(1) Condorcet, *Tableau historique*, 9e époque.
(2) Brunetière, *Etudes critiques*, 2e série, p. 243.

ce n'est pas qu'il n'eût fait valoir contre elle tous les motifs qui pouvaient inciter un lieutenant de police à en suspendre l'impression » (1).

Necker, qui tenait beaucoup à se faire une réputation en flattant les philosophes (2), ne manqua pas de se déclarer ennemi des physiocrates, et il fut accusé d'avoir conseillé les ennemis de Turgot; on admira son livre sur la législation des grains comme on avait admiré le livre de Galiani. Turgot, bien qu'ayant fréquenté de bonne heure le salon de Mme Geoffrin, n'avait jamais adopté les idées des philosophes (3).

Si, malgré les cabales des salons et des encyclopédistes, qui s'entendaient si bien à faire et à détruire les réputations, les physiocrates eurent cependant de la réputation, c'est évidemment que leurs idées correspondaient en gros à un très fort courant d'opinion.

Le reproche que leur adresse Condorcet au sujet de leur peu de souci de la liberté politique, n'est que trop fondé ; cela ne doit pas nous étonner puisque nous les regardons comme ayant basé leurs doctrines

---

(1) Brunetière, *loc. cit.*, pp. 247-248. Ce rapport de Diderot est plein de « tartuferie », comme cela se produit si souvent à cette époque dans la littérature des philosophes.

(2) Rocquain, *op. cit.*, p. 358.

(3) Turgot, tome I, pp. xcix-cxi et xxxi. L'intermédiaire entre Necker et la cour était le marquis de Pezay, militaire et poète, fils d'un financier génevois et grand ami de Maurepas.

sur la tradition de la France royale. Dans un tel état d'esprit, ils ne pouvaient avoir que du mépris pour la division des pouvoirs et leur balancement (1). Le Trosne estimait que la France était dans une meilleure position que l'Angleterre, parce que les réformes n'y couraient pas le risque d'être entravées par les partis (2).

On croirait parfois qu'ils employent un langage napoléonien : ils parlent de l'Etat comme d'un pouvoir impersonnel, qui en droit est subordonné aux citoyens et en fait est leur maître ; il est « le produit et le représentant de tous et doit faire plier le droit de chacun sous la volonté de tous » ; ils rêvent, comme l'a vu Tocqueville, « un despotisme démocratique » : le mandataire faisant tout sans suivre les impulsions d'assemblées politiques et contrôlé seulement par une raison publique qui n'a pas d'organes pour s'exprimer (3).

Turgot proposera à Louis XVI de créer des corps électifs, mais il s'imaginera qu'il serait possible de les enfermer dans des fonctions purement administratives. On ne pouvait méconnaître davantage la portée d'une mesure et l'esprit de son temps, observe Tocqueville ; mais il ajoute que ce système fut réalisé cependant après la Révolution quand le pays fut fatigué de politique (4). Ici encore les physiocrates an-

(1) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 236.
(2) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 239.
(3) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, pp. 240-241.
(4) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 213.

nonçaient l'Empire, mais leur tort était de ne pas voir qu'à l'expiration de l'Ancien Régime, le pays avait soif de liberté (1).

Ils avaient une confiance absolue dans un pouvoir éclairé, qui établirait l'égalité juridique, qui gouvernerait suivant des règles uniformes et répandrait l'instruction. Suivant Quesnay, « le despotisme est impossible si la nation est éclairée » ; son école ne voyait qu'un seul moyen efficace de combattre le despotisme : « un enseignement public général, continuel, de la justice par essence et de l'ordre naturel » (2). Illusion fort analogue à celle que propagèrent les utopistes, qui espérèrent amener la bourgeoisie à faire le socialisme ; une administration instruite et bien informée eût été la garantie du contribuable, comme une bourgeoisie humanitaire serait celle du prolétariat dans les utopies modernes. « C'est à l'aide de ce petit galimatias littéraire qu'ils entendaient suppléer à toutes les garanties politiques (3) » ; nous pouvons demander aussi à nos socialistes officiels s'ils croient vraiment que leur galimatias peut produire une organisation sérieuse du travail.

Les physiocrates n'iront pas chercher, comme Rousseau, leurs modèles dans les républiques d'arti-

---

(1) Tocqueville estime que les idées libérales finirent cependant par entraîner tout le monde, y compris même les physiocrates (*op. cit.*, p. 244). Ce fut le résultat des luttes engagées entre le gouvernement et le Parlement.

(2) La justice par essence et l'ordre naturel sont les formules fondamentales de la physiocratie.

(3) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 236.

sans protestants ; rien n'est plus instructif, pour comprendre leurs doctrines et aussi le grand courant qu'ils représentaient, que ce passage souvent cité de Tocqueville : « Ne trouvant encore autour d'eux rien qui leur paraisse conforme à cet idéal, ils vont le chercher au fond de l'Asie. Je n'exagère pas en affirmant qu'il n'y en a pas un qui n'ait fait, dans quelque partie de ses écrits, l'éloge emphatique de la Chine. On est sûr, en lisant leurs livres, d'y rencontrer au moins cela, et, comme la Chine est encore très mal connue, il n'est sorte de billevesée dont ils ne nous entretiennent à propos d'elle. Ce gouvernement imbécile et barbare... leur semble le modèle le plus parfait que puissent copier toutes les nations du monde... Ils se sentent émus et comme ravis à la vue d'un pays dont le souverain absolu, mais exempt de préjugés, laboure une fois l'an la terre de ses propres mains, pour honorer les arts utiles ; où toutes les places sont obtenues dans des concours littéraires ; qui n'a pour religion qu'une philosophie et pour aristocratie que des lettrés » (1).

Les conceptions juridiques des physiocrates ont eu une importance capitale dans l'histoire de nos institutions. Au XVIIIe siècle, tout le monde était d'accord en France, en dehors de leur école, pour admettre que la propriété est une création sociale. Montesquieu, Mirabeau, Tronchet, Necker, Mallet du Pan, ne

(1) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 241.

diffèrent pas de Robespierre ou de Rousseau sur ce principe (1).

Les physiocrates introduisirent une doctrine qu'ils avaient trouvée dans Locke et suivant laquelle la propriété est la source de tout droit. « Les citoyens, écrira Turgot dans son article sur les fondations, ont des droits, et des droits sacrés pour le corps même de la société ; ils existent indépendamment d'elle ; ils en sont les éléments nécessaires, et ils n'y entrent que pour se mettre, avec tous leurs droits, sous la protection de ces mêmes lois qui assurent leur propriété et leur liberté (2). »

Ils ne pensaient point, contrairement à l'opinion de beaucoup de juristes modernes, que les corps moraux pussent être regardés comme étant de véritables propriétaires. Là où l'on voudrait aujourd'hui ne plus voir souvent qu'*un seul genre juridique,* ils voyaient *deux genres économiques;* et le droit devait suivre, suivant eux, l'économie. Tocqueville s'est évidemment fort trompé sur leur pensée quand il a cru pouvoir conclure de leurs opinions relatives aux fonda-

---

(1) André Lichtenberger, *op. cit.*, p. 182 et pp. 185-188. — Il est utile d'observer que dans le livre v de l'*Emile,* Rousseau a placé une thèse sur la propriété qui devait plus tard, semble-t-il, inspirer les doctrines de Lassalle : « Le souverain n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier ni de plusieurs ; mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte au temps de Lycurgue ; au lieu que l'abolition des dettes par Solon fut un acte illégitime. » (Cf. Taine, *op. cit.*, p. 323).

(2) Turgot, tome I, p. 308.

tions, à leurs opinions relatives à toutes les relations civiles : « Les contrats, dit-il, leur inspirent peu de respect ; les droits privés nuls égards ; ou plutôt il n'y a déjà plus à leurs yeux, à bien parler, de droits privés, mais seulement une utilité générale. » Il s'étonne qu'une conception aussi révolutionnaire ait pu être si facilement acceptée par « des hommes de mœurs douces et tranquilles, des gens de bien, d'honnêtes magistrats, d'habiles administrateurs » (1). En leur qualité d'honnêtes magistrats, les disciples de Quesnay tenaient le droit privé pour sacré et étaient prêts à le défendre contre l'arbitraire ; mais ils regardaient les fondations comme appartenant au domaine du droit administratif. Ils étaient frappés des défauts que présentaient les corps chargés de gérer les fondations ; en leur qualité d'habiles administrateurs, ils voulaient que toutes les ressources destinées aux intérêts publics fussent employées d'une manière efficace ; c'est pourquoi ils ne jugeaient pas respectables les fondations, dont les frais généraux étaient si souvent démesurés et qui étaient défendues par des gens intéressés à maintenir d'anciens abus d'administration (2).

Turgot estimait que le gouvernement avait le droit incontestable « de disposer des fondations anciennes, d'en diriger les fonds à de nouveaux objets ou mieux encore de les supprimer tout à fait. L'utilité publique

---

(1) Tocqueville, *op. cit.*, p. 235.
(2) Turgot, *loc. cit.*, p. 304.

est la loi suprême et ne doit pas être balancée ni par un respect superstitieux pour ce qu'on appelle l'intention des fondateurs, comme si des particuliers ignorants et bornés avaient eu droit d'enchaîner à leurs volontés capricieuses les générations qui n'étaient pas encore, ni par la crainte de blesser les droits prétendus de certains corps, comme si les corps particuliers avaient des droits vis-à-vis de l'Etat... Les corps particuliers n'existent point par eux-mêmes, ni pour eux ; ils ont été formés pour la société et ils doivent cesser d'exister au moment qu'ils cessent d'être utiles » (1). Le langage de l'administrateur est ici en parfaite harmonie avec la pensée de l'économiste, aux yeux duquel la terre doit être gérée suivant les idées des vivants et non suivant celles des morts. Si, comme le pensait Turgot, on pouvait mieux satisfaire les besoins publics avec les ressources budgétaires qu'avec les fondations, celles-ci n'étaient plus qu'une gêne.

Les procédés administratifs de l'Ancien Régime étaient, le plus souvent, fort cavaliers ; aussi, ne faut-il pas s'étonner si tous les hommes qui avaient quelque lien avec l'administration, ne connaissaient guère ce respect des traditions qui s'est introduit en France au temps de la Restauration. « Le passé, dit Tocqueville, est pour les économistes l'objet d'un mépris sans bornes... Il n'y a pas d'institution si

(1) TURGOT, *loc. cit.*, pp. 308-309. — Dans le cas où l'Eglise est intéressée dans les fondations, Turgot estimait que l'Etat devait agir d'accord avec elle.

vieille et qui paraisse si bien fondée dans notre histoire dont ils ne demandent l'abolition, pour peu qu'elle les incommode et nuise à la symétrie de leurs plans (1). »

La Révolution allait bientôt liquider l'Ancien Régime en imitant, bien souvent, des pratiques de cet Ancien Régime ; mais cette imitation fut pleine d'horreurs, parce que pendant la période terroriste le pouvoir tomba entre les mains de gens qui n'étaient pas, en général, parfaitement préparés pour accomplir des tâches aussi formidables que celles qui s'imposèrent alors au gouvernement. On poussa jusqu'aux plus grands excès les procédés les plus dangereux de l'Ancien Régime. Il fallait lutter contre la faim : on fixa le prix des denrées, on ne cessa de réquisitionner pour alimenter les grandes villes, on poursuivit de mille manières les gens que l'opinion souvent affolée dénonçait comme accapareurs ; — pour pouvoir entretenir les armées, on traita le pays en citadelle assiégée, dont toutes les ressources sont à la disposition du gouverneur ; — comme la guerre civile venait compliquer les embarras de l'Etat, on confisqua les biens des rebelles. Les circonstances produisirent ainsi une éclipse presque totale des idées juridiques, et l'administration dégénéra en police, comme cela se produit chaque fois qu'elle est confiée à des hommes qui ne se sentent pas forcés, par le contrôle de l'opinion des gens de loi, à modérer

(1) Tocqueville, *op. cit.*, p. 235.

l'arbitraire qui leur a été confié (1). La législation fiscale fut, plus d'une fois, dirigée par des considérations de police politique : les riches étaient fortement soupçonnés d'abuser de leur fortune pour nuire à la République ; on les traitait donc en ennemis (2).

Lorsque le calme commença à revenir, tout le monde sentit le besoin d'obtenir des garanties contre le retour de mesures si arbitraires ; les acquéreurs de biens nationaux étaient plus désireux encore que tous les autres propriétaires, de voir proclamer l'inviolabilité de la propriété. Tout le monde sait de quelle importance ont été leurs intérêts dans le cours de notre histoire ; le retour des Bourbons fut impossible tant que l'on ne fut pas rassuré sur la validité des ventes révolutionnaires (3). On comprend donc que la doctrine des physiocrates ait obtenu, après les expériences terroristes, une autorité qui lui avait manqué jusque là. Il semble que la Constitution de l'an III se soit inspirée de leurs idées, non seulement dans l'article 5 de la Déclaration des droits qui définit la propriété, mais surtout dans la Déclaration des devoirs : l'article 8 affirme que sur le maintien de la propriété reposent tout le travail et tout l'ordre social ; l'article 9 impose à chaque citoyen l'obligation

---

(1) C'est cette modération de l'arbitraire qui donne naissance au droit administratif — création très fragile lorsque les traditions ne sont pas très puissantes.

(2) André Lichtenberger, *op. cit.*, pp. 258-262 et p. 255.

(3) La jurisprudence a attaché un caractère presque religieux aux ventes révolutionnaires, tant elle a eu peur de paraître en atténuer la validité.

de défendre la patrie, la liberté, l'égalité et la propriété.

C'était vraiment le triomphe des physiocrates, triomphe qui a eu une longue durée et qui est dû à des raisons historiques dont ils n'auraient pu soupçonner l'existence future.

V

Les historiens ne sont point parvenus à expliquer convenablement le rôle vraiment paradoxal qui appartint aux gens de lettres durant le XVIIIe siècle. Cela tient à ce qu'on a considéré la société, en bloc, au lieu d'examiner les relations des gens de lettres avec chacune des classes. Nous avons à déterminer pourquoi le Tiers-Etat les a écoutés comme des oracles, encore que leurs connaissances ne les désignassent généralement pas pour donner des conseils à la bourgeoisie; il faut se reporter ici à ce que j'ai appelé le troisième courant idéologique du XVIIIe siècle, courant qui dépend de l'imitation des mœurs aristocratiques. La nouvelle classe conquérante accorda une confiance absolue à des hommes qu'elle voyait choyés par la haute noblesse et par les souverains; elle ne se demanda point quelles étaient les causes qui expliquaient ces faveurs qui l'étonnèrent, la fascinèrent et la trompèrent.

L'opinion de l'étranger joua alors un grand rôle dans notre histoire. Lorsque Voltaire partit pour Berlin, il n'avait pas encore la réputation de Montes-

quieu et de Fontenelle; Grimm avait été fort surpris en 1749, à son arrivée à Paris, de voir que Voltaire était moins admiré en France qu'en Allemagne (1); Voltaire alla « chercher à Potsdam la consécration de gloire et de popularité qu'on lui refusait dans sa patrie » (2); son calcul fut excellent, car à son retour il apparut considérablement grandi, malgré ses mésaventures à la cour de Prusse.

Nous trouvons un témoignagne précieux de ce rôle des étrangers dans un bien singulier mémoire de Diderot, adressé à Sartine qui l'avait consulté sur une pièce de Palissot. Diderot écrit : « Si vous pouvez faire en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission, insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe, que les voyageurs se font un devoir de visiter et qu'ils se font un honneur d'avoir connus quand ils sont de retour dans leur patrie, je crois que vous ferez sagement (3). » La haute société française était fort sensible aux jugements que l'étranger portait sur ses grands hommes et la bourgeoisie devait avoir pour eux un respect presque superstitieux.

Il ne paraît point que cette situation soit sur le point de disparaître : la démocratie a continué la tradition du Tiers-Etat et chaque fois que les gens de

---

(1) BRUNETIÈRE, *Etudes critiques*, 2e série, p. 176.
(2) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 4e série. p. 322.
(3) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 2e série, p. 164.

lettres le voudront, ils pourront encore exercer sur elle une véritable dictature. A la suite de l'affaire Dreyfus, nous avons vu un délicat amuseur des boudoirs de la plaine Monceau transformé, par quelques badauds, en oracle du socialisme; il paraît qu'Anatole France s'étonna d'abord beaucoup de cette métamorphose, mais qu'il a fini par se demander, tout de bon, si, vraiment, en contant ses petites drôleries aux belles dames et aux gentils messieurs de la finance, il n'avait pas découvert l'énigme de la question sociale. Si le mouvement qui porta, pendant quelques années, les ouvriers les plus intelligents vers les universités populaires, avait pris tout le développement qu'on avait espéré (dans la bourgeoisie) lui voir prendre, le socialisme serait tombé dans l'ornière démocratique.

La démocratie ayant pour objectif la disparition des sentiments de classe et le mélange de tous les citoyens dans une société qui renfermerait des forces capables de pousser chaque individu intelligent à un rang supérieur à celui qu'il occupait par sa naissance, elle aurait partie gagnée si les travailleurs les plus énergiques avaient pour idéal de ressembler aux bourgeois, étaient heureux de recevoir leurs leçons et demandaient aux gens en réputation de leur fournir des idées. Il n'y aurait dès lors aucune raison pour qu'une structure démocratique ne fût pas stable; elle pourrait seulement être ébranlée par des troubles que causerait l'ambition de quelques hommes; mais elle ne serait pas menacée, comme elle l'est aujourd'hui, dans son principe, par le socialisme. Les démo-

crates intelligents ont donc raison de faire de si grands efforts pour défendre le prestige des gens de lettres : ils cherchent à diriger l'instruction populaire dans un sens favorable au maintien de ce prestige; et, à cet effet, au lieu d'apprendre aux ouvriers ce qu'ils ont besoin de savoir pour leur vie de travailleurs, on s'efforce de développer chez eux une vive curiosité pour les choses qui se trouvent seulement dans les livres écrits pour amuser les bourgeois.

Le succès d'une telle pédagogie sera d'autant plus certain que les ouvriers auront un plus humble sentiment de leur infériorité actuelle; qu'ils regarderont les groupes au milieu desquels vivent les gens de lettres, avec l'admiration béate que pouvait avoir un ancien roturier provincial pour l'ancienne cour; que la distance qui existe entre la couche des admirateurs les plus nombreux et la couche des faiseurs de réputations sera plus considérable. Lors donc que beaucoup de nos plus fins et de nos plus aristocrates écrivains montrent tant de zèle pour vanter les bienfaits de l'enseignement populaire, il ne faut pas admirer leur *amour pour les humbles*, mais la grande perspicacité avec laquelle ils comprennent l'art de se créer une clientèle. Les universités populaires furent, pendant quelques années, une vaste réclame faite pour faire lire les livres des dreyfusards; si la réclame n'avait pas été conduite d'une manière aussi scandaleuse, les résultats auraient été probablement plus durables.

Dans l'*Eloge* de Montesquieu, d'Alembert dit que

« la partie du public qui *enseigne,* dicta à la partie qui *écoute,* ce qu'elle devait penser et dire » au sujet de l'*Esprit des lois.* Laboulaye estime que d'Alembert parle de ses amis, les philosophes, en termes trop orgueilleux et que les Français lettrés du XVIIIe siècle pouvaient fort bien lire Montesquieu sans avoir recours à leurs lumières (1). Cette distinction d'une *Ecclesia docens* et d'une *Ecclesia discens* est encore fondamentale dans nos démocraties : si elles veulent supprimer le sentiment de classe, elles entendent bien maintenir et au besoin perfectionner les hiérarchies de culture.

Voyons maintenant quelle était la situation des gens de lettres par rapport à l'aristocratie du XVIIIe siècle; c'est là une question très importante à résoudre, car de sa solution dépend toute l'interprétation de cette littérature.

Une tradition ancienne voulait qu'une cour eût des rhéteurs habiles, plaisant par leur conversation brillante, capables de jeter l'illustration sur le prince qui les entretenait; ils faisaient aussi partie du luxe qui doit entourer de riches personnages. Cette tradition n'avait point disparu et chaque grande maison formait une petite cour abondamment pourvue de ses êtres exceptionnels :

« Tous les soirs, ils soupent en ville et sont l'ornement, l'amusement des salons où ils vont causer.

---

(1) MONTESQUIEU, *loc. cit.*, p. XXV.

Parmi les maisons où l'on dîne, il n'y en a pas qui n'ait son philosophe en titre, un peu plus tard son économiste, son savant... On les suit à la trace de salon en salon, de château en château (1) »; — Taine estime que la philosophie de ce temps est « une sorte d'opéra supérieur où défilent et s'entrechoquent, tantôt en costume grave, tantôt sous un déguisement comique, toutes les grandes idées qui peuvent intéresser une tête pensante » (2); — « Chez le baron d'Holbach arrivaient tour à tour les étrangers les plus lettrés et les plus marquants... C'est là qu'il fallait entendre [raconte Morellet] la conversation la plus libre, la plus animée et la plus instructive qui fût jamais... Point de hardiesse politique ou religieuse qui ne fût mise en avant et discutée, *pro et contra*... Souvent un seul y prenait la parole et proposait sa théorie, paisiblement et sans être interrompu. D'autres fois, c'était un combat singulier, dont tout le reste de la société était tranquille specta-

---

(1) TAINE, *op. cit.*, p. 333. — Les mœurs du temps autorisaient encore la vie de parasite, dont Marmontel fournit un si scandaleux échantillon ; mais il n'y avait point que les auteurs du second rang à vivre d'une manière qui nous semble aujourd'hui si peu digne. Brunetière a écrit une phrase terrible sur d'Alembert : « Logé par une Lespinasse, enamourée de son Guibert ou de son Mora, et pour l'achever, entretenu (c'est bien d'Alembert que je veux dire) moitié par le roi de Prusse et moitié par Mme Geoffrin » (*loc. cit.*, p. 217). — Sur Marmontel, qui dut une bonne partie de sa fortune à ce qu'il était un « robuste Limousin ». (Cf. *op. cit.*. 6e série, p 254).

(2) TAINE, *op. cit.*, p. 333.

teur » (1); — « Le moyen pour des nobles, qui passent leur vie à causer, de ne pas rechercher des gens qui causent si bien ! Autant vaudrait prescrire à leurs femmes, qui tous les soirs vont au théâtre et jouent la comédie à domicile, de ne pas attirer chez elles les acteurs et les chanteurs en renom » (2).

Il y avait encore une autre raison qui donnait une grande importance aux relations bienveillantes que la haute aristocratie entretenait avec les gens de lettres connus : c'est que depuis l'invention de l'imprimerie, les auteurs de satires n'avaient cessé d'être extrêmement redoutés. On sait avec quelle impudence l'Arétin exploita la terreur qu'il inspirait; dans une lettre, il se vante de pouvoir se moquer de l'univers grâce à une plume d'oie et à quelques cahiers de papier blanc; il dit encore qu'il s'enrichit de la sueur de son écritoire.

Les philosophes du XVIIIe siècle étaient passés maîtres dans l'art de calomnier. Quand ils ont l'occasion d'exercer leur verve satirique sur quelqu'un, ils se révèlent toujours bien supérieurs à ce qu'ils sont quand ils écrivent sérieusement; cela est, par exemple, manifeste pour Voltaire. Ils ne respectaient rien et ils étaient redoutés même par les gens les

---

(1) TAINE, *op. cit.*, pp. 367-368.

(2) TAINE, *op. cit.*, p. 369. — Pour bien comprendre ce que furent le salons du XVIIIe siècle, il faut se rappeler le rôle qui appartint aux grandes revues il y a un demi-siècle; les salons servaient à l'instruction d'un public analogue à celui qui a, plus tard, accordé toute sa confiance au *Correspondant* et à la *Revue des Deux-Mondes*.

plus paisibles : un membre de l'Académie des Inscriptions auquel Malesherbes a demandé un avis sur le *Père de famille* de Diderot, supplie son correspondant de se montrer bien discret, parce qu'il ne « veut pas avoir d'affaire à démêler avec des gens qui s'imaginent avoir seuls en partage toute la raison humaine [et qu'il] appréhende autant que les théologiens » (1).

Les souverains étrangers qui subventionnent ou flattent un philosophe, ne le font point simplement par admiration pour ses lumières (2). Frédéric regardait Voltaire comme un homme extrêmement dangereux, qu'il avait un grand interêt a ménager; mais c'est surtout l'impératrice Catherine qui sut mettre à profit les gens qui disposaient alors de l'opinion. Après l'assassinat de son mari, elle demande à l'ambassadeur de France s'il connaît Voltaire et s'il ne peut pas lui expliquer l'affaire (3); Voltaire semble avoir résisté quelque temps, mais il ne tarda pas à s'enrôler dans l'armée des admirateurs de la Sémi-

---

(1) BRUNETIÈRE, *op. cit.*, 2e série, p. 192.

(2) Laboulaye dit que « le grand Frédéric jouait avec Voltaire et ses amis une comédie dont tout le bénéfice était pour lui » ; il pouvait « tenter les coups de main les plus criminels, avec la complicité de ceux qui disposaient de l'opinion » (MONTESQUIEU, *loc. cit.*, p. XLIV). Et plus loin : « En 1767, Catherine, non moins habile que Frédéric à capter l'opinion, imagina de se présenter à l'Europe comme l'apôtre de la civilisation et des idées nouvelles » (p. L).

(3) DESNOIRESTERRES, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau* (édition in-12), p. 371.

ramis du Nord, au point de scandaliser Mme de Choiseul et Mme du Deffand; Walpole écrivait à celle-ci: « Comment répare-t-on un meurtre? Est-ce en retenant des poètes à ses gages? en payant des historiens mercenaires et en soudoyant des philosophes ridicules à mille lieues de son pays ? Ce sont ces âmes viles qui chantent un Auguste et se taisent sur ses proscriptions (1). »

Mais on aurait une idée fort incomplète de la littérature du XVIIIe siècle, si on se bornait à ces considérations. Il faut se rappeler de plus le rôle que les bouffons avaient joué dans les cours du moyen âge; il y a encore, de ce temps, de véritables clowns dans les salons, tel « Galiani, un joli nain du génie, sorte de Platon ou de Machiavel avec la verve et les gestes d'arlequin, inépuisable en contes, admirable bouffon, parfait sceptique, ne croyant à rien, en rien, sur rien, ... [qui], sa perruque à la main, les deux jambes croisées sur le fauteuil où il perche, prouve [aux philosophes], par un apologue comique, qu'ils *raisonnent* ou *résonnent*, sinon comme des *cruches*, du moins comme des *cloches*, en tout cas, presque aussi mal que des théologiens. C'était, dit un assistant, la

(1) DESNOIRESTERRES, *op. cit.*, p. 380. On est souvent tenté de penser que Brunetière n'a que trop raison lorsqu'il dit que Rousseau fut le seul homme un peu courageux de tous les auteurs célèbres de ce temps. « Il est vrai, ajoute-t-il, qu'ils lui ont fait presque un crime de son courage même. » (*loc. cit.*, p. 222.) — Turgot s'indignait de voir Helvétius tant vanter Frédéric et Catherine (*Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, p. 147).

plus piquante chose du monde, cela valait le meilleur des spectacles et *le meilleur des amusements* » (1).

Les hommes de premier plan ne s'apercevaient pas toujours du rôle ridicule qu'on leur attribuait dans la haute société. L'histoire des relations de Frédéric II et de Voltaire est devenue inintelligible pour nous, tant nos mœurs sont éloignées de celles du XVIIIe siècle; l'engagement que le roi envoya signer au grand écrivain pendant les démêlés de celui-ci avec Maupertuis, nous paraît aujourd'hui d'une insolence à peine croyable; il est clair que pour Frédéric il n'y avait pas une grande différence entre un illustre homme de lettres et un domestique (2). Beaucoup plus tard, après leur réconciliation, il est curieux de voir de quel ton le souverain libre-penseur écrit au sujet de la tempête soulevée par l'exécution du chevalier de La Barre : « Il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils l'ont fait. » Comme Voltaire avait formé le

---

(1) TAINE, *op. cit.*, p. 369.

(2) « Je promets à V. M., que tant qu'elle me fera la grâce de me loger au château, je n'écrirai contre personne, soit contre le gouvernement de France, contre les ministres, soit contre d'autres souverains, ou contre les gens de lettres illustres envers lesquels on me trouvera rendre les égards qui leur sont dus. Je n'abuserai pas des lettres de S. M. et *je me gouvernerai d'une manière convenable*, en homme de lettres qui a l'honneur d'être chambellan de S. M. et qui vit avec des honnêtes gens. » Tout le volume de Desnoiresterres sur *Voltaire et Frédéric* est à lire, car il nous raconte une bouffonnerie achevée.

projet de réunir à Clèves les écrivains menacés, pensait-il, par un réveil du fanatisme religieux, le roi lui fait cette recommandation ironique : « Ils seront tous bien reçus, pourvu qu'ils soient *modérés et paisibles* (1). »

On pourrait objecter que Voltaire appartenait à une génération un peu vieillie et qu'il avait été élevé dans des idées de respect pour les grands, qui expliquent certaines lâchetés dont ses contemporains avaient parfois honte. Mais Diderot ! Celui-là est le type accompli de l'homme de lettres du nouveau système, à tel point que nos bourgeois contemporains l'ont placé dans l'Olympe démocratique; J. Reinach épuise les expressions de l'admiration la plus exaltée quand il parle de lui. Diderot ne se doute pas que si l'impératrice Catherine se montre si familière avec lui, c'est qu'il était de tradition de permettre aux bouffons une grande familiarité avec les grands, en vue d'aiguiser leur verve.

Taine n'a pas été loin de bien reconnaître quelle était la situation réelle de Diderot dans les salons; mais il a été retenu par l'admiration qu'il avait pour ce parfait précurseur de la bourgeoisie contemporaine (2); le portrait qu'il a donné de Diderot est

---

(1) Desnoiresterres, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, pp. 502 et 505.

(2) Taine représente, mieux que personne peut-être, la tradition bourgeoise; c'est pourquoi son témoignage a une valeur toute particulière pour notre sujet. Il admire la Science avec autant de naïveté que les encyclopédistes et il a une affection particulière pour les *romanciers de l'émancipation morale*, pour Stendhal comme pour Diderot.

très favorable et il plaide les circonstances atténuantes en sa faveur de la manière suivante : « C'est un nouveau venu, un parvenu dans le vrai monde ; vous voyez en lui un plébéien, puissant penseur, infatigable ouvrier et grand artiste (1), que les mœurs du temps ont introduit dans un souper de viveurs à la mode. Il y prend le dé de la conversation, conduit l'orgie et par contagion, par gageure, dit à lui seul plus d'ordures et plus de gueulées que tous les convives (2). » Si Taine n'avait été retenu par le respect qu'il professait pour les écrivains du XVIIIe siècle, il aurait dit que Diderot était choyé dans la haute société comme un saltimbanque de lettres.

Une telle époque ne pouvait plus goûter les règles de bon sens, de modération dans le langage et de sagesse pratique dont Boileau avait jadis voulu donner le code. C'est Diderot qui doit encore servir de type : « Non seulement, dit Taine, il descend jusqu'au fond de la doctrine antireligieuse et antisociale, avec toute la raideur de la logique et du paradoxe, plus impétueusement et plus bruyamment que d'Holbach lui-même; mais encore il tombe et s'étale dans le bourbier du siècle qui est la gravelure, et dans la grande ornière du siècle qui est la déclama-

(1) Brunetière estime qu'on « a pris trop souvent la confusion [chez Diderot] pour de la profondeur » et que « sous l'air d'une indépendance qui va parfois jusqu'au cynisme [il a] tous les préjugés d'un bourgeois ou d'un *philistin* ». (*Evolution des genres*, p. 153.)

(2) TAINE, *op. cit.*, p. 349.

tion. Dans ses grands romans, il développe longuement l'équivoque sale ou la scène lubrique. La crudité chez lui n'est pas atténuée par la malice ou recouverte par l'élégance. Il n'est ni fin, ni piquant, il ne sait point, comme Crébillon fils, peindre de jolis polissons (1). »

Joseph Reinach est fort gêné par la morale de son héros, qui « aboutit au retour le plus effréné à l'état de nature », qui plonge « le plus souvent dans la fange de la bestialité primitive » et dans laquelle il trouve, à son grand regret, « le panégyrique de l'inceste, de la prostitution et de la promiscuité des sexes ». L'admirateur des encyclopédistes constate avec douleur que Diderot, qui ne veut rien reconnaître en dehors des lois de la nature, ne reconnaît dans celle-ci que deux fins, « la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce » (2). Nous pouvons donc le rapprocher de ces bourgeois libres-penseurs qui, au XIXe siècle, accueillirent avec une telle frénésie le darwinisme, parce qu'ils croyaient

---

(1) *Loc. cit.* — On ne peut s'empêcher de penser ici à Zola, qui, lui aussi, manquait d'élégance et de malice. Ce grand marchand de cochonneries se vantait « d'avoir le premier, dans le roman, donné sa vraie place à l'instinct génésique [qui] deviendrait, à l'en croire, la préoccupation incessante du genre humain. » (GUYAU, *L'art au point de vue sociologique*, p. 158.) Si ce mouvement annoncé par Zola se produit, ce sera une preuve que la force du cerveau diminue dans le monde moderne. Le cerveau paraît être, en effet, l'organe modérateur des fonctions sexuelles.

(2) J. REINACH, *Diderot*, pp. 174-175.

trouver dans l'hypothèse de leur origine simiesque un moyen de justifier leurs appétits grossiers.

Nous touchons maintenant le fond de la psychologie des hommes du XVIIIe siècle (1): cette fanfaronnade de la lubricité n'intéresse pas seulement la morale, mais aussi la production intellectuelle; elle prouve que la réflexion exerçait chez eux un très faible contrôle sur l'imagination. Les historiens perdent donc bien leur temps quand ils veulent *pénétrer* la pensée des philosophes du XVIIIe siècle; ce sont des causeurs, des marchands de satires ou de louanges et surtout les bouffons d'une aristocratie dégénérée. De presque tous (2), on peut dire ce que Brunetière dit de Diderot : « Ce qui est difficile..., c'est de savoir ce qu'il a pensé, et la raison vous en paraîtra plausible si je dis, comme je le crois, qu'il ne l'a lui-même jamais su (3). »

La classe moyenne lisait leurs œuvres dans un autre esprit que la noblesse, et elle prenait au sérieux ce qu'écrivaient des gens ayant de si belles relations; plus une opinion était paradoxale, plus elle admirait le génie de penseurs assez hardis et assez profonds pour s'affranchir des chaînes de la tradition, plus elle avait confiance dans les lumières qu'elle

---

(1) J'ai appelé, il y a déjà longtemps, l'attention sur cette manière de pénétrer les secrets de l'âme humaine, en examinant les idées relatives aux relations sexuelles.

(2) Il faut excepter Rousseau qui ne ressemble à aucun des philosophes.

(3) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 154.

pouvait acquérir dans de telles lectures, plus aussi elle était disposée à oser, elle aussi, des essais analogues. La sottise incommensurable de M. Homais est le produit naturel de cette influence des gens de lettres sur la bourgeoisie française; pendant près d'un siècle, des gens éclairés déraisonnèrent par suite de l'incapacité dans laquelle ils se trouvaient de comprendre le sens de livres qui, provenant de milieux très aristocratiques, leur semblaient tomber du ciel.

L'absence de tout esprit critique ne doit pas nous surprendre chez nos pères. On ne saurait le trouver chez les gens de lettres qui exerçaient les métiers que nous venons d'examiner. On ne songera pas à en demander à des nobles qui ne s'occupent qu'à rire, à médire ou à tendre des embûches aux gens qui leur déplaisent. L'expérience nous apprend que l'esprit critique manque toujours aux classes qui ne pensent point en raison de leurs propres conditions de vie ; il manquait donc au Tiers-Etat ; — l'histoire des écrivains de l'antiquité et du Moyen Age illustre cette proposition d'une manière déjà assez remarquable ; l'expérience du XIXe siècle fournit la contre-épreuve.

Du jour où le passé a été examiné par des gens qui voulaient trouver un enseignement pour comprendre les luttes dans lesquelles leur classe était engagée, l'histoire a pris un tout autre aspect, comme Renan l'avait si bien vu quand il écrivait à propos d'Augustin Thierry : « Le sens étendu des choses humaines ne s'obtient que par l'intelligence du présent, et le présent ne livre son secret qu'en proportion de

l'enjeu qu'on y prend... Il fallait [pour interpréter les textes de l'histoire médiévale] une pratique de la vie profane que ne donnent ni la vie monastique ni les paisibles investigations du paléographe. Un jeune homme de vingt ans, jeté dans un milieu passionné et doué de cette perspicacité que donne l'habitude des choses politiques, a pu relever du premier coup dans l'œuvre de ces grands maîtres [les bénédictins] une foule de lacunes et de vues erronées (1). »

C'est pourquoi, mes amis et moi, nous ne cessons d'engager les classes ouvrières à ne pas se laisser entraîner à suivre l'ornière de la science ou de la philosophie bourgeoises. Un grand changement se produira dans le monde le jour où le prolétariat aura acquis, comme l'a acquis la bourgeoisie après la Révolution, le sentiment qu'il est capable de penser d'après ses propres conditions de vie. Ce fut le régime parlementaire qui révéla aux grands historiens de la bourgeoisie moderne leur vocation ; « l'ensemble d'idées que la Restauration qualifia du nom de libéralisme, [fut] l'âme de l'histoire » (2) d'Augustin Thierry ; et ainsi s'explique que « le plus beau mouvement d'études sérieuses succéda, presque sans intervalle, à l'effervescence révolutionnaire » (3). Cela ne tenait pas seulement à ce que la fin des guerres impériales a renfermé beaucoup d'enseignements im-

---

(1) RENAN, *Essais de morale et de critique*, pp. 117-118.
(2) RENAN, *op. cit.*, pp. 115-116.
(3) RENAN, *op. cit.*, p. 124.

prévus, comme le dit Renan (1), mais plutôt à ce que la bourgeoisie se sentait, vers 1820, capable de penser toute seule.

Le prolétariat possède, on l'a dit bien des fois, un système d'institutions qui lui sont aussi propres que le régime parlementaire était propre à la bourgeoisie. C'est du mouvement syndical que peut sortir l'affranchissement intellectuel qui débarrassera les classes ouvrières de tout respect pour les balivernes bourgeoises.

---

(1) Renan, *op. cit.*, p. 116.

CHAPITRE III

La science au XVIIIe siècle

*I. La science comme objet de curiosité. — L'*Encyclopédie. *— Connaissances générales nécessaires aux administrateurs. — Découvertes qui font concevoir de grandes espérances.*

II. Application des mathémathiques aux questions sociales. — Illusions de Condorcet. — Raisons de l'erreur commise alors. — Maintien d'une fausse science des probabilités.

I

La doctrine du progrès devait sortir tout naturellement des aspirations d'une classe conquérante qui avait pleine confiance dans son avenir, qui se croyait parfaitement préparée à prendre le pouvoir et qui avait en tête de grands projets de réformes. Nous ne saurions cependant parfaitement comprendre ses conceptions, si nous ne nous rendions un compte exact de l'idée qu'elle avait de la science.

De notre temps, la science est une discipline austère, dans laquelle chacun se choisit un étroit département pour le cultiver avec soin durant toute sa vie. On ne devient vraiment habile dans une partie

qu'à la condition de subir un long apprentissage, de se tenir au courant des innovations de détail et de manier des procédés d'investigation spéciaux. La répartition des travaux scientifiques entre des groupes indépendants nous semble tellement naturelle et féconde que nous ne songeons pas à demander si une telle structure sociale a pu soulever, quelquefois, quelques objections. Nos pères regardaient cette spécialisation comme une routine propre aux goujats, une dégradation de l'esprit, un attentat à la noble destinée de l'homme. « La plupart des beaux esprits du XVIIIe siècle se piquaient d'entendre la géométrie ; et de leur côté les organes des compagnies savantes se piquaient de faire de la littérature (1). »

Fontenelle s'était rencontré à point pour donner, là-dessus encore, une formule philosophique et il avait vanté les heureux résultats que devait produire la coordination des sciences ; Brunetière a eu tort de croire que c'était là une grande découverte (2) ; il aurait dû laisser une telle sottise aux positivistes ; la prétendue coordination des sciences n'est nullement le but suprême de la recherche moderne ; elle est l'expression des usages de l'ancienne société française et elle dépend surtout des mœurs des salons. La

---

(1) COURNOT, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, tome II, pp. 54-55. — Clairaut cependant ne pouvait souffrir que d'Alembert « cherchât à se distinguer dans les lettres ». (DIDEROT, *Œuvres complètes*, tome VI, p. 474.)

(2) BRUNETIÈRE, *Etudes critiques*, 5e série, p. 239 et p. 242.

grande question était autrefois de pouvoir soutenir une conversation avec les gens éclairés que l'on rencontrait dans la bonne société. Si la coordination des sciences fascine encore la bourgeoisie démocratique, c'est que celle-ci n'a pas beaucoup d'idées propres et qu'elle a la manie de s'alimenter aux sources de l'Ancien Régime.

Les conceptions que nos pères avaient au sujet de la science se rattachent à plusieurs raisons ; mais leur origine première est toujours la curiosité des personnes de qualité.

a) A la fin du XVIIe siècle le monde s'était passionné pour une foule de sujets qui avaient été totalement ignorés des temps antérieurs ; l'*honnête homme* de la génération précédente avait eu un horizon assez borné; maintenant on veut avoir des clartés de tout (1). Le cours de chimie de Lémery, publié en 1675, eut un grand nombre d'éditions et fut traduit en plusieurs langues; les leçons d'anatomie de du Verney étaient fort appréciées par les dames; ce savant, recommandant Mlle de Launay à la duchesse du Maine, écrivait qu'elle était la « fille de France qui connaît le mieux le corps humain (2). » Thomas Diafoirus aurait pu alors, sans être ridicule, inviter sa fiancée à assister à une dissection (3).

---

(1) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, p. 236.

(2) BRUNETIÈRE, *loc. cit.*, pp. 232 et 235.

(3) *Malade imaginaire*, acte II, sc. VI.

Turgot regarde la curiosité comme étant le grand moteur du progrès (1) ; et cette vue correspond parfaitement aux sentiments de ses contemporains qui sont toujours à la recherche de connaissances nouvelles et ne consentent jamais à s'enfermer dans les étroites frontières d'une spécialité scientifique. « Buffon commençait, en homme du monde qui cherche la réputation et qui n'a pas le don des petits vers, par vouloir faire des mathématiques, puis des expériences de physique, du genre de celles pour lesquelles il convient d'être un homme riche ; jusqu'à ce qu'enfin, trouvant sa veine avec la place d'intendant du Jardin du roi, il fût devenu, tout à la fois, un grand naturaliste et un grand écrivain, et, à ce double titre, le plus illustre, comme le plus utile des vulgarisateurs. » Cournot observe que le XVIIIe siècle a suivi cet exemple, s'occupant d'abord de géométrie, puis trouvant les démonstrations de physique et de chimie plus amusantes et finissant par se fixer sur l'histoire naturelle (2).

Dans une notice sur Clairaut insérée dans la correspondance de Grimm, Diderot donne ce tableau des variations de la curiosité avant 1765: « Les métaphysiciens et les poètes ont eu leur temps ; les physiciens systématiques (3) leur ont succédé ; la physique

---

(1) TURGOT, tome II, p. 601.

(2) COURNOT, *loc. cit.*, p. 55.

(3) Il ne s'agit évidemment des cartésiens contemporains de Fontenelle.

systématique a fait place à la physique expérimentale ; celle-ci à la géométrie (1) ; la géométrie à l'histoire naturelle et à la chimie, qui ont été en vogue dans ces derniers temps et qui partagent les esprits avec les affaires de gouvernement, de commerce, de politique et surtout la manie de l'agriculture, sans qu'on puisse deviner qu'elle sera la science que la *légèreté nationale mettra à la mode* par la suite ». Clairaut n'avait pas suivi le courant, en sorte qu'il avait perdu sa réputation : jadis les dames distinguées « voulaient avoir un géomètre à leur suite », mais maintenant « un géomètre a de la peine à trouver un libraire qui se charge de ses ouvrages et ne trouve presque pas un lecteur qui les ouvre (2). »

Il s'agissait bien des modes qui se créent dans les salons : une science devenait donc d'autant moins intéressante qu'elle devenait plus technique. Dans les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754), Diderot nous apprend qu'à son avis les mathématiques sont arrivées à un tel point qu'elles ne peuvent plus avancer : « J'oserais presque assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe (3). » Il faut évidemment entendre par là que les mathématiques commençaient à être déjà fermées aux amateurs ; et Diderot ne pouvait conce-

(1) Diderot fait ici une place pour Clairaut et d'Alembert.
(2) DIDEROT, *loc. cit.*, pp. 474-475.
(3) DIDEROT, tome II, p. 11.

voir de culture scientifique étendue en dehors de celle qui plaît aux amateurs (1).

La chimie eut un succès d'autant plus grand qu'elle n'était encore qu'une cuisine pharmaceutique. Diderot, en 1770, parle de Rouelle avec un enthousiasme qui nous étonnerait si nous ne savions la pauvre idée que Diderot se faisait de la science. Rouelle « voulait être poète, philosophe, théologien, politique, musicien » ; il était « grand savant, *profond théoricien* » ; mais « il croyait à l'alchimie » et était un « manipulateur distrait et maladroit » (2).

La physiologie attirait d'autant plus fortement Diderot qu'elle était dans l'enfance ; d'ailleurs il se contentait de notions sommaires. Il insiste beaucoup auprès de l'impératrice Catherine pour qu'elle fasse expliquer l'organisation du corps humain et particulièrement celle des appareils de la génération aux jeunes filles nobles, *dans le but de les moraliser;* en une huitaine de jours elles en sauraient assez sur

---

(1) Il dit que les ouvrages des grands géomètres du XVIIIe siècle, Bernoulli, Euler, Maupertuis, Clairaut, Fontaine, d'Alembert, Lagrange « subsisteront dans les siècles à venir comme ces pyramides d'Egypte dont les masses chargées d'hiéroglyphes réveillent en nous une idée effrayante de la puissance et des ressources des hommes qui les ont élevées ». Cela veut peut-être dire aussi que ces ouvrages deviendront indéchiffrables.

(2) DIDEROT, tome VI, pp. 405-409. Il nous parle avec admiration d'une fameuse expérience sur le dessalement de l'eau de mer exécutée *devant des ambassadeurs !* — Sous l'influence de Rouelle le nombre des cabinets d'histoire naturelle arriva au nombre de deux cents à Paris; on sait que c'étaient des amoncellements de bibelots.

« le péril et la suite de l'approche de l'homme », sur le devoir conjugal et sur l'accouchement ; sa fille, après trois ou quatre leçons d'anatomie, a lu *Candide* sans que « rien dans ce livre pervers fît travailler sa petite tête » ; la vue des modèles en cire qui servaient au professeur pour faire ses expositions avait suffi pour assoupir son imagination et lui faire comprendre pour quelles raisons la bienséance prescrit de ne pas laisser certaines parties du corps à l'état de nudité (1).

Diderot prouva surtout qu'il connaissait à merveille l'esprit curieux et puéril de ses contemporains, quand il imagina de leur conter les recettes des arts usuels ; il vanta sa marchandise avec un tel aplomb que beaucoup de personnes l'ont pris pour le créateur de la technologie scientifique. Celle-ci devait naître d'une manière plus modeste et plus naturelle; elle fut créée par les ingénieurs militaires français et par les professeurs qui enseignaient dans leurs écoles. Joseph Reinach ignore sans doute cela, car il écrit : « Les philosophes entreprirent de découvrir les classes ouvrières, de faire connaître le travail sans lequel la civilisation ne serait qu'un rêve et de

---

(1) DIDEROT, *Œuvres choisies*, édition du centenaire, pp. 326-329. — Dans cette curieuse consultation, Diderot montre toute la naïveté d'un parfait *philistin*. Il n'est peut-être pas inutile d'observer ici que les hommes qui se donnent aujourd'hui comme les princes de l'esprit laïque, sont, comme leur illustre prédécesseur, des *philistins*.

préparer ainsi, révolution à la fois intellectuelle, politique et sociale, l'avènement du Tiers-Etat à la liberté et au pouvoir (1). » En fait, il s'agissait d'amuser les gens du monde.

Ceux-ci trouvèrent, paraît-il, l'*Encyclopédie* fort intéressante ; Joseph Reinach nous donne comme caractéristique une anecdote de Voltaire, qui montre bien les raisons du succès de cette compilation : les courtisans y apprenaient de quoi se compose la poudre à canon, et les femmes quelles sont les différences qui existent entre les diverses poudre à farder. « Mme de Pompadour avait trouvé [d'après cette anecdote] la juste formule : c'est comme magasin de toutes les choses utiles que le dictionnaire des sciences et des arts réussissait auprès du public ; ... chacun, après l'avoir feuilleté, se croyait le plus savant homme du royaume (2). » C'était donc bien de la science de boudoir ou de salon que Diderot présentait ; et vaut-il vraiment la peine de le nommer « le prophète de l'industrie moderne (3) », pour avoir amusé ses contemporains avec la routine de l'ancienne production ?

Cournot, avec son gros bon sens, était choqué par l'idée même de l'*Encyclopédie :* dresser un inventaire des connaissances humaines à une époque de grandes

---

(1) J. Reinach, *Diderot*, p. 43. L'ignorance naïve de l'auteur éclate dans le passage où il dit que son héros a prévu la télégraphie électrique (p. 47).

(2) J. Reinach, *op. cit.*, pp. 72-74.

(3) J. Reinach, *op. cit.*, p. 42.

transformations lui semblait étrange. « Pour s'expliquer leur méprise, il faut voir dans les encyclopédistes et dans leurs patrons ou leurs adeptes, non plus des savants, mais des philosophes, ou, si l'on veut, non plus des amis de la science, mais des gens prévenus en faveur de la philosophie (1). » Mais il faut ajouter que cette philosophie est une conversation de gens du monde.

On ne saurait parfaitement comprendre l'esprit du XVIIIe siècle si on ne tenait pas compte des grands succès qu'obtint alors l'occultisme. Il ne faut pas s'étonner de voir les lecteurs de l'*Encyclopédie* tomber dans cette sottise ; après avoir épuisé tous les genres de connaissances matérielles, ils étaient réduits, pour satisfaire leur curiosité, à explorer les domaines invisibles. Et ne procédaient-ils point par la méthode expérimentale ? n'était-ce point là une de ces recherches ouvertes à tout le monde, qui devraient donner des résultats merveilleux le jour où elles seraient faites par un grand nombre de personnes non spécialisées (2) ?

---

(1) COURNOT, *loc. cit.*, pp. 56-57.

(2) Condorcet estime qu'on doit attendre de grands progrès dans la minéralogie, la botanique, la zoologie, la météorologie, d'observations répétées en grand nombre, sur un vaste territoire, par des hommes ayant reçu une instruction générale. (*Tableau historique*, 9e époque.) L'occultisme est dans les mêmes conditions ; c'est une *science* que tout le monde peut cultiver. Aucune science ne saurait aussi bien que l'occultisme mériter le nom de démocratique, attendu que l'usage est de nommer démocratique ce qui est accessible au plus grand nombre.

b) La curiosité des gens du monde était, dans son ensemble, en parfait accord avec les préoccupations qu'avait tout membre de l'oligarchie appelée à gouverner. Pour faire un excellent administrateur, il n'était nullement nécessaire de posséder une connaissance de spécialiste. Nous voyons tous les jours nos assemblées politiques prendre des décisions sur des questions dont le détail échappe complètement à nos députés ; et cependant aucun d'eux ne songe à se récuser quand il s'agit de statuer sur un programme de constructions navales, sur un établissement de chemins de fer, sur une loi de douane. Pendant assez longtemps après la Révolution, l'*Encyclopédie* et des compilations du même genre semblent avoir servi aux fonctionnaires pour saisir une vue générale des choses qu'ils devaient contrôler. Ce genre d'instruction pouvait même paraître suffisant, le plus souvent, pour les personnes qui étaient appelées à diriger des établissements industriels ; en effet, jusqu'à une époque très voisine de nous, les usines ont eu surtout pour directeurs des marchands, des comptables ou d'anciens ouvriers qui étaient fort appréciés des capitalistes parce qu'ils montraient, envers les travailleurs une inflexibilité qu'on ne rencontre guère chez les ingénieurs instruits.

Beaucoup de volonté, des notions d'ensemble et quelques tours de main formaient le bagage des chefs de très grands ateliers. Vers 1830, Ure disait qu'en Angleterre les propriétaires des filatures n'étaient pas au courant de la mécanique et s'en rapportaient à leurs directeurs qui n'étaient pas trop forts eux-

mêmes (1). Le Play, qui a enseigné longtemps la métallurgie à l'Ecole des mines et qui a visité toutes les usines de l'Europe pour apprendre son métier de professeur, constatait « que les vrais éléments de l'art restent souvent inconnus des chefs préposés à l'administration des ateliers. Dans la plupart des cas, ajoute-t-il, je ne pouvais utilement réclamer de ce personnel dirigeant que la permission de me mettre à l'école des ouvriers » (2). Il a fallu beaucoup de temps pour que les élèves des écoles industrielles aient été choisis comme directeurs.

Les biographes de Turgot nous apprennent que celui-ci étudia la physique, la chimie, les mathématiques, « dans leurs rapports avec les intérêts de l'agriculture, des manufactures et du commerce » (3). Tout cela pouvait être très sommaire ; Diderot, en 1765, estimait qu'il ne fallait pas plus de six mois pour apprendre en géométrie tout ce qu'on a besoin de savoir, quand on ne veut pas s'enfermer dans une spécialité assez inutile : « le reste est de pure curiosité », suivant lui (4).

---

(1) URE, *Philosophie des manufactures*, trad. franç. tome I, pp. 66-67.

(2) LE PLAY, *La réforme sociale en France*, 5e édition, tome II, p. 20.

(3) TURGOT, tome I, p. XXXII. L'éditeur de la *Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, Ch. Henry, observe que Turgot n'avait pas étudié les mathématiques avec beaucoup de succès parce que sa correspondance indique seulement chez lui des connaissances élémentaires (pp. XII-XIII).

(4) DIDEROT, tome VI, p. 475.

On pourrait se demander si Condorcet n'a pas eu l'idée d'enquêtes analogues à celles que Le Play devait, plus tard, mettre tant en honneur : « Ce qui forme véritablement l'espèce humaine, la masse des familles qui subsistent presque en entier de leur travail, a été oubliée [par l'histoire] ; et même dans la classe de ceux qui, livrés à des professions publiques, agissent, non pour eux-mêmes, mais pour la société, dont l'occupation est d'instruire, de gouverner, de défendre, de soulager les autres hommes, les chefs seuls ont fixé les regards des historiens ». Condorcet voudrait que l'on possédât de bonnes descriptions des Français, comme on possède des descriptions des types étrangers faites par des voyageurs; malheureusement ces voyageurs ont été le plus souvent légers et mal préparés (1).

Rien ne nous permet de supposer que le philosophe du XVIIIe siècle ait eu comme l'économiste du XIXe, l'idée qu'on pénètre au fond de la connaissance d'un peuple par les monographies de quelques familles ouvrières. Il est vrai que Le Play n'est point parvenu à justifier scientifiquement sa méthode; il y avait été conduit par une intuition naturelle chez un professeur de technologie, singulièrement passionné pour la science pratique qu'il enseignait, et qui avait eu tant de fois l'occasion d'apprendre au contact des ouvriers.

Le but que se propose Condorcet est bien plus

---

(1) CONDORCET, *loc. cit.*

simple: « Soit qu'on [cherche à rendre] compte d'une découverte, d'une théorie importante, d'un nouveau système de lois, d'une révolution politique, on s'occupera de déterminer quels effets ont dû en résulter pour la portion la plus nombreuse de chaque société; car c'est là le véritable objet de la philosophie, puisque tous les effets intermédiaires de ces mêmes causes ne peuvent être regardés que comme des moyens d'agir enfin sur cette portion qui constitue vraiment la masse du genre humain. En arrivant à ce terme... les hommes peuvent apprécier *leurs titres réels à la gloire* ou jouir avec un plaisir certain des progrès de leur raison : c'est là seulement qu'on peut juger du véritable perfectionnement de l'espèce humaine. Cette idée de tout rapporter à ce dernier point est dictée par la justice et par la raison (1). » Les physiocrates et tous les auteurs de projets de réforme au XVIIIe siècle estimaient qu'il fallait diriger l'administration de l'Etat de manière à améliorer le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre (2); les saint-simoniens ne feront que reprendre cette tradition et leur seul mérite sera de donner une formule retentissante à un vœu qui avait été celui de tous les anciens théori-

(1) Suivant Condorcet, toute amélioration qui est survenue dans les conditions de la vie matérielle, remonte, en effet, à un fait politique ou à une découverte de science pure.

(2) TURGOT, tome I, p. LXXII. L'éditeur dit que l'école de Quesnay était la seule à s'occuper sérieusement de cette fin.

ciens. Les enquêtes de Condorcet étaient destinées à éclairer un gouvernement, animé d'intentions réformatrices, pour lui permettre de suivre, au moyen de statistiques exactes et détaillées, l'application des règles qu'il introduirait dans les administrations publiques (1).

c) Administrateurs, savants et hommes d'affaires croyaient que l'économie du pays pouvait être rapidement et profondément modifiée pourvu que l'on voulût bien s'éclairer suivant les méthodes encyclopédiques. Il y eut, à cette époque, quelques faits qui exercèrent une influence très grande sur l'esprit public à ce point de vue; je crois que les découvertes faites en chimie furent particulièrement décisives.

Il faut observer qu'il n'existe pas de connaissance qui étonne autant les hommes que la chimie. Dans les temps anciens on a entouré d'une vénération superstitieuse les procédés servant à traiter les minerais, à affiner les métaux, à préparer les alliages; il n' y a point de sujets qui prêtent aussi facilement aux secrets de métiers et aux tours de main; encore aujourd'hui les inventeurs obtiennent facilement la confiance des capitalistes quand ils leur annoncent

---

(1) Jaurès commente en termes si grandiloquents le texte de Condorcet qu'on peut se demander s'il y a compris quelque chose : « L'histoire démocratique et humaine est beaucoup plus malaisée que l'histoire oligarchique. Mais quand elle descendra dans les profondeurs de la vie sociale..., ce sera pour y faire pénétrer peu à peu la *justice et la joie.* » (*Histoire socialiste, La Convention,* p. 1792.)

des procédés métallurgiques nouveaux, car il reste toujours quelque chose de l'alchimie dans la chimie, aux yeux des ignorants. Les substances explosibles et les matières tinctoriales tirées de la houille ont bien autrement exalté l'imagination de nos contemporains que les plus hautes découvertes scientifiques.

Les travaux de Lavoisier révolutionnèrent la chimie à la fin du XVIIIe siècle (1); ils donnèrent un exemple retentissant de ce que peut la science encyclopédique d'un homme appartenant à l'oligarchie gouvernante; Lavoisier était fermier-général quand il publia ses grands mémoires de chimie; grâce à lui cette science sortait des officines de pharmacie pour devenir tout à fait bourgeoise. Mais je crois que le fait qui frappa le plus nos pères fut l'introduction en France de la fabrication de la porcelaine dure.

Il y avait fort longtemps que l'on cherchait à rivaliser avec la Chine pour les poteries de grand luxe; en Saxe, le hasard avait conduit un alchimiste à découvrir les propriétés du kaolin; en France, on y arriva un peu plus tard, mais chez nous la science intervint; Darcet fit de nombreux travaux sur les terres et les présenta à l'Académie des sciences (1766-1768), en sorte que la fabrication de la porcelaine apparut comme une conquête de la méthode

---

(1) Condorcet ne semble pas avoir bien compris l'importance des idées nouvelles soutenues par Lavoisier; il paraît surtout frappé par l'introduction d'une nomenclature scientifique.

scientifique et non plus comme le résultat d'un heureux hasard (1). Pour les gens du monde, il n'y avait pas de question qui pût être capable de jeter plus de lustre sur la chimie.

Darcet et les autres chimistes ses contemporains se préoccupèrent d'un très grand nombre de problèmes d'ordre pratique (2), et on comprend que Condorcet ait pu célébrer les services qu'ils rendaient à l'industrie et à la bonne administration : « On verra les arts chimiques s'enrichir de procédés nouveaux, épurer, simplifier les anciennes méthodes; se débarrasser de tout ce que la routine y avait introduit de substances inutiles ou nuisibles, de pratiques vaines ou imparfaites ; tandis qu'on trouvait en même temps les moyens de prévenir une partie des dangers souvent terribles auxquels les ouvriers y étaient exposés ; et qu'ainsi, en procurant plus de jouissance, plus de richesses, ils ne les faisaient plus acheter par tant de sacrifices si douloureux et par tant de remords (3). »

---

(1) D'après l'article *Darcet* dans la *Biographie Michaud.*

(2) C'est Darcet qui inventa plus tard la gélatine sur la valeur nutritive de laquelle il y eut tant de discussions.

(3) CONDORCET, *loc. cit.* Jaurès trouve que par cette phrase Condorcet se révèle « un grand révolutionnaire [et] confond ainsi dans sa pensée science et démocratie » (*loc. cit.*, p. 1792). C'est à se demander si le *grand tribun* comprend ce qu'il lit; car il n'y a pas tant de choses dans ce passage qui fait probablement allusion aux recherches qui devaient aboutir à rendre moins dangereux le travail au mercure.

Bien que les amis de Condorcet attachassent une énorme importance à l'histoire naturelle (1), notre auteur est assez sobre de vues sur ce sujet, — peut-être à cause de la haine qu'il avait contre Buffon ; il parle cependant d'une « lumière féconde [qui a été répandue] sur la culture des végétaux destinés à nos besoins ; sur l'art de nourrir, de multiplier, de conserver les animaux domestiques, d'en perfectionner les races, d'en améliorer les produits » (2). Il est très probable que la première sentence a trait aux travaux de Nicolas de Saussure sur le blé et la vigne et aux articles qu'il donna à l'*Encyclopédie*; nous trouvons ensuite une allusion aux tentatives faites par Daubenton pour créer des troupeaux produisant la laine fine.

En 1766, Daubenton annonça qu'il serait facile de changer les races indigènes en les soignant mieux ; il obtint à Montbard des résultats remarquables sur des animaux roussillonnais qui avaient du sang mérinos ; Turgot fit venir des moutons espagnols ; en 1786 on introduisit le grand troupeau de Rambouillet. Les gens du monde, les administrateurs et les industriels étaient également intéressés par cette question ; le succès de ces tentatives devait manifester le triomphe de la science sur la routine. Par le traité

---

(1) DIDEROT, tome III, p. 463. — Trois connaissances seraient seules essentielles à ses yeux, au point de vue de la satisfaction de nos besoins : la mécanique, l'histoire naturelle et la chimie.

(2) CONDORCET, *loc. cit.*

de Bâle, en l'an III, l'Espagne s'engagera à laisser sortir 4.000 brebis et 1.000 béliers ; cette autorisation sera seulement utilisée en 1798 par une société que dirigea Girod de l'Ain ; Napoléon, exagérant les idées de ses prédécesseurs, suivant ses habitudes, voudra transformer tout le troupeau français en mérinos (1). On voit combien la France s'était passionnée pour un énorme progrès agricole que la science et le gouvernement essayaient de réaliser.

Condorcet parle ensuite des moyens nouveaux « de préparer, de conserver les productions de la terre ou les denrées que nous fournissent les animaux ». On sait qu'à la fin du XVIIIe siècle on fit beaucoup de recherches sur les produits alimentaires, recherches qui ne furent pas toutes heureuses, mais qui provoquèrent toutes beaucoup d'enthousiasme. En 1756, l'imprimerie du Louvre avait publié un mémoire de l'académicien Tillet, intitulé *Précis des expériences faites à Trianon sur la cause qui corrompt les blés,* qui fut envoyé aux intendants.

Il se produisit à cette époque une véritable révolution dans l'emploi du blé. On avait jusqu'alors perdu une quantité énorme de farines parce qu'on donnait les gruaux au bétail ; c'est pendant la disette de 1709 qu'un meunier de Senlis paraît avoir tiré parti des gruaux en les repassant à la meule ; au milieu du XVIIIe siècle, les nouveaux procédés étaient pratiqués, en grand secret, autour de Paris ; en 1760

(1) D'après l'article *mérinos* dans le *Dictionnaire d'agriculture* de BARRAL et SAGNIER.

et 1761, des expériences furent faites devant le lieutenant général de police par Malisset qui était chargé du service des « blés du roi » pour l'approvisionnement de Paris ; mais bientôt la science intervient et rejette dans l'ombre tout le travail des artisans. En 1765, l'Académie des sciences donne un prix à Dransy pour son mémoire sur les moulins, et cet ingénieur construisit les usines de Corbeil où fut pratiquée la nouvelle mouture dite *économique*. En 1778, Parmentier publie le *Parfait boulanger ou traité complet sur la fabrication et le commerce du pain*, dans lequel il expose les avantages de la nouvelle mouture (1).

On sait combien fut brillante l'histoire de la pomme de terre au XVIIIe siècle ; les gens du monde, les administrateurs éclairés, les savants rivalisèrent tellement de zèle qu'ils finirent par croire que sans eux le peuple eût été privé de ce précieux aliment.

En 1761, Turgot cherche à vulgariser la pomme de terre à Limoges; en 1765, l'évêque de Castres en fait l'objet d'un mandement; Mme d'Egmont engage le roi de Suède à planter la Dalécarlie en pommes de terre (2) ; le fameux mémoire de Par-

---

(1) G. Bord, *Le pacte de famine*, pp. 59-60 et p. 67. Cette mouture aurait été appelée *économique* parce que Malisset aurait voulu placer le nouveau système sous la protection de l'école de Quesnay. Jusqu'alors, on avait regardé les gruaux comme dangereux pour la santé, peut-être par suite d'une vague assimilation avec les grains de seigle ergoté.

(2) Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, tome I, p. 246. — Taine, *Ancien Régime*, p. 387. L'auteur ne donne pas la date; la comtesse d'Egmont est morte en 1773.

mentier est de 1778; je n'ai pas besoin de rappeler les expériences de culture faites à Grenelle, l'intervention personnelle de Louis XIII et les inventions gastronomiques qui accompagnèrent cette campagne philanthropique (1).

Pendant la Révolution, la pomme de terre devient le légume patriotique, après avoir été le légume philosophique (2). Jamais l'union de la science et du pouvoir intelligent ne se manifesta avec plus de naïveté.

II

C'est en se reportant aux conditions au milieu desquelles se formait alors la science, que l'on peut comprendre les idées singulières qui eurent alors tant de vogue sur le calcul des probabilités, idées que Stuart Mill nomme « le scandale des mathématiques » (3) et qui ont gardé leur autorité jusqu'au milieu du XIXe siècle. Il est important d'examiner la question de très près, parce que nous pourrons

---

(1) D'après l'article *Parmentier* dans la *Biographie Michaud,* le gâteau de Savoie serait dû au célèbre pharmacien; ainsi la science en vient même à perfectionner la cuisine.

(2) Les préjugés contre la pomme de terre ont cependant persisté pendant la première moitié du XIXe siècle, car en 1847, Marx l'accuse d'avoir « engendré les écrouelles ». (*Misère de la philosophie,* p. 82.) La question est longuement discutée par Morel dans son *Traité des dégénérescences,* publié en 1857.

(3) STUART MILL, *Système de logique,* trad. franç., tome II, p. 64.

ainsi pénétrer très avant dans la pensée de ce temps.

La régularité approximative qui se présente dans beaucoup de phénomènes a toujours frappé l'esprit des observateurs et les a conduits à supposer qu'il y a une mathématique du hasard. Un ami de Galilée avait trouvé qu'on obtenait 11 plus souvent que 12 avec trois dés; le géomètre montra que 11 peut se produire avec 27 combinaisons et 12 avec 25 seulement; le rapport des combinaisons aurait été ici identique au rapport des cas constatés. Buffon fit jeter en l'air 4.040 fois une pièce et trouva 2.048 faces : c'est à peu de chose près la moitié des coups (1). Il n'y a évidemment aucune raison pour qu'on ait dans le jeu un nombre plutôt qu'un autre; il est donc fort singulier que les événements se manifestent dans des rapports souvent très voisins de ceux que donne l'analyse combinatoire. Il y a là une question de fait, qui ne dépasserait pas l'intérêt d'un paradoxe curieux, si on ne trouvait dans la pratique des régularités analogues pouvant servir de base à des applications importantes.

Les calculs des tarifs des compagnies d'assurances sur la vie sont fondés sur l'extraordinaire régularité que présente la mortalité humaine. Les artilleurs ont observé que les projectiles lancés par une arme à feu se répartissent suivant une loi qui est toujours la même (loi de Gauss) et qui s'applique aussi aux erreurs des observations astronomiques; Quetelet a

(1) J. Bertrand, *Calcul des probabilités*, pp. vii et ix.

même montré que les écarts qui existent entre les tailles des conscrits et la moyenne sont soumis à la même règle. D'après le colonel Journée, la fréquences des diverses aptitudes physiques chez les soldats se classent suivant un seul tableau (1). Mais il faut toujours se rappeler que ces hasards qui reconnaissent un ordre sont tout à fait exceptionnels. Les personnes qui n'ont pas une grande habitude d'observer les choses, croient facilement qu'il n'y a qu'une espèce de hasard et que le calcul des probabilités s'applique partout où agissent beaucoup de petites causes indéterminables : les mathématiciens ont été, maintes fois, dupes de cette illusion comme les gens du monde.

Les gens du monde comprennent l'utilité que peut avoir le calcul des probabilités tout autrement que les *actuaires* qui établissent les tarifs des compagnies d'assurances. Ceux-ci raisonnent sur des masses de combinaisons au milieu desquelles disparaît tout hasard; une société qui a une grosse clientèle, opère d'une manière aussi sûre que si elle connaissait la destinée de chacun de ses clients; ainsi le calcul des probabilités aboutit, entre les mains de l'*actuaire*, à une certitude. Pour les gens du monde, au contraire, la notion de probabilité n'a de sens que pour le joueur; ils voudraient que le calcul apprît à l'individu qui traite avec une compagnie ce qu'il a le

---

(1) JOURNÉE, *Tir des fusils de chasse*, 2e édition, pp. 377-378.

droit de réclamer en échange de la somme qu'il verse à l'espèce de loterie ouverte sur ses chances de survie.

Il n'y a aucune raison pour fixer le taux d'une rente viagère constituée dans un contrat entre particuliers ; on suit, presque toujours, les tarifs des grandes compagnies, mais c'est évidemment par une raison de convenance et non par suite d'un raisonnement sur la probabilité; car pour un tel contrat on ne saurait compter sur les compensations qui se produisent entre les hasards avantageux et les hasards désavantageux, compensations qu'expriment les tables de mortalité.

De même, il n'y a aucune règle d'équité pour deux joueurs qui parient sur rouge et noire; ce qu'on appelle règle d'équité est celle qui devrait être adoptée par le banquier d'une roulette qui serait assez philanthrope pour ne vouloir rien gagner; il donnerait à chaque joueur heureux deux fois sa mise, parce que dans la combinaison d'un nombre énorme de coups, il y a, à peu près, pour lui, compensation de bénéfices et de pertes, — en admettant que le jeu fasse apparaître les événements dans les rapports que donne l'analyse combinatoire (1). Cette mesure est considérée par les gens du monde comme étant l'expression d'une équité naturelle, qui devra s'appliquer à tous les jeux, alors même qu'il y a seule-

(1) En fait le banquier gagnerait encore parce que les joueurs passent par des alternatives d'emballement et de découragement.

ment des individus jouant quelques coups l'un contre l'autre. Les mathématiciens ont reçu des joueurs cette règle d'équité et ils n'ont pas examiné généralement si elle était fondée.

La grande différence qui existe entre les deux points de vue que l'on peut adopter au sujet des phénomènes du hasard — suivant qu'on les considère par rapport à un banquier ou par rapport à des particuliers — se manifesta, d'une manière très remarquable, au cours de discussions qui eurent lieu au XVIIIe siècle à propos de l'inoculation. Daniel Bernoulli voulait prouver qu'il fallait encourager cette pratique parce qu'il résulterait de sa vulgarisation un allongement de la vie moyenne, malgré le danger qu'elle présente. D'Alembert contestait la valeur d'un tel argument, et il donnait l'exemple suivant : combien de gens accepteraient de subir une opération qui tuerait un opéré sur cinq et qui prolongerait la vie moyenne de trente ans ? D'Alembert se plaçait au point de vue individuel, tandis que Bernoulli raisonnait comme ferait un roi qui traiterait ses sujets comme les animaux d'un troupeau; pour rendre le calcul tout à fait satisfaisant, il aurait même été bon de calculer la valeur du troupeau dans l'hypothèse de l'inoculation et dans l'hypothèse du *statu quo* (1).

Les géomètres du XVIIIe siècle cherchèrent le moyen

(1) Diderot dit qu'à Sparte on aurait accepté les conditions de d'Alembert et observe que dans certaines batailles le cinquième de l'effectif a été tué (tome IX, p. 211).

de rendre le calcul encore mieux applicable aux questions que se posent les particuliers. Laplace voulut *démontrer* que le jeu réglé suivant la règle dite d'équité est désavantageux ; qu'il est bon de ne pas mettre sa chance sur un seul risque; qu'il y a avantage à s'assurer, bien que l'assureur fasse un bénéfice sur l'opération. Il a utilisé à cet effet une théorie donnée par Daniel Bernoulli, théorie très peu soutenable, mais qui obtint beaucoup de succès parce qu'elle part d'une appréciation qui est pour ainsi dire universelle chez les *gens qui dépensent sans produire;* pour le producteur, tout se traduit par une valeur placée dans un bilan et destinée à faire ressortir un prix de revient; pour le consommateur, il ne s'agit que d'apprécier la facilité avec laquelle on met la main à la poche; les variations des sommes employées doivent être plutôt estimées en valeur relative qu'en valeur absolue; c'est le principe qu'emploie Daniel Bernoulli (1). Aujourd'hui les transformations subies par l'économie nous rendent étrangers aux idées qui paraissaient excellentes à nos pères; J. Bertrand s'étonne que Buffon ait adopté la doctrine de l'*espérance morale,* mais cela était tout naturel de la part de ce grand seigneur; personne ne paraît plus l'admettre aujourd'hui (2). Puisque la notion de probabilité n'offre

(1) Ce principe conduit à mesurer les valeurs morales par une formule logarithmique, que Fechner devait proposer, de nos jours, d'appliquer aux sensations.

(2) LAPLACE, *Théorie analytique des probabilités,* pp. 441-447. — J. BERTRAND, *op. cit.,* pp. 66-67.

déjà aucun sens mathématique pour le particulier qui opère au hasard, sa combinaison avec l'estimation des valeurs relatives constitue une deuxième puissance du non-sens, ou comme un redoublement de l'asservissement de la science aux manières de penser familières aux gens du monde !

Condorcet introduisit dans la science une idée bien plus singulière encore : celle d'appliquer le calcul des probabilités aux jugements; il était tellement fier de ses travaux qu'il proposa à la Convention d'introduire ses théories dans l'enseignement secondaire. Dans le *Tableau historique,* il vante les immenses bienfaits que doivent produire les recherches qu'il a entreprises :

« Ces applications ont appris à reconnaître les divers degrés de certitude où nous pouvons espérer d'atteindre; la vraisemblance d'après laquelle nous pouvons adopter une opinion, en faire la base de nos raisonnements sans blesser les droits de la raison (1), et la règle de notre conduite, sans manquer à la prudence ou sans offenser la justice. Elles montrent quels sont les avantages et les inconvénients des di-

(1) L'idée de calculer la vraisemblance d'une solution a longtemps persisté chez les géomètres; c'est une probabilité de pari individuel et par suite une notion absurde, venant des gens du monde. Laplace avait calculé qu'on pourrait parier un million contre un que l'erreur relative commise sur la masse de Saturne ne dépassait pas un cinquantième; on a reconnu depuis que l'erreur était plus grande (BERTRAND, *op. cit.*, p. 305).

verses formes d'élection, des divers modes de décisions prises à la pluralité des voix (1). »

Il avait notamment cherché comment il faudrait organiser les tribunaux pour que leurs sentences fussent aussi bonnes qu'on pouvait raisonnablement le désirer : il faudrait les composer de 65 membres, statuant à la majorité de 9 voix pour que la probabilité de l'erreur ne fût pas supérieure à celle du danger que l'on peut courir en s'embarquant pour traverser la Manche, entre Douvres et Calais, par beau temps; cette probabilité étant de 1 à 144.768 (2).

Mme de Staël, qui nous donne l'opinion des salons après la Révolution, n'a aucun doute sur la valeur de cette nouvelle science; elle vante les admirables découvertes de Condorcet et elle prophétise, à son exemple, de bien singulières applications du calcul au gouvernement. « Pourquoi, dit-elle, ne parviendrait-on pas un jour à dresser des tables qui contiendraient la solution de toutes les questions politiques, d'après les connaissances de statistique, d'après les faits positifs que l'on recueillerait dans chaque pays? L'on dirait : pour administrer telle population, il faut exiger tel sacrifice de la liberté individuelle : donc telles lois, tels gouvernements conviennent à tel empire. Pour telle richesse, telle étendue de pays. il faut tel degré de force dans le pouvoir exécutif : donc telle autorité est nécessaire dans telle contrée

(1) CONDORCET, *loc. cit.*, 9e époque. Je ne mentionne pas les prédictions de la 10e époque.

(2) J. BERTRAND, *op. cit.*, p. XLVI.

et tyrannique dans telle autre. Tel équilibre est nécessaire entre les pouvoirs pour qu'ils puissent se défendre mutuellement : donc telle constitution ne peut se maintenir et telle autre est nécessairement despotique (1). » Et tout cela serait fondé sur le calcul des probabilités qui « présente un résultat *moralement infaillible* » quand « il s'applique à un très grand nombre de chances » (2).

Aujourd'hui, toutes ces belles choses paraissent parfaitement ridicules aux géomètres. J. Bertrand se demande même comment le livre de Condorcet a pu être admis : « Aucun de ses principes n'est acceptable, aucune de ses conclusions n'approche de la vérité... Laplace a rejeté les résultats de Condorcet; Poisson n'a pas accepté ceux de Laplace; ni l'un ni l'autre n'a pu soumettre au calcul ce qui lui échappe essentiellement. » Cependant de bons esprits ont eu beaucoup de peine à s'émanciper d'une tradition qui avait de tels garants. « Dans la discussion de la loi sur le jury, Arago invoqua l'autorité de Laplace. On pouvait, disait-il, diminuer les erreurs judiciaires dans le rapport de 5 à 7.. Un député osa exprimer un doute; Arago le traita fort mal. Quand il parlait au nom de la Science, il n'appartenait pas aux ignorants de le contredire (3). » Le judicieux

---

(1) De Stael, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales. Œuvres complètes*, édition de 1820, tome IV, pp. 522-523.

(2) De Stael, *loc., cit.*, p. 520.

(3) J. Bertrand, *op. cit.*, pp. 319-320.

Cournot lui-même proposa une méthode pour calculer la valeur professionnelle des juges (1).

Les considérations de Condorcet devaient paraître moins paradoxales autrefois, parce qu'elles pouvaient passer pour un effort tenté en vue de perfectionner l'ancien droit. Celui-ci semblait être en partie fondé sur des données mathématiques : les tribunaux appelés à prononcer en dernier ressort la peine capitale devaient être composés de sept juges et condamner à la majorité de deux voix (2); les règles de la preuve légale avaient aussi quelque chose qui rappelait le calcul, en sorte que Voltaire — qui savait du droit pénal tout ce qu'en savaient les lettrés et les gens du monde — écrivait que le Parlement de Toulouse avait l'usage extravagant d'additionner des quarts et des huitièmes de preuve pour arriver à la certitude (3). L'expérience avait montré, dans l'affaire Calas, que les procédés de l'ancienne justice n'offraient pas les garanties désirables ; on parlait alors beaucoup du jury anglais formé de douze citoyens qui devaient être unanimes pour condamner. Il était donc assez naturel qu'on se posât la question de savoir s'il ne serait point possible d'a-

---

(1) J. Bertrand, *op. cit.*, p. 325.

(2) Ces règles sont demeurées celles de nos conseils de guerre.

(3) Lettre du 22 mars 1763 rapportée par Athanase Cocquerel dans *Jean Calas et sa famille*, 2e édition, p. 169. Cet auteur paraît, d'ailleurs, ignorer d'une manière remarquable la pratique criminelle de l'Ancien Régime.

méliorer beaucoup la justice criminelle en fixant un nombre suffisant de juges (ou de jurés) et en exigeant une assez forte majorité pour la condamnation. Etant données les idées qu'on se faisait alors sur la science, il était encore naturel qu'on demandât aux mathématiques des indications, sinon une solution.

Bien que les savants de ce temps parlent, presque toujours, de la probabilité comme s'ils avaient à apprécier les hasards auxquels s'expose un individu, il n'est pas impossible de trouver parfois un sens assez raisonnable à leurs théories, en les transformant légèrement en vue de passer des cas individuels à des masses et aux compensations qu'elles comportent.

Les hommes éclairés du XVIIIe siècle se placent toujours au point de vue d'une oligarchie savante qui gouverne au nom de la raison. Les maîtres ont beaucoup d'initiative, de lumières et de réflexion; mais les agents sont des êtres passifs, travaillant à tâtons, opérant par routine (1). Les fautes que commet cette valetaille doivent se rapprocher de celles que l'on constate assez souvent dans une activité purement machinale, ressembler à des phénomènes de

(1) On verra plus loin (IV, 1) avec quel mépris Condorcet parle de Perronet et de ses ingénieurs. Dans une de ses lettres, il traite de *canailles* les fermiers-généraux qui s'opposèrent à sa manière de jauger les tonneaux; et dans cette *canaille* paraît figurer nominativement Lavoisier. (*Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, pp. 273-274.)

hasard, pouvoir être assimilés aux *risques* dont tout chef d'entreprise doit tenir compte dans ses prévisions. En ramenant ainsi les choses de la justice sur un plan commercial, on était tenté de raisonner sur les erreurs de la magistrature comme n'importe quel malheur matériel.

Sans plus ample informé, on admit que le calcul des probabilités devait s'appliquer à ces accidents moraux parce que tous les accidents semblaient pouvoir être couverts par des assurances. Il n'eût pas été fort difficile d'observer que le champ des assurances est plus étendu que celui du calcul des probabilités; les assurances maritimes que l'on contracte en temps de guerre, ne sont évidemment pas soumises aux règles de l'analyse combinatoire ! Mais au XVIIIe siècle, la science avait tant de prestige qu'on ne songeait pas, comme aujourd'hui, à la regarder comme un produit de l'intelligence susceptible seulement d'applications exceptionnelles.

Condorcet assimile une erreur judiciaire à un naufrage ; voici ce que cela signifie : il importe à la prospérité du pays qu'il y ait des communications fréquentes avec l'Angleterre; l'opinion publique estime que l'on ne paiera pas trop cher les avantages de ce commerce par quelques accidents provenant de cas de force majeure. De même on ne paiera pas trop cher les avantages de l'ordre produit par la justice criminelle, en acceptant la mort de quelques innocents. Si on assimile le peuple à un troupeau, dont tous les accidents sont placés sur le même plan, il sera tout naturel de comparer la mort d'un innocent

à celle d'un négociant périssant dans la traversée de la Manche.

Cette manière de comprendre la justice nous est devenue étrangère, parce que nous n'avons plus la même conception de l'Etat que nos pères. Le *jus gladii* n'est plus, aux yeux de nos contemporains, une menace dirigée presque uniquement contre ces êtres à demi étrangers à l'humanité contre lesquels les anciens magistrats avaient cherché à défendre la société par des supplices effroyables Un profond changement s'est produit dans les idées depuis que la Terreur a fait monter sur l'échafaud tant de personnages admirés; la justice pénale est devenue chose beaucoup trop noble pour qu'il soit désormais possible de l'assimiler à une affaire : elle dépasse la sphère des comptes de profits et pertes.

Contre les décisions que prend une administration uniquement occupée d'utilité matérielle, notre raison se révolte quelquefois; les hommes du XVIIIe siècle étaient, au contraire, conduits par le spectacle que leur offrait l'ancienne royauté, à admettre que la raison individuelle devait s'incliner devant de telles décisions pourvu qu'elles fussent fondées sur la science.

S'il est facile de comprendre comment sont nés les sophismes les plus scandaleux du calcul des probabilités, il est beaucoup moins aisé de comprendre comment ils ont pu se maintenir si longtemps. Il faut d'abord faire intervenir les idées que nos pères se formaient au sujet des devoirs du savant envers la

science. Souvent, celle-ci avait débuté par des raisonnements d'une valeur très faible, ou même complètement faux; mais on ne s'était pas découragé; on avait cherché à atténuer, tant bien que mal, les fautes trop évidentes; plus d'une fois, à force de persévérance, on avait conquis définitivement un domaine important. L'expérience semblait donc être favorable aux audacieux; toute retraite eût été une trahison.

On peut dire aussi que toute retraite eût été contraire aux intérêts des savants, parce qu'elle eût gravement compromis leur prestige aux yeux des gens du monde : ceux-ci demeurèrent, jusqu'au milieu du XIXe siècle, des auditeurs dont les savants recherchaient, avec avidité, les applaudissements. Arago a été l'un des derniers grands savants qui aient demandé une haute situation mondaine à sa notoriété scientifique; il ne faut donc pas s'étonner s'il a été aussi l'un des derniers défenseurs des théories trompeuses que Condorcet avait transmises aux géomètres du XIXe siècle (1). Cette situation s'éclaire encore quand on la rapproche de l'histoire de la fameuse hypothèse de la nébuleuse; Laplace ayant cru pouvoir présenter une théorie de la formation du monde, les astronomes ont eu beaucoup de peine à la rejeter complètement, parce que les gens de lettres croyaient

(1) On pourrait peut-être aussi relever dans les écrits de Berthelot quelques faiblesses qui tiennent à ce qu'il a eu un peu l'esprit d'autrefois.

que cette doctrine occupait dans la science une place considérable (1).

Tant que les idées encyclopédiques du XVIIIe siècle ont vécu, on a cru qu'il devait y avoir quelque science capable de répondre aux anxiétés des hommes d'Etat qui se demandent ce que produiront leurs projets. Mme de Staël avait, comme nous l'avons vu, dans le calcul des probabilités une confiance qui ressemble énormément à celle qu'ont certains de nos contemporains dans la sociologie : dans les deux cas, il s'agit de prévoir, au moyen de raisonnements capables de donner, tout au moins, l'illusion d'être scientifiques, au lieu de s'en rapporter aux suggestions de l'instinct d'hommes expérimentés. Il y a entre notre époque et celle de Condorcet, cette énorme différence : que la sociologie n'est point cultivée par de vrais savants. Ceux-ci étudient l'histoire des institutions; mais autrefois de vrais savants croyaient qu'ils devaient travailler dans le sens que leur indiquaient les gens du monde. On doit constater que les sociologues ne parviennent à éblouir que des per-

---

(1) Laplace voulait montrer qu'on pouvait se passer de l'intervention d'une intelligence créatrice pour expliquer pourquoi les orbites de *tous* les corps de notre système solaire sont voisines de l'écliptique et pourquoi *tous* les mouvements se font dans le même sens. On sait aujourd'hui qu'il y a des exceptions à ces deux lois empiriques. L'hypothèse de la nébuleuse se trouve dans une note finale de l'*Exposition du système du monde,* c'est-à-dire dans une œuvre littéraire; elle ne sert à rien pour la mécanique céleste.

sonnes que leur manière de vivre fait ressembler aux hommes du XVIIIe siècle.

Au fur et à mesure que les mathématiciens ont été libérés des entraves que leur avait imposées l'ancienne oligarchie mondaine, ils ont pu discuter les questions d'application de la science d'une manière plus sérieuse et expulser tout ce qui n'avait pas une véritable valeur scientifique. Cette émancipation de la science est l'un des faits les plus importants — peut-être même le plus curieux — de toute l'histoire idéologique du XIXe siècle; elle s'est produite lorsque la grande industrie eut pris un essor extraordinaire. La science et la production devinrent simultanément supérieures aux caprices des aristocraties qui avaient longtemps surtout vu dans la science un moyen de satisfaire leur curiosité et dans la production un moyen de satisfaire leur luxe.

Parmi tous les chefs d'accusation que l'on peut relever contre l'esprit du XVIIIe siècle, le « scandale » fourni par le calcul des probabilités n'est pas un des moindres.

CHAPITRE IV

L'audace du Tiers-État

I. Prudence de Rousseau en présence des questions pratiques. — Audace croissante de Turgot. — Confiance que la Révolution américaine donne aux idéologues.

II. Retour à la nature. — Importance des lumières. — Puissance transformatrice de l'éducation.

III. Littérature relative aux sauvages. — Descriptions du P. Charlevoix. — Indifférence pour l'état existant.

IV. Progrès économiques. — Nouvelles préoccupations des administrations. — Accroissement de l'audace révolutionnaire avec le progrès matériel.

I

Les historiens modernes sont extrêmement étonnés lorsqu'ils constatent avec quelle légèreté audacieuse nos pères abordaient les problèmes de réforme sociale les plus téméraires. Il ne semble pas qu'on fît autrefois une aussi grande différence qu'aujourd'hui entre les transformations qui bouleversent tout un ordre historique, et celles qui, opérées lentement, permettent des corrections faciles au fur et à mesure que l'expérience montre mieux les avantages ou les inconvénients de chaque mesure. Nous verrons, dans

le chapitre suivant, d'où vient l'opinion qui est actuellement répandue au sujet de ce qu'on nomme l'évolution.

Tocqueville dit qu'en additionnant toutes les demandes qui figurent dans les cahiers de 1789, il s'aperçut, « avec une sorte de terreur, que ce qu'on réclame est l'abolition simultanée et systématique de toutes les lois et de tous les usages ayant cours dans le pays ». Et cela paraissait tout naturel; on ne voyait pas les dangers d'une révolution : « Ceux qui en seront demain les victimes n'en savent rien; ils croient que la transformation totale et soudaine d'une société si compliquée et si vieille peut s'opérer sans secousse, à l'aide de la raison et par sa seule efficace. Les malheureux (1) ! »

Cette témérité paraît d'autant plus singulière que l'homme qui passe pour avoir été le grand théoricien de l'absolu en politique, Rousseau, s'est toujours montré d'une très grande prudence chaque fois qu'il a eu à parler de réformes. « Si l'on parcourt, dit Lichtenberger (2), les conseils que Rousseau a donnés aux législateurs et les opinions qu'il a émises sur les diverses constitutions de son temps, on remarquera l'extraordinaire modération qu'il apporte dans la pratique, le soin qu'il a d'accommoder ses maximes aux nécessités de la réalité et, somme toute, le peu

---

(1) Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 211.

(2) André Lichtenberger, *Le socialisme au XVIIIe siècle*, p. 166.

d'usage qu'il fait des théories très hardies qu'il a posées au début. » Cet auteur estime que si Jean-Jacques s'était occupé de la France, il eût surtout parlé de réformes morales (1).

Les projets qu'il avait formés pour la Corse convenaient fort bien à un pays demeuré singulièrement primitif au point de vue économique et qui était destiné à demeurer en dehors du grand mouvement européen tant qu'il ne serait pas annexé à la France. Il connaissait, beaucoup mieux que ses contemporains, les vieux usages des populations des montagnes; il les avait observées en Suisse; il n'estimait nullement paradoxal de vouloir transporter ces usages dans les contrées qui avaient une économie arriérée. Il aurait voulu assurer à toutes les familles corses une propriété suffisante, mettre le travail agricole en honneur et rendre l'argent à peu près inutile (2). Il finit par se demander cependant s'il n'avait pas composé une utopie (3).

Pour la Pologne, Rousseau se montre encore plus réservé, s'il est possible, et Lichtenberger estime que nous avons ici la preuve de la différence énorme qui existait, aux yeux des gens de ce temps, entre la spéculation et la pratique (4). Ici encore on est frappé

---

(1) André Lichtenberger, *op. cit.*, p. 173.

(2) Rousseau voulait que l'Etat fût riche et les particuliers pauvres : conception très ancienne que Machiavel regarde comme un axiome (*Discours sur Tite-Live*, livre I, § 37) ; si l'Etat est riche, pas besoin d'impôts.

(3) André Lichtenberger, *op. cit.*, pp. 168-170.

(4) André Lichtenberger, *op. cit.*, p. 170.

des souvenirs empruntés à la Suisse. Le chapitre VI de ce mémoire n'est pas sans surprendre, car Rousseau y signale les énormes dangers que ferait courir à la Pologne l'affranchissement immédiat des serfs ; au chapitre XIII, il indique un plan en vue « d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté (1) et aux bourgeois pour acquérir la noblesse ». Que nous sommes éloignés de l'œuvre que vont bientôt accomplir ses prétendus disciples en supprimant brusquement l'esclavage aux colonies !

Il y eut, durant le demi-siècle qui précède la Révolution, un mouvement très rapide vers la témérité : cela paraît très clairement chez Turgot. Quand il sort de la Sorbonne, à un âge où l'on est d'ordinaire assez disposé à croire que tout est possible, il se montre effrayé des difficultés que présente la législation dans une société civilisée. De même que Lycurgue, les jésuites du Paraguay, « très médiocres, et Guillaume Penn, dont le principal pouvoir était sa vertu, n'éprouvèrent presque aucun embarras » ; mais Solon, « avec beaucoup plus d'esprit », réussit moins

---

(1) Cela se ferait par des comités que Rousseau appelle *censoriaux*, chargés de choisir « les paysans qui se distingueraient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin de leur famille, par tous les *devoirs de leur état* bien remplis ». Les propriétaires seraient non seulement indemnisés, mais « il faudrait absolument faire en sorte qu'au lieu d'être onéreux au maître, l'affranchissement du serf lui devînt honorable et avantageux ».

bien que Lycurgue « et fit un ouvrage moins durable parce que sa nation était plus avancée et plus vaniteuse... Dans l'état actuel de l'Europe, les devoirs du législateur et le degré d'habileté qu'il lui faut sont d'une étendue qui intimide l'homme capable de la discerner, qui fait trembler l'homme de bien, qui exige les plus grands efforts, l'attention à la fois la plus disséminée et la plus soutenue, l'application la plus constante de la part de l'homme de courage que son penchant y conduit, que sa position y dévoue ». Il espère cependant que l'étude des principes économiques conduira à simplifier cette science du gouvernement et à le mettre à la portée des hommes ordinaires (1). Lorsque Turgot eut acquis l'expérience des affaires et qu'il devint ministre, il lui sembla facile de changer de fond en comble l'esprit français par l'éducation civique, et cela en quelques années. « Au lieu de la corruption, de la lâcheté, de l'intrigue et de l'avidité que [le roi] a trouvées partout, [il] trouverait partout la vertu, le désintéressement, l'honneur et le zèle. Il serait commun d'être homme de bien (2). »

Ce mouvement vers la témérité n'est pas distinct du mouvement d'ascension de l'oligarchie bourgeoise qui sent que l'heure de sa dictature est proche. L'expérience journalière nous montre avec quelle rapi-

(1) TURGOT, tome II, pp. 674-675.

(2) TURGOT, *loc. cit.*, p. 549. Cf. TAINE, *Ancien Régime*, pp. 309-310.

dité se transforment les hommes politiques dès qu'ils sont près du pouvoir; entrés modestes au parlement, ils ne doutent plus de leurs universelles capacités dès qu'ils sont désignés par les journaux comme étant susceptibles d'être ministres. Le Tiers-Etat, en acquérant les honneurs de l'aristocratie, acquérait aussi la légèreté et la suffisance de gens de qualité.

Que ce fût une dictature que rêvait l'oligarchie bourgeoise, c'est ce que nous apprend Turgot dans son mémoire au roi sur les municipalités : « Votre Majesté, tant qu'elle ne s'écartera pas de la justice [c'est-à-dire des conseils que lui donnera Turgot], peut se regarder comme un législateur absolu et compter sur sa bonne nation pour l'exécution de ses ordres (1). » La dictature sera exercée provisoirement au nom du roi.

La correspondance inédite de Condorcet et de Turgot, publiée en 1883 par Ch. Henry, nous donne de curieux échantillons de l'infatuation du monde philosophique : pendant le ministère de son ami, Condorcet s'improvise contrôleur supérieur des grands travaux publics, traite d'ignorant, de vain, et je crois bien aussi de fripon, l'illustre Perronet (2); se révolte contre les résistances que rencontrent ses projets par suite de l'esprit du corps des ingénieurs; n'a que mépris pour Borda qui s'occupe

---

(1) Turgot, *loc. cit.*, p. 503.

(2) Perronet est l'auteur du pont de Neuilly, qui fut longtemps regardé comme le chef-d'œuvre de l'art des constructions civiles.

de *physicaille* et fait des mémoires dont on ne parlera jamais (1); est d'une violence extrême contre Lavoisier qui n'approuve point son système de jaugeage des tonneaux (2). Il ne devait pas être facile de vivre sous la coupe de ce philosophe. Il arrive parfois qu'on se demande si la Terreur, en supprimant un si grand nombre de gens lettrés et férus d'idéologie, n'a pas rendu service à la France. Peut-être Napoléon n'aurait-il pu si facilement restaurer l'administration si son régime n'eût été précédé d'une grande épuration.

Nous avons vu ce qu'était la science encyclopédique du XVIIIe siècle : un ensemble de connaissances puisées surtout dans les livres de vulgarisation et destinées à éclairer la conduite des maîtres qui font travailler des spécialistes. C'est bien vraiment ce qu'on peut appeler, dans toute la force du terme, une *science bourgeoise*. Quelques faits semblaient donner raison aux protagonistes de ce système et montrer que les choses pouvaient marcher parfaitement avec une telle hiérarchie : en haut, des gens du monde sachant parler, d'une manière agréable, sur n'importe quel sujet; en bas, des hommes ayant reçu un apprentissage de détail et destinés à exécuter les hautes conceptions des maîtres.

Prendre les questions de haut, par les principes,

---

(1) Cependant on en parle encore un peu plus que de ceux de Condorcet.

(2) *Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, pp. 253, 263, 215, 273.

tel était le but que poursuivaient les maîtres : les principes étaient des bavardages vagues, pouvant servir de thèmes à n'importe quelles dissertations de lettrés habitués à développer un sujet. Le prestige des principes était d'autant plus grand qu'on abordait des questions qui échappaient davantage à l'expérience journalière. Aussi, dans les théories de droit public, était-on conduit à négliger, totalement, les faits. « Destutt de Tracy, dit Taine, voulant commenter Montesquieu, découvre que le grand historien s'est tenu trop servilement attaché à l'histoire, et il refait l'ouvrage en construisant la société qui doit être, au lieu de regarder la société qui est (1). »

Les études historiques furent donc complètement négligées. Déjà, à la fin du XVIIe siècle, Huet se plaignait qu'il n'y eût plus d'érudits (2); la situation allait toujours en empirant. Renan a tort de rendre Voltaire responsable de cette décadence : « Voltaire a fait plus de tort aux études historiques qu'une invasion de Barbares; avec sa spirituelle légèreté et sa facilité trompeuse, il a découragé les bénédictins, et

---

(1) TAINE, *op. cit.*, p. 264. Cela est d'autant plus drôle que ce commentaire fut écrit après l'expérience de la Révolution. Laboulaye dit que c'est l'œuvre d'un disciple de Condillac et de Condorcet qui ne croit qu'à la logique et a le dédain de l'histoire : « Si de Tracy avait voulu prouver qu'il ne comprenait pas un mot de ce que Montesquieu avait voulu dire et faire, s'y serait-il pris autrement ? » (Laboulaye, dans son édition de MONTESQUIEU, tome III, pp. LXII-LXIII).

(2) TAINE, *op. cit.*, p. 243.

si, pendant cinquante ans, la collection de dom Bouquet s'est vendue chez les épiciers au poids du papier, si l'*Histoire littéraire de la France* s'est arrêtée faute de lecteurs, c'est bien sa faute (1). » Eh non ! c'est la faute de toute la bourgeoisie française qui n'attachait aucun intérêt aux choses qui ne pouvaient ni l'amuser, ni lui servir pour exercer son commandement. Parlez-lui des premiers principes, voilà qui va l'intéresser, parce qu'elle croit en avoir besoin pour bouleverser la législation.

Il se produisit, à la fin de l'Ancien Régime, un grand fait historique qui parut donner raison aux idéologues : « Les Américains semblaient ne faire qu'exécuter ce que nos écrivains avaient conçu ; ils donnaient la substance de la réalité à ce que nous étions en train de rêver (2). »

Voici comment Condorcet parle de l'indépendance américaine : « On vit, pour la première fois, un grand peuple délivré de toutes ses chaînes, se donner paisiblement à lui-même la constitution et les lois qu'il croyait les plus propres à faire son bonheur. » Les treize constitutions des Etats eurent « pour base une reconnaissance solennelle des droits naturels de l'homme et pour premier objet la conservation de ces droits ». On avait donc enfin un droit positif qui s'édifiait ostensiblement sur la base des premiers

---

(1) RENAN, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, p. 462.
(2) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 215.

principes; mais tout n'était pas encore parfait dans l'œuvre des Américains, parce que leurs législateurs n'étaient pas assez pénétrés de la haute philosophie des salons français. « Nous montrerons, ajoutait Condorcet, ce que [ces constitutions] doivent au progrès des sciences politiques et ce que les préjugés de l'éducation ont pu y mêler des anciennes erreurs; pourquoi, par exemple, le système de l'équilibre des pouvoirs en *altère encore la simplicité* (1); pourquoi elles ont eu pour principe l'identité des intérêts plus encore que l'égalité des droits... Nous insisterons sur cet objet parce que cette [dernière] erreur est la seule qui soit encore dangereuse, parce qu'elle est la seule dont les hommes vraiment éclairés ne soient pas encore désabusés (2). » Les Américains avaient, en effet, conservé le système censitaire qui est fondé sur l'hypothèse d'une solidarité si étroite entre les hommes que les intérêts des classes supérieures sont présumés être identiques à ceux de la nation ; d'après Condorcet, « la constitution d'Angleterre est faite pour les riches, celle d'Amérique pour les citoyens aisés, celle de France doit être faite pour tous les hommes » (3).

La France paraissait bien mieux préparée que tout autre pays pour une application parfaite de la

---

(1) Voilà bien un argument d'idéologue, qui paraîtrait aujourd'hui constituer le comble de la déraison.

(2) Condorcet, *Tableau historique*, 9e époque.

(3) Taine, *La conquête jacobine*, p. 383.

science politique; c'était, en effet, le pays « où les philosophes avaient le plus de *véritables lumières* »; et, d'autre part, la législation existante était « assez au-dessous de l'esprit public pour qu'aucun orgueil national, aucun préjugé, n'attachât [le pays] à ses institutions antiques ». Les *vraies lumières* sont celles des gens de lettres qui dissertent dans les salons et se font admirer des dames par leurs idées originales ou hardies (1); pour obtenir ce résultat, point n'est besoin des connaissances du juriste, de l'historien ou de l'observateur social; Siéyès, homme d'un esprit si borné, obtiendra une extraordinaire réputation grâce à son art de fabriquer des constitutions irréalisables fondées sur les principes les plus abstraits.

Condorcet s'est essayé, lui-même, dans ce genre et on lui doit un projet de constitution qu'il présenta à la Convention les 15 et 16 avril 1793; c'était, suivant Taine (2), « le dernier mot et le chef-d'œuvre de la théorie;... impossible de dessiner sur le papier une mécanique plus ingénieuse et plus compliquée ». Quelques mois plus tard, traqué par la dictature jacobine, il éprouvait encore le besoin de célébrer

---

(1) Geffroy a publié de curieux extraits de la correspondance de Gustave III avec la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, avec la comtesse de La Marck, avec la comtesse de Boufflers (*Gustave III et la cour de France*, chap. IV) ; toutes ces dames sont d'une force extraordinaire sur les principes de la haute politique. Mme de Boufflers envoie au roi un mémoire ayant pour titre : « Effets du despotisme, s'il s'établit en Suède ».

(2) TAINE, *op. cit.*, p. 387.

les beautés des balivernes constitutionnelles. « Nous montrerons pourquoi les principes sur lesquels la constitution et les lois de France ont été combinées, sont plus purs, plus précis, plus profonds que ceux qui ont dirigé les Américains...; comment on y a substitué les limites des pouvoirs à ce vain équilibre si longtemps admiré; comment... on a osé, pour la première fois, conserver au peuple son droit de souveraineté, celui de n'obéir qu'à des lois dont le mode de formation — si elle est confiée à des représentants — ait été légitimé par son approbation immédiate, dont — si elles blessent ses droits ou ses intérêts — il puisse toujours obtenir la réforme par un acte *régulier* de sa volonté souveraine (1). »

En voilà un bel amoncellement de niaiseries (2); et qu'on s'étonne, après avoir lu cela, que toutes nos révolutions aient abouti à des dictatures ! Nos théoriciens n'avaient aucune idée des conditions qui peuvent assurer la liberté et le droit; ils n'auraient pu les découvrir que s'ils avaient consenti à admettre que la vérité n'a pas le beau caractère de simplicité qu'on lui attribuait dans le monde philosophique. La fabrication de telles constitutions était chose facile, et nos pères s'imaginaient que, la réforme de la

---

(1) CONDORCET, *loc. cit.*

(2) Jaurès trouve cela admirable (*Histoire socialiste, La Convention*, p. 1792) ; son admiration pour le verbiage de Condorcet est assez naturelle ; les mots *pur, précis, profond*, qu'il emploie lui-même à tort et à travers, l'ont évidemment séduit.

société devant être une simple application de principes très simples et très certains, on aurait tort de redouter les grandes innovations.

II

Nous allons maintenant examiner quelques considérations puissantes qui conduisirent les hommes du XVIIIe siècle à croire qu'un changement radical des institutions serait facile à effectuer. Et tout d'abord, il faut parler sommairement des idées singulières qu'ils se faisaient au sujet de la nature de l'homme — idées dont l'origine est surtout religieuse.

« Les droits des hommes ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature... La plus grande de toutes les puissances est une conscience pure et éclairée dans ceux à qui la Providence a remis l'autorité »; c'est ce que dit Turgot au roi et ce langage d'un ministre, qui semble inspiré de Rousseau, n'est pas sans étonner aujourd'hui (1).

a. — Une partie des thèses de Rousseau sur la nature est d'essence biblique et calviniste ; c'est ce qui explique pourquoi ses contemporains eurent par-

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 503. Ch. Henry signale cette opinion comme particulièrement curieuse (*Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, p. XVII). Turgot écrivait à Condorcet en 1773 : « Je sais gré à Rousseau de presque tous ses ouvrages » (*op. cit.*, p. 146).

fois tant de peine à les comprendre. Pour bien entendre le discours quelque peu paradoxal sur les sciences et les arts, le mieux est de se reporter à ce que Renan a écrit sur les récits *jéhovistes* de la Genèse : « Le jéhoviste a une sorte de haine pour la civilisation, qu'il envisage comme une *déchéance de l'état patriarcal.* Chaque pas en avant dans la voie de ce que nous appellerions le progrès, est à ses yeux un crime, suivi d'une punition immédiate. La punition de la civilisation, c'est le travail et la division de l'humanité. La tentative de culture mondaine, profane, monumentale, artistique de Babel est le crime par excellence. Nemrod est un révolté. Quiconque est grand en quelque chose devant Jahvé, est un rival de Jahvé (1) » ; — « C'est un penseur sombre, à la fois religieux et pessimiste, comme certains philosophes de la nouvelle école allemande, M. de Hartmann par exemple... Cette conception d'un homme primitif, absolu, ignorant la mort, le travail et la douleur, étonne par sa hardiesse (2). »

Moins encore peut-être dans le but de rendre ses sophismes plus acceptables, que dans le but d'obtenir de beaux développements oratoires, Rousseau s'est appliqué à établir la confusion entre les diverses idées qu'il se faisait au sujet de la nature. Tantôt il pense aux récits que les voyageurs ont donnés de la vie sauvage, tantôt il est sous l'influence des souvenirs

---

(1) Renan, *Histoire du peuple d'Israël,* tome II, p. 341.
(2) Renan, *loc. cit.,* p. 357.

de héros classiques, tantôt il a en vue cet état dit *prénaturel* dont Adam avait joui dans le paradis terrestre (1). La civilisation a fait descendre l'homme dans la nature empirique. Dans les réponses qu'il fit à ses détracteurs, il paraît considérer la déchéance comme définitive; à la fin de la lettre au roi de Pologne, il s'exprime ainsi : « En vain, vous prétendriez détruire les sources du mal; en vain, vous ôteriez les aliments de la vanité, de l'oisiveté et du luxe; en vain même, vous ramèneriez les hommes à cette première égalité conservatrice de l'innocence et source de toute vertu: *leurs cœurs, une fois gâtés, le seront pour toujours;* il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir. »

Dans toute cette littérature pessimiste de Rousseau, il y a manifestement beaucoup de factice; il est très possible qu'il ait adopté le parti de dénoncer les arts et les sciences, parce que ce parti lui permettait de placer la prosopopée de Fabricius, qu'il avait composée dans le bois de Vincennes. L'idée calviniste du péché n'était nullement conforme à la pensée profonde de Rousseau : il nous a appris, lui-même, que le P. Hemet, jésuite qui était son confesseur, en même temps que celui de Mme de Warens, avait calmé en lui les terreurs que la lecture des ouvrages jansénistes lui avait données; Mme de Warens, qui ne

(1) Cf. Didiot, *Morale surnaturelle fondamentale*, p. 7.

croyait pas non plus au péché originel, l'avait également tranquillisé (1). Il était donc naturel que Rousseau abandonnât sa littérature pessimiste un jour ou l'autre.

Beaucoup des lettrés du XVIIIe siècle avaient été élevés par les jésuites, et ils ne connaissaient que de nom la doctrine janséniste (ou calviniste) du péché; les gens du monde l'ont rarement bien comprise. Rousseau, en voulant agir sur ses contemporains, pour leur faire accepter ce qu'il trouvait de bon dans le christianisme, fut amené à adopter une attitude moins désespérée que dans son premier discours; il lui sembla que la rédemption du monde était possible par la seule action de l'homme : et l'*Emile* devint l'évangile de la *nature retrouvée* (2).

L'idée de retour vers l'ancien état n'était pas une nouveauté pour les contemporains de Rousseau. En 1744, le P. Charlevoix observait qu'on avait bien de la

---

(1) ROUSSEAU, *Confessions*, livre VI. De son temps d'ailleurs le calvinisme était en pleine décomposition et les pasteurs de Genève ne croyaient plus à grand'chose (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*). Rousseau a présenté, sous une forme excellente, presque toutes les thèses du protestantisme libéral actuel ; il les a extraites évidemment de l'ensemble de la pensée protestante qui ne savait pas encore se formuler.

(2) Suivant les théologiens catholiques, un *état prénaturel* peut se rencontrer aujourd'hui exceptionnellement chez des saints ; le protestantisme avait cru pouvoir étendre à tous les chrétiens les grâces des moines mystiques (*Réflexions sur la violence*, 2e édition, p. 374) ; Rousseau atténuait la régénération, la diluait en quelque sorte, pour l'universaliser.

peine à faire comprendre aux Indiens convertis qu'ils ne devaient pas se laisser aller librement à leurs penchants, que la nature est aujourd'hui corrompue et ne comporte plus une telle liberté, que « la loi qui nous retient, nous rapproche de notre *première liberté*, en paraissant nous la ravir » (1). En 1751, Turgot écrivait à Mme de Graffigny : « Dans tous les genres, nous avons étouffé l'instinct, et le sauvage le suit sans le connaître; il n'a pas assez d'esprit pour s'en écarter. Cependant l'éducation est nécessaire et l'on s'en aperçoit avant qu'on ait pu apprendre l'art ; on se fait des règles sur de faux préjugés; ce n'est qu'après bien du temps qu'en *consultant la nature*, on acquiert sur le sauvage l'avantage de l'aider et on se délivre de l'inconvénient de la contredire (2). »

L'histoire de l'art moderne était fondé, aux yeux de nos pères, sur un retour récent à la nature; ce retour récent à la nature avait été le grand argument de Boileau (3). Turgot insiste avec beaucoup de force sur cette théorie dans son discours de 1750 : les caprices de l'architecture gothique ne sont pas l'œuvre de véritables primitifs (4); à l'origine, « l'ac-

---

(1) CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle France* (édition in-12), tome V, p. 402.

(2) TURGOT, tome II, p. 788.

(3) BRUNETIÈRE, *Evolution des genres*, pp. 96-102 et pp. 108-109.

(4) L'architecture gothique semblait à Turgot de nature à montrer comment les progrès peuvent être indépendants du goût ; il reconnaissait la valeur technique des constructions du Moyen Age, mais il ne les aimait pas (*loc. cit.*, p. 666).

quisition des connaissances et la formation du goût marchaient pour ainsi dire du même pas »; les hommes avaient saisi, « guidés par l'instinct et l'imagination..., ces rapports entre l'homme et les objets de la nature qui sont les seuls fondements du beau »; plus tard, durant le Moyen Age, les arts usuels avaient fait de grands progrès, mais on avait perdu « de vue la nature et le sentiment; il fallait revenir, *par la perfection,* au point où les premiers hommes avaient été conduits par un instinct aveugle; et qui ne sait que *c'est là le suprême effort de la raison ?* » (1).

b) L'Eglise expliquait les erreurs et les malheurs des nations par leur infidélité religieuse; quand l'hérésie gagnait du terrain, la décadence intellectuelle, morale et politique était certaine; quand les rois s'en rapportaient à leurs confesseurs pour ramener leurs peuples dans la bonne voie, la prospérité revenait comme par enchantement. Cette singulière philosophie de l'histoire n'est point aujourd'hui passée de mode et on peut lire encore, sur ce sujet, d'amples dissertations dans les journaux religieux. Les philosophes n'eurent qu'à changer quelques mots dans cette doctrine, pour expliquer les erreurs et les malheurs du monde par les obstacles que la politique astucieuse des princes et des prêtres avait opposés à la propagation des lumières.

En sortant de la Sorbonne, Turgot s'était expliqué

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 610.

les erreurs par des causes psychologiques : « la mollesse, l'entêtement, l'esprit de routine, tout ce qui porte à l'inaction (1) » ; mais il ne cherchait point l'origine de ces défauts de caractère. Les philosophes croyaient aller au fond même des choses quand ils dénonçaient l'Eglise comme étant la source de tous les maux; Taine a raison quand il dit que la philosophie du XVIIIe siècle peut se résumer dans la maxime : « Ecrasons l'infâme (2). » En 1774, Condorcet écrit à Turgot : « Le colosse est à demi détruit, mais il faut achever de l'écraser... Il fait encore beaucoup de maux; la plupart de ceux qui nous affligent sont l'ouvrage du monstre et ne peuvent finir qu'avec lui (3). » Quand les auteurs de ce temps parlent de la lutte engagée par l'esprit contre l'autorité, ils ont presque toujours en vue la lutte contre l'Eglise.

L'admiration assez singulière parfois que le XVIIIe siècle manifesta pour Descartes n'a pas d'autre origine; on se figurait alors un Descartes un peu fictif et tout plein de passions encyclopédiques. A la fin de la huitième époque, Condorcet célèbre la gloire de trois grands hommes qui ont affranchi l'esprit humain, Bacon, Galilée, Descartes (4) ; de ce dernier

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 672.

(2) TAINE, *Ancien Régime*, p. 302.

(3) *Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, pp. 205-206.

(4) Condorcet dit que Descartes a donné « la méthode de trouver, de reconnaître la vérité ». Il est fâcheux que la recette ait été perdue. Quant à Bacon, il avoue que ses

il dit : « Il agita les esprits que la sagesse de ses rivaux n'avait pu réveiller. Il dit aux hommes de secouer le joug de l'autorité, de ne plus reconnaître que celle qui serait avouée par la raison; et il fut obéi parce qu'il subjuguait par sa hardiesse, qu'il entraînait par son enthousiasme. » Ce tableau est d'une fantaisie un peu forte et on pourrait croire que l'auteur a voulu parler de Diderot et non de Descartes !

Il n'y a pas jusqu'aux beaux-arts qui ne souffrent de la tyrannie; Condorcet est persuadé qu'ils feront de grands progrès sous l'influence de la philosophie et des sciences, si l'on parvient à détruire « les préjugés qui en ont resserré la sphère et qui les retiennent encore sous le joug de l'autorité que les sciences et la philosophie ont brisé » (1).

Dans la dixième époque, alors qu'il est en train de prophétiser, Condorcet s'écrie : « Quand, à des *maximes* qui tendent à comprimer le ressort des facultés humaines, auront succédé celles qui favorisent l'action et l'énergie, sera-t-il alors permis de

---

principes « ne changèrent point la marche des sciences ». On sait aujourd'hui que Galilée est le véritable maître de la science moderne.

(1) Condorcet, *op. cit.*, 10e époque. Que veut dire l'auteur ? Comme dans beaucoup d'autres circonstances, Condorcet est inintelligible. On pourrait se demander plutôt si l'influence des amis des lumières n'a pas été funeste à l'art durant la fin du XVIIIe siècle ; cette influence contribua à ruiner des traditions de métier pour lancer l'art sur une voie factice en vue de l'expression de fantaisies philosophiques.

redouter encore qu'il reste sur le globe des espaces inaccessibles à la lumière ou que l'orgueil du despotisme puisse opposer à la vérité des barrières longtemps insurmontables ? Il arrivera donc ce moment où le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison; où les tyrans et les esclaves, les prêtres et leurs stupides ou hypocrites instruments, n'existeront plus que dans l'histoire et sur les théâtres. »

Nous comprenons maintenant pourquoi nos pères regardaient les institutions comme étant responsables de tous les maux et pourquoi ils supposaient qu'il était si facile de les transformer : c'est que, pour eux, tout le monde ancien dépendant de l'Eglise et celle-ci ayant perdu presque toute sa force, on pouvait espérer qu'avec un peu de bonne volonté et d'énergie, une transformation radicale pouvait s'opérer en peu de temps. Depuis qu'on n'a plus attribué tant d'importance à l'Eglise et qu'on a vu celle-ci se relever de ses ruines, on a peine à comprendre la témérité du XVIIIe siècle.

c) C'est à l'Eglise que les philosophes avaient emprunté leurs idées relatives à la puissance transformatrice de l'éducation. Les missionnaires avaient plus d'une fois raconté les résultats extraordinaires obtenus très vite chez les peuples sauvages; d'après eux, quelques-uns de leurs établissements rappelaient les communautés des temps apostoliques; un jésuite comparait les bourgades du Paraguay à des monastères, dans lesquels on menait une vie toute inno-

cente et où se pratiquait la communion hebdomadaire (1). Condorcet croit que les nations restées jusqu'ici en dehors du mouvement européen vont y entrer rapidement : les grandes religions orientales tombent en ruines et « ne menacent plus de retenir la raison humaine dans un esclavage sans espérance et dans une enfance éternelle ». Les progrès seraient très prompts parce que les Européens apporteraient à ces peuples le résultat des recherches qui ont été longues et fastidieuses (2).

Lorsque Turgot devint ministre, il proposa au roi un grand plan d'instruction populaire, qui est une imitation très complète des plans cléricaux. Jusqu'ici on s'est occupé de « former des savants et des gens d'esprit et de goût » ; mais il faut s'occuper maintenant des autres : « former dans toutes les classes de la société des hommes vertueux et utiles, des âmes justes, des cœurs purs, des citoyens zélés » ; en effet, le premier lien national est constitué par les mœurs, et celles-ci dépendent de l'enseignement donné au jeune âge « sur tous les devoirs de l'homme en société » ; il faut donc fournir aux enfants une

---

(1) André Lichtenberger, *op. cit.*, pp. 58-62.

(2) Condorcet, *loc. cit.* — L'auteur ne se demande point ce qui arriverait si les peuples orientaux prenaient seulement à l'Europe sa civilisation matérielle; son illusion a été partagée par nos contemporains jusqu'à ces derniers temps. « Les peuples policés, dit-il ailleurs, à propos de l'invention de la poudre, n'ont plus à craindre le courage aveugle des nations barbares. Les grandes conquêtes et les révolutions qui les suivent sont devenues presque impossibles » (7e époque).

« instruction morale et sociale » (1) — « L'éducation civique que ferait donner le conseil de l'Instruction, ... les livres raisonnables qu'il ferait rédiger et qu'il obligerait tous les professeurs d'enseigner, contribueraient encore plus à former un peuple instruit et vertueux. Ils sèmeraient dans le cœur des enfants des principes d'humanité, de justice, de bienfaisance et d'*amour pour l'Etat*, qui, trouvant leur application à mesure qu'ils avanceraient en âge, s'accroîtraient sans cesse. Ils porteraient le patriotisme à ce haut degré d'enthousiasme dont les nations anciennes ont seules donné quelques exemples, et cet enthousiasme serait plus sage et plus solide parce qu'il porterait sur un plus grand bonheur réel (2). »

Ce *catéchisme* laïque et civique produirait rapidement ses effets. « J'ose lui répondre, dit-il au roi, que *dans dix ans* sa nation ne serait pas reconnaissable, et que par les lumières, par les bonnes mœurs, par le zèle éclairé pour son service et pour celui de la patrie, elle serait infiniment au-dessus de tous les autres peuples. Les enfants qui ont actuellement dix ans se trouveraient alors des hommes *préparés pour l'Etat*, affectionnés à la patrie, *soumis*, non par crainte mais par raison, à l'autorité (3), secourables

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, pp. 506-508. — « Il y a des méthodes et des établissements pour former des géomètres, des physiciens, des peintres; il n'y en a pas pour former des citoyens » (p. 506).

(2) TURGOT, *loc. cit.*, p. 549.

(3) Taine, qui cite ce passage du rapport de Turgot (*op. cit.*, pp. 309-310), aurait dû être averti par cette

envers leurs concitoyens (1), accoutumés à reconnaître et à respecter la justice qui est le premier fondement des sociétés (2). »

La démocratie contemporaine a conservé toutes ces opinions de l'oligarchie du Tiers-Etat; elle a conçu, elle aussi, l'instruction primaire comme un moyen d'enseigner un catéchisme laïque, patriotique et bourgeois; elle a pensé qu'elle pourrait rendre ainsi les masses plus facilement accessibles à toutes les balivernes que leur débitent les politiciens; elle a réussi déjà à développer très convenablement la niaiserie crédule et servile. Nos pères, qui n'avaient pas notre expérience, ne pouvaient distinguer entre les choses que le *catéchisme* laïque réussit à enseigner et celles qu'il ne peut pas atteindre; ils ne savaient pas qu'il n'a d'efficacité un peu certaine que pour faciliter la domination des charlatans.

---

phrase que l'auteur a bien en vue un *catéchisme* propre à engendrer automatiquement l'obéissance. Turgot comprend l'éducation à la manière napoléonienne. Il dit au roi qu'il faudrait développer « un esprit d'ordre et d'union qui fît concourir toutes les forces et les moyens de votre nation au bien commun, les rassemblât dans votre main, les rendît *faciles à diriger* » (*loc. cit.*, p. 506).

(1) On sait combien le paupérisme préoccupait alors tous les économistes et les hommes d'Etat.

(2) TURGOT, *loc. cit.*, p. 508.

III

La littérature relative aux sauvages a exercé une influence extraordinaire sur les hommes du XVIIIe siècle. On peut dire que l'Amérique a été découverte deux fois : d'abord par des *conquistadores* affamés de pillage et ensuite par des missionnaires qui révélèrent l'existence d'une nouvelle humanité qui leur semblait appelée aux plus hautes destinées. Le franciscain Bernardino de Sahagun, qui a écrit sur les antiquités mexicaines un livre de si grand intérêt, espérait (en 1569) que les Indiens dédommageraient l'Eglise des pertes que l'hérésie lui faisait subir en Europe (1). Je crois qu'un pareil sentiment se retrouve au fond de la pensée du plus grand nombre des missionnaires, qui, voyant les populations sauvages plus dociles aux ordres du clergé que les populations européennes, étaient disposés à leur attribuer plus de vertus.

Les missionnaires s'attachèrent généralement à défendre les Indiens opprimés et ils furent amenés à soutenir que la civilisation n'avait point apporté d'avantages ayant pu compenser les maux supportés par les vaincus (2). Le traducteur de Bernardino de

---

(1) BERNARDINO DE SAHAGUN, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, trad. franç., p. 10. Il était venu en Amérique huit ans après la prise de Mexico.

(2) Bernardino de Sahagun dit que les Mexicains ont été frappés comme furent jadis les Juifs et qu'ils ont perdu jusqu'à l'apparence de ce qu'ils furent autrefois (*op. cit.*, p. 7).

Sahagun observe que celui-ci s'est volontairement limité à donner sur la conquête du Mexique les renseignements qu'il avait recueillis parmi les indigènes « sans même effacer ce qui était hostile à ses compatriotes » (1).

Dans toute cette littérature, je crois devoir choisir le livre du P. Charlevoix sur la Nouvelle-France, parce qu'il a été très lu au XVIIIe siècle et qu'ayant paru en 1744, son influence a pu être particulièrement grande sur Rousseau et sur Turgot. Il me paraît d'autant plus utile d'appeler l'attention sur cet ouvrage que Lichtenberger ne s'en est pas servi pour son *Socialisme au XVIIIe siècle.*

Parlant des conseils des chefs, il dit : « Il faut convenir qu'on procède dans ces assemblées avec une sagesse, une maturité, une habileté, je dirai même communément une probité, qui auraient fait honneur à l'aréopage d'Athènes et au sénat de Rome dans les plus beaux jours de ces républiques. C'est qu'on n'y conclut rien avec précipitation... Pour l'ordinaire, la gloire de la nation et les motifs d'honneur sont les principaux mobiles de toutes leurs entreprises (2). » Et à propos des ambassades: « Tout cela se fait avec une dignité, une attention, j'ose même dire une capacité dignes des affaires les plus importantes (3). »

---

(1) Bernardino de Sahagun, *op. cit.*, p. XVIII.
(2) Charlevoix, *loc. cit.*, pp. 397-398.
(3) Charlevoix, *loc. cit.*, p. 399.

Nous voyons ici très clairement apparaître une des grandes raisons qui faussaient le jugement des jésuites dans leur appréciation de la vie sauvage; habitués à attacher une énorme importance aux bonnes manières dans leurs collèges, ils regardaient le développement du cérémonial comme une preuve de haute sagesse. — C'est seulement de nos jours qu'on a reconnu que le cérémonial ancien est le produit de superstitions magiques, en sorte qu'il est souvent énorme chez les peuples qui sont aux degrés les plus bas de culture.

Ce passage nous fixe aussi sur le ton de l'ouvrage, qui sera une apologie de la vie sauvage, dont les qualités seront opposées aux vices de la vie raffinée. Ces tableaux conduisaient à penser que les classes pauvres, ayant une existence moins compliquée que les classes riches, pourraient être plus propres à la vertu : cette idée dominera toute la fin du XVIIIe siècle.

J'emprunte maintenant quelques traits au résumé que le P. Charlevoix a donné de la vie sauvage. « On remarque en eux une société exempte de presque tous les défauts qui altèrent si souvent la douceur de la nôtre... Ils semblent mener la vie du monde la plus misérable, et ils étaient peut-être les seuls heureux sur la terre, avant que la connaissance des objets qui nous remuent et nous séduisent, eût éveillé en eux une cupidité que l'ignorance retenait dans l'assoupissement (1)... Nés libres et indépendants, ils

(1) Le P. Charlevoix reconnaît ailleurs que le goût pour

ont en horreur jusqu'à l'ombre du pouvoir despotique, mais ils s'écartent rarement de certains principes ou de certains usages fondés sur le bon sens, qui leur tiennent lieu de lois et qui suppléent, en quelque façon, à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte, mais la raison toute seule les retient dans une espèce de subordination qui, pour être volontaire, n'en atteint pas moins au but qu'ils se sont proposé (1). » Ainsi la conscience se trouve suffisante pour diriger les sauvages; pourquoi ne pas essayer d'appliquer aux civilisés des principes qui réussissent si bien chez les sauvages ?

« Comme ils ne sont point esclaves de l'ambition et de l'intérêt, et qu'il n'y a guère que ces deux passions qui aient affaibli dans nous ce *sentiment de l'humanité que l'auteur de la nature avait gravé dans nos cœurs*, l'inégalité des conditions ne leur est pas nécessaire pour le maintien de la société (2)... Dans ce pays, les hommes se croient également hommes, et

---

l'eau-de-vie a amené beaucoup de désordres. « L'ivrognerie les a rendus intéressés et a troublé la douceur qu'ils goûtaient dans le domestique et dans le commerce de la vie. » (*Op. cit.*, tome VI, p. 31.)

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, pp. 59-60.

(2) Turgot, dans sa lettre de 1751 à Mme de Graffigny, soutient que l'inégalité est nécessaire pour assurer la division du travail (Turgot, *loc. cit.*, p. 786). — Le P. Charlevoix félicite les sauvages de ne pas connaître le *mien* et le *tien*, « ces paroles froides, comme les appelle saint Jean Chrysostome, qui, en éteignant dans nos cœurs le feu de la charité, y allument celui de la convoitise » (*loc. cit.*, p. 11).

dans l'homme, ce qu'ils estiment le plus, c'est l'homme. Nulle distinction de naissance, nulle prérogative attribuée au rang qui préjudicie au droit des particuliers ; *point de prééminence attachée au mérite qui inspire l'orgueil* et fasse trop sentir aux autres leur infériorité. Il y a peut-être moins de délicatesse dans les sentiments que parmi nous, mais plus de droiture, moins de façons et de ce qui peut les rendre équivoques, moins de retours sur soi-même » (1).

Une expérience avait beaucoup frappé le P. Charlevoix : de jeunes Indiens élevés à l'européenne s'étaient enfuis dans les bois ; un Iroquois qui était devenu lieutenant dans les troupes françaises, avait fini par retourner dans sa tribu ; des Français qui ont vécu en sauvages « n'ont jamais pu gagner sur eux, quoiqu'ils pussent être fort à leur aise dans la colonie, d'y revenir » (2). On avait donc là une preuve expérimentale établissant que la misère des Indiens pouvait être meilleure que l'aisance civilisée. « La liberté dont ils jouissent est pour eux un grand dédommagement des commodités dont ils sont privés. Ce que nous voyons tous les jours dans quelques mendiants de profession et dans plusieurs personnes de la campagne nous fournit une preuve sensible qu'on peut être heureux dans le sein de l'indigence. Or, les sauvages le sont encore plus réellement : première-

---

(1) CHARLEVOIX, *loc. cit.*, pp. 61-62.
(2) CHARLEVOIX, *loc. cit.*, pp. 32-33.

ment parce qu'ils croient l'être ; en second lieu, parce qu'ils sont dans la possession paisible du plus précieux de tous les dons de la nature ; enfin, parce qu'ils ignorent parfaitement et n'ont même pas envie de connaître ces faux biens que nous estimons tant, que nous achetons au prix des véritables et que nous goûtons si peu (1). »

Il n'est pas difficile de voir que le P. Charlevoix trouve dans ce sujet matières à homélies, et que son imagination de prédicateur l'emporte de beaucoup sur son talent (assez mince d'ailleurs) d'observateur. Le XVIIIe siècle reçut avec enthousiasme cette doctrine de la compensation ; Lichtenberger en signale un exemple presque paradoxal dans Bougainville ; celui-ci, décrivant les misérables indigènes de la Terre de Feu, dit qu'on ne peut pas « plaindre le sort d'un homme libre et maître de lui, sans devoirs et sans affaires, content de ce qu'il a, parce qu'il ne connaît pas mieux » (2). Le navigateur répète le missionnaire ; que de fois les observateurs de ce temps n'ont-ils pas ainsi répété des leçons ?

Je ne crois pas que l'on ait généralement bien compris la portée de cette littérature. On a été surtout frappé des éléments qu'elle a fournis aux auteurs qui préconisaient des réformes morales : il ne paraît pas douteux que Rousseau a pris là ses idées

---

(1) CHARLEVOIX, *loc. cit.*, pp. 31-32.
(2) ANDRÉ LICHTENBERGER, *op. cit.*, p. 360.

sur l'allaitement maternel et sur la douceur à employer dans l'éducation ; — il est encore vraisemblable que les appréciations favorables émises par les missionnaires au sujet des mœurs des sauvages, conduisirent à penser qu'on pourrait avec avantage modifier les disciplines sexuelles : dans le régime d'une plus grande liberté des relations naturelles, se produirait probablement en Europe la frigidité de tempérament qui avait souvent frappé les missionnaires chez les Indiens (1).

Il faut surtout regarder cette littérature comme ayant provoqué un sentiment d'indifférence pour la civilisation acquise. La vie sauvage donna lieu à beaucoup de romans chimériques ; il n'est pas douteux que ces contes furent souvent bien moins des projets de réforme que des prédications dirigées contre la société ; on sait qu'il en avait été ainsi pour les utopies platoniciennes. D'ordinaire, on ne cherche dans de telles compositions des indications sur les réformes à accomplir, que le jour où elles tombent entre les mains d'une classe ou d'une génération autres que celles que l'auteur voulait instruire.

---

(1) CHARLEVOIX, *loc. cit.*, pp. 37-38, et LAFITAU, *Mœurs des sauvages américains* (édition in-4), tome I, pp. 593-603 et pp. 582-583. — Le P. Charlevoix parle cependant ailleurs de la lascivité des femmes; cette corruption se serait propagée de la Louisiane jusque chez les Iroquois; il mentionne également la pédérastie des Indiens (pp. 4-5). La pédérastie des sauvages gênait un peu les admirateurs de la nature; Diderot a écrit sur ce sujet des explications frivoles qui ne dépareraient pas une conférence d'université populaire (DIDEROT, tome VI, pp. 452-453).

Les écrivains du XVIIIe siècle se lancèrent, plus d'une fois, dans le rêve social avec une véritable fureur, et leurs paradoxes sont devenus peu intelligibles pour les historiens actuels. Lichtenberger voudrait voir dans le *Supplément au voyage de Bougainville,* une « *fantaisie* à laquelle Diderot s'est laissé entraîner un jour de débauche philosophique » (1). Ce jugement réduit beaucoup la portée d'une telle œuvre.

Après la Révolution, Fourier voulut reprendre les paradoxes contre la civilisation ; il espérait que ses contemporains arriveraient à se dégoûter du régime nouveau comme la génération précédente s'était dégoûtée du régime ancien. Il manquait totalement de goût et son succès fut faible ; il ne trouva guère pour l'applaudir que des esprits médiocres, des originaux et des femmes toquées; il ne put jamais arriver à comprendre pourquoi on ne le prenait pas au sérieux, alors qu'on avait pris au sérieux les encyclopédistes. Cette différence ne tenait pas seulement à la différence de talent ; la France avait complètement changé en traversant la Révolution : les guerres de la Liberté avaient répandu trop de gloire sur le régime nouveau pour qu'il fût sérieusement menacé par une littérature quelconque.

Ce n'était pas la première fois que se produisait cette indifférence pour le passé que l'on constate chez nos pères. Durant les premiers siècles de notre ère, quantité d'hommes avaient cessé d'attacher le

---

(1) André Lichtenberger, *op. cit.*, p. 257.

moindre prix aux intérêts politiques et familiaux ; ils avaient fui les charges publiques et recommandé le célibat. « Ils démolissaient vraiment l'empire romain, dit Renan. Ils buvaient sa force ; ils enlevaient à ses fonctions, à l'armée surtout, les sujets d'élite. Rien ne sert de dire qu'on est bon citoyen, parce qu'on paye ses contributions, qu'on est aumônieux, rangé, quand on est en réalité citoyen du ciel et qu'on ne tient la patrie terrestre que pour une prison où l'on est enchaîné côte à côte avec des misérables (1). »

L'admiration des hommes de la Renaissance pour l'antiquité nous paraît aujourd'hui bien naïve ; mais pour comprendre leur attitude, il faut dire que cet enthousiasme pour les anciens exprimait leur dégoût pour le Moyen Age. On peut rapprocher l'amour du XVIe siècle pour les Grecs de l'amour du XVIIIe pour les sauvages. Dans un cas, comme dans l'autre, l'ancienne civilisation était condamnée : elle ne trouvait presque plus de défenseurs (2).

---

(1) RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 428.

(2) En 1772, Turgot écrit à Condorcet qu'il est choqué des « paradoxes incohérents » de Raynal, qui entasse tout ce qu'il trouve de plus étrange dans les livres qu'il consulte. Condorcet lui répond que ce jugement est trop sévère (*Correspondance inédite de* CONDORCET *et de* TURGOT, p. 93 et p. 95). A Paris, les paradoxes de Raynal ne choquent pas les lettrés; Turgot vivait en province.

IV

Nous allons maintenant nous occuper d'un troisième ordre de raisons qui ne furent pas moins décisives que les précédentes pour engendrer l'extrême témérité du Tiers-Etat aux temps voisins de la Révolution. Je veux parler des raisons économiques.

Le début du XVIIIe siècle avait été très malheureux ; mais à partir du milieu du siècle, il y eut un renouvellement général dans l'agriculture. En 1772, Turgot écrit à Condorcet que l'édit de 1764, en permettant le commerce des grains, a fait beaucoup de bien et que les fermiers ont pu se relever ; le progrès ne tenait pas à cette cause seulement, mais bien plutôt aux transformations techniques qui furent alors entreprises ; lui-même signale le développement des prairies artificielles (1). D'Avenel nous apprend qu'en 1768 on déclarait dans l'Orne que le trèfle était semé depuis 26 ans ; qu'en 1760, dans la Manche, le trèfle violet était entré dans la culture depuis quelques années (2). Les fermiers généraux élèvent le prix de leur bail à chaque renouvellement ; « on peut compter que le produit de tous les droits de consommation augmente de 2 millions par an, dit Necker dans le compte-rendu de 1781. Arthur Young assure qu'en

(1) *Correspondance inédite, etc.*, p. 81.

(2) D'AVENEL. *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800*, tome I, p. 296.

1788, Bordeaux faisait plus de commerce que Liverpool, et il ajoute : Dans ces derniers temps, les progrès du commerce maritime ont été plus rapides en France qu'en Angleteterre même ; ce commerce y a doublé en dix ans » (1).

Toutes les classes de la société ne profitaient pas également de ces améliorations ; il ne semble point que le paupérisme ait subi un arrêt sensible ; mais pour notre sujet, il suffit d'examiner les phénomènes qui avaient une influence directe et décisive sur la pensée du Tiers-Etat ; la valeur des terres labourables peut servir à étudier à ce point de vue le mouvement économique du XVIIIe siècle, d'autant plus que cette valeur subit alors une accélération extraordinaire. En dépit des critiques adressées aux statistiques de d'Avenel, on peut se servir de celles-ci pour notre sujet parce qu'il s'agit d'examiner une marche très rapide.

Le prix des terres avait augmenté durant les trois premiers quarts du XVIIe siècle (2); puis avait commencé une dégringolade rapide ; vers 1725, d'Avenel signale les prix les plus bas qui aient existé depuis Henri II ; à partir de 1750 « la hausse s'accélère et s'emporte avec une vivacité qui dépasse beaucoup ce qu'on a vu de nos jours... De sorte qu'à tout considé-

---

1 TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 255.

(2) De 1625 à 1650, il y avait eu un arrêt dans la prospérité; en 1641, l'ambassadeur de Venise estimait que la France ne pouvait supporter les charges qu'on lui imposait (D'AVENEL, *loc. cit.*, pp. 379-380).

rer, c'est peut-être dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que s'est produit le plus rapide mouvement ascensionnel dont nos annales économiques aient gardé la trace ». Rarement le prix fut seulement multiplié par 2 entre 1700 et 1790 ; en moyenne il tripla ; l'auteur cite même un cas où le coefficient s'éleva à 4,5. Le revenu ne marchait pas aussi vite et le taux de capitalisation tombait de 5 p. 100 à 3,5 (1).

Les conséquences de cet état des choses furent très grandes : « Personne ne prétend plus en 1780 que la France est en décadence ; on dirait au contraire qu'il n'y a en ce moment plus de bornes à ses progrès. C'est alors que la doctrine de la perfectibilité continue et indéfinie de l'homme prend naissance. Vingt ans avant on n'espérait rien de l'avenir ; maintenant on n'en redoute rien. L'imagination s'emparant d'avance de cette félicité prochaine et inouïe, rend insensible aux biens qu'on a déjà et se précipite vers les choses nouvelles (2). »

Comme toujours il se trouva des idéologues pour continuer à penser d'après les conditions antérieures ; en effet, l'expérience montre que les philosophes, loin de devancer les gens simples et de leur montrer le chemin, sont presque toujours en retard sur le public. Suivant un mot célèbre, la philosophie est comme l'oiseau de Minerve, elle se lève à la nuit.

---

(1) D'Avenel, *loc. cit.*, p. 374, p. 384, pp. 387-389, pp. 394-396. D. Zolla a donné quelques tableaux des revenus fonciers dans ses *Etudes d'économie rurale*, pp. 415-417.

(2) Tocqueville, *op. cit.*, pp. 259-260.

Helvétius fut l'un de ces retardataires ; il avait écrit dans son livre sur l'*Homme :* « Ma patrie a reçu enfin le joug du despotisme dont le propre est d'étouffer la pensée dans les esprits et la vertu dans les âmes... Cette nation avilie est aujourd'hui le mépris de l'Europe. Nulle crise salutaire ne lui rendra la liberté. C'est par la consomption qu'elle périra. La conquête est le seul remède à ses malheurs. » Ces sombres prédictions avaient, en 1773, fort ému le monde parisien (1) ; Turgot, qui voyait les choses de sa province, proteste, dans une lettre à Condorcet, contre les affirmations d'Helvétius qu'il traite de « déclamateur » ; il affirme que la France n'est point « parvenue au dernier degré d'oppression et de bassesse » et dit ne trouver dans ce livre « que de la vanité, de l'esprit de parti, une tête exaltée » ; il voit avec peine, qu'on vante un tel ouvrage par esprit de coterie ; il n'y reconnaît « ni amour de l'humanité, ni philosophie »- (2).

Entraînée par l'opinion publique, l'administration modifie ses procédés; jadis, l'intendant s'était occupé uniquement de maintenir l'ordre, de lever la milice et d'assurer le recouvrement de l'impôt. « L'intendant de 1780... a bien d'autres soins : sa tête est pleine de mille projets qui tendent à accroître la richesse publique. Les routes, les canaux, les manufactures, le commerce sont les principaux objets de sa pensée;

(1) ROCQUAIN, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution,* p. 310.
(2) *Correspondance inédite, etc.*

l'agriculture surtout attire ses regards. Sully devient à la mode parmi les administrateurs... Il y a des circulaires du contrôleur général qui ressemblent moins à des lettres d'affaires qu'à des traités sur l'art agricole (1). »

D'après tous les principes des docteurs en réforme sociale, un tel régime aurait dû être excellent pour consolider le gouvernement. Le Tiers-Etat prospérait et l'administration mettait tout en œuvre pour l'aider à prospérer; et cependant, « à mesure que se développe en France la prospérité..., les esprits paraissent plus mal assis et plus inquiets; le mécontentement public s'aigrit; la haine contre toutes les institutions anciennes va croissant. La nation marche visiblement vers une révolution » (2). — « On croit discerner [quarante ans avant la Révolution], dans toutes les parties du corps social, une sorte de tressaillement intérieur qu'on n'avait point remarqué jusque là... Chacun s'inquiète, s'agite dans sa condition et fait effort pour en changer : la recherche du mieux est universelle; mais c'est une recherche impatiente et chagrine qui fait maudire le passé et imaginer un état de choses tout contraire à celui que l'on a sous les yeux (3). »

Cela n'est pas sans étonner Tocqueville qui ne semble pas avoir jamais beaucoup réfléchi sur les

(1) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 252.
(2) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 257.
(3) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 251.

influences que l'économie exerce sur la pensée. « Le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est celui où il commence à se réformer. » On supportait sans se plaindre un mal qui paraissait nécessaire. « Tout ce qu'on ôte alors des abus semble mieux découvrir ce qui en reste et en rend le sentiment plus cuisant : le mal est devenu moindre, mais la sensibilité est plus vive (1). »

La raison capitale est l'abandon de toute idée de nécessité : « On ne redoute rien [de l'avenir]. L'imagination rend insensible aux biens qu'on a déjà et se précipite vers les choses nouvelles (2). » Pour employer un langage plus technique, je dirai : la nécessité économique a disparu et on croit le moment venu de faire des essais hardis, aussi bien en matière sociale qu'en technologie; les réformateurs et les inventeurs apportent leurs projets; les hommes politiques et les chefs d'industrie se laissent facilement entraîner, parce qu'ils estiment que les immenses profits que réserve l'avenir très prochain, seront tels que les erreurs n'auront pas une grande importance.

On peut dire, d'une manière générale, que l'esprit révolutionnaire gagne du terrain chaque fois que le sentiment de la nécessité économique s'affaiblit. De là résultent ces apparents paradoxes : que la législation sociale, fabriquée dans le but de calmer les ardeurs socialistes, a si souvent pour résultat de favo-

(1) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 259.
(2) TOCQUEVILLE, *op. cit.*, p. 260.

riser le socialisme; — que les concessions faites par les patrons à la suite de grèves constituent, généralement, un des facteurs du progrès du syndicalisme révolutionnaire; — qu'en un mot, la *paix sociale* alimente, presque toujours, *la lutte de classe.*

L'observation de la société contemporaine nous montre que la nécessité économique est fort difficile à entendre pour les personnes lettrées; c'est pourquoi on a si souvent dénoncé autrefois l'enseignement universitaire comme destiné à conduire les classes bourgeoises à l'utopie. A l'heure actuelle, nous assistons à un très curieux spectacle : quantité d'universitaires se donnent la tâche de remplacer le socialisme par de la *science sociale;* mais ils prétendent créer cette science en vue de réprimer les nécessités économiques, en sorte qu'ils imaginent une *science* véritablement *antiscientifique* qui existerait sans que des liens rigides existassent entre les choses (1). C'est une des preuves les plus manifestes de l'embarras dans lequel se trouvent des lettrés pour comprendre l'économie.

---

(1) Lassalle avait compris le vrai caractère de la science quand il parlait des *lois d'airain* gouvernant le monde social; il ne se demandait pas s'il y a vraiment une science permettant de procéder à des déductions sûres dans toutes les branches de la connaissance des sociétés; l'existence d'une telle science lui paraissait évidente; elle paraîtra plutôt fort invraisemblable aujourd'hui; mais plus on descend vers la base économique du monde, plus on trouve de la nécessité.

On s'est demandé souvent comment il se fait que des Juifs riches aient tant de sympathies pour des utopies et parfois même se donnent des allures socialistes. Je laisse ici de côté naturellement ceux qui voient dans le socialisme un moyen nouveau d'exploitation ; mais il y en a qui sont sincères. Ce phénomène n'est pas à expliquer par des raisons ethniques (1) : ces hommes vivent en marge de la production; ils s'occupent de littérature, de musique et de spéculations financières; ils ne sont pas frappés de ce qu'il y a de nécessaire dans le monde et leur témérité a la même origine que celle de tant de gentilshommes du XVIIIe siècle.

Il est arrivé aussi, quelquefois, que de grands propriétaires fonciers se sont mis à composer des utopies sociales; on sait que la littérature a bien des fois plus préoccupé les possesseurs de vastes domai-

---

(1) Guglielmo Ferrero a écrit à ce sujet quelques pages curieuses dans un livre publié en 1897. Il était frappé de rencontrer en Allemagne tant d'israélites riches dans le monde socialiste : ces gens n'avaient pas à se plaindre personnellement d'injustices; ils ressemblaient aux autres bourgeois par leur avidité; et cependant, contrairement aux suggestions de leur manière de vivre, ils retrouvaient les voies de leur race, obstinée dans ses protestations contre les défauts de l'humanité. Les formules marxistes lui semblaient être un écho des anciens écrits prophétiques et des apocalypses (*Europa giovane*, pp. 361-362). Cf. les pages consacrées au pessimisme juif, à l'orgueil, à l'exagération et à l'idée de mission chez les israélites et enfin à leur besoin de prosélytisme (pp. 363-371). Il me semble que presque tout cela peut s'expliquer sans faire intervenir l'atavisme.

nes que la technique agricole; c'est pourquoi il leur arrive si souvent de mal réussir dans l'exploitation de leurs terres et de négliger des améliorations évidentes pour de chimériques projets. Il n'est pas du tout rare de rencontrer parmi eux des gens qui ont la tête tournée par des romans économiques, qui s'imaginent que les prix sont réglés par la volonté de quelques hommes et qui rêvent d'énormes *trusts* coopératifs. Ils pensent avec leur imagination, comme des gens du XVIIIe siècle, et ont, par suite, la superstition de la *volonté éclairée*.

Nos pères étaient d'autant plus sensibles à l'influence du relâchement des nécessités économiques qu'ils n'attachaient pas grande valeur aux nécessités historiques; c'est seulement au cours du XIXe siècle que le rôle de la tradition a commencé à être compris et cela n'a pu se produire qu'à la suite des grands bouleversements qui marquèrent la fin des guerres napoléoniennes. La rapidité vertigineuse avec laquelle s'accélérait le progrès était bien de nature à leur faire croire que désormais tout était possible, pourvu qu'on suivît les instincts de la nature humaine.

CHAPITRE V

Théories du progrès

I. Discours de Turgot. — Différences avec Bossuet; préoccupations bourgeoises. — Formation du progrès au milieu des hasards. — Le progrès matériel au Moyen Age.

II. Défense de l'ordre nouveau par Mme de Staël. — Nouveaux principes de critique littéraire. — Fusion des civilisations. — Le christianisme. — La violence.

III. Naissance de l'idée d'évolution à la suite des guerres pour l'indépendance des nations. — La formation historique du droit et la conscience juridique. — L'évolution est le contraire du progrès.

IV. Tocqueville et la marche nécessaire vers l'égalité. — Proudhon et les objections de Marx. — Abandon de l'idée de nécessité par Proudhon; le progrès moral.

V. Le progrès dans la littérature démocratique. — Théorie de P. Lacombe; ses caractères naïvement illusoires; ce qu'elle renferme d'aveux sur la démocratie.

VI. Le progrès réel ou progrès technique de la production. — Coup d'œil sur le progrès des machines. — Idéologie contemporaine.

I

Au milieu du XVIIIe siècle, on put croire qu'on allait assister à une transformation radicale de l'Etat français. Dès 1743, d'Argenson regarde une révolution

comme inéluctable (1) ; en 1747, après avoir quitté le ministère, il se demande si on ne va pas à l'établissement d'une république ; les fêtes données au moment de la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) montrèrent à quel point le mécontentement était grand, le peuple ne cria pas : Vive le roi (2). Des conflits incessants mettent aux prises le gouvernement et les Parlements à propos d'impôts que le ministre prétend maintenir alors que les dépenses de guerre n'existent plus. En 1751, d'Argenson croit que la révolution se fera par acclamation (3). En 1753, le Parlement rappelle à Louis XV que « les rois doivent obéissance aux lois [et que c'est] par l'altération des lois que se [préparent] les révolutions dans les Etats ». C'est alors que l'on commença à répandre les images symboliques de la Justice, de la Vérité, et de la Loi qui devaient obtenir tant de succès à la fin de ce siècle (4). Le premier président semblait prendre l'attitude de chef d'un sénat qui aurait tenu son pouvoir de la nation et non du roi (5). Les parlementaires exilés « s'étaient mis avec ardeur à étudier le droit public ; ils en conféraient entre eux, ainsi qu'ils eussent fait dans des académies ; et quelques hommes disaient que si jamais la nation française trouvait jour à

(1) Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, p. 114.
(2) Rocquain, *op. cit.*, pp. 123-128.
(3) Rocquain, *op. cit.*, p. 146.
(4) Rocquain, *op. cit.*, pp. 171-172.
(5) Rocquain, *op. cit.*, p. 165.

leur marquer sa confiance, c'était un sénat national tout trouvé » (1).

Rocquain se demande si notre pays n'aurait pas beaucoup gagné à ce que les choses ne se fussent pas arrangées en 1754 : « Le Parlement aurait pris sans doute la direction du mouvement. Au point de vue politique, il n'est pas à penser, comme le croyait d'Argenson, qu'on se fût tourné vers un gouvernement démocratique réglé. On se serait borné vraisemblablement à limiter l'autorité du souverain (2). »

C'est durant cette époque si troublée que Turgot écrivit ses essais sur le progrès. Le premier est un discours prononcé à la Sorbonne le 11 décembre 1750 ; Turgot avait alors 23 ans ; il ne paraît pas probable qu'il ait cru apporter de grandes nouveautés ; car cette harangue académique ne fut publiée par Dupont de Nemours que bien longtemps après sa mort. Le jeune étudiant avait déjà beaucoup réfléchi sur les questions économiques ; en même temps qu'il suivait les cours de théologie, il se préparait à entrer dans la magistrature (3) ; son instruction était largement variée ; tout porte à penser qu'il chercha à donner une formule heureuse à des conceptions qui

---

(1) Rocquain, *op. cit.*, p. 177.

(2) Rocquain, *op. cit.*, p. 180.

(3) Il avait écrit en 1749 un mémoire sur le papier monnaie; il quitta la Sorbonne au début de 1751; il fut nommé substitut du procureur général le 5 janvier 1752, conseiller le 30 décembre, maître des requêtes le 28 mars 1753. Il se lia avec Quesnay et Gournay en 1755 et écrivit des articles pour l'*Encyclopédie* en 1756.

dominaient la pensée bourgeoise. Son discours doit être, en conséquence, considéré comme un témoignage d'une bien plus grande portée historique que si l'auteur avait eu le sentiment qu'il apportait une doctrine personnelle.

Il ne faut pas séparer ce morceau des trois fragments qui furent écrits peu de temps après et qui étaient destinés à préparer une œuvre plus considérable. Dupont de Nemours nous a laissé sur l'intention de son ami des renseignements précieux : « Turgot, dit-il, rendait à Bossuet l'hommage que méritent la hauteur de ses pensées et le nerf de son expression. Il admirait la manière noble et rapide, l'abondance, l'élévation, l'harmonieuse dignité de son style. Mais après avoir payé ce tribut à l'excellent écrivain, il regrettait que le *Discours sur l'histoire universelle* ne fût pas plus riche de vues, de raison, de véritables connaissances... Il [se proposait] de recomposer ce livre, de lui donner l'étendue qu'il y aurait désirée et d'y consigner les principes que l'illustre évêque de Meaux avait passés sous silence, n'avait peut-être pas conçus, n'aurait peut-être pas adoptés (1). »

Le premier des fragments se rapporte à la formation des gouvernements et au mélange des nations ; le second aux progrès de l'esprit humain (comme le discours de 1750) ; le troisième aux époques de progrès et de décadence dans les sciences et les arts. Ce

(1) Turgot, tome II, pp. 626-627.

dernier (qui s'arrête à Charlemagne) aurait été composé à un moment où Turgot s'aperçut qu'il ne pourrait exécuter ses plans primitifs.

Turgot se proposait évidemment de refaire l'œuvre de Bossuet en remplaçant le dogme théocratique par une théorie du progrès qui fût en rapport avec les aspirations de la bourgeoisie éclairée de son temps.

Pour le précepteur du Dauphin, la grosse affaire était de montrer à son élève « la suite de la religion », de lui révéler que les titres de légitimité du catholicisme remontent aux origines du monde, de lui faire entendre quels sont les devoirs d'un roi. Le souverain doit défendre la tradition, employer la force de l'Etat contre les infidèles : « Que votre auguste maison, la première en dignité qui soit au monde, soit la première à défendre les droits de Dieu et à étendre par tout l'univers le règne de Jésus-Christ, qui la fait régner avec tant de gloire (1). »

Maintenant, c'est sur le progrès des sciences et des arts que ne cesse de porter toute l'attention de l'oligarchie bourgeoise, pour laquelle écrit Turgot; — et ce n'est pas sans raison si celui-ci avait fini par vouloir borner son travail à cette seule recherche.

Bossuet avait conçu l'histoire comme un enseignement; il avait dit au début de son livre : « Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait

---

(1) BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle,* 2e partie, *ad finem.*

la faire lire aux princes. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que par des actes qui les occupent et tout semble y être fait à leur usage. »

Il me semble que Turgot a beaucoup en vue aussi un enseignement, car il appelle toute l'attention de ses contemporains sur les raisons qui provoquent la ruine des belles civilisations. Quand il explique la décadence romaine par la tyrannie qui abaisse les esprits, le luxe aveugle qui transforme les œuvres d'art en signes d'opulence, le désir des nouveautés qui égare les hommes qui n'ont pas assez de génie pour inventer, l'imitation des défauts des anciens auteurs, la multiplication des écrivains dans les provinces, la détérioration de la langue, le mélange de l'ancienne philosophie à de vaines allégories et à de la magie, il pense évidemment à des erreurs qui pouvaient compromettre la civilisation de son temps (1). Le Moyen Age est jugé en futur magistrat de la royauté : les rois furent alors sans autorité, les nobles sans frein, les peuples esclaves, les campagnes fréquemment ravagées, le commerce nul, les artisans sans émulation, l'aristocratie oisive, l'ignorance générale. L'auteur note que le progrès commença par les villes qui sont « chez tous les peuples policés le

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 606.

centre du commerce et des *forces de la société* » (1); c'est la bourgeoisie qui porte l'avenir du monde.

A la fin du *Discours sur l'histoire universelle,* Bossuet avait ainsi exposé sa conception : « Ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires, dépend des *ordres secrets de la divine Providence.* Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main ; tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride et par là il remue tout le genre humain... C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. » Ainsi, il n'y a à considérer que des actes des rois et de leurs ministres; mais Bossuet sait aussi qu'il faut expliquer ces actes avec autre chose que les seuls motifs individuels; il fait donc intervenir une sorte de psychologie surnaturelle; il y a une volonté divine qui opère en dehors de toutes les prévisions humaines. « Tous ceux qui gouvernent se sentent assujétis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout dans sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps

(1) TURGOT, *loc. cit.*, pp. 607-608.

et prévient tous les conseils. » En définitive l'histoire est un mystère impénétrable pour l'homme.

Avec Turgot, nous sommes transportés sur un tout autre terrain; voici comment il se représente la tâche à remplir : « Dévoiler l'influence des causes générales et nécessaires, celles des causes particulières et des actions libres des grands hommes, et le rapport de tout cela à la constitution même de l'homme; montrer les ressorts et la mécanique des causes morales par leurs effets : voilà ce qu'est l'histoire aux yeux d'un philosophe (1). » Nous ne trouvons plus ici l'intervention divine qui était nécessaire pour compléter les volontés princières; c'est que le problème est posé sous une forme inverse de celle que Bossuet avait adoptée.

Ecrivant pour un prince de droit divin, Bossuet ne voit de vraiment important dans le monde que les décisions du roi et les résolutions de Dieu; écrivant pour une classe qui a fourni beaucoup d'auxiliaires aux gouvernements, mais qui n'a jamais gouverné, Turgot regarde comme des accidents tout ce qui se produit en dehors du Tiers-Etat, tout ce qu'il a *supporté passivement;* la véritable histoire est celle dont le *principe actif* est dans sa classe. « Les empires s'élèvent et tombent; les lois, les formes de gouvernement se succèdent les unes aux autres; les arts, les sciences se découvrent et se perfectionnent. Tour à tour retardés et accélérés dans leurs progrès, ils

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 628.

passent de climats en climats. L'intérêt, l'ambition, la vaine gloire changent perpétuellement la face du monde, inondent la terre de sang; et au milieu de leurs ravages, les mœurs s'adoucissent, l'esprit humain s'éclaire, les nations isolées se rapprochent les unes des autres; le commerce et la politique réunissent enfin toutes les parties du globe; et la masse totale du genre humain, par des alternatives de calme et d'agitations, de biens et de maux, marche toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande (1). »

Ainsi les grands événements dont Bossuet voulait entretenir le Dauphin sont devenus des accidents au milieu desquels le Tiers-Etat poursuit son œuvre impersonnelle; c'est cette œuvre qui seule mérite d'attirer l'attention du philosophe. Nous passons de l'histoire politique à l'histoire de la culture. Mais par quel mécanisme s'opère ce mouvement ? Ici encore nous allons trouver Turgot adoptant un parti tout opposé à celui de Bossuet.

Dans le système providentiel, il ne peut y avoir de place pour le hasard. « Ne parlons plus de hasard, ni de fortune, dit Bossuet, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 598.

plus haut, c'est-à-dire dans le conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte, tout concourt à la même fin : c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard et de l'irrégularité dans les rencontres particulières. »

Lorsqu'on ne se propose plus de raisonner sur le « conseil éternel » qui n'est pas accessible aux historiens, on trouve, au contraire, que le hasard est la grande loi de l'histoire, la condition même de cette régularité qui en permet l'étude philosophique. Il y a des compensations entre les forces créées par les actes princiers; mais dans le Tiers-Etat on trouve des forces qui agissent dans un sens constant et produisent une œuvre définitive par des approximations successives. « Au milieu de cette combinaison variée d'événements tantôt favorables, tantôt contraires, dont l'*action opposée doit à la longue s'entre-détruire,* le génie que la nature, en le distribuant à quelques hommes, a cependant répandu sur la masse totale à des distances égales à peu près, agit sans cesse, et par degrés ses effets deviennent sensibles... Toujours inquiète, incapable de trouver le repos ailleurs que dans la vérité, toujours excitée par l'image de cette vérité qu'elle croit toucher et qui fuit devant elle, la *curiosité* des hommes multiplie les questions et les disputes, et les oblige d'analyser, d'une manière toujours plus exacte et plus approfondie, les idées et les faits... Ainsi, à force de *tâtonner,* de multiplier les systèmes, d'*épuiser pour ainsi dire les erreurs,* on arrive enfin à la connaissance d'un plus grand nom-

bre de vérités (1). » La philosophie contemporaine n'aurait presque rien à changer dans cet exposé de la genèse de la science.

Les essais de Turgot me semblent bien supérieurs au *Tableau historique*, dans lequel Condorcet entreprit de traiter la même question que son ami ; il est même fort heureux pour Condorcet qu'il ait été obligé, par les circonstances, à se borner à tracer une simple esquisse des progrès de l'esprit humain, car il annonçait tant de choses qu'il lui aurait été impossible de tenir le plus grand nombre de ses promesses. Son livre, écrit alors que la Révolution avait triomphé, est surtout un hymne en l'honneur du régime nouveau et un réquisitoire contre les superstitions (2).

Turgot se montre bien plus moderne que son successeur, non seulement parce qu'il juge le passé avec plus de gravité, mais encore parce qu'il a un sentiment bien plus exact de l'importance des phéno-

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, pp. 600-601.

(2) Ainsi la décadence rapide des Arabes « avertit nos contemporains de ne rien négliger pour conserver, pour augmenter les lumières, s'ils veulent devenir et demeurer libres, et de maintenir leur liberté s'ils ne veulent pas perdre les avantages que les lumières leur ont procurés » (*Tableau historique*, 6e époque). — L'histoire doit servir « à s'entretenir dans une active vigilance pour savoir reconnaître et étouffer sous le poids de la raison les premiers germes de la superstition et de la tyrannie, si jamais ils osaient reparaître » (10e époque).

mènes économiques. Ceci est tellement curieux qu'il n'est pas inutile de nous arrêter un instant sur ce sujet.

Suivant lui, l'invasion des Barbares ne put faire complètement disparaître les arts usuels que l'antiquité avait pratiqués, parce que la demande de leurs produits ne cessa point. Durant le Moyen Age, il y eut beaucoup de perfectionnements dans les arts mécaniques, le commerce, les usages de la vie civile ; « les faits s'amassaient dans l'ombre des temps d'ignorance, et les sciences dont le progrès, pour être caché, n'en était pas moins réel, devaient reparaître un jour, accrues de ces nouvelles richesses » (1) ; après la Renaissance, l'esprit, ainsi bien préparé et devenu plus attentif, profita des moindres hasards pour faire des découvertes (2).

Condorcet mentionne bien aussi les changements qui se produisirent au Moyen Age, mais il ne paraît point leur attribuer leur véritable place ; il parle de la soie, du papier, de l'aimant et de la poudre à canon entre la scolastique et la poésie italienne (3). A la fin

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 608, cf. p. 666.

(2) TURGOT, *loc. cit.*, p. 610.

(3) CONDORCET, *op. cit.*, 7e époque. — Condorcet paraît chercher même à diminuer l'importance de ces progrès, en insinuant qu'ils furent tous dus à des importations : « Les arts mécaniques commencèrent à se rapprocher de la perfection qu'ils avaient conservée en Asie. » Si grande soit la part qu'on doive faire à ces importations, elles ne sauraient expliquer tout le progrès technique du Moyen Age : la métallurgie semble s'être transformée en Allemagne; l'art gothique est né en France, etc.

de la neuvième époque, il semble même vouloir renverser l'ordre naturel des choses et fonder les progrès récents des arts usuels sur de très anciennes acquisitions de la science pure ; c'est là que se trouve la phrase si souvent citée : « Le matelot qu'une exacte observation de la longitude préserve du naufrage, doit la vie à une théorie qui, par une chaîne de vérités, remonte à des découvertes faites dans l'école de Platon et ensevelies pendant vingt siècles dans une entière inutilité. » On pourrait penser qu'il a voulu prendre le contre-pied de Turgot.

Voici une pensée de celui-ci sur laquelle j'appelle toute l'attention du lecteur : « Les arts ne sont que l'usage de la nature et *la pratique des arts est une suite d'expériences physiques* qui la dévoilent de plus en plus (1). » Je crois que l'on a rarement exprimé d'une manière plus forte l'influence des arts usuels sur la science (2).

Enfin je signale une observation relative à l'imprimerie, que l'on trouve déjà indiquée dans le discours de 1750, et qui est plus développée dans un des essais inédits. On commença, dit-il, dans ce fragment, par faire des livres techniques pour l'instruction des

---

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 608.

(2) La formule de Turgot n'est pas tout à fait exacte, parce qu'elle suppose que la science arrive à la connaissance parfaite de la nature; mais il n'y a pas longtemps que l'on commence à comprendre la différence qui existe entre la *nature artificielle*, créée sous l'influence des arts usuels, et la *nature naturelle qui l'enveloppe* (G. SOREL, *Les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes*, p. 59).

artisans, mais les gens lettrés les lurent ; ils « connurent mille manœuvres ingénieuses qu'ils ignoraient et ils se virent conduits à une infinité de notions pleines d'intérêt pour la physique. Ce fut comme un nouveau monde où tout piquait leur curiosité. De là naquit le goût de la physique expérimentale, où l'on n'aurait jamais pu faire de grands progrès sans le secours des inventions et des procédés de la mécanique » (1). Turgot a peut-être voulu, en écrivant cela, ramener à leur juste portée les prétentions des entrepreneurs de l'*Encyclopédie,* dont le prospectus parut en 1750. Il savait que les résultats que l'on pouvait attendre d'une description des arts usuels étaient déjà acquis : il ne semble pas d'ailleurs que l'*Encyclopédie* ait fait faire aucun progrès nouveau à aucun art, ni à aucune science.

II

Nous voici maintenant au début du XIXe siècle avec le livre fameux de Mme de Staël sur « la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales», ici la doctrine du progrès va s'affirmer avec beaucoup plus d'éclat que dans l'essai de Condorcet. Au moment où elle écrivait, les idées des philosophes étaient fort attaquées en France ; c'est que la Révolution n'avait guère tenu ses promesses : l'idéal hu-

(1) TURGOT, *loc. cit.*, p. 667, cf. 610.

manitaire, qui avait enchanté ses promoteurs, avait fait place à des luttes sanglantes des factions ; tandis qu'on avait espéré voir tous les hommes fraterniser dans une culture supérieure, on constatait une grande décadence intellectuelle ; après avoir tant déclamé sur le règne de la vertu, on était tombé aux hontes du Directoire. On comprend donc que beaucoup de personnes fussent disposées à soutenir que « les lumières et tout ce qui dérive d'elles, l'éloquence, la liberté politique, l'indépendance des opinions religieuses troublent le repos et le bonheur de l'espèce humaine » (1).

Il était cependant difficile de croire que la France eût acquis, dans les guerres de la Liberté, tant de gloire en pure perte ; il était vraisemblable que la force avait tranché la question dans le sens du régime moderne et que tous les regrets des vieux royalistes étaient désormais superflus ; mais la France n'avait plus son ancienne souveraineté d'élégance et de gaîté : « Personne ne conteste, dit Mme de Staël, que la littérature n'ait beaucoup perdu depuis que la Terreur a moissonné, en France, les hommes, les caractères, les sentiments et les idées (2). » Il n'était pas vraisemblable que l'on pût voir renaître l'ancienne littérature, car elle avait trop dépendu des mœurs d'une aristocratie définitivement disparue pour qu'elle pût s'accommoder de mœurs si radicale-

(1) De Stael, *Œuvres complètes*, édition de 1820, tome IV, p. 586.
(2) De Stael, *loc. cit.*, p. 408.

ment différentes. Comment concilier le progrès avec une telle constatation ?

Mme de Staël se trouvait dans une situation analogue à celle de Perrault ; elle devait prouver la supériorité de son temps par des considérations d'ordre littéraire. Les hommes du XVIIe et du XVIIIe siècles avaient cru, en effet, que la grandeur et la décadence des peuples se mesurent au goût avec lequel sont composées les œuvres principales : le Moyen Age leur faisait horreur parce qu'il manquait totalement de goût à leurs yeux ; Chateaubriand va essayer de ramener ses contemporains au catholicisme en faisant des parallèles entre les auteurs païens et les auteurs chrétiens et en démontrant la supériorité de ceux-ci.

Le nouveau régime ne pouvait encore opposer de grands hommes aux auteurs des temps monarchiques ; aussi Mme de Staël ne procéda-t-elle point comme Perrault et Chateaubriand, au moyen de parallèles; elle chercha à montrer que la littérature *pourrait* trouver dans les nouvelles conditions des causes de renouvellement, que le théâtre, la philosophie et l'éloquence seraient appelées à un éclat imprévu (1). « Les nouveaux progrès littéraires et philo-

---

(1) Les appréciations et les conseils de Mme de Staël ne sont pas toujours heureux. Elle écrit que la plaisanterie contre les abus va perdre son importance, « si la constitution de la France est libre et si ses institutions sont philosophiques » ; la plaisanterie sera alors sans utilité et sans intérêt (*loc. cit.*, p. 480 et p. 482). « *Candidate* et les

sophiques que je me propose d'indiquer continueront le développement du système de perfectibilité dont j'ai tracé la marche depuis les Grecs (1). » Si elle parvenait à convaincre ses contemporains, elle justifiait la Révolution. Celle-ci n'était pas condamnée à se mettre à l'école du XVIIe siècle et à être jugée par comparaison avec le temps de Louis XIV ; elle pouvait avoir ouvert une ère nouvelle, produisant des chefs-d'œuvre qui devraient être appréciés en eux-mêmes, — ou, pour mieux dire, par rapport aux nouvelles conditions historiques.

Pour rendre son apologie plus facile, Mme de Staël combat les préjugés qui avaient gouverné toute la critique antérieure. Condorcet avait déclaré que « les règles du goût ont la même généralité, la même constance, mais sont susceptibles du même genre de modifications que *les autres lois* de l'univers, moral ou physique, quand il faut les appliquer à la pratique immédiate d'un art usuel » (2). Brunetière observe, très justement, que chez notre auteur « la part de

---

écrits de ce genre... sont nuisibles dans une république », parce qu'on s'y moque des « intérêts les plus nobles de la vie » (p. 484). La comédie devra désormais s'attaquer « aux vices de l'âme qui nuisent au bien général » et surtout à « ceux qui se composent de la privation des qualités », car « l'esprit républicain exige des vertus positives » (p. 487). La séduction devrait être ridiculisée sur la scène (p. 489). etc. On doit remarquer, une fois de plus, combien l'histoire se soumet peu aux décrets des idéologues !

(1) De Stael, *loc. cit.*, p. 410.

(2) Condorcet, *op. cit.*, 9e époque.

l'absolu diminue, celle du relatif augmente » (1), et qu'ainsi on est conduit « à douter des règles de l'ancienne critique, fondées qu'elles étaient sur une expérience littéraire dont l'insuffisance apparaissait brusquement aux yeux de ses lecteurs » (2); mais il ne voit pas que cette nouvelle conception de la critique est motivée par le plan apologétique de Mme de Staël.

Si celle-ci met si bien en relief les caractères anglais de Shakespeare et les caractères allemands de Gœthe, ce n'est point parce qu'elle veut employer la méthode comparative, mais c'est parce qu'elle doit prouver la possibilité d'une grande littérature affranchie des règles de l'ancienne littérature classique. La méthode est chez elle commandée par les convenances de sa polémique : en établissant qu'il a existé des chefs-d'œuvre spécifiquement anglais et d'autres spécifiquement allemands, Mme de Staël espère amener ses lecteurs à avouer qu'il serait tout à fait déraisonnable de ne pas attendre de la nouvelle France quelques chefs-d'œuvre spécifiquement républicains. En présence d'une si belle argumentation, tout véritable rationaliste sera aussi convaincu de l'existence de ces produits merveilleux de l'esprit républicain que s'ils figuraient depuis longtemps dans les bibliothèques. Ainsi le nouveau régime se trouvera pleinement justifié.

---

(1) Brunetière, *Evolution des genres*, p. 179.
(2) Brunetière, *op. cit.*, p. 177.

La société issue de la Révolution vivait de manière à blesser toutes les idées du XVIIIe siècle ; la vieille réputation de la politesse française était fort atteinte. « Nous avons vu souvent, durant le cours de ces dix années, dit Mme de Staël, les hommes éclairés gouvernés par les hommes ignorants : l'arrogance de leur ton, la vulgarité de leurs formes révoltaient plus encore que les bornes de leur esprit (1). » —« Depuis la Révolution une vulgarité révoltante dans les manières s'est trouvée souvent réunie à l'exercice d'une autorité quelconque (2). » — « Cette révolution peut à la longue éclairer un grand nombre d'hommes ; mais pendant plusieurs années la vulgarité du langage, des manières, des opinions, doit faire rétrograder à beaucoup d'égards le goût et la raison (3). »

Une partie très notable du livre pourrait être appelée une exhortation à la civilité et nous devons rapprocher les idées qu'exprime Mme de Staël, à ce sujet, des efforts que devait faire l'empereur pour contraindre la société nouvelle à se plier à un cérémonial imité de l'ancienne cour. « Combien, dit-elle, le mauvais goût poussé jusqu'à la grossièreté ne s'opposerait-il pas à la gloire littéraire, à la morale, à la liberté, à tout ce qui peut exister de bon et d'élevé dans les rapports des hommes entre eux !... On se permet de plaisanter sur sa propre bassesse, sur ses

---

(1) De Stael, *loc. cit.*, p. 437.
(2) De Stael, *loc. cit.*, p. 420.
(3) De Stael, *loc. cit.*, p. 408.

propres vices, de les avouer avec impudence, de se jouer des âmes timides qui répugnent encore à cette avilissante gaieté (1). » — « L'urbanité des mœurs est un moyen efficace pour arriver » à rapprocher les partis (2).

On était amené naturellement à comparer la Révolution et la chute du monde antique : des nobles devenus aussi faibles que les anciens Romains, avaient été dépossédés par une population grossière, « dont l'éducation est à plusieurs siècles en arrière de celle des hommes qu'ils ont vaincus » (3). Les invasions des Barbares avaient constitué une très grosse difficulté pour les théoriciens du progrès ; Turgot avait fait observer que « cette apparente destruction a répandu sur un plus grand nombre de nations les germes de ces sciences qu'on avait cru perdues » (4). Mme de Staël va beaucoup plus loin, car, distinguant ce perfectionnement de l'espèce et le progrès de l'esprit, elle prétend démontrer que les temps du Moyen Age ont été favorables à ce dernier progrès (5).

C'est le mélange des races et le christianisme qui ont produit cet heureux résultat ; Mme de Staël

---

(1) De Stael, *loc. cit.*, pp. 420-421.
(2) De Stael, *loc. cit.*, p. 441.
(3) De Stael, *loc. cit.*, p. 199.
(4) Turgot, *loc. cit.*, p. 672.
(5) De Stael, *loc. cit.*, p. 21 et p. 211. Brunetière paraît croire que Mme de Staël n'a considéré que le perfectionnement de l'espèce, dû à la vulgarisation des connaissances (*op. cit.*, p. 176).

semble tout à fait dégagée des passions des philosophes au sujet de la religion; cela ne tient pas seulement à l'influence de Rousseau (1), mais aussi aux obligations que lui impose son apologie du temps présent. Elle espère que le mélange des classes produira un effet analogue au mélange des races, et elle ne désespère pas de voir quelque doctrine nouvelle jouer un rôle analogue à celui du christianisme : « Heureux, dit-elle, si nous trouvions, comme à l'époque de l'invasion des peuples du Nord, un système philosophique, un enthousiasme vertueux, une législation forte et juste, qui fût, comme la religion chrétienne l'a été, l'opinion dans laquelle vainqueurs et vaincus pourraient se réunir (2)! » Napoléon pensa qu'il était fort inutile d'aller chercher bien loin un tel système philosophique et qu'il pourrait se contenter du catholicisme, en lui imposant un esprit de tolérance (3).

Condorcet eût été fort surpris si on lui avait dit que l'on pût écrire, si peu de temps après lui, que

---

(1) Cette influence a été assez grande pour qu'elle ait osé écrire que, « dans les pays où la réformation est établie, on peut encore remarquer [de nos jours] combien est salutaire l'influence du christianisme sur la morale » (*loc. cit.*, p. 206). — On sait que pour Diderot la morale est corrompue partout où l'on admet un Dieu (cf. Reinach, *Diderot*, p. 170).

(2) De Stael, *loc. cit.*, pp. 200-201.

(3) C'est le principal but du Concordat; l'empereur, par les choix qu'il fit des évêques, imposa à l'Eglise l'obligation d'oublier les anathèmes lancés contre les prêtres constitutionnels.

« les méditations religieuses du christianisme, à quelque objet qu'elles aient été appliquées, ont développé les facultés de l'esprit pour les sciences, la métaphysique et la morale » (1). Mme de Staël estime que l'esprit ne se serait point soumis aux études abstraites s'il n'avait d'abord été conduit à s'occuper de subtilités théologiques par passion religieuse (2). La Renaissance démontra l'immense progrès qui s'était accompli : « Bacon, Machiavel, Montaigne, Galilée, tous les quatre presque contemporains dans des pays différents, ressortent tout à coup de ces temps obscurs et se montrent cependant de plusieurs siècles en avant des derniers écrivains de la littérature ancienne et surtout des derniers philosophes de l'antiquité (3). »

Les nécessités de son apologie conduisaient Mme de Staël à présenter une défense de la violence ; elle n'osa pas aborder franchement le sujet même de la Révolution, mais elle prit prétexte des accusations lancées par les philosophes contre le fanatisme religieux (4) pour montrer le rôle considérable que les passions peuvent jouer dans l'histoire. Je crois utile de présenter ici un important extrait de son plaidoyer (encore que la doctrine soit fort insuffisante),

---

(1) De Stael, *loc. cit.*, p. 190.
(2) De Stael, *loc. cit.*, p. 209.
(3) De Stael, *loc. cit.*, p. 211.
(4) Elle dit que les philosophes vantent le paganisme à cause de leur aversion pour l'intolérance (*loc. cit.* p. 206).

parce qu'il est curieux de voir, encore une fois, comment les conditions historiques commandent la pensée des idéologues :

« Quoique les passions fortes entraînent à des crimes que l'indifférence n'eût jamais causés, il est des circonstances dans l'histoire où ces passions sont nécessaires pour remonter les ressorts de la société. La raison, avec l'aide des siècles, s'empare de quelques effets de ces grands mouvements ; mais il est de certaines idées que les passions font découvrir et qu'on aurait ignorées sans elles. Il faut des secousses violentes pour porter l'esprit humain sur des objets entièrement nouveaux ; ce sont les tremblements de terre, les feux souterrains, qui montrent aux regards de l'homme les richesses dont le temps seul n'eût pas suffit pour creuser la route » (1).

Il est bien remarquable que Mme de Staël abandonne ici le terrain du rationalisme; ses contemporains admettaient facilement que la philosophie peut se trouver obligée d'employer la contrainte (même assez brutale parfois), pour faire triompher la vérité qu'elle a reconnue; mais notre auteur proclame une *mission de création propre de la violence.* Sans doute, elle ne se détache pas encore de la conception du droit naturel; la violence est, à ses yeux, une manière de trouver ce droit, qui était demeuré caché aux efforts de la raison; mais sa thèse n'en est pas moins digne d'être notée.

---

(1) De Stael, *loc. cit.*, p. 206.

Il est bien probable qu'en écrivant ces lignes, Mme de Staël pensait surtout aux luttes de la Réforme. Avant elle et souvent depuis, les écrivains protestants ont plaidé les circonstances atténuantes en faveur des chefs de la Réforme et cherché à atténuer les violences du XVIe siècle. Mme de Staël, entraînée par les nécessités de sa polémique, se montre beaucoup plus perspicace que ne sont généralement les historiens de sa religion; le présent lui donne une intelligence claire du passé (1).

Toutes les thèses nouvelles de ce livre se trouvent avoir été ainsi dominées par des conditions historiques, et c'est un fait intéressant à relever au point de vue marxiste.

III

Il nous faut maintenant interrompre le cours de cette histoire de l'idée de progrès, pour parler d'une doctrine qui, tout en contredisant celle du progrès, a cependant eu sur elle une très grande influence; je veux parler de la doctrine de l'évolution, qui se rattache aux guerres de l'Indépendance des nations.

On a trop souvent comparé ces guerres à celles que soutinrent nos armées révolutionnaires; elles correspondent en réalité à un mouvement idéologique opposé. Là où avaient pénétré les armées françaises, on

---

(1) On a vu plus haut que le même fait devait se produire pour Augustin Thierry.

s'était hâté d'imiter la France, de supprimer les anciennes institutions et d'en créer d'autres suivant des principes que l'on regardait comme conformes au droit naturel. Il arriva un jour cependant où les peuples se révoltèrent contre ce système de perfectionnement et refusèrent, les armes à la main, le bonheur que nous leur apportions. « L'idée des nationalités, dit Renan, dont le XVIIIe siècle n'offre aucune trace, uniquement occupé de sa philosophie générale, et dont les conquêtes du commencement de ce siècle furent la négation (1), date du soulèvement que produisirent les tendances unitaires de la Révolution et de l'Empire chez les peuples rendus à la conscience d'eux-mêmes par le joug de l'étranger (2). »

Désormais, on opposera au progrès l'évolution, à la création la tradition, à la raison universelle la nécessité historique. Ceci ne veut pas dire, comme l'ont soutenu parfois les admirateurs du XVIIIe siècle, que les défenseurs des nouvelles idées prétendissent immobiliser le monde; mais ils voulaient montrer qu'il y a dans les changements une *loi historique locale,* et ils regardaient comme très essentiel que les gouvernements la respectassent. La première grande manifestation de la nouvelle conception fut celle de Savigny et elle porta sur le droit.

---

(1) A remarquer le changement du sens du mot *patriote :* pendant les guerres de la Liberté, le *patriote* est celui qui aide les Français contre son souverain; plus tard, c'est celui qui se bat pour restaurer le pouvoir de son prince.

(2) RENAN, *Essais de morale et de critique,* p. 117.

Depuis longtemps, les hommes d'Etat se proposaient de régulariser l'activité des tribunaux en rédigeant de grandes ordonnances; Napoléon croyait que son Code civil lui assurerait plus de gloire que ses grandes batailles; il semblait naturel que l'Allemagne, rendue à elle-même, affirmât la conscience qu'elle avait acquise de sa force et de son unité, en se donnant un système de droit. Savigny combattit cette opinion en 1814 et il fonda ainsi l'école historique.

Cette école s'était donné pour mission de réfuter les gens qui, ne mettant pas en doute la sagesse infinie des législateurs modernes, considéraient le droit comme devant être désormais l'expression d'une volonté éclairée par la philosophie. Savigny et ses élèves opposèrent à cette doctrine de la création rationaliste du droit, une doctrine de création spontanée : la conscience juridique du peuple remplaça la raison universelle. Il n'est pas inutile ici de nous reporter à un passage célèbre de la *Profession de foi du vicaire savoyard :* « La conscience est la voix de l'âme... Trop souvent la raison nous trompe, nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser; mais la conscience ne nous trompe jamais; elle est le vrai guide de l'homme; *elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps* »; et Rousseau ajoute en note : « La philosophie moderne qui n'admet que ce qu'elle explique, n'a garde d'admettre cette obscure faculté appelée *instinct,* qui paraît guider, sans connaissance acquise, les animaux vers quelque fin. L'instinct, selon l'un de nos plus sages philosophes, n'est qu'une habitude privée de réflexion, mais acquise en réfléchissant. »

Cette théorie lui paraît absurde. La conscience juridique du peuple est, elle aussi, un instinct sûr; elle est « par elle-même le droit » (1).

Les élèves de Savigny imaginaient qu'à l'origine le droit s'était formé tout seul, dans la coutume; plus tard, était apparue la législation qui a pu avoir une action bienfaisante en assurant au droit des transformations devenues nécessaires, plus rapidement et plus sûrement que ne pourraient le faire « les forces invisibles qui ont créé le droit primitif »; enfin, intervient le travail des jurisconsultes (2).

Nous avons ainsi un mouvement régulier de l'instinct vers des formes de plus en plus intellectualisées de l'activité humaine; c'est toujours l'esprit du peuple qui se manifeste, mais d'une manière de moins en moins directe; au fur et à mesure que nous nous élevons sur cette échelle, nous avons davantage à craindre que des solutions arbitraires, dues à des spéculations métaphysiques ou des importations d'idéologies étrangères, viennent troubler le produit vraiment national. Le droit coutumier présenterait donc une supériorité certaine, comme étant l'expression de l'instinct juridique; aussi a-t-on reproché à Savigny et à Puchta de professer « pour ce mode de formation du droit une véritable idolâtrie »; ils regardaient comme un très grave attentat contre le droit, toute mesure de

---

(1) Tanon, *L'évolution du droit et la conscience sociale*, p. 18.

(2) Tanon, *op. cit.*, p. 13 et pp. 15-16.

la législation qui « limite arbitrairement les effets nécessaires de la coutume »; celle-ci doit toujours pouvoir modifier la loi ou l'abroger par désuétude (1).

On a fait à cette doctrine de nombreuses et graves objections, dont il nous faut dire quelques mots.

Beaucoup de personnes pensent que le droit a pu se former suivant les idées de Savigny et de Puchta seulement durant les temps primitifs, alors que la distinction entre les règles du droit et l'ensemble des règles religieuses et morales n'existait pas encore (2). Ihering se demanda, au contraire, si le droit primitif était vraiment coutumier (3). Il me semble que la formation spontanée du droit se manifeste surtout dans le domaine commercial; nous l'y observons encore aujourd'hui; ce droit dépend beaucoup plus des usages résultant d'accords qui ont été expérimentés entre particuliers, que des lois et que des théories; si on admettait ce rôle du commerce, il faudrait admettre que le droit coutumier s'est superposé, à une époque de réflexion, à quelque chose de plus ancien; car il est bien difficile de ne pas regarder tout ce qui touche au commerce comme n'appartenant pas à la période réfléchie de l'activité humaine.

---

(1) Tanon, *op. cit.*, pp. 17-18. Ici l'analogie avec les idées de Rousseau est frappante : la conscience est au-dessus de la loi.

(2) Tanon, *op. cit.*, p. 32.

(3) Ihering, *Histoire du développement du droit romain*, trad. franç., p. 12.

Quand on considère l'ensemble d'une longue suite de temps, on peut estimer que chaque peuple produit le droit dont il a besoin. « Vus de haut et de loin, les actes du législateur ne paraissent plus qu'un accident dans le temps; et le droit semble croître par sa force propre, et par celle de l'idée, dont le législateur n'est que l'instrument et le porteur... Il en est autrement quand on regarde de plus près. Lorsqu'on considère le droit positif à un moment donné de son histoire, on y constate aussitôt, dans de nombreuses directions, des règles qui ne concordent nullement avec l'esprit de la nation (1). »

Mais c'est surtout quand on étudie les changements actuels et quand on veut raisonner sur l'avenir prochain que la doctrine historique devient peu satisfaisante; tous les efforts tentés pour l'adapter à ces problèmes sont vains (2). « Les fondateurs de l'école ont laissé eux-mêmes le droit futur en dehors de leurs spéculations »; je ne crois pas qu'on puisse expliquer cette attitude en disant avec Tanon que « leurs dispositions personnelles, très conservatrices, leur faisaient considérer de préférence dans l'évolution l'une de ses faces, celle qui relie le droit du présent à celui du passé (3). » Il faut plutôt dire que toute recherche sur l'avenir est impossible pour celui qui accepte la

---

(1) Tanon, *op. cit.*, pp. 31-32.

(2) Vouloir, comme quelques auteurs, identifier la conscience juridique à la volonté populaire manifestée par le vote, est absurde.

(3) Tanon, *op. cit.*, p. 40.

doctrine historique, à moins de tomber dans l'absurdité qui consiste à vouloir calculer l'avenir avec de prétendues tendances du passé.

Newman, dans ses recherches sur le développement du dogme chrétien, s'est placé au même point de vue que l'école de Savigny : il ne s'est occupé que de ce qui existait. Il voulait répondre aux objections des controversistes anglicans, qui accusaient l'Eglise catholique de ne pas avoir fidèlement gardé le *dépôt de la foi* durant le Moyen Age; les anglicans admettaient que durant les premiers siècles les conciles avaient défini les dogmes d'une manière correcte. Newman trouvait dans l'histoire de l'ancienne Eglise les types de développement (ou d'épanouissement) auxquels ils devait comparer le travail ultérieur de la théologie romaine pour prouver que ce travail avait été irréprochable. Il n'a jamais songé à tirer de ces études une théorie lui permettant de faire progresser la théologie; on ne saurait donc commettre plus grossière erreur que de le confondre avec les gens qui se donnent pour ses disciples et qui s'occupent de l'histoire des dogmes uniquement dans l'espoir de montrer qu'il y a des analogies entre les tendances *modernistes* et les positions prises par certains Pères de l'Eglise. Ils écrivent sur le passé, mais ils sont dominés par des rêves relatifs à l'avenir.

Il faut appliquer ici une distinction que j'ai faite ailleurs entre deux manières de concevoir l'histoire (1) : on peut regarder vers l'avenir et on note

(1) Cf. *Système historique de Renan*, pp. 5-23.

tous les germes de développement qui seront censés fournir une explication complète des événements qui arrivent; on s'occupe alors de *création;* — on peut, par contre, regarder vers le passé et on cherche comment se sont présentées les *adaptations;* c'est la doctrine de l'évolution. Savigny a changé l'esprit de l'histoire en introduisant cette nouvelle méthode; des difficultés inextricables se produisent dès qu'on mélange progrès et évolution.

On a observé plusieurs fois, qu'il y a une grande analogie entre les points de vue proposés par Savigny et le darwinisme (1). Beaucoup de naturalistes contemporains reprochent à Darwin de ne pas avoir étudié ce qu'Alfred Giard nomme les *facteurs primaires* de l'évolution, c'est-à-dire les forces qui créent les nouvelles espèces; Darwin a considéré une histoire naturelle achevée et il a voulu nous montrer comment l'élimination de certaines formes peut être rapprochée des conditions dans lesquelles se font la recherche de la nourriture et l'accouplement (lutte pour la vie et sélection sexuelle). Dans le pur darwinisme, les variations des espèces sont indéterminées; la prétention d'Alfred Giard, qui veut concilier le darwinisme et le lamarkisme, en combinant les facteurs secondaires du premier avec les facteurs primaires du second, est une naïveté de naturaliste peu habitué à philosopher (2) ; il faut choisir entre deux

(1) TANON, *op. cit.*, p. 22.

(2) On ne saurait trop faire connaître les réflexions socio-

systèmes, on ne saurait les mélanger sous prétexte de faire de la science plus haute.

Le droit n'est pas moins sollicité au changement que ne le sont les espèces vivantes. Il n'y a pas une grosse affaire qui ne mette en évidence l'existence de forces propres à modifier le droit : les avocats, les juges et les professeurs, dans leurs plaidoiries, leurs décisions et leurs commentaires, touchent, toujours quelque peu, au système existant, en raison de leurs vues personnelles; bien souvent aussi, le grand public intervient pour exercer une pression sur les professionnels. Au milieu de toutes ces causes qu'il serait absurde de vouloir analyser, il se produit un mouvement : ce mouvement est la donnée de l'histoire et c'est lui qui nous fait connaître la conscience juridique du peuple.

Dans l'histoire du droit, il ne faudra donc pas demander que la conscience juridique soit définie comme pourrait l'être une force dont les effets pourraient être prévus suivant une loi; la conscience juridique est une image destinée à embrasser l'ensemble

---

logiques que lui inspira la théorie (si peu vraisemblable d'ailleurs) de la *télégonie* suivant laquelle les produits d'une femelle conservent quelque chose des qualités du premier mâle qui l'a saillie. Il pensait que les classes inférieures d'Europe avaient été heureusement transformées par la pratique du *jus primae noctis* concédé aux nobles (ALFRED GIARD, *Controverses transformistes*, p. 152). Cette légèreté n'a pas empêché Alfred Giard d'être un naturaliste de premier ordre; mais les savants ne sont pas toujours fort habiles dans l'art de tirer des conclusions générales de leurs expériences.

des conditions dans lesquelles *s'est faite l'acceptation* (ou le refus) d'un nouveau système de relations. Pendant longtemps, les paysans du midi de la France ont opposé une résistance acharnée aux lois successorales du Code civil; nous avons là un exemple remarquable d'une lutte entre les traditions et des formes nouvelles; tous les éléments de cette lutte peuvent être observés assez facilement; il n'est donc pas exact de dire que la conscience juridique « n'est susceptible d'aucune détermination » (1); elle est déterminée dans la mesure où l'on peut connaître le rôle des traditions dans l'adaptation négative.

Il convient d'observer, à ce propos, que les naturalistes ne comprennent pas tous l'adaptation de la même manière. « Pour quelques-uns, dit Bergson, les conditions extérieures sont capables de causer directement les variations des organismes dans un sens défini, par les modifications physico-chimiques qu'elles déterminent dans la substance vivante : telle est l'hypothèse d'Eimer, par exemple. Pour d'autres, *plus fidèles à l'esprit du darwinisme,* l'influence des conditions ne s'exerce que d'une façon indirecte, en favorisant dans la concurrence vitale, ceux des représentants d'une espèce que le hasard de la naissance a mieux adaptés au milieu. En d'autres termes, les uns attribuent aux conditions extérieures une *influence positive* et les autres une *influence négative :* dans la première hypothèse, cette cause susci-

(1) TANON, *op. cit.*, p. 28.

terait des variations; dans la seconde, elle ne ferait qu'en éliminer (1). » Le darwinisme se trouve ainsi de nouveau rapproché de la méthode historique.

Bergson dit que « l'idée darwinienne d'une adaptation s'effectuant par l'élimination automatique des inadaptés est une idée simple et claire ». J'estime de même, que la théorie de la conscience juridique peut être appliquée de manière à rendre simple et claire l'histoire du droit; mais il ne faut pas lui demander ce qu'elle ne peut donner, l'explication du développement progressif d'une institution suivant une ligne donnée. Le darwinisme montre la même impuissance en biologie, comme le dit Bergson (2).

Les théoriciens du droit historique n'ont pas toujours présenté leurs doctrines sous une forme satisfaisante; il faut une grande habitude des disciplines les plus sévères de la science pour arriver à comprendre que l'esprit peut se contenter de raisonner sur des adaptations négatives. A l'époque de Savigny, on était disposé à concevoir tout changement sous des formes analogues à celles que fournit la biologie : il est donc tout naturel que l'on ait si souvent regardé la conscience juridique du peuple comme étant une sorte de force vitale; et alors la philosophie du droit mérite la critique amère qu'en fait Ihering :

« L'origine du droit est un impénétrable mystère; dès lors, à quoi bon toute recherche ultérieure ? Cette

---

(1) Bergson, *Evolution créatrice*, pp. 59-60.
(2) Bergson, *op. cit.*, p. 60.

doctrine a le mérite de couper court à toute question sur la raison des choses. Sa réponse est toujours la même : âme populaire, sentiment juridique national... C'est la fatalité présidant à l'élaboration du droit... La théorie de l'émanation est un doux oreiller sur lequel la science n'a plus qu'à s'endormir. Retirons-le lui pour qu'elle s'éveille : qu'elle ouvre enfin les yeux et voie les choses comme elles sont en réalité (1). »

Si on a entendu le principe de l'évolution de manières si diverses et si arbitraires, c'est que le plus grand nombre de ses partisans n'avaient pas été conduits à l'admettre pour des raisons d'ordre intellectuel, mais pour des raisons d'ordre politique. On était fatigué de toutes les luttes qui avaient bouleversé l'Europe; on était disposé à accepter comme supérieurs tous les procédés de formation idéologique qui ne comportaient pas de lutte (2); on fut donc très heureux d'entendre vanter le droit coutumier et de l'assimiler à la langue. Ihering fera plus tard, très justement, observer que cette assimilation du droit à la langue est contraire à l'histoire, attendu

---

(1) Iehring, *op. cit.*, p. 12.

(2) On sait quelle importance a prise en France la distinction des époques *critiques* et des époques *organiques;* les saint-simoniens se proposèrent pour faire sortir les Français du purgatoire de la critique et les amener à l'organisation. Cette idée remonte sûrement à Napoléon qui avait annoncé qu'il avait clos l'ère de la Révolution et qui a introduit dans notre langue le terme *loi organique* avec le sens de loi fondamentale d'une administration.

que la philologie ne montre pas de conflits analogues à ceux qui se présentent chaque fois qu'une règle nouvelle blesse des intérêts (1); mais cette fausse analogie était, au contraire, de nature à charmer les contemporains de Savigny.

L'école historique mettait en lumière une interdépendance étroite des diverses manifestations de l'esprit national (2); elle rapprochait ainsi une nation d'un organisme vivant dans lequel toutes les parties sont solidement liées les unes aux autres et sont harmonisées. La conscience populaire semblait apparaître comme ayant une réalité. Il n'est donc pas étonnant que l'assimilation de l'histoire à un être vivant ait eu tant d'influence sur la pensée des écrivains politiques durant une grande partie du XIXe siècle. Je crois bien que ce fut l'héritage le plus populaire de l'historisme.

IV

Pendant une quarantaine d'années après la Restauration, le monde libéral fut très préoccupé d'études scientifiques sur le passé; à la *légèreté* du *siècle des lumières* s'opposait le *sérieux* des *écoles historiques;* la doctrine du progrès ne put se maintenir qu'en empruntant beaucoup à celle de l'évolution. On ob-

---

(1) IHERING, *La lutte pour le droit,* trad. franç., pp. 6-11.
(2) TANON, *op. cit.,* p. 13.

serve que l'assimilation de l'histoire à un organisme engendra un grand nombre de thèses importantes :

1° On attache désormais une importance capitale à la lenteur et à la régularité du mouvement. On en vient parfois à regarder avec quelque pitié les révolutionnaires qui ne comprennent pas qu'une telle marche est seule compatible avec la science ! On descend même jusqu'à accorder un respect superstitieux à cette progression, tandis qu'autrefois la lenteur du progrès était seulement regardée comme une mesure conseillée par la prudence.

2° L'idée de la nécessité a été fortement renforcée; Mme de Staël avait appelé l'attention sur les maux immenses qui résulteraient d'une politique ayant pour objet d'arrêter le progrès des lumières, et elle regardait une telle tentative comme devant être infructueuse (1); mais ce n'était là qu'un jugement fondé sur une appréciation de sagesse politique, tandis que maintenant on regarde la continuité du mouvement historique comme aussi nécessaire que celle d'une évolution vitale.

3° On a cessé de raisonner sur le progrès de l'esprit ou sur l'accroissement des lumières; on a regardé les institutions comme étant des organes d'un être vivant; on a choisi, à la manière de Cuvier, des caractères dominateurs, et on a étudié l'histoire en suivant leurs variations (2).

---

(1) De Stael, *loc. cit.*, p. 586.

(2) Cf. Pierre Marcel, *Essai politique sur Alexis de Tocqueville*, p. 107.

Nous trouvons une application très remarquable des nouveaux points de vue dans la *Démocratie en Amérique,* dont la première édition est de 1835 et qui a exercé une si grande influence sur la pensée du XIXe siècle. Tocqueville nous apprend, aux premières pages de son livre, que l'égalité des conditions lui est apparue comme caractère dominateur des institutions américaines; c'est « le fait générateur dont chaque fait particulier semblait descendre » et le « point central ou toutes [les] observations devaient aboutir ». Il nous apprend aussi qu'il avait été conduit à reconnaître que le mouvement vers l'égalité n'est point particulier à ce pays et qu'il se produisait partout, en raison des causes inconscientes : « Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir; ceux qui ont combattu pour elle et ceux même qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, *les uns malgré eux, les autres à leur insu,* aveugles instruments dans la main de Dieu. »

Tocqueville exprimait l'idée qu'il avait acquise de cette nécessité dans un langage qu'il cherchait à rendre très saisissant : « Le livre tout entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de *terreur religieuse* produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible qui marche, depuis tant de siècles, à travers tous les obstacles et qu'on

voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites... Si de longues observations et des méditations sincères amenaient les hommes de nos jours à reconnaître que le *développement graduel et progressif* de l'égalité est à la fois *le passé et l'avenir de leur histoire,* cette seule découverte donnerait à ce développement le caractère sacré de la volonté du souverain maître. Vouloir arrêter la démocratie paraîtrait alors lutter contre Dieu même et il ne resterait aux nations qu'à *s'accommoder à l'état social* que leur impose la Providence. »

Le mouvement est regardé comme étant semblable à un mouvement organique; on conclut à la nécessité de la démocratie dans l'avenir : l'homme sage devra chercher, dans l'expérience des peuples qui sont les plus avancés sur la voie nouvelle, des experiences capables de guider le *législateur qui cherchera à faciliter le passage* du passé au futur.

Que Tocqueville ait réussi à faire partager sa conviction à ses contemporains, c'est ce que déplorait Le Play, qui regardait la *Démocratie en Amérique* comme « un livre dangereux », ayant « fait beaucoup de mal » (1). — « Les honnêtes gens qui se rattachaient au passé ou qui restaient indécis entre le bien et le mal, prirent peu à peu confiance en sa prédiction; et depuis lors, ils croient à l'avènement fatal du régime américain, signalé comme le type de l'égalité

---

(1) Le Play, *La réforme sociale en France,* tome III, p. 327.

et de la démocratie (1). » Le Play ne voulait pas admettre la nécessité d'une évolution qui paraissait évidente à Tocqueville; il se persuadait que le monde pouvait être changé par l'exemple de quelques vieilles familles conservant des idées patriarcales; la notion de nécessité historique lui demeurait absolument étrangère. Le Play pensait encore comme les gens du XVIIIe siècle, ce qui peut tenir, pour une très grande partie, à ce qu'il est demeuré toujours étranger aux travaux faits durant le XIXe siècle sur l'histoire du droit et sur l'histoire de l'économie (2).

Je crois que la *Démocratie en Amérique* a eu une influence considérable et peut-être décisive sur les premières œuvres de Proudhon. La brochure sur *La Célébration du dimanche,* qui a paru à la fin de 1839, renferme des affirmations énergiquement égalitaires, mais qui ne proviennent pas de la tradition de nos écrivains du XVIIIe siècle. L'auteur prend soin d'avertir qu'il ne veut pas « réchauffer les théories du célè-

---

(1) Le Play, *Organisation du travail,* 3e édition, p. 367. Suivant Le Play, Tocqueville aurait pensé que la décadence des peuples européens était inévitable; « il croyait d'ailleurs que cette décadence ne pouvait guère être accélérée par l'importation du régime américain » (p. 377). Le Play nous a appris qu'il n'a été en relations avec Tocqueville que sous le second Empire; comme presque tous les anciens libéraux, Tocqueville regardait le régime impérial comme étant le résultat d'une décadence.

(2) Le Play ne semble avoir jamais parcouru de livres d'histoire que pour y relever quelques notes ; peut-être même ces notes lui ont-elles été fournies par des amis.

bre discours sur l'*inégalité des conditions* [et] reprendre en sous-œuvre la thèse mal conçue du philosophe de Genève » (1). On ne peut dire non plus qu'il se rattache aux communistes français; c'est, en effet, à eux qu'il fait allusion quand il écrit : « La question de l'égalité des conditions et des fortunes a déjà été soulevée, mais comme une théorie sans principes: il faut la reprendre et l'approfondir dans toute sa vérité (2)... Mais aussitôt un problème se présenterait : trouver un état d'égalité sociale qui ne soit ni communauté, ni despotisme, ni morcellement, ni anarchie, mais liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité. Et ce premier point résolu, il en resterait un second : indiquer le meilleur mode de transition (3).»

L'année suivante, Proudhon reprenait ses idées égalitaires dans le premier mémoire sur la propriété; il était certain du résultat auquel devait aboutir l'humanité, parce que Tocqueville avait affirmé la marche à l'égalité; il n'avait plus qu'à présenter une preuve en forme; quand on lit ce mémoire avec cette indication, il paraît beaucoup plus intéressant que ne jugent beaucoup de nos contemporains, qui le trouvent trop peu soucieux des faits.

Les contemporains de Proudhon, au milieu desquels les idées émises par Tocqueville étaient fort répan-

---

(1) PROUDHON, *Œuvres complètes*, tome II, p. 144.

(2) Proudhon affirme que « l'égalité des conditions est conforme à la raison et irréfragable en droit » (*op. cit.*, p. 149).

(3) PROUDHON, *op. cit.*, p. 151.

dues, furent extrêmement frappés par le mémoire de 1840. Nous avons sur ce point le témoignage que Marx et Engels en ont apporté dans *La sainte famille* et surtout celui de F. Vidal. Celui-ci a consacré un chapitre spécial à Proudhon et à Pecqueur (1) dans son livre sur la répartition des richesses, publié en 1846; il les nomme les *égalitaires* et les distingue de tous les autres socialistes (saint-simoniens, fouriéristes, communistes).

Les *Contradictions économiques* ont été écrites pour développer le même thème égalitaire, en montrant que l'égalité se dégage comme une loi cachée du développement économique. Il me semble que si Proudhon emploie ici si souvent un langage providentialiste, c'est qu'il avait été frappé du grand effet produit par les formules de Tocqueville. Marx se laissa prendre aux apparences, et dans la *Misère de la philosophie,* il regarda Proudhon comme un disciple attardé de Bossuet, au lieu d'aller chercher la source si prochaine d'où provenait cette manière d'exposer : « Le but que se proposait en premier lieu, dit-il, le génie social qui parle par la bouche de M. Proudhon, c'était d'éliminer ce qu'il y a de mauvais dans chaque catégorie économique, pour n'avoir que du bon. Pour lui, le bon, le bien suprême, le véritable but pratique, c'est l'égalité... Toute nouvelle catégorie est une hypothèse du génie social,

---

(1) Pecqueur publia, en 1842, sa *Théorie nouvelle d'économie politique et sociale.*

pour éliminer l'inégalité engendrée par l'hypothèse précédente. En résumé, l'égalité est l'*intention primitive*, la *tendance mystique*, le *but providentiel* que le génie social a constamment devant les yeux, en tournoyant dans le cercle des contradictions économiques. Aussi la Providence est-elle la locomotive qui fait mieux marcher tout le bagage économique de M. Proudhon que sa raison pure et évaporée. Il a consacré à la Providence tout un chapitre qui suit celui des impôts (1). »

Il est évident que Marx devait avoir lu très superficiellement ce chapitre (si même il l'avait lu), — car Proudhon y rejette aussi nettement que possible le « gouvernement providentiel, dont la non existence est, dit-il, suffisamment établie par les hallucinations métaphysiques et économiques de l'humanité, en un mot par le martyre de notre espèce » (2).

Marx avait raison de ne pas vouloir admettre que l'on pût faire la synthèse de l'histoire humaine en la subordonnant au développement d'un caractère : sa critique est très juste et détruit les systèmes de progression dont usèrent si largement les saint-simoniens. « La tendance à l'égalité appartient à notre siècle. Dire maintenant que tous les siècles antérieurs, avec

---

(1) Marx, *Misère de la philosophie*, pp. 164-165. Un peu plus loin il renvoie Proudhon à l'*Histoire de l'économie politique* de Villeneuve-Bargemont, qui transforme l'histoire en apologétique catholique (p. 167).

(2) Proudhon, *Contradictions économiques*, tome I, pp. 360-361.

des besoins, des moyens de production, etc., tout à fait différents, travaillaient providentiellement à la réalisation de l'égalité, c'est d'abord substituer les moyens et les hommes de notre siècle, aux hommes et aux moyens des siècles antérieurs et méconnaître le mouvement historique par lequel les générations successives transformaient les résultats acquis des générations qui les précédaient (1). » On ne saurait ramener l'histoire à une unité idéologique illusoire ; il faut, pour suivre scientifiquement une évolution, embrasser seulement une période dont les conditions économiques offrent assez de constance pour qu'on puisse y trouver une unité réelle.

Mais Proudhon ne s'était point proposé de démontrer l'existence du mouvement historique vers l'égalité des conditions ; il avait reçu ce fait des mains de Tocqueville et il voulait en trouver une métaphysique, en établissant un ordre philosophique dans l'économie ; il prenait en bloc le monde et voulait y démêler un ordre qui fût de nature à rendre compte de la loi proclamée par Tocqueville ; sa conception fort compliquée est assez étrangère à nos habitudes actuelles de penser (2) ; mais elle devait paraître toute

(1) Marx, *op. cit.*, p. 166.

(2) Nous avons d'autant plus de peine à accepter les vues de Proudhon que nous voyons que les faits contemporains sont en pleine contradiction avec la loi historique de Tocqueville. Nul voyageur, visitant aujourd'hui les Etats-Unis, n'y admire plus l'égalité des conditions qu'y observait l'écrivain français en 1832 ; le pays était alors agricole ; maintenant qu'il est devenu industriel, la spéculation y a produit les inégalités les plus incroyables.

naturelle à un homme qui avait été initié quelque peu aux vastes synthèses hégéliennes. « Nous ne faisons point une histoire selon l'ordre des temps, disait-il, dans le chapitre des machines, mais selon la succession des idées. Les phases ou catégories économiques sont dans leur manifestation tantôt contemporaines, tantôt *interverties;* et de là vient l'extrême difficulté qu'ont éprouvée de tout temps les économistes à systématiser leurs idées ; de là le chaos de leurs ouvrages... Mais les théories économiques n'en ont pas moins leur succession logique et leur série dans l'entendement : c'est cet ordre que nous nous sommes flatté de découvrir et qui fera de cet ouvrage tout à la fois une philosophie et une histoire (1). »

Proudhon croyait qu'il se montrait beaucoup plus scientifique que les hégéliens qu'il avait fréquentés à Paris : ceux-ci voulaient que l'humanité eût fait des efforts séculaires pour déposer des témoignages en faveur de la métaphysique qu'ils avaient choisie ; ils dénaturaient ainsi la réalité ; mais lui, appuyé sur l'autorité de Tocqueville, ne pouvait supposer qu'on l'accusât de négliger la réalité.

Ce n'est pas sortir de notre sujet que d'appeler ici l'attention sur quelques thèses très curieuses qu'il devait présenter bientôt et qui éclairent beaucoup la doctrine des contradictions. Ces thèses n'ont pas beaucoup frappé les contemporains, qui concevaient

---

(1) PROUDHON, *loc. cit.*, p. 148.

la philosophie d'une tout autre manière ; en les examinant, on comprend pourquoi le langage de Proudhon est si souvent obscur dans les œuvres de cette époque : un auteur, si grand puisse-t-il être, ne saurait, en effet, arriver à donner une exposition claire de ses intuitions s'il n'a pas la collaboration de son public.

L'ancienne métaphysique grecque, qui fut construite par des sculpteurs et des architectes, habitués à tailler dans le marbre des œuvres que leurs contemporains regardaient comme étant destinées à l'immortalité, a voulu contempler l'absolu. Proudhon soutient qu'il faut prendre le contrepied des anciens : « Le vrai, en toutes choses, le réel, le positif, le praticable, est ce qui change, ou du moins ce qui est susceptible de progression, conciliation, transformation tandis que le faux, le fictif, l'impossible, l'abstrait, est tout ce qui se présente comme fixe, entier, complet, inaltérable, indéfectible, non susceptible de modification, conversion, augmentation ou diminution, réfractaire, par conséquent, à toute combinaison supérieure, à toute synthèse (1) ».

---

(1) Proudhon, *Philosophie du progrès*, p. 21. — Voici quelques thèses qui méritent d'être notées, en raison des analogies qu'elles présentent avec des théories actuelles. « Le mouvement est le fait primitif » (p. 27) ; — Quand nous parlons d'un point de départ ou principe et d'un point d'arrivée ou but, nous formulons une illusion; une deuxième illusion nous fait regarder le principe comme étant la cause, ou le générateur de la fin; « le mouvement est : voilà tout » (pp. 29-30).

Les contradictions économiques résultent de l'illusion de notre entendement abstrait qui veut poursuivre logiquement toutes les conséquences de jugements qui ont seulement une valeur relative. « J'ai prouvé, dit-il, que la plupart des notions sur lesquelles repose en ce moment la pratique industrielle et par suite toute l'économie des sociétés modernes, sont... des conceptions analytiques, des sections mutuellement déduites l'une de l'autre, par voie d'opposition, du groupe sociétaire, de ses idées, de sa loi, et développées chacune à part, sans frein et sans limite. D'où il résulte que la société, au lieu de reposer sur l'harmonie, est assise sur un trône de contradictions, qu'au lieu de progresser avec certitude dans la richesse et la vertu, elle présente un développement parallèle et systématique dans la misère et le crime (1) ».

Il ne semble pas que Proudhon ait jamais fait un effort bien sérieux pour donner à ces belles institutions une organisation un peu régulière; les conclusions qu'il tire de ses considérations sur le mouvement, sont bien loin d'être en rapport avec les promesses qu'il nous fait entendre.

Le coup d'Etat de 1851 eut pour résultat de mieux faire comprendre à Proudhon sa vocation de moraliste. En présence d'une société qui, enivrée par d'heureuses chances, ne voulait plus entendre parler que de succès, de progrès et de plaisirs, il fit entendre

(1) PROUDHON, *op. cit.*, p. 49.

la magnifique protestation de *La justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* Il ne veut pas admettre qu'il existe une loi faisant succéder les civilisations les unes aux autres, comme sont étagés les êtres ; il a été dupe, « autrefois, de ce bilboquet physiologico-politique » ; il estime que des dissertations sur un tel mouvement ne servent à rien. « Quant à moi, je le déclare, dit-il, si le progrès ne doit nous fournir rien de plus, ce n'est pas la peine de tant nous agiter et fouiller nos cervelles. Le mieux est de nous laisser vivre comme il plaira à Dieu, et de suivre le conseil du moine: Chacun son métier, ne médire du gouvernement, laisser le monde aller comme il va » (1). Et, en effet, les doctrines du progrès étaient alors très florissantes, parce que la bourgeoisie française éprouvait le désir de se « laisser vivre comme il plaira à Dieu », en profitant du bonheur de l'époque.

Comme cela s'était déjà produit à la fin du XVIIIe siècle, une société contente de son sort opposait l'idée du progrès aux moralistes qui, demeurés étrangers à la nouvelle manière de vivre, lui reprochaient sa légèreté et voulaient lui rappeler les principes des grands philosophes.

La question, pour Proudhon, est toute morale. Il y a progrès quand se produit « la justification ou le perfectionnement de l'humanité par elle-même » ;

---

(1) PROUDHON, *La justice dans la Révolution et dans l'Eglise,* tome III, pp. 255-256.

alors l'humanité croît en liberté et en justice, en développant sa puissance, ses facultés, ses moyens; elle « s'élève au-dessus de ce qu'il y a en elle de fatal ». La décadence consiste dans « la corruption ou la dissolution de l'humanité par elle-même, mafestée par la perte successive des mœurs, de la liberté, du génie, par la diminution du courage, de la foi, l'appauvrissement des races, etc. » (1). Il est à peine nécessaire d'appeler l'attention sur ce qu'un tel tableau renferme d'allusions à l'état dans lequel se trouvait la France durant les premières années du second Empire.

L'histoire doit pouvoir apporter, suivant Proudhon, un double témoignage : elle doit montrer que le progrès « est l'état naturel de l'humanité » et qu'ainsi « la Justice est plus forte, à elle seule, que toutes les causes qui la combattent » (2) ; — elle doit expliquer la décadence par des illusions psychologiques : l'homme reconnaissant que les rapports juridiques réels sont imparfaits, perd sa foi en la Justice, poursuit un idéal qui paraît devoir lui procurer de la félicité, fait « servir l'idéal à sa concupiscence » (3). Ce qui paraissait surtout difficile à

---

(1) PROUDHON, *loc., cit.*, p. 271.

(2) PROUDHON, *loc. cit.*, p. 277.

(3) PROUDHON, *loc. cit.*, pp. 297-299. — Suivant une théorie qui lui venait probablement des hégéliens, Proudhon pense que « le christianisme n'a fait que poser le mythe de ce dont la philosophie devait plus tard dégager la vérité et donner l'explication » (p. 281). L'homme agit suivant la

expliquer pour Proudhon, c'était l'éclipse de sens moral que l'on constatait alors en France et qui succédait à une époque où tant d'espérances de rénovation avaient été conçues. Proudhon ne voulait pas croire que ce régime pût durer longtemps. « Le travail et le droit sont les deux grands principes de qui doivent relever désormais toutes les créations de l'idéal. Les idoles sont renversées : la débauche contemporaine leur a porté le dernier coup. L'heure sonnera bientôt des assises perpétuelles et de l'incorruptible jugement (1). »

Tant que les vaincus de 1851 demeurèrent inquiets sur l'avenir, ils eurent une grande admiration pour la Justice et soutinrent les espérances des hommes du peuple en les assurant que la Justice finissait toujours par triompher. Aujourd'hui, un tel langage paraît bien vieux ; les démocrates victorieux ont relégué au magasin des *vieilles guitares* toute l'ancienne littérature libérale qui pourrait les gêner dans leur travail de gouvernement.

Justice parce qu'il est soutenu par l'idéal qu'il a construit ; et c'est ce que les théologiens ont exprimé dans leur théorie de la grâce (p. 280). Le péché consiste dans « la séparation plus ou moins fortuite de ce que l'homme possède en lui de plus élevé, le juste et l'idéal » (p. 296).

(1) Proudhon, *loc. cit.*, p. 299.

V

Depuis que la démocratie se croit assurée d'un long avenir et que les partis conservateurs sont découragés, elle n'éprouve plus le même besoin qu'autrefois de justifier son droit au pouvoir par la philosophie de l'histoire. La notion de progrès a donc perdu beaucoup de son importance aux yeux des hommes qui tiennent une grande place dans la science bourgeoise : c'est ainsi que deux excellents *blocards,* les professeurs Langlois et Seignobos ne consacrent que quinze lignes (et encore assez dédaigneuses) à la question du progrès dans leur *Introduction aux études historiques.* Cependant il est facile de constater que le progrès n'est pas encore rayé du dictionnaire démocratique.

La démocratie repose sur l'existence d'une solide hiérarchie ; il faut à l'oligarchie de gros arrivistes une troupe ardente de bas-officiers qui ne cesse de travailler dans l'intérêt de ses chefs et qui retire peu de profit matériel de son activité ; il faut tenir en haleine cette sorte de petite noblesse, en lui prodiguant des marques de sympathie, en excitant chez elle des sentiments d'honneur, en lui parlant un langage idéaliste. La grandeur du pays, la domination des forces naturelles par la science, la marche de l'humanité vers la lumière, voilà les balivernes qui se retrouvent à tout instant chez nous, dans les discours des orateurs démocratiques.

Dans une harangue prononcée devant la Ligue de

l'enseignement à son congrès d'Angers, au mois d'août 1906, le ministre de l'Instruction publique s'écriait : « L'exercice du pouvoir à mes yeux n'a d'intérêt qu'autant qu'il peut permettre à un homme, non pas de jouir des honneurs que donne la fonction, mais de lui procurer cette satisfaction intime et profonde qu'on éprouve quand on peut réaliser sa pensée. » Ce langage digne d'un stoïcien était tenu par l'austère Aristide Briand ! Quelques instants auparavant, il avait dit : « Ce pays-ci, c'est nous qui l'aimons. S'il vit, s'il se développe, s'il grandit, s'il s'embellit, ce sera par nous, parce que nous sommes des républicains. Vous aurez beau dire cela aux conservateurs, ils ne vous entendent pas (1). »

Ainsi le bon apôtre parle comme s'il était le principal auteur de tout ce qui se produit de grand dans le pays et il trouve des auditeurs pour accepter son charlatanisme ! Il déplore que cela ne prenne plus sur les conservateurs ! Maintenant les politiciens ne s'adressent plus au public lettré pour lequel écrivirent les Pères de la démocratie ; ils s'adressent à des catégories de personnes qui ont été soumises à un entraînement spécial et qui sont façonnées en vue d'admirer les oracles qui sortent de leur bouche.

Tous les efforts de l'administration républicaine depuis trente ans ont tendu à enrégimenter les instituteurs dans cette petite noblesse qui fait la for-

---

(1) Je cite d'après les *Débats* du 7 août 1906.

tune des héros de notre démocratie contemporaine ; on a travaillé à leur inculquer un respect superstitieux pour les grands mots à peu près vides de sens qui servent de philosophie aux bourgeois. De là résulte ce que Léon Daudet appelle la *philosophie des primaires,* terme assez inexact, car ce galimatias n'est pas une création spontanée des hommes qui ont reçu l'instruction primaire, mais une création savamment sophistique de leurs maîtres, combinée en vue de les duper, de les exploiter et de se faire des rentes sur le trésor public que leur dévouement ouvre aux politiciens (1).

Il y a toujours, de par le monde, quelques âmes honnêtes qui se refusent à voir les choses sous leur aspect réel, qu'elles trouvent passablement repoussant ; elles s'ingénient, en conséquence, à fabriquer des théories qui puissent donner un peu de respectabilité à la démocratie. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer encore des théories du progrès, théories très artificielles, dans lesquelles l'*auteur cherche à se tromper lui-même.* Je crois utile, pour terminer cette étude, de présenter au lecteur la doctrine que P. Lacombe a exposée il y a une douzaine d'années ; cela sera d'autant plus instructif que

---

(1) Il est facile de constater que les instituteurs font de louables efforts aujourd'hui pour s'émanciper ; les démocrates redoublent d'audace pour maintenir leur prestige ; mais à force d'abuser des moyens grossiers dont ils disposent, ils pourraient bien devenir la risée des hommes qu'ils ont si longtemps trompés.

P. Lacombe est à la fois un savant consciencieux (1) et un vieux républicain. Nous allons trouver chez lui une extraordinaire naïveté qui correspond bien à cette double condition : l'auteur croit que le monde vit des passions qui dominent le collectionneur de notes érudites, et il désire ne rencontrer dans le monde que juste ce qui convient à sa conscience républicaine.

On peut se faire, observe P. Lacombe, deux idées très différentes du progrès, suivant qu'on le considère, d'un côté, « sous la forme simple d'une accumulation de richesses et de connaissances » ou suivant qu'on le regarde, d'un autre côté, comme ayant pour objet « un équilibre plus habile, une conciliation mieux réussie » entre les diverses émotions (2). « Ce qui fait tout en réalité, c'est le sentiment qu'on a de son sort (3). »

Le Play a souvent insisté sur cette distinction ; il peut arriver parfois que le deuxième genre de progrès soit douteux, alors que le premier existe d'une manière incontestable ; ainsi, parlant des imprécations qu'Arthur Young avait lancées contre les grands seigneurs français qui laissaient leurs terres

---

(1) Langlois et Seignobos engagent ceux de leurs lecteurs qui désirent approfondir la notion du progrès, à consulter l'ouvrage de P. Lacombe (*Introduction aux études historiques*, p. 249).

(2) P. Lacombe, *De l'histoire considérée comme science*, p. 276

(3) P. Lacombe, *op. cit.*, p. 280.

dans l'ancien état, il dit : « Pour justifier complètement cette critique, l'auteur aurait dû prouver que les populations qui vivaient sur ces friches, n'étaient pas plus heureuses que celles des terres défrichées de son comté de Suffolk (1). » Le Play croyait avoir constaté, au cours de ses voyages, que le parfait équilibre qui, pour P. Lacombe correspond au vrai progrès, a été réalisé chez les populations de la grande steppe, de l'ancien continent. « Les habitants de la steppe, lorsqu'ils ne sont pas corrompus par le contact des *civilisés,* inspirent au voyageur, plus que tout autre type de la race humaine, l'affection et le respect. Tous les Occidentaux qui ont séjourné chez les habitants de la steppe ont éprouvé la même impression. Tous m'ont avoué qu'en rentrant chez les peuples sédentaires, ils n'ont guère ressenti que le regret et la désillusion (2). »

Les conceptions que P. Lacombe se forme au sujet du bonheur ne sont point fondées sur l'observation de groupes historiques, mais uniquement sur le genre de vie qui convient le mieux à un homme qui a été, comme lui, habitué, toute sa vie, à remuer des bouquins dans des bibliothèques. « Les émotions intellectuelles, dit-il, ont généralement une vivacité moindre que les émotions sensuelles ou sentimentales ; mais... la durée et la répétition ne les affaiblissent pas ; le *bonheur faible et tranquille* qui

(1) Le Play, *La réforme sociale en France,* tome I, p. 278.
(2) Le Play, *op. cit.,* tome II. p. 513.

vient d'elles, peut être continu et remplir presque tous les instants... *La règle la plus sûre de l'art de vivre,* ou art du bonheur, consiste à poursuivre dans une large mesure l'émotion intellectuelle (1). »

L'auteur passe de cette douce philosophie d'érudit à une considération d'un tout autre genre ; il imagine que l'historien est appelé à donner des prix de sagesse aux nations qui se sont laissées diriger par les hommes qui ont le mieux pratiqué le bel art du bonheur (2). « L'historien qui veut mesurer la distance des sociétés entre elles sur la voie du progrès n'a pas de mètre plus sûr à employer que la part faite, en chacune de ces sociétés, aux émotions intellectuelles, à l'art et à la science » (3). Mais là se présente une nouvelle difficulté, car il y a deux mètres intellectuels, l'un est scientifique et l'autre est artistique ; mais le doute ne saurait être bien grave pour un ancien inspecteur des bibliothèques, c'est le premier qui est le bon : « *Je demande,* conclut-il, que les civilisations soient mesurées entre elles, d'abord au mètre de la science que chacune a

---

(1) P. Lacombe, *op. cit.*, pp. 281-282. L'auteur croyant avoir constaté que l'intelligence va toujours en s'élargissant, estime que « le cours des choses, s'il ne seconde pas nos vœux, ne les contrarie pas non plus positivement » et que « notre sort n'est pas si déplorable à la condition de le reconnaître et de l'accepter » (p. 282).

(2) P. Lacombe avoue en effet qu'il ne va s'occuper que des conditions de vie de la plus haute des couches sociales (*op. cit.*, p. 283).

(3) P. Lacombe, *op. cit.*, p. 283.

contenue, quitte à leur tenir compte, en seconde ligne, des supériorités artistiques, littéraires ou morales, que l'une d'elles peut avoir sur les autres (1). » Ainsi nous voilà ramenés à un concours universitaire !

Il ne faudrait pas croire que cette construction soit absolument sans attaches avec les tendances de la démocratie; il est facile de voir que P. Lacombe nous a livré plusieurs des secrets du monde contemporain.

Il faut noter, tout d'abord, l'embarras dans lequel se trouve l'auteur au sujet du progrès matériel; P. Lacombe parle, en effet, quelquefois de la technique dans des termes que ne désavouerait pas un disciple de Marx; on pourrait donc s'attendre à ce qu'il rangeât les civilisations d'après l'échelle de leurs procédés de production; mais tout en reconnaissant la priorité de l'évolution économique, en tant que vérité expérimentale, P. Lacombe ne se sert pas de l'économie pour « juger la hauteur relative des civilisations » (2). Cette attitude correspond parfaitement à la situation des démocraties contemporaines : celles-ci existent dans des pays qui deviennent, tous les jours, plus riches par suite de causes étrangères aux préoccupations des chefs des démocraties — et très souvent même en dépit de

(1) P. Lacombe, *op. cit.*, p. 288.
(2) P. Lacombe, *op. cit.*, p. 283.

l'activité de ces chefs. Il est donc naturel de regarder le progrès de la production comme étant la condition fondamentale de toute la civilisation moderne; mais de placer aussi l'essentiel de cette civilisation ailleurs que dans l'économie.

On remarquera encore que P. Lacombe n'attache qu'une importance médiocre aux préoccupations morales; le progrès de la moralité n'aboutit guère qu'à provoquer, suivant lui, des sensations neutres (1); le bonheur démocratique a besoin d'émotions d'un ordre plus positif. Nous savons, par la moindre observation des phénomènes contemporains, que la démocratie a le plus profond mépris pour tout ce qui rappelle les contraintes que la morale prétend imposer aux hommes.

Nous avons vu que P. Lacombe ne considère dans la société qu'un groupe dirigeant; tout est subordonné au bonheur de cette élite. Là encore nous trouvons un aveu précieux : rien n'est plus aristocratique que les aspirations de la démocratie; celle-ci prétend continuer l'exploitation des masses productrices par une oligarchie de professionnels de l'intelligence et de la politique.

Il y a une si grande contradiction entre les conditions de vie joyeuse que recherche partout la démocratie, à l'imitation de l'ancienne société, et les conditions de la vie sage que P. Lacombe décrit, qu'on a tout d'abord quelque peine à comprendre

---

(1) P. Lacombe, *op. cit.*, p. 281.

comment celui-ci a pu regarder cette tempérance du savant comme étant susceptible de s'appliquer à l'évolution historique.

Il faut, pour comprendre ce très étrange paradoxe, se rappeler que la démocratie aime à recevoir les compliments qu'elle mérite le moins; je vais en donner des exemples empruntés à un livre récent écrit par l'un des flagorneurs les plus illustres de la société contemporaine (1). Alfred Fouillée affirme qu'avec le progrès démocratique on constate « un sentiment progressif de la dignité humaine, de la liberté et de l'autonomie humaines », et il en conclut que « malgré de trop fréquentes déviations, la démocratie est par elle-même moralisatrice » (2). On ne saurait accumuler avec plus d'impudence d'énormes mensonges : il suffit de regarder autour de nous pour reconnaître que la démocratie est une école de servilité, de délation et de démoralisation. A. Fouillée ne se moque pas médiocrement de ses lecteurs lorsqu'il prétend trouver dans la bonté une force morale efficace capable de conduire nos contemporains (3). On ne se douterait guère que la bonté

---

(1) Cette appréciation ne paraîtra nullement sévère aux personnes qui connaissent les étranges corrections qui ont été faites aux dernières éditions du *Tour de France ;* en vue de plaire aux anticléricaux. Notre-Dame de Paris a cessé d'être le chef-d'œuvre de l'art français ; saint Bernard et Bossuet ont été rayés de l'histoire (cf. *Chambre des Députés*, 17 janvier 1910, séance du matin).

(2) ALFRED FOUILLÉE, *Morale des idées-forces*, p. 375.

(3) ALFRED FOUILLÉE, *op. cit.*, p. 360.

fût une vertu fort répandue dans le monde; il semble même que ce ne soit pas du tout une vertu démocratique (1), mais la démocratie veut qu'on célèbre l'excellence de son cœur; ce genre de flatteries est un héritage de l'Ancien Régime.

P. Lacombe, en donnant une si grande place aux choses de l'intelligence, a pu croire qu'il exprimait le vœu profond de la démocratie, car celle-ci ne cesse de vanter la prétendue passion qu'elle éprouve pour la vérité. Dans son discours d'Angers, Aristide Briand demande aux instituteurs de former « le vrai homme, le citoyen de la véritable démocratie, celui dont le cerveau n'est pas obstrué par les préoccupations du mystère et du dogme, l'homme qui regarde clairement en face de lui, l'homme qui voit en lui la vie telle qu'elle est, belle et méritant d'être vécue, et qui la vivra ». Et se permettant toutes les exagérations de l'éloquence démocratique, le ministre lançait cette phrase étonnante : « Cet homme-là ! la divinité est en lui; et si ce Dieu jusqu'à présent a été si souvent impuissant et chancelant, et courbé

---

(1) *Le Cri de Paris* du 4 août 1907 signale un procédé tout à fait démocratique de pratiquer la bonté; beaucoup d'œuvres philanthropiques sont des œuvres électorales : « On tape les grands magasins, les grandes banques, les millionnaires connus, lesquels sont tous obligés aujourd'hui d'avoir un budget spécial pour ce genre d'opérations. Ce qui n'empêche pas, au cours des périodes électorales, de flétrir énergiquement les monopoles commerciaux, la haute banque et la ploutocratie. » C'est cette flouterie qu'Alfred Fouillée prend probablement pour de la bonté.

sous les fardeaux de la vie, c'est parce que le *mensonge et l'ignorance* ont trop longtemps enchaîné ses efforts. C'est à nous de le libérer. »

M'est avis qu'il est difficile de pousser plus loin l'aplomb du politicien, heureux d'être enfin parvenu à une situation inespérée et abusant de la naïveté d'auditeurs entraînés à admirer la creuse métaphysique des arrivistes repus (1).

A l'origine de nos recherches, nous avons trouvé une petite philosophie de gens du monde qui prétendaient jouir joyeusement de leurs richesses et qui ne voulaient plus entendre parler de la prudence longtemps imposée à leurs pères; les contemporains de Louis XIV vantent les merveilles de leur siècle et s'enthousiasment en pensant aux belles choses qui naissent spontanément pour assurer un bonheur de plus en plus grand aux hommes. — Plus tard est venue une philosophie de l'histoire qui a pris sa forme définitive au temps de la bourgeoisie libérale et qui a eu pour objet de montrer que les transformations poursuivies par les champions de l'Etat moderne possèdent un caractère de nécessité. — Au-

---

(1) Une biographie d'Aristide Briand serait très instructive pour la connaissance de la démocratie et du socialisme des politiciens, qui en est une variété assez peu recommandable généralement. L'ancien *chevalier du travail,* qui avait été heureux de trouver à Pontoise un barreau paradoxal pour pouvoir prendre le titre d'avocat, est aujourd'hui ministre de la justice; il faut espérer, pour la beauté du dénouement, qu'il ira s'asseoir sur le siège de premier président à la Cour de cassation.

jourd'hui nous sommes descendus aux boniments électoraux, qui permettent aux démagogues de diriger souverainement leur armée et de s'assurer une vie heureuse; parfois d'honnêtes républicains cherchent à dissimuler l'horreur de cette politique sous des apparences philosophiques, mais le voile est toujours facile à déchirer.

Toutes les idées relatives au progrès se mêlent d'une manière singulière et parfois cocasse, parce que la démocratie a très peu d'idées qui lui appartiennent en propre et qu'elle vit presque uniquement sur l'héritage de l'Ancien Régime. Une des tâches qui s'impose au socialisme contemporain, est de démolir tout cet échafaudage de mensonges conventionnels et de ruiner le prestige dont jouit encore la métaphysique des gens qui vulgarisent la vulgarisation du XVIIIe siècle. C'est ce que j'ai essayé de faire chaque fois que j'en ai trouvé l'occasion au cours de ces discussions.

VI

On ne saurait abandonner ces questions sans signaler un caractère très remarquable que présente la société moderne et qui a semblé à beaucoup de personnes être en contradiction avec les principes de la lutte de classe.

Il y a dans le monde capitaliste un *progrès réel*, qui permet aux dirigeants de se donner du bon temps,

mais qui, en même temps, est la condition nécessaire de la révolution socialiste. Ce progrès réel, qui porte sur la technique de la production, est également applaudi par les bourgeois qui bénissent des occurrences de vie plus large, et par les socialistes qui le regardent comme une garantie d'une révolution pouvant supprimer les maîtres. C'est ainsi que les marxistes ont toujours dénoncé comme des réactionnaires très dangereux les philanthropes qui, en vue d'éviter au peuple les souffrances provoquées par toute grande transformation économique, voudraient entraver par des règlements le progrès réel.

Les Intellectuels ont beaucoup de peine à comprendre comment des possédants et des révolutionnaires peuvent s'entendre, à ce point, sur la valeur du progrès réel. Il leur semble que ce qui est avantageux aux premiers devrait être odieux aux seconds; ils assimilent, en effet, tous les conflits historiques aux luttes des partis se disputant les avantages du pouvoir; ce que l'un gagne est perdu par l'autre. Beaucoup pensent que l'admiration que manifestent nos contemporains pour le progrès réel, pourrait bien témoigner en faveur d'une harmonie des intérêts; toute la philosophie sociale se ramènerait à savoir si chaque groupe a profité autant qu'il le méritait. La véritable question, pour les révolutionnaires, est de juger les faits du présent par rapport à l'avenir qu'ils préparent; — c'est cette manière de penser que ne comprennent guère nos professionnels d'idéalisme.

Je ne crois pas que l'on ait encore approfondi

d'une manière suffisante les conditions du progrès de la production, pour qu'il soit possible de formuler des lois générales; je vais me borner à indiquer des points de vue qui me semblent devoir être pris en considération.

a) Il faut d'abord s'occuper des formes des machines pour déterminer quelles sont les propriétés nouvelles que les praticiens leur demandent; ce serait certainement la partie la plus aisée du travail à entreprendre. Voici quelques observations générales dont toute personne ayant quelque goût pour la mécanique pourra vérifier l'importance. Les constructeurs emploient des combinaisons de plus en plus géométriques (1); ils cherchent à obtenir des rotations très rapides et très voisines du mouvement uniforme; ils réduisent, par de multiples artifices, le rôle des résistances passives, non seulement pour économiser de la force, mais encore pour diminuer l'indétermination du mouvement (2). — Partout, on voudrait régler l'alimentation (soit en matières à travailler, soit en matières à consommer) d'une manière automatique, de façon à réaliser une marche

---

(1) La loi que donne Reuleaux (*Cinématique*, trad. franç., p. 243) est plus précise; mais son énoncé ne peut être bien compris que de lecteurs familiers avec les idées de ce grand mécanicien.

(2) La réduction des forces passives rentre dans les phénomènes énumérés plus loin (*b*); mais quand on réduit les frottements, on atténue aussi leurs variations.

très régulière. — Lorsque des forces extérieures accidentelles viennent troubler le mouvement, on s'efforce d'obtenir des oscillations à longue période sur lesquelles de courtes perturbations n'ont qu'une influence réduite (1).

b) On peut comparer les machines aux êtres vivants, tels que les conçoit Bergson. La vie fabrique, suivant lui, des explosifs qui sont dépensés par le système sensori-moteur. « Que représentent ces explosifs, sinon un emmagasinage de l'énergie solaire, énergie dont la dégradation se trouve provisoirement suspendue en quelques-uns des points où elle se déverserait ? L'énergie utilisable que l'explosif recèle se dépensera au moment de l'explosion; mais elle se fût dépensée plus tôt si un organisme ne s'était trouvé là pour en arrêter la dissipation, pour la retenir et l'additionner avec elle-même (2). » Les moteurs hydrauliques sont mus par de l'eau qui eût gaspillé son énergie le long des parois du fleuve; on accumule les économies de frottement sur la chute. De même dans les moteurs à vapeur, la chaudière recueille une partie de la chaleur produite par la combustion de

---

(1) Les chaudières des locomotives modernes sont perchées très haut, ce qui leur donne les mêmes qualités qu'aux grands navires; les oscillations sont plus longues et les machines sont aussi plus stables, contrairement à ce qu'on a cru longtemps. Les savants semblent avoir eu beaucoup de peine à comprendre cela et avoir entravé le progrès en France.

(2) Bergson, *op. cit.*, pp. 267-268.

la houille, chaleur qui se fût perdue par rayonnement ou par mélange des gaz chauds avec l'atmosphère. Les machines sont donc des appareils placés sur des courants naturels ou artificiels de dissipation d'énergie (1), destinés à en retenir quelque chose et capables de dépenser pour le profit de l'homme ce qu'ils ont retenu.

Les ingénieurs modernes sont très attentifs aux dissipations d'énergie; c'est pourquoi ils font de si grands efforts pour obtenir des moteurs très puissants et à marche très rapide, dans lesquels les pertes de refroidissement sont fort atténuées. D'une manière générale, on peut encore dire que dans toutes les industries qui emploient la chaleur, il convient d'avoir des appareils de grande dimension, à débit très intensifié.

On peut rattacher au même ordre d'idées le captage des gaz que laissaient perdre autrefois les fours métallurgiques et leur utilisation pour le chauffage des chaudières.

Les questions relatives à la dissipation de l'énergie offrent un intérêt de premier ordre pour l'économiste. Les immenses installations actuelles ont, en effet, à ce point de vue, une énorme supériorité sur les anciens établissements; l'avantage de la machine à vapeur puissante frappa les esprits dès l'apparition de la grande industrie, et tous les progrès accomplis

---

(1) Le foyer de la machine à vapeur est un courant artificiel de dissipation d'énergie.

dans les arts chimiques ont encore mieux mis en évidence cette valeur de la quantité. Les auteurs (et surtout les auteurs socialistes) ont souvent oublié l'origine technique de cette valeur de la quantité; ils ont ainsi attribué à toute entreprise étendue une supériorité qu'ils auraient bien de la peine à justifier scientifiquement. Il est très singulier que tant de prétendus marxistes aient raisonné sur les statistiques établissant la concentration industrielle sans remonter aux bases techniques de cette concentration.

c) Enfin il faudrait examiner quelle relation s'établit entre la machine et le travailleur; cette partie de la science industrielle est celle qui a été traitée toujours de la manière la plus superficielle. On a été surtout frappé de voir comment la dépense de force musculaire diminue au fur et à mesure que la mécanique se perfectionne : les uns s'applaudissent de la disparition d'une main-d'œuvre trop qualifiée et par suite trop chère; d'autres célèbrent le triomphe de l'intelligence sur la matière et rêvent ateliers où le travail ressemblera à un jeu d'adresse. Ce sont là des pensées bourgeoises et, par suite, dénuées d'intérêt pour notre sujet. Je crois qu'il faudrait plutôt diriger les recherches sur les points suivants :

Tout d'abord, on doit signaler les sentiments d'affection qu'inspirent à tout travailleur vraiment qualifié les forces productives qui lui sont confiées. Ces sentiments ont été surtout observés dans la vie champêtre; on a célébré l'amour du paysan pour son

champ, sa vigne, sa grange, ses bœufs, ses abeilles; on a généralement rattaché cet état d'esprit à la propriété ; mais il n'est pas difficile de reconnaître qu'il y a quelque chose de plus fondamental. Toutes les vertus que l'on attribue à la propriété seraient inintelligibles, sans les vertus qui sont engendrées par une certaine manière de travailler.

Les phénomènes ruraux ont été très généralement mal compris parce que les philosophes sont, presque tous, des citadins qui ne se rendent pas compte de la place qui appartient à l'agriculture sur l'échelle des travaux. Il y a une agriculture grossière dans laquelle on chercherait vainement les vertus attribuées à la propriété; mais il y en a une autre qui, pendant de longs siècles, a été fort supérieure au plus grand nombre des métiers urbains, comme travail qualifié; c'est celle-là que les poètes ont célébrée, parce qu'ils en apercevaient le caractère esthétique. La propriété semble avoir pour principal avantage de mettre le paysan à même de devenir artiste. L'importance de cette considération est très grande pour le socialisme.

L'atelier moderne est un champ d'expériences qui sollicite continuellement le travailleur à la recherche scientifique. Un même but peut être atteint par diverses combinaisons et celles-ci sont toujours regardées comme provisoires; il faut donc avoir continuellement l'œil ouvert sur les difficultés que présente la manière actuelle de produire. Ici encore nous devons faire appel à des constatations faites depuis longtemps sur l'agriculture : on a souvent signalé

combien est observateur, raisonneur et curieux de nouveauté le vigneron, qui ressemble bien plutôt à l'ouvrier des ateliers progressifs qu'au laboureur; il lui serait impossible de se contenter de la routine, car chaque année apporte un tribut de difficultés nouvelles; dans les pays de grands crûs, le vigneron suit avec une attention minutieuse tous les épisodes de la vie de chaque plant.

L'éducation technique moderne devrait avoir pour but de donner à l'ouvrier industriel quelque chose de cet esprit : il s'agit bien moins de lui apprendre les services que rendent les machines que de le dresser à reconnaître les imperfections qu'elles présentent. Ce point de vue est entièrement opposé à celui que nous rencontrons chez les littérateurs qui vantent les merveilles du progrès réalisé, sans comprendre les conditions sous lesquelles celui-ci s'est produit. La manière de voir des littérateurs a eu, tout naturellement, une grande influence sur les gens qui sont chargés de diriger l'enseignement; et il semble que les écoles techniques soient beaucoup plus occupées d'enseigner la routine que d'éveiller un véritable esprit scientifique.

Nous sommes ainsi amenés à l'invention, qui est le grand ressort de toute l'industrie moderne. J'ai signalé, à la fin des *Réflexions sur la violence*, que l'art me paraît devoir être regardé comme étant une anticipation de la haute production, telle qu'elle tend à se manifester de plus en plus dans notre société. Je crois qu'il y aurait beaucoup de belles conséquences à tirer de cette thèse, qui concentre probable-

ment à peu près tout ce qu'on peut dire de vraiment intéressant sur l'esprit d'invention (1).

La science s'est à peu près complètement émancipée de la direction que prétendaient lui imposer les gens de lettres; ceux-ci peuvent encore s'imaginer qu'ils servent la cause de la science, parce qu'ils se livrent à de bruyantes parades en l'honneur des découvertes modernes, mais leur boniment n'a presque plus d'auditeurs parmi les hommes qui sont au courant des travaux scientifiques. Il devient tous les jours plus clair que la science a pour objet de superposer à la nature un atelier idéal formé de mécanismes fonctionnant avec une rigueur mathématique, en vue d'imiter, avec une grande approximation, les changements qui se produisent dans les corps naturels; de même que la physique expérimentale progresse seulement grâce au concours des constructeurs d'appareils, la physique mathématique semble appelée à demander, de plus en plus, à la cinématique des combinaisons pour les hypothèses dont elle a besoin. La science et les arts usuels se trouveront ainsi beaucoup plus rapprochés que ne le soupçonnaient les grands géomètres des derniers siècles (2).

---

(1) L'art dont je parle est celui qui est fondé sur la pratique des artisans et non l'art enseigné dans nos écoles en vue de la satisfaction de la bourgeoisie moderne.

(2) Cf. G. Sorel, *Préoccupations métaphysiques des physiciens modernes*, pp. 48-54. — La géométrie grecque a été sous l'influence de l'art des tailleurs de pierre et sans ce rapprochement on ne comprendrait pas facilement ses principes.

J'ai dit qu'on s'était fort peu occupé des relations qui existent entre le travailleur et la machine; mais on a écrit prodigieusement sur les relations des bourgeois avec leurs affaires, leurs plaisirs et les organes sociaux qui protègent leurs intérêts. Les livres de psychologie collective, qui surabondent aujourd'hui, ne parlent pas d'autre chose. Cette littérature est très goûtée par nos contemporains, parce qu'ils la regardent comme une excellente préparation à l'élaboration d'une morale officielle, qui serait enseignée dans les écoles en vue d'assurer le gouvernement du peuple par des Intellectuels de toute catégorie.

On ne saurait manquer d'être extrêmement frappé de voir quelle place menue la philosophie actuelle accorde aux questions qui paraissaient les plus graves à nos pères : la religion est traitée de la manière la plus superficielle et la morale se réduit à une éducation de la docilité, destinée à assurer l'ordre. Le dernier terme auquel soit parvenue la pensée bourgeoise, est le *pragmatisme* (1) : cette philosophie con-

---

(1) Aux Etats-Unis, le pragmatisme a dû se donner des allures plus décentes que celles qu'il a prises en Italie; on a appelé *Manuel des menteurs* un des livres des pragmatistes italiens; mais il semble que ceux-ci ont tiré, à bon droit, de la nouvelle philosophie ce qu'elle comportait de conséquences machiavéliques. Un professeur d'Université américaine a, en effet, écrit récemment que le pragmatisme est « un individualisme exagéré, autorisant toutes les lubies. Au nom de quoi, dit-il, limiterait-on les prétentions de n'importe quel désir ou besoin individuel ? » Il compare

vient admirablement à tout parvenu qui veut se faire accepter dans un monde fort indulgent, grâce à sa souplesse, à son bavardage et au cynisme de son succès.

Plus je réfléchis à ces questions, plus je me persuade que le travail peut servir de base à une culture qui ne ferait pas regretter la civilisation bourgeoise. La guerre que le prolétariat doit conduire contre ses maîtres est propre, on le sait, à développer en lui des sentiments de sublime qui font aujourd'hui complètement défaut à la bourgeoisie. Celle-ci a emprunté beaucoup à une des aristocraties les plus corrompues qui aient existé; les guides de sa conscience ne sont pas moins cyniques que les gens de lettres qui formaient ce que Rousseau nommait la *coterie holbachique*. Tous nos efforts devront tendre à empêcher que les idées bourgeoises ne viennent empoisonner la classe qui monte; c'est pourquoi on ne saura jamais assez faire pour briser tout lien entre le peuple et la littérature du XVIIIe siècle (1).

---

ses destinées à celles de l'épicuréisme qui, entre les mains d'Epicure, n'avait eu, à l'origine, rien d'offensant (SCHINZ, *L'Antipragmatisme*, pp. 69-71).

(1) Je ne saurais trop engager à lire les excellentes observations que mon livre a suggérées à Jean Bourdeau (*Entre deux servitudes*, pp. 95-104); elles complètent heureusement les conclusions précédentes; elles mettent en lumière la valeur que j'attache (comme Proudhon) à la pureté des mœurs et à la culture classique.

APPENDICE

Grandeur et décadence

I. Evolutions cycliques des philosophes grecs. — La loi de régression apparente. — Significations des communismes des primitifs et des programmes socialistes.

II. Dégénérescence du droit : système pénal; — divorce; — influences des pratiques commerciales et de la richesse mobilière.

III. Les faits uniques dans l'histoire. — Raisons du droit romain. — La Renaissance et la Révolution française. — Vues générales sur les révolutions.

IV. Génie et médiocrité. — Arts de divertissement; corruption des arts d'éducation et de puissance. — Religions : rôle moderne de la médiocrité. — Philosophies.

V. Conclusions sur la démocratie.

I

L'esprit subtil des Grecs, également propre à la poésie et à la mathématique, avait été comme fasciné par les merveilles que leur révélait l'observation du ciel ; les anciens ne pouvaient aborder les grands problèmes de la physique terrestre (qui fait aujourd'hui l'orgueil de la science) faute d'un outillage permettant des mesures précises ; mais leurs appareils

astronomiques étaient assez perfectionnés pour qu'ils pussent raisonner sur les déplacements des corps célestes. Ils aimaient à supposer que les choses humaines devaient imiter les mouvements des choses divines ; en conséquence, si les institutions étaient abandonnées à leurs propres forces, on les verrait, croyaient-ils, obéir à des lois analogues à celles que constatait leur astronomie; en admettant, donc, que des catastrophes, provoquées pour des causes extérieures, ne vinssent pas troubler l'ordre historique, les changements se produiraient sur un cycle fermé; après de longues aventures, les sociétés reviendraient à un régime exigeant, pour son intelligence, les mêmes principes de droit public que le régime du départ.

Dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes,* Rousseau adopte le point de vue de la philosophie grecque. Il emploie toutes les ressources de son éloquence pour décrire les divisions qui n'ont pas cessé d'aggraver les maux de l'humanité depuis qu'elle a cessé de respecter les lois de la nature; le despotisme vient enfin clôre cette ère de calamités (sans qu'on se rende bien compte des raisons qui rendent son avènement nécessaire), et l'auteur conclut par cette formule: « Ceci est le dernier terme de l'inégalité, et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point d'où nous sommes partis. » Rousseau ne prétend nullement que le despotisme ramène des peuples dont la vie est devenue très raffinée aux mœurs qu'on peut observer sur les sauvages coureurs des

forêts américaines ; la ressemblance qu'il entend mettre en lumière, entre le commencement et la fin du mouvement, est d'ordre tout éthique : « Les notions du bien, dit-il, et les principes de la justice s'évanouissent derechef. »

De nos jours, beaucoup de sociologues posant pour avoir des idées avancées, ont essayé de combiner le vieux préjugé des cycles astrologiques avec le préjugé moderne du progrès. L'humanité ne serait point condamnée, suivant leurs rêveries, à revenir sur elle-même; elle s'élèverait sans cesse vers des régions plus nobles; mais des analogies si considérables existeraient entre deux civilisations séparées par un très long espace de temps qu'on pourrait les définir par le même nom de genre, bien que les conditions sociales fussent prodigieusement améliorées. Le mouvement ne pourrait donc plus être représenté schématiquement par une circonférence; il faudrait le représenter par une hélice.

Cette conception a beaucoup plu à des écrivains socialistes qui voulaient faire preuve de hautes connaissances. Souvent, des défenseurs de l'ordre capitaliste leur reprochaient de poursuivre une utopie stupide en prétendant ramener le monde au communisme; car, disaient-ils, le communisme a été le régime des hordes les plus sauvages. Ces socialistes acceptaient ce rapprochement, mais ils ajoutaient que le communisme nouveau occuperait dans l'histoire universelle une place bien plus élevée que l'ordre capitaliste actuel; le but poursuivi par les

socialistes serait donc conforme à la *loi de régression apparente* qui gouverne toute l'évolution, et les défenseurs de l'économie bourgeoise seraient convaincus d'ignorance (1).

Cette prétendue loi de régression apparente est très propre à embrouiller les question auxquelles on l'applique; pour bien comprendre le sens des réalités qu'on cherche à dissimuler au moyen de cette formule, il faut d'abord déterminer ce que signifie le mot communisme.

On a fort discuté sur les qualificatifs juridiques qu'il convient d'appliquer à la vie des sauvages; il est très peu raisonnable d'appliquer à des êtres qui sont complètement étrangers à nos manières de penser, des notions empruntées aux régions les plus intellectualisées de l'esprit civilisé; or, le droit appartient, sans contestation possible, à cette région très exceptionnelle. Si l'on voulait, à tout prix, établir un vague rapprochement entre la vie des hordes de chasseurs et le droit moderne, il conviendrait de comparer, comme l'a fait le professeur J. Flach, les territoires sur lesquels ces hordes se déplacent pour poursuivre le gibier, au pays occupé par une nation, bien plutôt

---

(1) Enrico Ferri croit qu'il a eu le mérite de donner une forme définitive, en 1892, à cette loi qui n'aurait été que soupçonnée ou esquissée avant lui (*Socialisme et Science positive,* trad. franç., p. 94). Tchernichewsky avait fait cependant un usage très étendu et même très paradoxal de cette prétendue loi dans sa *Critique des préjugés philosophiques contre la possession communale du sol,* en 1858.

qu'à des domaines sur lesquels diverses familles exercent des droits d'usage réglés par des coutumes.

Je ne vois pas encore de droit privé rudimentaire chez les nomades qui marquent, au moyen de signes magiques, les arbres dont ils veulent se réserver les fruits pour le jour où ils reprendront leur ancien campement. Les sauvages, dont les femmes cultivent des racines sur un sol grossièrement défriché, qu'ils abandonneront à la première occasion, ne possèdent pas encore l'âme du propriétaire; on ne saurait donc trouver chez eux de réflexions juridiques. Le droit privé peut apparaître, pour la première fois, d'une manière incontestable seulement dans les pays où des chefs de famille, ayant reçu de leurs ancêtres des terres améliorées par l'adjonction de nombreuses forces productives, travaillent à léguer de nouvelles améliorations à leurs successeurs. Cette condition économique n'est pas, d'ailleurs, suffisante pour que le droit prenne un corps parfaitement déterminé.

Les évolutionnistes ne sauraient accepter cette manière historique de comprendre les origines du droit; ils ont besoin de faire croire qu'il existe une étroite parenté entre le droit moderne et la vie des peuples les plus sauvages; il leur faut donc attribuer à ceux-ci un système juridique fictif; faute de mieux, ils leur attribuent le communisme, ne trouvant pas de terme qui puisse être pris dans un sens plus vague. Ce communisme primitif a été ainsi inventé pour des raisons sophistiques; nous allons voir que le communisme futur des socialistes correspond aussi à des habiletés sophistiques.

On sait avec quelle vigueur Proudhon a combattu les utopies qui obtenaient un si grand succès de son temps; la violence avec laquelle il a souvent conduit ses polémiques, tient à l'horreur qu'il ressentait pour des réformateurs sociaux qui travaillaient à écarter de l'esprit populaire toute préoccupation de droit. Sa critique a forcé les socialistes contemporains à présenter leurs idées sous une forme plus enveloppée que celles de l'ancienne utopie; jadis on décrivait naïvement les rêves que l'on avait formés pour réorganiser le monde; maintenant, on se borne à dire que le *Parti* aspire à la réalisation d'une société communiste, et on évite de fournir des explications sur cette formule obscure.

Si nous ne sommes pas fixés sur le sens du programme idéal, nous pouvons, tout au moins, raisonner sur les réformes prochaines que réclament les partis socialistes et qui, d'après les théoriciens socialistes, doivent préparer l'avènement de la société communiste. Pendant longtemps, les diverses sectes se sont fort querellées, en France, au sujet de ces réformes; mais aujourd'hui, elles semblent être d'accord depuis que de nombreux députés socialistes sont entrés dans le parlement. Quelques écrivains, s'inspirant surtout, semble-t-il, d'idées belges, demandaient que l'Etat se chargeât, peu à peu, de toutes les grandes affaires dont le capitalisme a créé les formes modernes; les ouvriers des entreprises les plus perfectionnées deviendraient ainsi des fonctionnaires. En 1883, les guesdistes combattaient cette « absorption graduelle des industries privées par

l'Etat » qu'ils nommaient « le bagage socialiste de pseudo-communistes de pacotille »; ils se bornaient à demander l'annulation des contrats passés avec la Banque de France et avec les compagnies de chemins de fer, ainsi que la suppression des concessions de mines; les exploitations de ces sources de la richesse publique auraient dû être confiées, suivant leur programme, aux ouvriers qui y sont occupés (1). Il ne semble pas que les députés socialistes aient aujourd'hui dans les capacités économiques des ouvriers abandonnés à eux-mêmes, la confiance qu'avaient Guesde et Lafargue en 1883; le socialisme parlementaire réclame l'extension indéfinie des attributions économiques de l'Etat (2).

Il faut nous demander quel avenir juridique l'exécution d'un pareil programme peut ménager au monde. Il y a une douzaine d'années, Saverio Merlino reprochait aux socialistes de ne point avoir assez réfléchi sur les garanties dont il conviendrait d'entourer la gestion des grandes affaires confiées à l'Etat; il faudrait, disait-il, « assurer cette justice dans l'administration, dont on a aujourd'hui une vague idée »; et le problème à résoudre lui paraissait hérissé de difficultés (3).

---

(1) Guesde et Lafargue, *Le programme du parti ouvrier ;* commentaire de l'article 11 de la partie économique.

(2) Dans une interview publiée par le *Matin* du 1er juin 1910, Jules Guesde a dit qu'il se résignerait aux monopoles de l'Etat, si ces monopoles étaient nécessaires pour trouver les ressources nécessaires aux dépenses sociales.

(3) Saverio Merlino, *Formes et essence du socialisme,* p. 198.

L'expérience nous apprend que le droit administratif ne peut avoir une certaine efficacité que dans les sociétés qui possèdent des organisations judiciaires capables de statuer sur les droits privés d'une manière particulièrement satisfaisante; c'est l'autorité morale acquise par les corps judiciaires qui engendre dans les corps administratifs la crainte de se laisser aller à des actes arbitraires. Suivant les idées des théoriciens actuels du socialisme parlementaire, le droit privé est appelé à perdre progressivement son autorité : ces théoriciens disent, en effet, que l'Etat laissera, longtemps encore aux particuliers, la gestion des entreprises d'ordre inférieur ; la petite propriété rurale, le petit atelier, le petit commerce sont destinés à disparaître par la ruine lente qui frappe les formes économiques surannées ; le prestige du droit privé subirait évidemment la même voie descendante que le prestige de la production privée. Les corps administratifs n'étant plus retenus par le désir de suivre les exemples donnés par des corps judiciaires très respectés, que deviendrait cette « justice dans l'administration » que Saverio Merlino avait reconnue si nécessaire ? Au fur et à mesure que l'Etat absorberait de nouvelles forces productives, le besoin de cette justice deviendrait plus grand et le moyen de la réaliser deviendrait plus faible.

Les députés belges Destrée et Vandervelde me semblent avoir senti les immenses difficultés qui résultent d'une extension indéfinie des administrations publiques ; c'est à raison de la défiance qu'ils éprou-

vent, en pensant aux conséquences de leur programme, qu'ils ont, sans doute, écrit les phrases suivantes: « *Ce n'est certes pas notre idéal.* Nous aspirons ardemment aux transformations morales qui rendront possible la coopération de tous les travailleurs, et peut-être aussi... *la communauté anarchiste,* débordante de fraternité et de richesse, où chacun faisant ce qu'il voudrait, comme dans l'abbaye de Thélème, donnerait selon ses forces et prendrait selon ses besoins (1). » Ils engagent ainsi les socialistes à se consoler par le rêve : on manquera, sans doute, de « justice dans l'administration », mais on aspirera ardemment à un régime idéal dans lequel le droit deviendra inutile.

Nous parvenons enfin ainsi à découvrir la pensée secrète des sociologues qui parlent de régression apparente; ils voudraient que les préoccupations juridiques devinssent aussi étrangères au monde civilisé qu'elles ont été aux primitifs; ils n'osent pas avouer franchement que le droit leur paraît être une charge créée, durant les temps d'ignorance ; pour exprimer l'aversion qu'ils éprouvent pour les notions juridiques, ils emploient une forme qui puisse faire com-

---

(1) DESTRÉE et VANDERVELDE, *Le Socialisme en Belgique,* 1re édition, p. 283. — En 1883, Guesde et Lafargue soutenaient qu'il est absurde de comparer la société future à l'abbaye de Thélème, que dans l'avenir l'abondance des produits permettra, sans doute, la libre consommation, mais que *la production ne pourra jamais être libre* (*op. cit.,* p. 35). Ces observations ne se retrouvent pas dans les éditions actuelles de cette brochure.

prendre leurs pensées à leurs amis sans les exposer trop facilement à des critiques des philosophes. Quand on cherche les raisons pour lesquelles le socialisme parlementaire obtient aujourd'hui tant de succès dans le monde, on s'aperçoit que cela résulte de ce qu'il exprime mieux qu'aucune autre doctrine démocratique l'aversion que la société actuelle éprouve pour le droit; il n'est pas douteux, en effet, qu'il existe, à l'heure présente, une dégénérescence générale du droit qui correspond aux nouvelles directions des mœurs.

II

On ne saurait parler d'une manière claire de ce phénomène en employant des formules abstraites; pour obtenir des résultats satisfaisants, il convient de procéder à des descriptions, en prenant des exemples dans les genres les plus divers.

a) Lorsque Rousseau traçait le tableau d'une société qui, après avoir été longtemps déchirée par les factions, trouve la paix en subissant des despotes qui font disparaître tout principe de justice, il songeait évidemment aux destinées tragiques de Rome, qui tomba sous le joug de tyrans grotesques et féroces. Deux faits me paraissent dominer l'histoire de la décadence romaine : 1° les privilèges que procurait la richesse étaient devenus énormes ; 2° les descendants des vainqueurs furent traités comme les descendants des vaincus.

Sur le premier point, voici quelques observations de Renan : « L'empire romain, en rabaissant la noblesse et réduisant à presque rien le privilège du sang, augmenta, au contraire, les avantages de la fortune. Loin d'établir l'égalité effective des citoyens, l'empire romain, ouvrant à deux battants les portes de la cité romaine, créa une différence profonde, celle des *honestiores* (les notables, les riches) et des *humiliores* ou *tenuiores* (les pauvres). En proclamant l'égalité politique de tous, on introduisit l'inégalité dans la loi, surtout dans la loi pénale (1). »

Cette transformation est surtout instructive quand on la rapproche des transformations produites par le capitalisme moderne. L'expérience paraît montrer que les abus de pouvoir commis au profit d'une aristocratie héréditaire sont, en général, moins dangereux pour le sentiment juridique d'un peuple que ne sont les abus provoqués par un régime ploutocratique ; il est absolument certain que rien n'est aussi propre à ruiner le respect du droit que le spectacle de méfaits commis, avec la complicité des tribunaux, par des aventuriers devenus assez riches pour pouvoir acheter les hommes d'Etat. L'effronterie des financiers américains constitue un idéal pour tous nos spéculateurs de Bourse ; l'orientation actuelle des classes riches est un sujet d'effroi pour les personnes qui croient à l'importance des sentiments juridiques.

La dégénérescence du droit qui fut la conséquence

---

(1) Renan, *Marc-Aurèle*, pp. 598-599.

de l'assimilation des Romains à leurs anciens adversaires soumis à la conquête, remplissait d'indignation l'âme de Iehring : « Les provinces, dit-il, furent la station expérimentale de l'Empire. Ce sont les provinces qui hâtent la transformation de la procédure criminelle... Les provinces furent d'abord les victimes méprisées de ces expériences, à leur tour les générations romaines suivantes payèrent largement le crime de leurs ancêtres. Sous la République les provinces avaient souffert de l'arbitraire et de l'inhumanité de Rome. L'Empire ramena des provinces à Rome l'ère des cruautés (1) ». Les causes et les résultats sont à distinguer dans cette histoire du droit impérial : les résultats ne se produiront plus, sans doute, nulle part, de la même manière ; — mais la cause profonde de la dégénérescence peut se retrouver dans toute époque ; cette cause est l'égalisation des classes sur le type le plus bas.

Très souvent nous entendons dénoncer comme réactionnaires des magistrats qui cherchent à étouffer des affaires criminelles, qu'ils jugent propres à deshonorer des familles jusqu'alors respectées ; pour satisfaire les intransigeants admirateurs des Droits de l'homme, il faudrait traiter tout délinquant comme s'il appartenait aux classes dangereuses ; l'égalité serait ainsi réalisée sur le type le plus bas. Les juristes raisonnent tout autrement, parce qu'ils demandent

---

(1) Iehring, *Histoire du développement du droit romain*, trad. franç., p. 37.

toujours à un arrêt criminel de contribuer à accroître le sentiment juridique dans le peuple ; ils estiment que ce sentiment est atteint quand on étale aux yeux de tous des misères morales qui se produisent dans des maisons où l'on devrait rencontrer des *autorités sociales*. L'expérience paraît bien être favorable à l'opinion des juristes ; mais les journaux trouvent qu'on les dépouille de leur bien quand on les empêche d'exploiter de tels scandales, si propres à faire vendre leur papier ; ils réclament donc violemment au nom de l'égalité (1) ; leurs intérêts l'emportent généralement sur les intérêts du droit.

b) Les origines du mariage monogamique sont fort obscures; Engels s'est trompé quand il a cru que cette institution est caractéristique de la civilisation (2) ; l'idée de la monogamie est demeurée étrangère à des peuples qui ont occupé une place considérable dans l'histoire ; tel a été le cas pour les Sémites. « C'est seulement sous l'influence des codes moder-

---

(1) Je trouve dans la *Guerre Sociale*, du 12 juillet 1910, un article qui mérite d'être noté ici, parce qu'on n'en trouverait guère de semblables dans la presse avancée. L'auteur blâme des magistrats qui, sur une dénonciation anonyme, ont poursuivi une jeune fille noble pour infanticide, et le jury qui l'a condamnée ; la veille, une paysanne, convaincue du même crime, avait été acquittée par la même Cour d'assises : la haine sociale qui inspira la justice dans cette affaire, est regardée comme une chose exécrable par l'auteur de l'article, qui est sans doute un anarchiste.

(2) ENGELS, *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, trad. franç., p. 72 et p. 95.

nes, tirés du droit romain, écrit Renan, que la polygamie a disparu chez les Juifs » (1) ; jusqu'au moment où les Juifs d'Algérie ont été assimilés aux Français, ils n'ont pas été tenus à la monogamie (2). Iehring pensait que le mariage romain avait été d'abord non seulement monogamique, mais encore indissoluble (3) ; ne trouvant dans les théories qui servent d'ordinaire à expliquer les régimes matrimoniaux, aucune raison qui pût justifier des mœurs si voisines des mœurs chrétiennes, il construisit les célèbres hypothèses qu'on lit dans les *Indo-européens avant l'histoire ;* le mariage romain primitif se rattacherait aux conditions dans lesquelles se fit la migration des Aryens armés.

Les meilleurs écrivains socialistes actuels sont assez gênés quand ils sont amenés à parler de l'avenir réservé à l'union sexuelle ; ils n'osent pas appliquer, en cette matière, la loi de régression apparente qui leur avait paru certaine pour raisonner sur l'évolution économique ; Engels ne songe point à nous annoncer la réapparition d'aucune des formes anciennes qu'il a rencontrées dans les livres de Lewis Morgan. Ses prévisions me semblent avoir été soigneusement combinées en vue de satisfaire les sentiments tendres des lectrices allemandes : « la monogamie, au lieu de péricliter, deviendra une réalité,

---

(1) Renan, *op. cit.*, p. 548.

(2) *Eben Haezer,* trad. franç., tome I, pp. 42-47.

(3) Iehring, *op. cit.*, p. 68.

même pour les hommes » ; la prépondérance de l'homme et l'indissolubilité du mariage disparaîtront ; « on épargnera aux gens de patauger dans la boue inutile d'un procès en divorce » quand l'amour cessera de les réunir (1). Ainsi le socialisme aboutirait à établir un régime matrimonial fort analogue à celui qui exista dans la Rome de la décadence.

La règle de l'indissolubilité du mariage est certainement appelée à disparaître de toutes les législations ; mais le divorce peut exister de deux manières bien différentes : soit que le tribunal le prononce en raison d'actes criminels ou presque criminels qui ruinent la dignité des époux et rendent le maintien de la famille impossible ; soit qu'il exprime seulement la volonté de rompre une union dont on est ennuyé ; c'est vers cette seconde forme que s'oriente le divorce dans les pays les plus civilisés, par suite des facilités de plus en plus grandes que les tribunaux accordent aux mariés qui veulent se séparer. On peut s'attendre à ce que, dans un petit nombre d'années, les idées relatives au mariage seront fondées sur l'hypothèse que ce divorce serait la règle :

On considérera désormais toute union comme devant normalement se dissoudre le jour où les feux érotiques sont éteints ; on soupçonnera les unions durables de se maintenir seulement pour des raisons d'intérêt, en dépit de désaccords secrets ; on ne sera plus persuadé que la destinée de l'homme est d'enno-

(1) Engels, *op. cit.*, p. 97 et pp. 109-110.

blir l'union sexuelle par le sacrifice des instincts à un devoir. Il est impossible que le sentiment juridique n'éprouve pas une prodigieuse diminution quand aura disparu l'hypothèse romaine de la dignité familiale (1) ; mais aucun avertissement n'est en état d'arrêter le mouvement actuel.

c) Proudhon a signalé, plusieurs fois, que la pratique commerciale exerce une influence toujours croissante sur la jurisprudence civile ; cette observation est encore plus vraie aujourd'hui qu'elle ne l'était de son temps ; je trouve dans ce fait une des causes principales qui ont affaibli le sentiment juridique chez nos contemporains.

Qu'il y ait une énorme différence de génie entre le droit civil et le droit commercial, c'est ce dont il est facile de se douter rien qu'en regardant combien diffèrent les juridictions: les négociants tiennent beaucoup à leurs tribunaux consulaires, qui sont constitués bien moins par des juges véritables que par des arbitres appréciant dans quelle mesure chaque plaideur a été un loyal marchand (2). Mais la différence apparaît vraiment comme fondamentale quand on remonte aux sources économiques.

---

(1) On sait que Proudhon était très opposé au divorce.

(2) Il existe un fort courant d'opinion aujourd'hui en vue d'obtenir que l'on puisse prévoir dans les contrats que les difficultés seront réglées par voie d'arbitrage : d'après l'interprétation donnée aujourd'hui par les tribunaux à l'article 1006 du Code de procédure civile, on ne peut convenir de régler par arbitrage un différend qui n'est pas encore né.

Le droit civil est affecté historiquement au domaine rural ; il suppose l'existence d'un chef de famille qui dirige, sans contrôle, son exploitation, bien moins en vue des jouissances qu'elle peut lui procurer, que des intérêts de ses lointains héritiers. Si ce maître contracte des obligations, il donne, par l'hypothèque, à chacun de ses créanciers un droit isolé en vertu duquel chacun d'eux pourra, en cas de vente, venir, suivant son ordre d'inscription, réclamer la totalité de ce qui lui est dû sur la valeur de la propriété. Il en est tout autrement pour le commerçant ; ses fournisseurs et ses prêteurs ne sont point isolés dans des casiers hypothécaires, mais réunis implicitement dans une association occulte ; en cas de faillite, cette association s'affirme explicitement, puisque le Code de commerce dit que les créanciers sont, de plein droit, en état d'*union*. Deux systèmes économico-juridiques ne sauraient être plus opposés que ceux que je viens de décrire.

Les considérations relatives à l'association occulte rendent compte des règles relatives à la banqueroute. Le négociant tombé en faillite peut être condamné aux travaux forcés s'il ne produit pas de livres tenus d'une façon parfaitement régulière, « sans néanmoins qu'il y ait fraude ». C'est la même peine qui est infligée aux fonctionnaires publics qui détruisent des actes dont ils sont dépositaires (Code de commerce, 586, § 6 ; Code pénal, 402 et 173) ; la loi punit sévèrement le mauvais délégué de l'association occulte qui a mis celle-ci dans l'impossibilité de pouvoir établir

son compte (1). Ce rapprochement du banqueroutier et du fonctionnaire qui détruit des actes est fort légitime, car, dans un cas comme dans l'autre, le criminel n'a pu être surveillé par les gens dont il a gravement lésé les intérêts. Plus singuliers sont peut-être les délits suivants qui constituent la banqueroute simple et entraînent simplement la prison : avoir fait des dépenses personnelles exagérées, avoir perdu de fortes sommes au jeu ou dans des opérations fictives de Bourse, avoir conclu des contrats ruineux pour se procurer des fonds en vue de retarder la catastrophe, avoir avantagé un créancier au préjudice de la masse, après la cessation des paiements (Code de commerce, 585; Code pénal, 402); c'est que le négociant a ainsi trahi les intérêts communs de l'association occulte qui s'est constituée autour de sa maison.

Lorsque les inventeurs de réformes sociales disent qu'il existe une association naturelle entre le travail et le capital, préconisent la participation aux bénéfices ou divaguent sur la solidarité, ils appliquent aux ateliers des idées que la pratique commerciale a vulgarisées. Si Léon Bourgeois était quelque peu juriste, il verrait que sa doctrine si mal établie du

---

(1) On doit ici observer que l'article 439 du Code pénal assimile à la destruction des actes de l'autorité publique, la destruction des « effets de commerce ou de banque contenant ou opérant obligation, disposition ou décharge » ; la peine est de la réclusion ; elle tombe à un emprisonnement de deux à cinq ans si les pièces détruites n'ont pas ces caractères exceptionnels.

quasi-contrat est susceptible de prendre un sens quand on la transporte dans le droit commercial. Avant 1856, l'article 51 du Code de commerce imposait aux membres d'une association commerciale l'obligation d'avoir recours à l'arbitrage pour vider leurs contestations; le Code n'avait fait que reprendre une règle ancienne, et on peut dire qu'aujourd'hui encore il existe un préjugé favorable à ce mode de juger de telles affaires. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on voit si souvent préconiser l'arbitrage obligatoire pour régler les différends qui surviennent entre patrons et ouvriers; cet arbitrage dérive de l'idée que se font les réformateurs sociaux sur l'association occulte qui existe entre le travail et le capital.

Il est évident que toutes ces doctrines associationnistes, dérivées de la pratique commerciale, ruinent le principe historique du droit civil qui suppose l'isolement économique.

La bourgeoisie riche perd, chaque jour davantage, pour d'autres raisons encore, le sentiment des principes du droit civil. Elle admire les grandes choses faites au cours du XIXe siècle par de puissantes sociétés anonymes beaucoup plus que les œuvres modestes des familles rurales qui ont conservé l'économie traditionnelle à laquelle correspond essentiellement le droit civil. Dans l'économie nouvelle, que la bourgeoisie riche estime être la plus noble, la direction du chef de famille a complètement disparu; devenu actionnaire, il se contente de détenir un titre de créance lui donnant droit à un revenu variable.

On regarde aujourd'hui comme étant de mauvais gérants de leur fortune les personnes qui ne possèdent pas un lot considérable de valeurs mobilières, et la principale préoccupation des bourgeois riches est de mettre dans leur portefeuille les titres qui sont appelés à monter régulièrement; ainsi le chef de famille prévoyant ne compte plus améliorer la situation de ses héritiers par l'amélioration qu'il apporte à son domaine rural, mais par le jeu normal de la Bourse.

Dans la formation des grosses fortunes actuelles, les spéculations à la Bourse ont joué un rôle bien autrement considérable que les heureuses innovations introduites dans la production par d'habiles chefs d'industrie. Ainsi la richesse tend, de plus en plus, à apparaître comme étant détachée de l'économie de la production progressive et elle perd ainsi tout contact avec les principes du droit civil.

La transformation des idées juridiques qui résulte des changements survenus dans la composition des fortunes bourgeoises se traduit, d'une manière particulièrement claire, dans le régime des impôts successoraux. Jadis, sur le domaine rural qui a servi de type économique aux théoriciens du droit civil, tout était organisé en vue des héritiers, en sorte qu'on aurait pu dire de ceux-ci qu'ils étaient les seigneurs cachés de la terre : le propriétaire actuel n'étant que leur mandataire. Aujourd'hui, tout le monde estime, au contraire, que le détenteur de valeurs mobilières n'a aucun lien moral qui le fasse dépendre d'héritiers; il peut tout dépenser, en conséquence, suivant

sa volonté ; ceux qui recueilleront son héritage devront se considérer comme étant des gens heureux qui ont gagné à la loterie. L'héritage est ainsi une sorte d'épave, sur laquelle l'Etat ne se fait aucun scrupule de percevoir des impôts si forts qu'on a pu les comparer parfois à une confiscation partielle. L'opinion accepte ces mesures fiscales sans protester; ce qui prouve à quel point elle a oublié les idées du droit civil.

On pourrait multiplier ces exemples, et on trouverait que dans tous les ordres il se produit des dégénérescenses semblables à celles qui viennent d'être esquissées.

III

Lorsqu'on a constaté que dans notre époque des causes nombreuses, disparates et dominantes, se coalisent pour provoquer la dégénérescence du droit, on en vient à se demander si Proudhon n'aurait pas été victime d'une étrange illusion quand il a supposé que notre nature nous conduit à la justice; il semblerait plutôt vraisemblable que le droit aurait été imposé aux hommes par des accidents historiques et que les peuples feraient toutes sortes d'efforts pour s'émanciper d'un joug qui vient artificiellement accroître les difficultés de la vie. Nous sommes habitués à regarder la grandeur du droit comme étant le meilleur signe de la grandeur historique; ainsi, cette grandeur historique serait une exception contre laquelle lutterait l'humanité.

Les recherches de l'érudition moderne qui ont montré de quelle importance fut la magie dans les institutions anciennes, tendent à montrer aussi que le droit fut très exceptionnel dans le monde antique; la magie est un ensemble de recettes grâce auxquelles un homme, assez riche pour payer le détenteur des formules mystérieuses, peut acquérir le concours de forces exceptionnelles et l'emporter sur tout adversaire; le droit suppose, au contraire, que l'individu entre en lutte, pour soutenir ses revendications, avec ses propres forces.

Je ne crois pas que les Grecs aient été de grands maîtres en droit (1); le professeur Glotz a bien prétendu que notre « société foncièrement laïque et démocratique » trouverait « grand profit à se détourner parfois du droit romain, rigide, compasse, emprisonné dans des formes et des formules d'origine religieuse et aristocratique, pour se retremper dans un droit vivant, libre, ailé, cordial, où la justice s'émeut et prend le nom d'humanité » (2). Ce galimatias ne peut que rendre fort suspect un droit qui est, d'ailleurs, fort mal connu d'après son apologiste (3) ; un droit cordial et ailé ne doit pas être

---

(1) Renan, faisant l'inventaire de tout ce que nous devons aux Grecs, parle du « droit maritime et international », mais point du droit civil (*Histoire du peuple d'Israël*, tome I, p. II).

(2) Glotz, *Etudes sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, p. 299.

(3) Il estime que l'érudition doit s'occuper, pour le moment, de reconstituer le droit grec (*op. cit.*, p. 279).

grand'chose. Quand on ne veut pas courir le risque de s'égarer au milieu de vaines dissertations, il faut en revenir à l'opinion des anciens juristes qui voyaient dans Rome la patrie du droit.

L'idée qu'il puisse y avoir ainsi une création unique dans l'histoire choque beaucoup des préjuges évolutionnistes actuels ; mais le judaïsme est bien certainement une création unique, en dépit des efforts qni ont été faits par des orientalistes pour le faire entrer dans le système général des religions sémitiques. Renan estimait que l'existence du judaïsme n'était pas aussi extraordinaire qu'a été « l'apparition simultanée qui s'est faite dans la race hellénique de tout ce qui constitue l'honneur et l'ornement de l'esprit humain ». La conquête romaine serait encore, d'après lui, à mettre sur le même pied que la religion juive et la civilisation grecque (1).

S'il se produit quelque chose d'unique dans l'histoire, c'est que le hasard a une part énorme dans la vie des peuples; il arrive parfois que des conjonctions de causes puissantes arrivent à produire des résultats qui appartiennent à un genre nouveau (2). L'historien doit chercher à déterminer les genres auxquels se rattachent les causes les plus importantes; mais il s'engagerait dans une voie condui-

---

(1) Renan, *loc. cit., pp.* iv-vi.

(2) Marx écrit à propos des origines du capitalisme : « Ici se confirme la loi constatée par Hegel dans sa *Logique*, loi d'après laquelle de simples changements de quantité, parvenus à un certain degré, amènent des différences dans la qualité. » (*Capital,* trad. franç., tome I, p. 133, col. 2).

sant à l'absurde s'il prétendait nous apprendre pourquoi s'est produite, dans un lieu déterminé et à une date donnée, cette conjonction unique de causes.

Nous pouvons, par exemple, supposer que les destinées conquérantes de Rome tiennent à ce qu'une aristocratie, remarquablement douée au point de vue du commandement, a reçu de la Grèce des institutions militaires, un système fiscal, une politique de sage exploitation des vaincus. Une force organisée suivant un plan, qu'on pourrait croire donné par un tyran grec (1), devait, à la longue, venir à bout de l'anarchie des villages italiens, qui ressemblaient sans doute beaucoup aux villages berbères. Mais comment les patriciens de Rome ont-ils pu recevoir, accepter et conserver un régime si étranger aux mœurs italiennes, voilà une question que le véritable historien ne se pose point; et ne se la posant point, il n'a pas de raison pour s'étonner du caractère exceptionnel que présente la conquête romaine.

Il est possible de reconnaître quelles causes prépondérantes ont dû concourir à la formation du droit romain; mais il serait ridicule de vouloir expliquer pourquoi ces causes se sont uniquement rencontrées à Rome.

Tous ceux qui étudient cette histoire sont frappés par la grande intelligence qu'ont possédée les vieux patriciens en matière agronomique. Il est extrême-

---

(1) La légende de Servius Tullius a conservé une trace de cette importation.

ment probable que l'usage de leurs livres domestiques remonte à un âge fort reculé (1); tout le monde sait que les exploitations rurales, dont les maîtres tiennent des comptes et des mémoriaux exacts, ont une valeur économique fort supérieure aux autres (2). — Iehring admirait beaucoup les Romains primitifs pour n'avoir admis d'autres démembrements de la propriété que les servitudes dont l'existence est imposée par les nécessités de la bonne culture; l'avenir du domaine était ainsi protégé contre les erreurs et les caprices (3). — La distinction établie entre les *res mancipi* (forces productives) et les autres richesses (4) prouve qu'à une époque fort reculée, les Romains s'étaient formé des idées économiques profondes.

Cette incessante préoccupation des convenances de la production eut entre autres résultats celui de comprimer la magie qui est l'ennemie du vrai droit civil, comme elle est l'ennemie de la science.

L'organisation de la famille romaine fut une autre cause très efficace de l'organisation du droit romain.

---

(1) Iehring, *Esprit du droit romain,* trad. franç., tome II, pp. 14-15.

(2) Thorold Rogers dit qu'au XVIIIe siècle l'agriculture anglaise éprouva souvent des mécomptes parce que la comptabilité était souvent négligée et il insiste, avec Young, sur l'importance d'une bonne comptabilité. (*Histoire du travail et des salaires en Angleterre,* p. 415.)

(3) Iehring, *op. cit.*, tome II, pp. 226-227, et tome IV, p. 330.

(4) Iehring, *op. cit.*, tome II, p. 160, et *Histoire du développement,* pp. 77-82.

Iehring insiste beaucoup sur les idées de liberté et de pouvoir qui dominent, à ses yeux, tout le système juridique de Rome et il montre, en même temps, que la volonté des citoyens était fortement contrôlée par des coutumes qu'on n'aurait pu violer sans danger (1). Le père de famille était donc tout semblable à un roi qui doit donner l'exemple de l'obéissance aux lois; le tyran gouverne, au contraire, suivant son caprice. Ainsi, toute la vie de la famille romaine se trouvait accompagnée d'une majesté juridique qu'on chercherait probablement en vain dans les autres pays de l'antiquité.

Mais c'est surtout à la guerre qu'il faut avoir recours pour comprendre les raisons du génie juridique exceptionnel de Rome. Rome ne reculait jamais devant ses adversaires; elle n'achetait point le repos par de lâches compromis; elle avait toujours la certitude de triompher à la longue (2); le patricien entrait dans la lutte pour le droit avec un sentiment d'inflexibilité qu'il empruntait à la politique du Sénat. — Tout le monde estimait que la guerre devait

---

(1) Iehring est souvent revenu sur cette question capitale. (*Esprit du droit romain*, tome II, pp.136-139 ; *Histoire du développement*, pp. 85-86 ; *Du rôle de la volonté dans la possession*, pp. 104-105).

(2) « Rien n'avait pu donner l'idée d'une force comme celle que Rome montrait maintenant au monde étonné. Le déploiement militaire était peu considérable; ce qui était terrible, c'était la résolution, l'obstination, l'énergie qu'on sentait derrière ces légions, derrière ces ambassadeurs, représentants d'une force inéluctable. » (RENAN, *op. cit.*, t. IV, p. 267).

perpétuellement accroître la puissance de Rome; et de même l'héritage, bien protégé par le droit, devait toujours s'enrichir. — Les fondations de Rome, protégées par des légions réputées invincibles, semblaient faites pour l'éternité; aussi le droit prit-il le caractère d'une chose éternelle; et ce caractère lui conféra une dignité analogue à celle qu'avait eue la science dans la pensée hellénique.

Les hommes de la Renaissance furent émerveillés en lisant les monuments du droit romain; les travaux faits par les juristes du Moyen Age leur parurent misérables, comparés aux grandes paroles du *Digeste*. « Au monde n'y a, fait dire Rabelais à Pantagruel, livres tant beaux, tant aornés, tant élégans, comme sont les textes des *Pandectes;* mais la bordure d'iceux, c'est assavoir la glose d'Accurse, est tant salle, tant infâme et punaise que ce n'est qu'ordure et villenie (1). » Les œuvres des canonistes ne pouvaient beaucoup plaire aux juristes qui avaient de telles passions littéraires, et Rabelais au quart livre de *Pantagruel* a longuement ridiculisé les décrétalistes. On ne peut pas, d'ailleurs, regretter que les magistrats de ce temps aient travaillé à faire triompher des solutions inspirées du droit romain, car les canonistes, désireux surtout de défendre les intérêts ecclésiastiques, n'avaient point songé à l'économie de la production; aussi aboutissaient-ils souvent à des vanités d'école propres à permettre beaucoup

(1) Rabelais, *Pantagruel,* livre II, 5.

de mesures arbitraires (1) et parfois à des solutions parfaitement absurdes (2).

Le triomphe du droit romain ne saurait s'expliquer par les seuls mérites de ses solutions; il y eut des raisons plus solides. La théorie romaine de la propriété fournissait aux seigneurs des moyens propres à faire liquider pour leur plus grand avantage des usages embrouillés qui existaient sur les terres vagues du pays. — Les conseillers des princes trouvèrent dans la tradition impériale des formules magnifiques qui leur servirent à justifier le renforcement extrême du pouvoir qui se produisait à cette époque et dont tous les hommes politiques du temps sentaient la nécessité absolue. — Les troupes commençaient à manœuvrer d'une façon savante et l'autorité du chef de guerre devint le type de l'autorité, comme cela avait eu lieu à Rome ; cette renaissance de l'idée d'armée renforça le goût que l'on éprouva pour un droit construit par les conquérants de l'ancien monde.

Le XVIIe siècle hérita des conceptions que la Renaissance s'était faites sur le droit. On a souvent reproché aux gens de ce temps d'avoir manqué de sensibilité, mais le droit n'est guère une école de sensibilité; la théologie de Bossuet est conduite, assez généralement, comme une théorie de légiste; je suis persuadé que

---

(1) On trouve un assez grand nombre de balivernes du droit canon dans l'étude faite par le professeur Esmein sur le serment promissoire.

(2) Par exemple, au nom de la morale, les canonistes exigeaient pour la prescription que le possesseur eût toujours possédé de bonne foi.

la majesté avec laquelle s'expriment nos grands classiques tient pour beaucoup à la majesté du *Digeste*.

La Révolution française a fait reparaître une hégémonie des idées juridiques, qui avaient perdu beaucoup de leur autorité pendant les années sentimentales du XVIIIe siècle. Les propriétés roturières furent affranchies des services féodaux qui ne pouvaient se justifier par le droit civil, et ainsi l'indépendance romaine du chef d'exploitation reparut. — Un grand nombre de citoyens furent appelés à la propriété et devinrent d'énergiques défenseurs du droit. — Le nouvel ordre social fut défini, proclamé et imposé par le plus fabuleux général que le monde eût connu depuis Alexandre (1). En théorie, la France fut toute romaine : chaque chef de famille fut censé maître d'un domaine rural, citoyen participant à la souveraineté et bon soldat (2). Il est facile de reconnaître que le sentiment juridique a beaucoup faibli chez nous, depuis que les idées guerrières, issues de la tradition napoléonienne, sont moins populaires.

J'ai proposé, il y a quelques années, de déterminer les caractères généraux de ces deux grandes transformations au moyen d'une formule qui pût convenir

---

(1) Les historiens devraient rendre au Code civil le nom du Code Napoléon, qui offre l'immense avantage de rappeler une des raisons essentielles de l'établissement du droit moderne.

(2) G. Sorel, *Insegnamenti sociali della economia contemporanea*, p. 109.

également bien aux hypothèses que j'ai faites sur le syndicalisme. Je disais que, dans ces trois cas, on passe d'un *système de devoirs* à un *système de droits.*

A l'aurore des temps modernes, tous les gens qui détenaient une autorité quelconque, aspiraient à se libérer des charges que d'archaïques conventions, des coutumes et la morale chrétienne avait jusque là imposées aux maîtres en faveur des faibles. Les nouveaux légistes affirmant que tout cet ordre traditionnel était étranger au droit, ces charges désagréables apparaissaient, aux yeux de ceux qui les subissaient, comme étant seulement des devoirs sociaux. Les seigneurs employèrent la force pour contraindre les paysans à ne plus réclamer l'exécution de ces devoirs sociaux dont ils entendaient s'affranchir, et à respecter leurs droits qu'ils étendaient aussi loin que possible, grâce aux ressources de la nouvelle jurisprudence.

La noblesse française fut écrasée, à la fin du XVIIIe siècle, par un gouvernement révolutionnaire de propriétaires roturiers qui ne voulaient plus supporter les obligations provenant des temps féodaux ; le Tiers-Etat soutint que ces obligations n'avaient pas d'origine juridique et il les considéra, en conséquence, comme étant des devoirs sociaux qu'on lui avait imposés par la force ; la force nouvelle supprima ces devoirs et le droit civil demeura seul pour régler les relations.

Aujourd'hui la bourgeoisie, l'Etat et l'Eglise rivalisent de zèle pour proclamer les devoirs sociaux que les riches auraient à remplir envers les pauvres ; les

maîtres veulent, pour la première fois peut-être, devenir les bienfaiteurs du peuple ; mais le peuple se révolte contre ces bienfaiteurs, se moque des devoirs sociaux et prétend obtenir un régime de droit. Ce sont les violences prolétariennes qui permettent seules le développement d'une telle révolte qu'on juge si paradoxale au premier abord. La valeur historique de ces violences apparaît ainsi comme ayant une extrême importance (1).

Les explications données plus haut sur le rôle que la guerre a eu dans la formation du droit, permettent d'espérer que l'organisation de combat, chère au syndicalisme actuel, pourrait favoriser l'éclosion d'un nouveau système juridique ; tandis que les solidaristes cherchent à tout brouiller, la violence tend à séparer et nous avons vu que le droit est regardé comme étant d'autant plus parfait que les scissions établies entre les sujets du droit sont plus profondes.

IV

Chaque notion a un domaine propre, dans lequel se rencontrent les exemples qui permettent de comprendre ses origines, de saisir son fonctionnement dans le détail et de juger sa portée historique. Les notions de grandeur et de décadence se rattachent, suivant l'opinion de tout le monde, à celles de génie

---

(1) G. Sorel, *op. cit.*, pp. 42-44 et pp. 53-55.

et de médiocrité ; leur domaine propre est donc celui dans lequel les activités humaines sont particulièrement sensibles aux valeurs personnelles. L'économie tend à brouiller toutes les œuvres individuelles dans une masse dont les transformations ressemblent à celles qu'étudient les naturalistes ; ce n'est donc pas dans l'économie qu'on devra chercher l'application directe des notions de grandeur et de décadence ; plus on s'éloignera de l'économie, plus on aura de chance de trouver le terrain que nous cherchons ici. Nous sommes ainsi amenés à penser que les notions de grandeur et de décadence conviennent spécifiquement aux activités de l'esprit libre, c'est-à-dire à l'art, à la religion et à la philosophie.

Le hasard favorise quelques époques qui sont abondantes en hommes supérieurs; quand on compare les temps qui ont précédé et ceux qui ont suivi la grandeur, on est très frappé de constater qu'il existe entre eux des analogies frappantes; bien que les manières de présenter les choses soient fort changées, c'est un même génie de la médiocrité qui a animé les deux périodes. La loi de régression apparente n'est donc pas sans fondement; mais elle a un tout autre sens que celui qui lui ont attribué ses promoteurs; elle signifie que l'humanité sort quelquefois de la médiocrité sous la pression énergique de certaines contraintes, mais qu'elle y revient lorsqu'elle est abandonnée à ses propres tendances; il ne serait donc pas impossible que l'avenir de sociétés raffinées et tombées en pleine décadence ressemblât à un passé lointain de sauvages.

a) Il n'existe aucune nomenclature irréprochable des arts; mais pour la question que nous avons à examiner ici, nous pouvons nous contenter de distinguer trois classes, suivant que les arts se proposent le divertissement, l'éducation ou une affirmation de puissance. Si l'on attribuait à ces groupes des valeurs basées sur la place que chacun d'eux tiendrait dans une statistique, le premier serait le plus important ; les arts de divertissement sont les seuls que connaissent vraiment les sauvages; ceux-ci font preuve d'un goût parfois assez remarquable dans leurs danses, leurs chants, leurs parures, mais leurs magots magiques nous semblent prodigieusement grotesques. Au cours de la civilisation, les hommes n'ont pas cessé d'inventer de nouvelles manières d'amuser et il est arrivé souvent même que les arts éducatifs et ceux qui doivent affirmer la puissance, ont été corrompus sous l'influence des idées engendrées par des arts de divertissement.

Wagner a probablement raison quand il dit que l'opéra constitue la forme la plus avancée de l'art dramatique; l'opéra constitue, en effet, une renaissance des splendeurs des fêtes barbares et des fêtes de la décadence romaine. On a besoin, il est vrai, d'un long apprentissage pour suivre la musique compliquée qu'on emploie aujourd'hui dans le drame lyrique, et cette complication peut paraître à beaucoup de personnes une preuve de la supériorité que le théâtre actuel a sur les anciens divertissements; mais les différences techniques peuvent être énormes entre deux manifestations artistiques sans que le génie ait

changé ; la complication de la musique contemporaine ne sert qu'à accroître l'intérêt que les spectateurs portent à la pièce.

Maintes fois on a reproché au catholicisme du XIXe siècle d'avoir une esthétique de sauvages (1) ; et ici les différences techniques ne sont pas telles qu'on puisse contester ce jugement. Cela tient à ce que le clergé introduit dans les églises quantité d'éléments décoratifs qui lui ont paru charmants dans les processions qui sont les seules fêtes qu'il connaisse. Les marchands qui vendent les horreurs qu'on désigne sous le nom d'art de Saint Sulpice vendent aussi des moulages d'excellentes statues anciennes (2), mais leur clientèle préfère des figures qui lui rappellent les bons jeunes gens qui ont fait son édification à la procession.

Les arts éducatifs voient tous les jours restreindre leur domaine. Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui l'importance que les philosophes grecs attachaient à la musique; ils voulaient que l'esprit de divertissement fût écarté des cités qui devaient vivre en vue de la guerre (3). Il a fallu à Wagner une grosse naïveté pour s'imaginer que son théâtre pût être éducatif ; les gens qui vont à Bayreuth ne songent nullement à devenir des héros ger-

---

(1) Cf. ce qu'a dit André Hallays dans les *Débats*, 27 juin et 4 juillet 1902.

(2) D'après André Hallays (*Débats*, 18 juillet 1902).

(3) ARISTOTE, *Politique*, livre V, chap. V, VI, VII.

maniques ! — Personne ne va entendre une comédie avec l'idée qu'elle soit propre à corriger les mœurs ou une tragédie pour s'entraîner à la vertu. Les essais que l'on a faits pour introduire chez nous le drame religieux ont échoué d'une manière ridicule; tout ce qui est scénique comporte pour nous le seul divertissement (1). — Les hommes de la Révolution avaient cru que les solennités officielles seraient propres à former de bons citoyens; nous savons aujourd'hui qu'elles servent seulement à favoriser le commerce des liquides. Il paraît qu'en 1907 Marcel Sembat proposa à un convent maçonnique d'opposer des cérémonies laïques aux cérémonies catholiques; il regardait évidemment toutes ces fêtes comme des divertissements entre lesquels la concurrence est possible.

Il n'y a plus guère que les liturgies catholiques pour représenter chez nous les arts éducatifs; mais il faut noter que le clergé n'aime pas beaucoup à faire exécuter la vénérable musique grégorienne que lui recommande le Saint-Siège; sa clientèle n'est pas, en effet, très apte à comprendre un art qui a recueilli les plus nobles traditions de l'antiquité; elle désire trouver dans les églises des concerts qui soient pour elle un divertissement.

---

(1) La Perse moderne a créé des mystères consacrés aux malheurs de ses imans, et Renan trouvait ces créations admirables (*Les Téaziés de la Perse*, dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*). La Perse est un pays qui possède une littérature très raffinée et des mœurs féroces : on peut se demander si de telles mœurs ne sont pas nécessaires pour le succès d'un théâtre religieux.

Les acropoles grecques, les travaux publics des Romains, les forteresses, les palais communaux et les cathédrales du Moyen Age, Versailles, la place de la Concorde, l'arc de l'Etoile, nous montrent quelle place éminente appartient, dans l'histoire de l'art, aux manifestations de puissance ; mais très peu d'époques sont vraiment parvenues à une conception esthétique de la force. On ne saurait beaucoup admirer les innombrables peintures que les grands personnages de l'antique Egypte nous ont laissées; ce sont des statistiques monumentales qui permettent de connaître l'économie de ce pays. Les rois asiatiques ont très souvent voulu immortaliser leurs victoires en faisant représenter sur la pierre des épisodes de guerre et des défilés triomphaux qui n'intéressent d'ordinaire que les érudits. Dans les époques de décadence, on rencontre, comme chez les Barbares, des accumulations de sculptures et de fresques (1) qui sont destinées à montrer que les créateurs des monuments étaient riches.

Les choses gigantesques plaisent fort aux médiocres et par suite aussi bien aux gens de décadence qu'aux primitifs. André Hallays a signalé, dans les *Débats* du 18 juillet 1902, la statue de Notre-Dame de France, élevée au Puy en 1860, comme « un des monuments les plus désastreux du mauvais goût du clergé français » ; il s'étonne qu'on n'ait pas songé à couronner le rocher Corneille par une chapelle

(1) Cf. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, tome II, p. 79.

analogue à celle que le Moyen Age a construite, tout à côté, sur le rocher de l'Aiguille; l'habile critique n'a pas compris la pensée du clergé, qui voulait élever un trophée affirmant la victoire qu'il croyait avoir remportée définitivement sur le libéralisme (1). L'énorme est assez généralement déplaisant; l'art religieux moderne, tout orienté en vue de plaire à la médiocrité, ne pouvait guère s'affirmer dans une manifestation esthétique de la force.

b) Th. Ribot distingue quatre éléments qui contribuent à engendrer le sentiment religieux chez les primitifs : avant tout l'émotion de la peur, une certaine attraction bien faible pour un dieu, le désir de se rendre favorable une puissance supérieure à l'homme par des supplications et par des offrandes, le besoin de renforcer les liens sociaux (2). On peut réunir les trois premiers éléments en un seul groupe et on dira, en conséquence, que les anciennes religions se rattachent à deux systèmes : 1° elles sont destinées à protéger les hommes, grâce à leurs rites, contre les maux qui ne cessent de les menacer ; 2° elles sont des disciplines sociales dont l'action vient compléter heureusement celle des lois.

L'histoire du christianisme vient ajouter quelque

---

(1) Ce fut l'abbé Combalot qui, en 1850, mit le projet de statue en train; on sait quelle grande part il avait prise aux luttes soutenues par le clergé contre l'Université au temps de la monarchie de Juillet.

(2) Th. Ribot, *Psychologie des sentiments*, pp. 301-303.

chose de nouveau : elle nous montre qu'à maintes reprises, des saints, qui avaient appris la vie spirituelle dans des instituts monastiques, se sont trouvés capables d'entraîner les peuples vers des piétés fécondes en résultats. Le protestantisme enseigna que des grâces exceptionnelles, très analogues à celles dont jouirent ces mystiques conducteurs de masses, sont accessibles à tous les fidèles qui vivent dans le siècle (1). William James tira les dernières conséquences de cette théologie, en affirmant que l'expérience du surnaturel est l'essence de la religion. On peut qualifier d'égoïste le principe du premier système (2), puisque le croyant s'occupe alors uniquement des intérêts de sa personne ou de son groupe; le second principe est politique ; celui de William James est, à la fois, individualiste et social : le philosophe américain suppose, en effet, que l'homme commence par poursuivre sa propre *régénération* et qu'il déploie ensuite une activité prodigieuse (on pourrait même dire surhumaine) dans le monde, en vue de changer les mœurs de ses contemporains.

William James a fondé sa théorie sur l'hagiographie catholique et sur des observations que lui avaient fournies certaines sectes américaines; on pourrait être tenté de dire qu'elle ne s'applique qu'à

---

(1) G. Sorel, *Réflexions sur la violence*, 2e édition, pp. 374-375.

(2) Th. Ribot dit à propos des trois premiers éléments que j'ai groupés pour former le premier système : « Le sentiment religieux... est l'expression directe d'un égoïsme étroit. » (*op. cit.*, p. 302.)

des exceptions; mais ces exceptions se trouvent être ce qui fait la grandeur de la religion. Le christianisme grec est, de l'avis de tous, fort inférieur au christianisme latin, parce qu'il n'est pas servi par des hommes formés à la vie spirituelle, qui se lancent à la conquête du monde profane; la valeur exceptionnelle du catholicisme provient de ce que ses instituts monastiques préparent continuellement de tels héros.

Ce que nous savons des prophètes d'Israël nous permet de dire que le judaïsme biblique a dû sa gloire à l'expérience religieuse; les juifs modernes ne voient plus dans leur religion que des rites analogues à ceux d'anciennes superstitions magiques; aussi, dès qu'ils sont instruits, abandonnent-ils avec mépris leurs pratiques traditionnelles; étant élevés dans un milieu presque totalement dépourvu de vie spirituelle, ils sont d'une incompétence scandaleuse quand ils parlent du christianisme qui est tout nourri de vie spirituelle (1). — Les conquêtes incessantes que fait l'Islam dans les pays nègres, tiennent évidemment à ce que ses marabouts font connaître des esquisses d'une haute religion à des populations qui avaient été jusque là courbées sous le joug du fétichisme. — Il ne me paraît pas douteux que les moines bouddhistes ont connu l'expérience religieuse. Ainsi, le principe de William James servirait à éclairer les quatre grandes religions universalistes dans

(1) Salomon Reinach a donné un exemple assez drôle de cette incompétence dans l'*Orpheus*.

lesquelles, suivant l'opinion de tous les hommes compétents, l'idée religieuse s'est manifestée d'une manière vraiment éclatante ; dans les civilisations païennes, il ne joue qu'un rôle très effacé et il peut être en conséquence, le plus souvent, négligé par l'historien.

Le principe de William James est constamment menacé dans le christianisme et même dans le catholicisme par les forces qui donnent satisfaction à la médiocrité de gens totalement dépourvus d'élan mystique. De nos jours, beaucoup de catholiques instruits ont entrepris d'élever leur Eglise au niveau de l'esprit laïque, sans se préoccuper du principe mystique qui avait vivifié sa tradition. Des rites qui fournissent aux âmes les moyens de se consoler, d'espérer ou même de calmer certaines douleurs (1) ; un clergé, plus ou moins incrédule, qui travaille de concert avec les administrations publiques, pour améliorer le sort des hommes ; — voilà ce dont se contente fort bien la médiocrité.

Les *modernistes* raisonnent, à peu près, comme raisonnait Mme de Warens, d'après ce que raconte Rousseau au sixième livre des *Confessions :* « Fidèle à la religion qu'elle avait embrassée, elle en admettait sincèrement toute la profession de foi ; mais,

(1) Dans un discours prononcé, le 10 avril 1910, à Saint-Chamond, Aristide Briand a dit que la République a montré l'esprit le plus libéral envers le catholicisme, puisqu'elle a permis aux fidèles d'aller dans les églises « puiser aux sources religieuses de la consolation ».

quand on venait à la discussion de chaque article, il se trouvait qu'elle croyait tout autrement que l'Eglise, toujours en s'y soumettant. » Elle expliquait à son confesseur cette incohérence par des raisons fort analogues à des raisons qu'on rencontre chez les plus subtils de nos *modernistes :* « Je ne suis pas maîtresse de ma foi, mais je le suis de ma volonté. Je la soumets sans réserves, et je veux tout croire. Que me demandez-vous de plus ? »

Nous assistons à un spectacle qui paraît, au premier abord, paradoxal : des savants qui ont rejeté tout ce que l'Eglise considère comme formant le dépôt de la foi, prétendent cependant demeurer dans l'Eglise : presque jusqu'au jour de sa condamnation l'ex-abbé Loisy donna à des catholiques éminents l'idée qu'il était demeuré un bon prêtre. Ces *modernistes* répètent exactement les paroles contenues dans les formulaires orthodoxes, en leur attribuant des sens que les théologiens orthodoxes repoussent avec horreur ; ils reçoivent dévotement les sacrements, tout en n'admettant pas ou en n'admettant que sous beaucoup de réserves la théorie qu'en donne l'enseignement ecclésiastique ; en quoi consiste donc leur catholicisme ?

Pour les *modernistes* avancés la religion se réduit à des rites qu'ils croient nécessaire d'accomplir pour entrer dans le ciel ; nous sommes ainsi ramenés aux mystères païens auxquels on se faisait initier pour écarter les terreurs de la vie d'outre-tombe. Bien qu'il y ait une extrême différence entre l'état intellectuel des *modernistes* et celui des Romains superstitieux

de la décadence, un même fonds sentimental se retrouve chez tous ces hommes.

Les *catholiques sociaux* semblent avoir voulu adopter au temps présent les idées de Napoléon et d'A. Comte : le grand empereur croyait que les prêtres seraient, sous le régime du Concordat, d'excellents auxiliaires de ses préfets ; le philosophe espérait gouverner les sentiments du peuple par l'emploi de parades néo-fétichistes ; aujourd'hui les *catholiques sociaux* voudraient que le clergé organisât des associations à la fois éducatives et économiques, propres à amener toutes les classes à comprendre leurs devoirs sociaux. L'ordre que les audaces du capitalisme trouble gravement, suivant leur petit jugement, arriverait à se rétablir.

Leur chimère fait penser à ce que Renan écrivait sur les cultes helléniques : « Essentiellement municipale et politique à son origine... la religion d'Athènes ne fut d'abord que la consécration religieuse du patriotisme et des institutions de la cité. C'était le culte de l'Acropole; Aglaure et le serment que prêtaient sur son autel les jeunes Athéniens n'a pas d'autre sens; à peu près comme si la religion consistait chez nous à tirer à la conscription, à faire l'exercice et à honorer le drapeau. Cela devait bientôt devenir assez fade ; cela n'avait rien d'infini, rien qui touchât l'homme par sa destinée, rien d'universel (1). » En définitive, toute cette religion sociale

(1) Renan, *Saint Paul*, p. 183.

manquait de valeur religieuse; les *catholiques sociaux* songent à faire rétrograder le christianisme vers cette médiocrité.

Le catholicisme ne pourra se rajeunir que s'il se produit dans son sein une crise sous l'action d'hommes formés à la vie spirituelle dans les instituts monastiques; il réagira ainsi contre la médiocrité; de nombreuses expériences historiques montrent que de telles crises peuvent provoquer de prodigieux effets de grandeur. Il ne faut pas se dissimuler cependant que les difficultés sont particulièrement considérables aujourd'hui : si, en effet, comme l'affirme Hegel, l'art, la religion et la philosophie forment la trilogie de l'esprit libre, il est difficile de croire qu'un des éléments puisse s'élever jusqu'au sublime alors que les autres demeureraient frappés d'une complète impuissance. L'extrême bassesse de l'esthétique catholique actuelle gênera beaucoup toute tentative de renaissance religieuse.

c) La philosophie est bien plus sensible à la personnalité que l'art et la religion, parce que l'art et la religion sont généralement soutenus par des organisations sociales qui sont propres à assurer la durée d'une tendance.

Si extraordinaires que puissent être les expériences religieuses des grands mystiques, il se rencontre beaucoup d'hommes qui désirent ardemment imiter leur genre de vie; des instituts monastiques se créent pour perpétuer leurs exemples de piété et ils soutiennent, pendant un temps plus ou moins long, la

foi au-dessus des niveaux de la médiocrité; lorsque la décadence survient, des novateurs ne tardent pas à surgir, en sorte que le catholicisme peut surmonter tous les fléchissement successifs que lui impose la faiblesse humaine.

Durant la période gothique, les arts ont eu une constitution aussi solide que celle que peut avoir un système de production; c'est qu'ils étaient alors mêlés, de la façon la plus intime, aux métiers. La Renaissance changea complètement la situation des artistes, qui ne furent plus confondus avec les artisans et qui s'élevèrent au rang occupé par les lettrés. Suivant de bons auteurs, le nouveau régime eut une influence désastreuse sur les destinées de l'art (1). Celui-ci dépendit, beaucoup plus qu'auparavant, de la personnalité; l'histoire des maîtres remplaça l'histoire de l'art; souvent les écoles des hommes de premier ordre n'eurent pour représentants que des personnages de profonde décadence; seule l'architecture continua à présenter des suites offrant une certaine régularité, parce qu'elle dépend étroitement des procédés traditionnels adoptés par les bâtisseurs.

Dans la philosophie, ce qui est vraiment essentiel, c'est ce qui échappe totalement à la transmission faite par l'enseignement; les maîtres signalent à leurs contemporains de nouvelles manières de prendre contact avec la réalité; les disciples dénaturent leurs intuitions, parce qu'ils prétendent les incorporer à

---

(1) Müntz, *loc. cit.*, pp. 79 et 194 ; *Raphaël*, pp. 80-82.

des théories d'une « métaphysique figée et morte » ; la véritable grandeur du philosophe original apparaît quand il regarde le monde sans esprit sectaire; mais ces moments sont rares dans sa vie; « le maître, en tant qu'il formule, développe, traduit en idées abstraites ce qu'il apporte, est déjà, en quelque sorte, un disciple vis-à-vis de lui même » (1).

Ainsi la grandeur n'est même qu'accidentelle chez l'immense majorité des maîtres les plus illustres ; la médiocrité scolaire tend, tout de suite, à fausser leurs conceptions. On pourrait, je crois, se représenter la philosophie par l'image suivante : quelques feux allumés par des hommes d'un génie extraordinaire, en des instants d'heureuse inspiration, vacillent au milieu du brouillard; très peu de personnes songent à se diriger sur ces phares; la masse médiocre navigue au hasard, en bavardant.

Les transformations que le marxisme a subies illustrent fort bien la théorie de la médiocrité. Les écrivains de la social-démocratie, qui ont prétendu expliquer, appliquer ou étendre la doctrine de leur prétendu maître, étaient des hommes d'une remarquable vulgarité; il paraît d'ailleurs que Marx ne se faisait pas d'illusions sur le talent de ceux qui se donnaient pour les représentants authentiques du marxisme. Il ont attaché, le plus souvent, une importance majeure à des parties de l'œuvre qui étaient

(1) BERGSON, *Introduction à la métaphysique*, dans les *Cahiers de la Quinzaine*, IVe série, 12e cahier, pp. 22-23.

déjà frappées de caducité; ils n'ont pas compris la valeur des idées qui sont destinées à assurer la gloire à Marx (1).

La grande erreur de Marx a été de ne pas se rendre compte du pouvoir énorme qui appartient à la médiocrité dans l'histoire; il ne s'est pas douté que le sentiment socialiste (tel qu'il le concevait) est extrêmement artificiel (2); aujourd'hui, nous assistons à une crise qui menace de ruiner tous les mouvements qui ont pu être rattachés idéologiquement au marxisme. Gustave Le Bon, qui observe uniquement les formes communes du socialisme politique, soutient qu'il reproduit de vieilles superstitions : « La foi socialiste rend aux simples l'espérance que les dieux ne lui donnaient plus, et les illusions que la science leur avait otées (3). » Cette régression des idées socialistes vers des chimères archaïques nous montre, encore une fois, la victoire remportée par la médiocrité sur le génie.

V

Il ne manquera pas de sociologues pour dire que cette étude conclut à la justification scientifique de la démocratie. Voici le raisonnement qu'ils tiendraient :

---

(1) On a vraiment quelquefois envie de comparer les docteurs de la social-démocratie aux harpies qui souillaient tout ce qu'elles touchaient.

(2) G. Sorel, *Insegnamenti sociali*, p. 342.

(3) Gustave Le Bon, *Psychologie politique*, p. 359.

pour établir des lois qui assurent le mieux le bonheur des hommes, qui aient le plus de chance de durer et qui satisfassent le mieux l'esprit des philosophes attachés aux réalités, il faut observer comment la nature des choses sociales se révèle dans le plus grand nombre des cas, au cours de l'histoire ; il faut que les lois s'adaptent aux tendances les moins pénibles, les plus fortes et les plus générales de l'esprit humain; or, au fur et à mesure que nous avons considéré des régions dans lesquelles notre intelligence se manifeste plus librement, nous avons reconnu que la médiocrité exerce son empire d'une manière plus complète. Ce que dans cette étude on a appelé du nom péjoratif de *médiocrité,* est ce que les écrivains politiques nomment *démocratie;* il est donc démontré que l'histoire réclame l'introduction de la démocratie.

En 1848, le gouvernement provisoire fut assez naïf pour proclamer qu'il aspirait à voir remettre le pouvoir à la médiocrité; Proudhon dénonça avec indignation une circulaire que le ministre de l'Instruction publique avait adressée aux recteurs pour leur expliquer cette belle doctrine : « Le ministre, disait-il, le 22 mars 1848, exprime le désir que les instituteurs primaires se portent candidats à la députation non pas parce que suffisamment éclairés, mais quoique non suffisamment éclairés... Qui ne voit que, dans la pensée du ministre, l'instituteur primaire est la médiocrité envieuse, qui n'a rien inventé, qui n'inventera rien, destinée à servir de ses votes silencieux la guerre aux riches et l'arbitraire démocratique ? A ce titre, je proteste contre cette candidature, tran-

chons le mot, contre cette prostitution des instituteurs. De même donc que la monarchie constitutionnelle, cherchant à s'entourer d'une aristocratie du talent et de la fortune, fait appel aux notabilités, de même la *démocratie compose son patriciat de médiocrités* (1). »

Aujourd'hui, beaucoup d'Intellectuels trouvent avantageux pour leurs intérêts de présenter des apologies de la démocratie; ils ont été habitués, grâce à leur éducation classique, à regarder l'histoire comme une sorte d'épopée; ils s'ingénient, en conséquence, à imaginer des sophismes propres à démontrer que la médiocrité démocratique engendre la grandeur sociale. Nous avons rencontré, au cours de cette étude, un des plus effrontés de ces sophismes, celui de la loi de régression apparente ; on prétend, grâce à elle, transformer les plongeons dans la décadence en un vol hardi vers les sommets les plus élevés que peut désirer l'esprit.

Cette apologie de la démocratie n'est pas sans offrir des dangers sérieux; elle a conduit à l'anarchie beaucoup de jeunes gens, il y a une vingtaine d'années : ils entendaient vanter, dans le style le plus grandiloquent, la grandeur de la démocratie et ils ne rencontraient que démocrates aussi médiocres au point de vue moral qu'au point de vue intellectuel et complètement étrangers à toute idée d'art. Cet ancien mouvement anarchiste a eu une valeur à titre d'*antici-*

---

(1) PROUDHON, *Solution du problème social*, pp. 58-59.

pation; il a montré que les esprits étaient, en France, désireux de touver de la grandeur; il ne faut pas s'étonner si de nombreux anarchistes se jetèrent dans le syndicalisme révolutionnaire qui leur parut propre à réaliser de la grandeur.

Au mois de mai 1899, j'ai publié, dans la *Rivista italiana di sociologia,* un article sur le marxisme et la science sociale; je le terminais en exprimant le vœu que le socialisme se transformât en une philosophie des mœurs ; ce changement aurait infusé de la grandeur à un mouvement qui en manquait alors à peu près au même degré que la démocratie elle-même. C'est seulement quelques années plus tard que j'ai pu esquisser une solution du problème que j'avais posé : les *Réflexions sur la violence* sont une philosophie morale fondée sur l'observation des faits qui se produisaient dans le syndicalisme révolutionnaire; il est à peine nécessaire de dire que ce livre est demeuré inintelligible pour les démocrates et, en général, pour toutes les personnes qui ne comprennent pas les lois de la grandeur et de la décadence.

L'heure présente n'est pas favorable à l'idée de grandeur : mais d'autres temps viendront; l'histoire nous apprend que la grandeur ne saurait faire indéfiniment défaut à cette partie de l'humanité qui possède les incomparables trésors de la culture classique (1) et de la tradition chrétienne. En attendant

(1) On sait quelle importance Proudhon attachait à la culture classique.

les jours du réveil, les hommes avertis doivent travailler à s'éclairer, à discipliner leur esprit et à cultiver les forces les plus nobles de leur âme (1), sans se préoccuper de ce que la médiocrité démocratique pourra penser d'eux (2).

---

(1) C'est pourquoi Proudhon doit être regardé comme un maître, dont la gloire est appelée, sans doute, à grandir beaucoup.

(2) En achevant de corriger les épreuves de ce livre, je me souviens d'une lettre dans laquelle Flaubert a exprimé la haine qu'il éprouvait pour la médiocrité triomphante. Il écrivait en 1852 qu'il voulait composer un dictionnaire des idées reçues : « La préface surtout m'excite fort : ce serait la glorification historique de tout ce qu'on approuve; j'y démontrerais que les majorités ont toujours eu raison, les minorités toujours tort. J'immolerais les grands hommes à tous les imbéciles... Ainsi pour la littérature, j'établirais... que le médiocre étant à la portée de tous est le seul légitime et qu'il faut donc honnir toute espèce d'originalité comme dangereuse, sotte, etc... Je rentrerais par là dans l'idée démocratique moderne d'égalité. » (*Correspondance*, tome II, pp. 157-158.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 1

AVERTISSEMENT POUR LA SECONDE ÉDITION..... 13

CHAPITRE PREMIER. — **Premières idéologies du progrès.**

I. Querelle des anciens et des modernes. — Question des bons modèles en religion et en littérature. — Les gens du monde contre Boileau. — Triomphe des bons ouvriers du langage..... 15

II. Mœurs de la fin du XVIIe siècle. — Philosophie de Fontenelle. — Origines politiques des idées sur la nature. — Pascal contre le rationalisme superficiel. — Le cartésianisme et les gens du monde 29

III. Idée d'une pédagogie de l'humanité. — Les vulgarisateurs. — Condorcet conçoit l'instruction populaire sur un modèle aristocratique ; ses illusions relatives aux résultats de l'instruction 48

CHAPITRE II. — **La bourgeoisie conquérante.**

I. Création des administrations royales. — Croissance d'une classe de commis. — Importance de la bonne administration. — Besoin de tranquillité. — Contrôle fiscal des Parlements..... 65

II. Caractères de l'idéologie d'une classe de commis. — Grande liberté laissée aux théoriciens. — Passage à la pratique en trois courants..... 80

Pages

III. Théories contractuelles. — Obscurité du livre de Rousseau. — Raisons du succès d'une doctrine abstraite. — Origines des idées contractuelles et système de Locke. — Entente des associés. — La volonté générale. — Interprétations contradictoires du *Contrat social*..... 92

IV. Les physiocrates. — Leurs conceptions administratives. — Leur théorie de la propriété et des fondations. — Succès de leur système juridique après la Révolution..... 108

V. Les gens de lettres. — Leur influence provient de la place que leur fait la noblesse. — Leur véritable rôle dans l'aristocratie. — Absence d'esprit critique 120

CHAPITRE III. — **La science au XVIIIe siècle.**

I. La science comme objet de curiosité. — Idées de Diderot. — *L'Encyclopédie*. — Connaissances générales nécessaires aux administrateurs. — Découvertes qui font concevoir de grandes espérances 137

II. Applications des mathématiques aux questions sociales. — Illusions de Condorcet. — Raisons de l'erreur commise alors. — Maintien d'une fausse science des probabilités..... 156

CHAPITRE IV. — **L'audace du Tiers-Etat.**

I. Prudence de Rousseau en présence des questions pratiques. — Audace croissante de Turgot. — Confiance que la Révolution américaine donne aux idéologues..... 173

II. Retour à la nature. — Importance des lumières. — Puissance transformatrice de l'éducation... 185

III. Littérature relative aux sauvages. — Descriptions du P. Charlevoix. — Indifférence pour l'état existant..... 197

Pages

IV. Progrès économiques. — Nouvelles préoccupations des administrateurs. — Accroissement de l'audace révolutionnaire avec le progrès matériel 206

CHAPITRE V. — **Théories du progrès.**

I. Discours de Turgot.— Différences avec Bossuet ; préoccupations bourgeoises. — Formation du progrès au milieu des hasards. — Le progrès matériel au moyen âge 215

II. Défense de l'ordre nouveau par Mme de Staël. — Nouveaux principes de critique littéraire. — Fusion des civilisations. — Le christianisme. — La violence 228

III. Naissance de l'idée d'évolution à la suite des guerres pour l'indépendance des nations. — La formation historique du droit et la conscience juridique. — L'évolution est le contraire du progrès 238

IV. Tocqueville et la marche nécessaire vers l'égalité. — Proudhon et les objections de Marx. — Abandon de l'idée de nécessité par Proudhon : le progrès moral 250

V. Le progrès dans la littérature démocratique. — Théorie de P. Lacombe : ses caractères naïvement illusoires; ce qu'elle renferme d'aveux sur la démocratie 265

VI. Le progrès réel ou progrès technique de la production. — Coup d'œil sur le progrès des machines. — Idéologie contemporaine 276

APPENDICE. — **Grandeur et décadence.**

I. Evolutions cycliques des philosophes grecs. — La loi de régression apparente. — Significations des communismes des primitifs et des programmes socialistes 287

Pages

II. Dégénérescence du droit : système pénal; — divorce; — influences des pratiques commerciales et de la richesse mobilière..... 96

III. Les faits uniques dans l'histoire. — Raisons du droit romain. — La Renaissance et la Révolution française. — Vues générales sur les révolutions. 307

IV. Génie et médiocrité. — Arts de divertissement: corruption des arts d'éducation et de puissance. — Religions : rôle moderne de la médiocrité. — Philosophies 312

V. Conclusions sur la démocratie..... 332

Imp. *L'Union Typographique*. Villeneuve-Saint-Georges (S.-et-O.)

301.24 S713i c.1
Sorel # Les illusions du
progres. --.

301.24
S713i
Sorel
Les illusions du progrès

301.24
S713i
Sorel
Les illusions du progrès